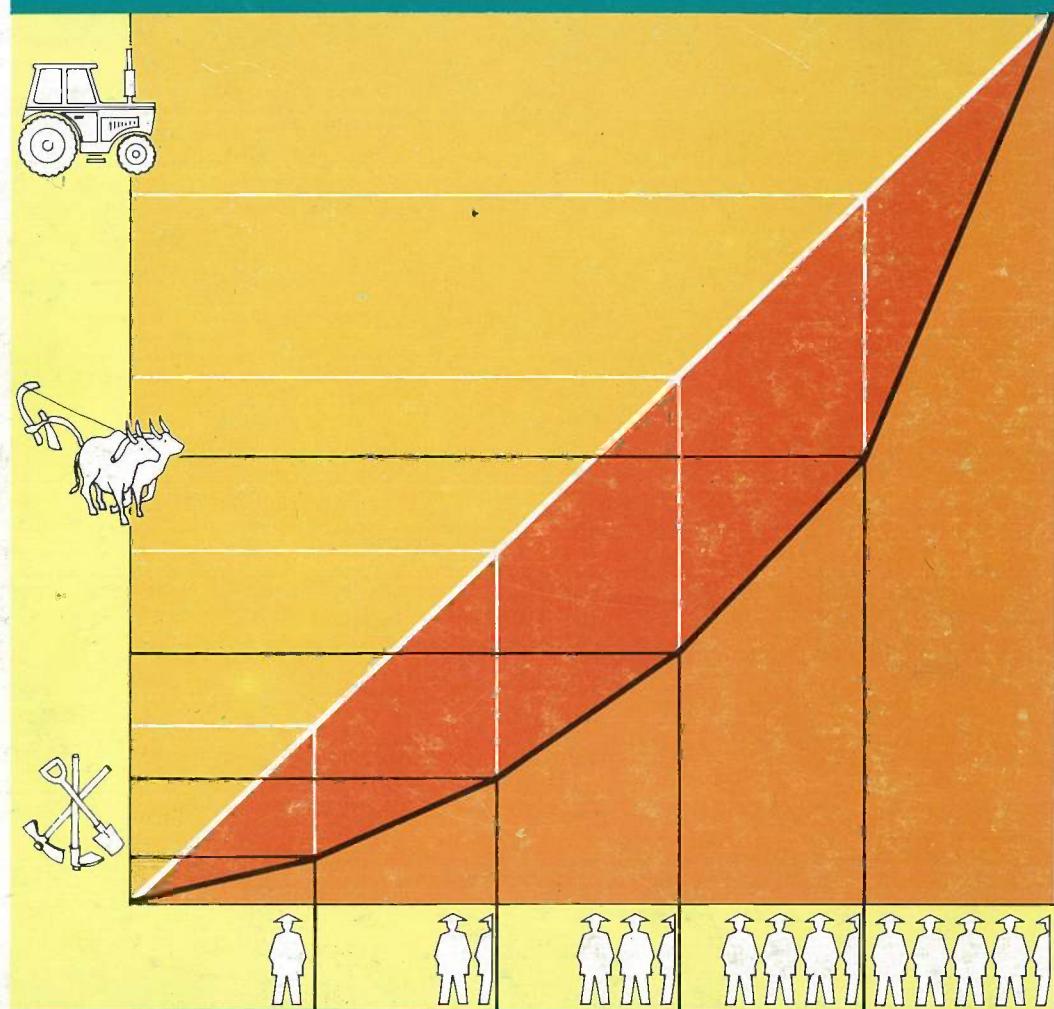


LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE



Les pays les moins avancés
et la situation mondiale
Atténuer la pauvreté rurale

1981

CHAPITRES SPÉCIAUX

Depuis 1957, ce rapport présente chaque année, outre l'étude habituelle de la situation récente de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde, un ou plusieurs chapitres spéciaux consacrés à des problèmes d'intérêt plus permanent. Les sujets ainsi traités ont été les suivants:

1957 Facteurs influençant les tendances de la consommation alimentaire.
Changements survenus après la guerre dans certains facteurs institutionnels affectant l'agriculture.

1958 Evolution de la situation alimentaire et agricole en Afrique au sud du Sahara.
Le développement des industries forestières et ses répercussions sur les forêts du monde.

1959 Revenus et niveaux de vie agricoles dans des pays à différents stades d'évolution économique.
Etude de certains problèmes généraux de développement agricole dans les pays insuffisamment développés, à la lumière des enseignements de l'après-guerre.

1960 Les programmes de développement agricole.

1961 La réforme agraire et l'évolution des institutions.
Vulgarisation, éducation et recherche agricoles en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

1962 Le rôle des industries forestières dans la lutte contre le sous-développement économique.
La production animale dans les pays insuffisamment développés.

1963 Principaux facteurs influant sur le développement de la productivité agricole.
L'utilisation des engrains: à la pointe du développement agricole.

1964 Nutrition protéique: besoins et perspectives.
Les produits synthétiques et leurs effets sur le commerce des produits agricoles.

1966 Agriculture et industrialisation.
Le riz dans l'économie alimentaire mondiale.

1967 Mesures propres à stimuler ou à décourager la production agricole dans les pays en voie de développement.
Aménagement des ressources halieutiques.

1968 Progrès technique et relèvement de la productivité agricole dans les pays en voie de développement.
L'amélioration de l'emmagasinage et sa contribution aux disponibilités alimentaires mondiales.

1969 Programmes d'amélioration de la commercialisation agricole: quelques leçons tirées de l'expérience récente.
Modernisation des institutions dans l'intérêt du développement forestier.

1970 L'agriculture au seuil de la deuxième Décennie pour le développement.

1971 La pollution des eaux et ses effets sur les ressources biologiques aquatiques et sur les pêches.

1972 Education et formation en matière de développement.
Comment accélérer la recherche agricole dans les pays en développement.

1973 L'emploi agricole dans les pays en développement.

1974 Population, approvisionnement alimentaire et développement agricole.

1975 La deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement: examen et évaluation à mi-terme.

1976 Energie et agriculture.

1977 Situation des ressources et de l'environnement au regard de l'alimentation et de l'agriculture.

1978 Problèmes et stratégies des régions en développement.

1979 La foresterie et le développement rural.

1980 Les pêches maritimes à l'ère des nouvelles juridictions nationales.

la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1981

Situation mondiale

Le paupérisme rural dans les pays en développement et les moyens d'y remédier

Cette publication est basée sur les données dont disposait la FAO jusqu'au 15 mai 1982.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les termes "économies développées" et "économies en développement" qui figurent dans certains tableaux sont utilisés pour plus de commodité dans la présentation des statistiques et n'impliquent pas nécessairement un jugement quant au stade de développement auquel sont parvenus un pays ou une zone donnés.

P-00
ISBN 92-5-201201-X

© FAO 1982

Imprimé en Italie

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 1981

AVANT-PROPOS

Les efforts de coopération internationale pour le développement de l'alimentation, de l'agriculture et du monde rural sont au point mort.

L'économie mondiale continue de piétiner, victime de l'inflation, du chômage, de l'instabilité des monnaies et des changes, et d'un protectionnisme qui va croissant. J'ai déjà évoqué cette situation devant la Conférence de la FAO, en 1981: "Les clivages politiques s'accentuent, les disparités économiques s'aggravent, l'angoisse monte. Avec les socs, on forge des glaives". Elle ne s'améliore point; faut-il pour autant renoncer à l'espoir?

Le Sommet nord-sud de Cancún a pu susciter quelque optimisme, mais on ne peut guère affirmer qu'une action concrète a suivi les déclarations qui s'accordaient pourtant à reconnaître l'importance des objectifs: éradiquer la faim, et promouvoir le développement agricole et la sécurité alimentaire. Malgré les efforts qui se poursuivent, les négociations globales n'ont pas encore démarré.

Si les progrès concrets restent en grande partie imperceptibles, on a toutefois pu enregistrer certaines initiatives utiles. J'en veux pour exemple la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui s'est tenue à Paris en septembre, avec pour résultat positif l'adoption du Nouveau programme substantiel d'action au profit de ces 31 pays déshérités.

Au mois d'août, une autre Conférence des Nations Unies a adopté le Programme d'action de Nairobi pour le développement et l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables. De nombreux problèmes restent en suspens - par exemple, où trouver des ressources supplémentaires? Mais du moins a-t-on tracé des perspectives de développement.

La première Journée mondiale de l'alimentation a été célébrée le 16 octobre, jour anniversaire de la fondation de la FAO, dans 140 pays; elle a alerté le public sur les problèmes alimentaires mondiaux, et sur la nécessité de combattre sans relâche la faim, la malnutrition et la pauvreté.

La situation des approvisionnements vivriers mondiaux s'est améliorée: en 1981, la production agricole globale s'est ressaisie après deux années de stagnation dans de nombreux pays développés et en développement; la production par habitant s'est redressée, retrouvant le niveau de 1979 après le déclin de 1980.

En 1981, les pays en développement qui ont eu à souffrir de déficit alimentaire ont été un peu moins nombreux qu'en 1980, même si leur liste n'est pas moins longue qu'il y a deux ans.

On prévoit que les stocks de report mondiaux de céréales, qui étaient tombés à 15 pour cent de la consommation apparente à la fin de la campagne 1980/81, remonteront cette année à 18 pour cent, niveau que l'on s'accorde à reconnaître comme le seuil de la sécurité alimentaire mondiale.

C'est là une satisfaction, certes, mais il ne faut point s'en contenter. Le monde ne doit pas perdre de vue qu'il est urgent et impératif d'accomplir des progrès réels en s'attaquant aux problèmes de la pauvreté et de la sous-alimentation dans toute leur étendue, et en posant les fondations d'une sécurité alimentaire mondiale véritable.

La situation alimentaire dans les pays à faible revenu, en Afrique en particulier mais ailleurs également, ne s'est pas améliorée et continue de susciter de graves préoccupations. Si les récoltes de céréales secondaires ont été bonnes dans certains pays africains en 1981, la production vivrière par habitant dans la région a encore baissé de 0,4 pour cent cette même année, tombant à un niveau de 10 pour cent inférieur à celui de 1971. Depuis, la situation de l'Afrique australe s'est gravement dégradée.

L'accroissement des stocks céréaliers mondiaux n'est toujours le fait que de quelques pays développés gros producteurs. L'accroissement de ces stocks est imputable pour l'essentiel aux céréales secondaires, qui ne peuvent guère aider à satisfaire les besoins d'importation des pays en développement, et en particulier des pays à faible revenu.

En pratique, les stocks de report de blé seront vraisemblablement inférieurs en 1981/82 à ce qu'ils étaient en 1977 et en 1979, tandis que les réserves nationales de nombreux pays en développement restent très insuffisantes.

L'instabilité des prix des produits alimentaires et agricoles est un fléau pour les consommateurs comme pour les producteurs. Les coûts de production se sont accrus avec l'inflation, tandis que les prix céréaliers s'effritaient, aux dépens des producteurs des pays développés et des pays en développement. Les incitations à la production ont donc perdu de leur efficacité, en particulier dans les pays exportateurs, où des programmes de réduction des emblavures ont parfois été proposés.

Les négociations en vue d'une nouvelle Convention internationale sur le blé ont été abandonnées, ou du moins suspendues. Il n'existe actuellement aucun arrangement satisfaisant et efficace qui garantisse les approvisionnements des pays pauvres et des groupes les plus démunis lorsque la production est insuffisante et que les cours des céréales s'élèvent.

Quelques progrès ont néanmoins été accomplis. La Convention relative à l'aide alimentaire, qui doit être renouvelée à la mi-1983, assure un flux annuel minimum de 7,6 millions de tonnes d'aide alimentaire, mais il ne faut pas oublier que l'objectif annuel avait été fixé dès 1974, à 10 millions de tonnes.

Ironie du système, en 1981/82, les attributions d'aide alimentaire atteignent à peine 9 millions de tonnes, tandis que les stocks céréaliers s'enflent, que les cours des céréales exprimés en dollars baissent, et que des programmes de limitation des emblavures sont mis en oeuvre.

En réponse au Plan d'action de la FAO pour la sécurité alimentaire mondiale, et avec le soutien du Conseil mondial de l'alimentation, le Fonds monétaire international a élargi son mécanisme de financement compensatoire, pour permettre d'amortir les augmentations exceptionnelles des factures d'importations des Etats Membres. C'est un progrès, mais qui n'a eu jusqu'ici que des applications limitées.

L'objectif de la Réserve alimentaire internationale d'urgence, fixé à 500 000 tonnes de céréales, a été atteint pour la première fois en 1981, mais n'a pas encore les moyens de la rendre prévisible, permanente et suffisante. Il est évident que les donateurs ne souhaitent pas s'engager et souscrire à une convention ayant force obligatoire. Les annonces de contributions à la Réserve pour 1983 et 1984 ne dépassent pas 165 000 tonnes à l'issue de la Conférence au cours de laquelle les ressources ordinaires du PAM et les contributions à la RAIU ont été, pour la première fois annoncées en même temps. La sécurité alimentaire continue d'exiger comme préalable essentiel une RAIU véritablement multilatérale, disposant de ressources garanties et suffisantes, et capable d'intervenir où que ce soit dès que frappe la calamité.

La sécurité alimentaire mondiale reste donc insuffisante et précaire. Il est temps de réexaminer tout le concept de sécurité alimentaire: l'expérience acquise depuis 1974 et les perspectives de la décennie à venir n'imposent-elles pas d'en redéfinir les divers éléments et d'élaborer des démarches nouvelles? Si oui, dans quel sens? Le Comité FAO de la sécurité alimentaire mondiale se consacrera à cette question lors de sa prochaine session en 1983.

Les problèmes d'ajustement et de commerce agricole ont été encore aggravés par la récession persistante de l'économie mondiale. Ce sont les pays en développement qui en souffrent le plus, non seulement parce que leur commerce se contracte, mais également parce que les termes de l'échange se détériorent, de même que leur balance commerciale agricole. Le protectionnisme non seulement persiste, il se durcit.

Le repli du commerce extérieur limite la croissance du revenu réel et l'aptitude des pays en développement à mobiliser leurs ressources nationales. C'est dans ce contexte que la communauté internationale relâche son soutien financier aux pays en développement, qui s'efforcent de hâter leurs progrès agricoles. En 1980, l'aide extérieure officielle à l'agriculture est restée, pour la seconde année consécutive, au-dessous du niveau de 1978. Elle se maintient à environ 60 pour cent des besoins, estimés à 8,3 milliards de dollars E.-U. aux prix de 1975.

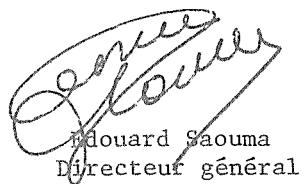
L'aide au développement ne compte que pour une faible part dans les budgets nationaux. Des programmes d'aide plus substantiels pourraient pourtant stimuler la croissance dans les pays donateurs, et y atténuer les effets de la récession. De plus, à une époque de pénurie de ressources, les apports à l'agriculture, à laquelle on reconnaît universellement la toute première priorité, doivent être sauvagardés, voire renforcés.

Le présent rapport sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture étudie entre autres choses ces problèmes. Il comporte également un chapitre sur le paupérisme rural - thème central du Programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR). Il analyse l'incidence et les causes de la pauvreté en milieu rural, ainsi que les processus de croissance qui en sont la source, et les politiques qui permettront d'y remédier dans le contexte des efforts de la FAO en vue d'aider les Etats Membres à mettre en oeuvre le Programme d'action de la CMRADR.

Malgré le net consensus international sur la nécessité de lutter contre la faim et la malnutrition, et de promouvoir le développement agricole et la sécurité alimentaire, qui s'est exprimé dans la Stratégie internationale du développement, au Sommet de Cancún et en d'autres occasions, les volontés nationales et internationales éludent l'action concrète et détaillée qui s'impose.

Notre programme d'action doit être axé sur la question fondamentale qui se dégage de notre étude, Agriculture: horizon 2000: comment doubler la production agricole du tiers monde d'ici la fin du siècle? Comme je l'ai suggéré devant la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, la situation appelle un "programme alimentaire minimum", qui aborde de manière intégrée l'accroissement de la production, l'amélioration de la distribution, le renforcement des investissements et de l'aide extérieure, l'amélioration des termes de l'échange, et les politiques de développement.

Nous devons persévirer dans l'effort pour améliorer le sort d'une très grande partie de l'humanité, dont la condition misérable ressort du présent rapport.



Edouard Saouma
Directeur général

Table des matières

AVANT-PROPOS	v	Commerce des produits de la pêche..	38
Note explicative	xiii	- Produits forestiers	39
<u>Chapitre 1. SITUATION MONDIALE</u>	1	La situation des principaux produits forestiers	39
INTRODUCTION	1	Commerce des produits forestiers ..	40
1. LA SITUATION MONDIALE ACTUELLE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE	4	L'épuisement des ressources forestières dans les pays en développement ..	41
Production alimentaire et agricole mondiale et régionale en 1980-81 et perspectives pour 1982	4	- Les problèmes énergétiques en agriculture	42
- Production de céréales, demande d'importation, stock et prix du marché	9	2. TENDANCES ET PERSPECTIVES A LONG TERME	45
- Evolution des disponibilités des autres principaux produits alimentaires	12	L'accroissement démographique: tendances et implications	45
- Production de produits non alimentaires en 1981	13	- Quelques données sur les tendances émergentes de l'évolution démographique	45
- Pénuries alimentaires et aide d'urgence	14	- Conséquences pour l'agriculture, les systèmes alimentaires et le développement rural	49
Faits nouveaux concernant les aspects institutionnels de la sécurité alimentaire mondiale	15	La production alimentaire et son utilisation	51
Facteurs de production: consommation et prix des engrains	15	- Augmentation de la production et de la demande céréalières	53
Evolution récente du commerce des produits agricoles	18	Consommation alimentaire et nutrition	56
- Action internationale au sujet des problèmes commerciaux	20	- Répartition des ressources alimentaires par pays	58
Assistance au développement	20	- L'état nutritionnel varie entre les groupes socio-économiques	60
- Examen d'ensemble	20	Améliorer l'accès aux moyens de production et aux services agricoles pour combattre la pauvreté rurale	62
- Aide extérieure officielle à l'agriculture au sens "large"	21	- Services de crédit	63
Aide bilatérale	21	- Services de vulgarisation et de formation agricoles	64
Aide multilatérale	24	Commerce international des produits agricoles	65
- Aide extérieure à l'agriculture, selon la définition étroite, par objectif	25	- Tendances à long terme du commerce des produits agricoles	65
- Bénéficiaires de l'aide extérieure à l'agriculture: répartition géographique	27	Exportations de produits agricoles	65
- Aide extérieure aux pays les moins avancés	27	Importations de produits agricoles	69
- Aide alimentaire	30	- Balances commerciales agricoles des pays en développement	73
Examen des autres secteurs et des problèmes divers	33	Inflation et prix agricoles	76
- Faits nouveaux en matière de prix alimentaires et de subventions	33		
Subvention à la consommation	34		
- Pêches	35		

Chapitre 2. LE PAUPERISME RURAL DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT ET LES MOYENS D'Y REMEDIER	78	- Rapports des pays à la Conférence de la FAO de 1983 sur les progrès de la réforme agraire et du développement rural	113
INTRODUCTION	78	RESUME ET CONCLUSION	114
INCIDENCE DE LA MISERE RURALE	79	REFERENCES CITEES	118
Qu'est-ce que la pauvreté?	79		
Incidence de la pauvreté dans le monde .	79		
Incidence de la pauvreté rurale	84		
ANALYSE DE LA PAUVRETE RURALE	89		
Les causes de la pauvreté rurale	89		
- Défaut d'accès à la terre et à d'autres facteurs à l'origine d'une insuffisance de la production	89	1-1 Indices FAO de la production alimentaire et agricole mondiale et régionale (cultures et élevage) ..	4
- Problèmes liés à l'échange de biens et services pour la satisfaction des besoins fondamentaux	93	1-2 Indices FAO de la production alimentaire (cultures et élevage) mondiale et régionale par habitant	5
- Incapacité des mécanismes de transfert à satisfaire les besoins essentiels ..	94	1-3 Estimation des stocks céréaliers mondiaux de report	10
Le problème complexe de la pauvreté en milieu rural	94	1-4 Consommation d'engrais	17
Processus de croissance qui engendrent et soutiennent la pauvreté rurale	96	1-5 Engagements officiels en faveur de l'agriculture (au sens "large")	22
- Croissance de la productivité et diminution des revenus ruraux	96	1-6 Engagements officiels d'aide extérieure à l'agriculture: engagements totaux et engagements consentis à des conditions de faveur, selon la définition "étroite" de l'OCDE	25
- Croissance démographique et pression exercée sur les terres	97	1-7 Engagements en capital en faveur de l'agriculture, selon la définition "large", dans les pays les moins avancés	29
- Urbanisation et politique alimentaire	98	1-8 Engagements en capital à des conditions de faveur destinés à l'agriculture des pays les moins avancés, par région et par habitant	30
- Exportations agricoles et pauvreté rurale	99	1-9 Expéditions de céréales au titre de l'aide alimentaire, juillet/juin	31
MOYENS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE RURALE	101	1-10 Variations du taux d'inflation et des prix alimentaires à la consommation dans 47 pays en développement et dans l'ensemble des pays développés à économie de marché, de 1972 à 1980	33
Planification en vue d'atténuer la pauvreté	101	1-11 Production mondiale et régionale de poisson, crustacés et mollusques, y compris tous les organismes aquatiques sauf baleines et algues	36
Politiques visant à soulager la pauvreté rurale	103	1-12 Indices de valeur et de volume des exportations des produits de la pêche, pour le monde, les pays en développement et les pays développés	38
- Réforme agraire, participation de la population et mesures connexes visant à accroître la productivité agricole	105		
- Prix plus équitables pour les petits agriculteurs	108		
- Crédit d'emplois dans les zones rurales	110		
La FAO aide les pays à lutter contre la pauvreté rurale	111		
- Lignes d'orientation opérationnelles	111		
- Missions d'examen des politiques de suivi de la CMRADR	112		
- Surveillance et évaluation des progrès de la réforme agraire et du développement rural	113		

Tableaux

Chapitre 1.

1-1 Indices FAO de la production alimentaire et agricole mondiale et régionale (cultures et élevage) ..	4
1-2 Indices FAO de la production alimentaire (cultures et élevage) mondiale et régionale par habitant	5
1-3 Estimation des stocks céréaliers mondiaux de report	10
1-4 Consommation d'engrais	17
1-5 Engagements officiels en faveur de l'agriculture (au sens "large")	22
1-6 Engagements officiels d'aide extérieure à l'agriculture: engagements totaux et engagements consentis à des conditions de faveur, selon la définition "étroite" de l'OCDE	25
1-7 Engagements en capital en faveur de l'agriculture, selon la définition "large", dans les pays les moins avancés	29
1-8 Engagements en capital à des conditions de faveur destinés à l'agriculture des pays les moins avancés, par région et par habitant	30
1-9 Expéditions de céréales au titre de l'aide alimentaire, juillet/juin	31
1-10 Variations du taux d'inflation et des prix alimentaires à la consommation dans 47 pays en développement et dans l'ensemble des pays développés à économie de marché, de 1972 à 1980	33
1-11 Production mondiale et régionale de poisson, crustacés et mollusques, y compris tous les organismes aquatiques sauf baleines et algues	36
1-12 Indices de valeur et de volume des exportations des produits de la pêche, pour le monde, les pays en développement et les pays développés	38

1-13	Production mondiale des principaux produits forestiers	39	Chapitre 2.	
1-14	Volume des exportations des principaux produits forestiers pour le monde, les pays en développement, les pays développés et les pays les moins avancés	40	2-1	Dénutrition, espérance de vie et analphabétisme par région 80
1-15	Estimations et projections de la population mondiale et taux d'accroissement annuel correspondants (hypothèse moyenne des Nations Unies)	46	2-2	Seuil de pauvreté pour chaque pays et incidence de la pauvreté rurale dans les pays choisis d'Afrique 85
1-16	Projections démographiques selon les hypothèses "faibles" et "fortes" des Nations Unies	46	2-3	Seuil de pauvreté pour chaque pays et incidence de la pauvreté rurale dans des pays choisis d'Amérique latine 86
1-17	Importance finale de la population stabilisée et années de stabilisation selon les trois hypothèses	47	2-4	Seuil de pauvreté pour chaque pays et incidence de la pauvreté rurale dans des pays choisis d'Extrême-Orient 86
1-18	Classement des pays selon que la production céréalière nette a pu ou non suivre la croissance de la population et de la demande totale de céréales, de 1961-65 à 1977-79	54	2-5	Seuil de pauvreté pour chaque pays et incidence de la pauvreté rurale dans des pays choisis du Proche-Orient 87
1-19	Apport calorique par jour et par habitant en pourcentage des besoins, de la production alimentaire et des importations de produits alimentaires des pays en développement	56	2-6	Consommation d'aliments et d'éléments nutritifs par personne et par jour en fonction de la taille des exploitants 90
1-20	Rapport entre les dix pour cent des foyers les plus riches et les dix pour cent des foyers les plus pauvres en ce qui concerne les revenus et les dépenses de consommation consacrées à certains produits	59		Figures
1-21	Valeur des exportations mondiales de produits de l'agriculture (cultures et élevage), de la pêche et des forêts aux prix courants ...	66	1-1	Prix d'exportation des céréales 11
1-22	Part des principaux produits dans le total des exportations de produits agricoles, 87 pays en développement, 1970-78	68	1-2	Prix des engrais 18
1-23	Total des importations de produits alimentaires et de céréales en valeur courante, pays en développement et PMA	69	1-3	Engagements officiels multilatéraux d'aide à l'agriculture par grands domaines, 1973 et 1980 26
1-24	Termes d'échange de revenus entre exportations de produits agricoles d'une part, et articles manufacturés et pétrole brut, de l'autre	72	1-4	Répartition en pourcentage des engagements officiels d'aide bilatéraux et multilatéraux à l'agriculture par région en développement en 1980 (aide technique non comprise) 27
1-25	Gains et pertes du pouvoir d'achat des exportations de produits agricoles par rapport aux biens manufacturés et au pétrole brut, 1971-1980	73	1-5	Evolution du taux de mortalité infantile (de 0-4 ans) et des taux bruts de natalité et de mortalité de 1980 à 2025 (hypothèse moyenne des Nations Unies) 48
			1-6	Tendances de la composition de la population par âge, 1980, 2000 et 2025 48
			1-7	Population urbaine et rurale en 1980 et en l'an 2000 49
			1-8	Augmentation de la production alimentaire et de la population au cours des années soixante-dix, 1966-68 et 1977-79 52
			1-9	Nombre de pays et pourcentage respectif de leur population selon l'apport quotidien d'aliments caloriques, 1966-68 et 1977-79 57

1-10	Termes d'échange de revenus entre d'une part les exportations de produits agricoles et de l'autre les articles manufacturés et le pétrole brut ..	71	A-4	Volume des exportations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	136
1-11	Balance commerciale agricole et non agricole (millions de dollars)	75	A-5	Valeurs unitaires moyennes des exportations mondiales de certains produits agricoles, halieutiques et forestiers	144
Chapitre 2.			A-6	Volume des importations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	145
2-1	Indicateurs de la pauvreté par région	81	A-7	Indices de la valeur des exportations de produits agricoles, halieutiques et forestiers	153
Encadrés			A-8	Indices du volume des exportations de produits agricoles, halieutiques et forestiers	155
Chapitre 1.			A-9	Indices de la valeur des importations de produits agricoles, halieutiques et forestiers	157
Les pays les moins avancés			A-10	Indices du volume des importations de produits agricoles, halieutiques et forestiers	159
Rapports récents sur l'incidence des maladies et des ravageurs et sur la lutte contre ces fléaux			A-11	Importance de l'agriculture dans l'économie	161
L'aide extérieure à l'agriculture: notions et définitions de base			A-12A	Les ressources et leur emploi dans l'agriculture	164
Estimations internationales des besoins des pays en développement en matière d'aide extérieure à l'agriculture			A-12B	Les ressources et leur emploi dans l'agriculture	167
Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés			A-13	Mesures de la production et de la productivité de l'agriculture	170
Adaptation au nouveau régime de la mer ..			A-14	Stocks de report de quelques produits agricoles	173
Problèmes alimentaires des groupes vulnérables et notamment des enfants			A-15	Variations annuelles des prix à la consommation: tous articles et produits alimentaires	174
Chapitre 2.			A-16	Disponibilités énergétiques d'origine alimentaire par habitant par rapport aux besoins nutritionnels dans certains pays développés et en développement	176
Note sur la République populaire de Chine			A-17	Part annuelle de l'agriculture au sens "large" dans les engagements officiels totaux de sources multilatérales et bilatérales, pour tous les secteurs, 1973-1980	178
Agriculture: Horizon 2000			A-18	Ventilation en pourcentage des engagements officiels de sources multilatérales et bilatérales en faveur de l'agriculture au sens "large", 1973-1980	179
Répartition par catégorie des paysans pauvres des pays choisis - Années 1970 ..					
La pêche et la pauvreté rurale					
La croissance de la production agricole suffit-elle à remédier à la pauvreté rurale?					
Rôle de la nutrition dans la lutte contre la pauvreté rurale					
Les projets forestiers et la pauvreté rurale					
Tableaux annexes					
A-1	Volume de la production des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	122			
A-2	Indices de la production alimentaire	130			
A-3	Indices de la production agricole	133			

A-19	Ventilation en pourcentage des engagements officiels en faveur de l'agriculture (non compris les dons sous forme d'assistance technique) par catégories d'utilisation, 1973-1980	180
A-20	Pays du CAD: engagements bilatéraux APD des différents pays et part destinée à l'agriculture (au sens large)	181

Note explicative

Les signes conventionnels suivants sont utilisés dans les tableaux statistiques:

- néant ou négligeable
- ... renseignement non disponible

"1979/80" désigne la campagne agricole, l'année de commercialisation ou l'exercice financier allant d'une année civile à l'autre; "1978-80" désigne la moyenne des trois années civiles.

Dans les tableaux statistiques, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme exacte des divers chiffres, certains d'entre eux ayant été arrondis. Les variations annuelles et les pourcentages de variation ainsi que, le cas échéant, les tendances exponentielles ont été calculés sur la base de chiffres non arrondis. Sauf indication contraire, on a utilisé partout le système métrique.

INDICES DE LA PRODUCTION 1/

En 1978, les indices de la FAO ont été largement révisés. A de très rares exceptions, les données de production portent maintenant sur les produits primaires (par exemple, sucre de canne et sucre de betterave, au lieu de sucre). La période de référence a été portée de 1961-65 à 1969-71, et comme coefficients de pondération on a utilisé non plus les prix relatifs à parité du cours du blé (1961-65), mais les prix moyens à la production (1969-71). Les indices des produits alimentaires excluent le tabac, le café, le thé, les graines oléagineuses non comestibles, les fibres d'origine animale et végétale, et le caoutchouc. Ils sont calculés sur la base des données de production pour l'année civile.

INDICES DU COMMERCE 2/

En 1978, les indices du commerce des produits agricoles ont également été mis à jour à la nouvelle période de référence (1969-71). Ils couvrent tous les produits et pays qui figurent dans l'Annuaire du commerce 1980 de la FAO. Les indices du total des denrées alimentaires comprennent les produits comestibles généralement classés comme "aliments".

Tous les indices sont calculés indépendamment pour la valeur, le volume et la valeur unitaire des exportations et des importations.

Les indices de valeur représentent les modifications intervenues dans les valeurs courantes des exportations (f.o.b.) et des importations (c.a.f.) toutes exprimées en dollars E.-U. Si certains pays évaluent les importations sur la base f.o.b., ces chiffres sont ajustés pour les rapprocher des valeurs c.a.f. Cette méthode d'estimation accuse une divergence chaque fois que la tendance de l'assurance et du fret diffère de celle des valeurs unitaires des produits.

Les indices relatifs au volume et à la valeur unitaire représentent les changements dans la somme des quantités, pondérée par les prix, et dans les valeurs, pondérées par le volume des produits échangés entre les pays. Les coefficients de pondération sont, respectivement, les moyennes des prix et des volumes pour 1969-71, qui est la période de référence utilisée pour toutes les séries d'indices actuellement calculés par la FAO. Pour la construction des nombres-indices, on utilise la formule de Laspeyres.

DEFINITION DES REGIONS

Les pays sont groupés par région suivant la "classification FAO des pays aux fins statistiques". Les définitions des régions se passent ordinairement de commentaires. Le terme "pays développés" englobe à la fois les économies de marché développées et les économies centralement planifiées d'Europe orientale et l'URSS, tandis que le terme "pays en développement" englobe à la fois les pays en développement à économie de marché

1/ Pour plus de détails, voir FAO, Annuaire de la production 1980, Rome, 1981.

2/ Pour plus de détails, voir FAO, Annuaire du commerce 1980, Rome, 1981.

et les pays à économie centralement planifiée d'Asie. L'Afrique du Sud, Israël et le Japon figurent sous la rubrique "pays développés à économie de marché". L'Europe occidentale englobe la Yougoslavie, et le Proche-Orient est défini comme s'étendant de Chypre et de la Turquie au nord-ouest jusqu'à l'Afghanistan à l'est, et englobant, sur le continent africain, l'Egypte, la Libye et le Soudan. Les totaux pour les pays développés à économie de marché comprennent des pays ne figurant pas ailleurs dans la classification par région.

Les indices du commerce d'un groupe de pays sont calculés sur la base du commerce total de chaque pays compris dans le groupe, sans tenir compte de sa destination, de sorte qu'en général ils ne représentent pas le commerce net du groupe.

SITUATION MONDIALE

INTRODUCTION

En 1981, encore, c'est dans le cadre d'une sombre conjoncture économique mondiale que s'inscrit la situation de l'alimentation et de l'agriculture. Les problèmes structurels fondamentaux restent posés et affectent négativement la performance du secteur agricole et les perspectives globales de développement. L'économie mondiale continue de souffrir d'une forte inflation, d'une croissance insuffisante, voire négative, d'une forte proportion de chômage, de déficits extérieurs importants, de taux d'intérêt élevés et de variations brutales des taux de change des monnaies. Tous ces éléments sont l'expression du mauvais fonctionnement du système international du commerce, des marchés et des paiements et sont les manifestations des problèmes d'ajustement qui se posent aux pays développés et en développement.

Etant donné la complexité de la situation de l'alimentation et de l'agriculture qui rend difficile à la fois l'évaluation de ses aspects actuels et l'analyse de ses tendances à long terme, ce chapitre a été divisé en deux parties, l'une traitant de la situation actuelle, l'autre de la situation à plus long terme. Il est bien sûr difficile de faire une distinction nette entre ces deux périodes: aussi est-il parfois inévitable que la première partie du chapitre - qui étudie la situation actuelle de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde - empiète sur la seconde pour traiter des problèmes à long terme de l'agriculture mondiale, et se fonde alors avec elle.

Pour ce qui est de la situation économique actuelle, les taux d'inflation des prix à la consommation dans les pays développés sont restés élevés en 1981 bien que les prix aient augmenté moins rapidement par rapport à 1980. Dans les économies de marché industrialisées bien que le taux annuel d'accroissement soit retombé d'environ 12 pour cent à 10 pour cent au cours des deux années, l'inflation est restée suffisamment forte pour engendrer un taux élevé d'intérêt qui a doublé depuis 1978, imposant un fardeau supplémentaire à la balance des paiements des pays emprunteurs. L'urgente nécessité de lutter contre l'inflation a également conduit de nombreux gouvernements à adopter de strictes politiques budgétaires qui ont affecté les crédits destinés à l'aide au développement.

Le ralentissement de la croissance économique mondiale s'est poursuivi en 1981, entraînant une augmentation du chômage dans de nombreux pays et affectant le développement du commerce. Les économies de marché développées n'ont connu qu'une croissance légèrement supérieure à 1 pour cent par an en 1980-81 contre une moyenne annuelle de 4 pour cent entre 1976 et 1979. Pour les pays en développement, le recul a été moins important, le taux de croissance étant passé de 5,5 pour cent par an en 1976-79 à 4,4 pour cent en 1980-81. Toutefois, un tiers des pays en développement non pétroliers ont enregistré des taux de croissance inférieurs à 1,5 pour cent et nombre d'entre eux ont connu une baisse en chiffres absolus. Déjà en 1980, en raison de la récession, le volume du commerce mondial avait enregistré la plus petite augmentation depuis 1975 - année où il avait diminué. Le commerce de certains produits agricoles a particulièrement souffert comme le montre la baisse importante des prix de ces produits. La récession mondiale a accentué les difficultés des économies s'adaptant à de nouvelles structures de production ou de commerce et a mis en lumière la nécessité d'accroître la protection des marchés et des industries menacés. Elle a ainsi renforcé les pressions qui s'exercent en faveur de politiques commerciales bilatérales ou sectorielles aux dépens de la coopération internationale.

Le déclin du commerce a entraîné une détérioration des balances des comptes courants, aggravée par le coût plus élevé du service de la dette. Ainsi le déficit de la balance des paiements courants des pays en développement non pétroliers est passé, estime-t-on, de 84 milliards de dollars en 1980 à près de 100 milliards de dollars en 1981. Les fortes fluctuations des taux de change ont également rendu la planification financière plus difficile et, alliées aux taux élevés d'intérêt, ont probablement entraîné une diminution des flux monétaires à long terme provenant de sources financières privées vers les pays en développement. En dépit de certains signes d'amélioration - les taux d'inflation baissent - cette période a été difficile pour toutes les économies, et notamment pour les économies plus faibles des pays en développement.

Par bonheur, la production alimentaire de 1981 a été meilleure que celle des deux dernières années, puisqu'elle a augmenté de 2,9 pour cent contre un taux d'augmentation démographique mondial de moins de 2 pour cent. La production de plusieurs denrées non alimentaires a été encore meilleure et la production mondiale, végétale et animale, a augmenté de 3,1 pour cent. Malheureusement, certains de ces produits doivent faire face à une très faible demande sur le marché et les avantages tirés de l'augmentation de la production auront été contrecarrés par la chute des prix.

La structure régionale de la production alimentaire et agricole a varié. Pour ce qui est des régions en développement, les économies de marché de l'Extrême-Orient et de l'Amérique latine ont obtenu de bons résultats mais en Afrique la performance a une fois de plus été décevante - 1980 avait été meilleure - comme l'a été celle du Proche-Orient. Dans les pays d'Asie à économie centralement planifiée la production s'est redressée après le recul de 1980, mais l'année n'a été que moyenne en comparaison des tendances à long terme. Dans les régions développées, la production des pays à économie de marché a connu une reprise en Amérique du Nord et en Océanie, mais a reculé en Europe occidentale où l'année précédente avait été bonne; 1981 a été une autre année décevante pour l'URSS et l'Europe orientale où la production alimentaire et agricole a très peu augmenté au cours des cinq dernières années.

Les récoltes de céréales en Amérique du Nord et dans d'autres grandes régions productrices ont été bonnes mais la demande des importateurs céréaliers a faibli soit en raison de l'abondance de leur propre production (comme en Amérique latine et en Extrême-Orient), soit pour des raisons financières (comme dans certains pays de l'Europe orientale). Aussi, alors qu'il devait atteindre un niveau record, en 1981/82, le commerce mondial des céréales a-t-il été inférieur aux prévisions et les stocks céréaliers, particulièrement ceux de céréales secondaires, ont-ils augmenté. Les prix en dollars E.-U. de toutes les céréales - plus particulièrement du riz et des céréales secondaires - ont faibli. Toutefois pendant tout le premier semestre de 1981, le dollar s'est renforcé par rapport à la plupart des autres monnaies, de sorte qu'il est plus difficile d'évaluer ces fluctuations de prix en termes réels. L'élément préoccupant maintenant est l'incidence que la chute des prix des céréales aura sur les approvisionnements futurs.

De nombreux pays en développement ayant enregistré une meilleure production des denrées alimentaires de base en 1981, l'année n'a pas connu autant de pénuries alimentaires locales ou nationales que l'année précédente. Aussi, le nombre d'opérations d'urgence du Programme alimentaire mondial a-t-il diminué par rapport aux années précédentes. Toutefois, au début de 1982, le nombre de pays où les conditions de croissance étaient moins favorables que l'année précédente était plus important. La réalisation de l'objectif de 500 000 tonnes de céréales pour la Réserve internationale alimentaire d'urgence en 1981 est un élément positif.

La consommation d'engrais a faiblement augmenté en 1980/81 par rapport aux dernières années 1970; en fait elle a diminué dans les économies de marché développées, plus sensibles aux conditions du marché. Au début de la campagne 1980/81, la consommation a également souffert des prix relativement élevés des engrains. Par la suite, comme ces prix tendaient à baisser - là encore en termes de dollars E.-U. - l'incidence des taux élevés d'intérêt et l'incertitude accrue qui régnait sur les prix des produits agricoles ont eu tendance à freiner la demande d'engrais.

Le commerce international des produits agricoles (y compris les produits halieutiques et forestiers) a augmenté d'environ 11 pour cent en valeur en 1980, chiffre qui reste toutefois au-dessous du taux moyen annuel des années soixante-dix et ne représente qu'une très légère augmentation en valeur réelle. Les exportations agricoles des pays en développement ont continué de souffrir des mauvaises conditions du marché qui ont considérablement restreint la demande d'importation, en particulier des produits tropicaux pour boissons, des matières premières agricoles et des produits forestiers. La valeur réelle des exportations agricoles des pays en développement a baissé de 3 pour cent en 1980 et la part de ces pays dans les recettes d'exportations agricoles mondiales a reculé encore pour s'établir à 28 pour cent. Ils ont continué de souffrir de la détérioration des termes de l'échange de leurs produits agricoles en 1981.

Le commerce des produits forestiers a été particulièrement frappé par la récession mondiale, notamment dans le secteur du logement de certains pays industrialisés. Les pêches mondiales ont également souffert des changements de la structure de l'offre et de la demande découlant du ralentissement de l'activité économique mondiale ainsi que des incidences du nouveau régime des mers. Les progrès vers une conclusion de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer se sont ralentis, bien qu'un accord soit intervenu depuis quelque temps déjà sur les problèmes relatifs à l'exploitation des ressources marines.

Le solde des échanges agricoles des pays en développement non pétroliers n'a couvert en 1980 que 23 pour cent de leur déficit du commerce de tous les produits (à l'exclusion des produits agricoles) contre 35 pour cent en 1979, et la situation ne semble pas devoir s'améliorer à court terme.

Depuis le milieu des années soixante-dix, on pouvait noter une augmentation de l'aide extérieure au secteur de l'alimentation et de l'agriculture des pays en développement, mais des données récentes indiquent que la tendance s'est inversée. Les engagements officiels d'aide extérieure à l'agriculture (dans le sens "large" de l'OCDE) ont atteint environ 11 milliards de dollars en 1980, soit une augmentation de 10 pour cent par rapport à 1979 en prix courants, mais une légère baisse aux prix de 1975. En 1979, la baisse était due en grande partie aux engagements des organismes multilatéraux mais le recul en termes réels, en 1980, tient à la réduction des engagements bilatéraux, même à prix courants, qui n'a pas été compensée par l'accroissement des engagements d'aide multilatérale. Ainsi l'aide extérieure officielle à l'agriculture - qui avait atteint environ 60 pour cent des besoins estimés - semble maintenant reculer et une amélioration en 1981 semble improbable. Toutefois, l'accroissement en valeur réelle de l'aide à l'agriculture accordée à des conditions de faveur pour les pays les moins avancés est le bienvenu, conformément aux recommandations de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (septembre 1981) qui a adopté un nouveau programme substantiel d'action en leur faveur. Les graves problèmes de développement auxquels ces pays doivent faire face et la réunion de cette conférence pendant l'année étudiée nous ont conduit à en faire le leitmotiv de ce chapitre.

En 1980, l'aide alimentaire a augmenté, aux prix courants, par rapport à 1979 mais, en terme de volume, elle a été considérablement inférieure à celle des deux années précédentes. Les livraisons d'aide alimentaire sous forme de céréales en 1980/81 (8,4 millions de tonnes) sont tombées à leur niveau le plus bas depuis 1976/77 et ne dépassaient guère les engagements minimums de 7,6 millions de tonnes fixés par la Convention pour l'aide alimentaire, qui a maintenant été prolongée jusqu'au milieu de 1983. L'allocation pour 1981/82 est à l'heure actuelle légèrement supérieure mais elle couvrira sans doute moins d'un cinquième des besoins d'importations céréalières des pays prioritaires sur le plan de l'aide alimentaire.

La Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, qui s'est tenue en août 1981, a appelé l'attention sur la crise du bois de feu qui s'intensifie rapidement dans les pays en développement. Pour beaucoup de ceux-ci, la difficulté de financer les importations pétrolières est déjà grande; ils doivent maintenant faire face à un problème supplémentaire, celui de s'assurer que les zones rurales ont suffisamment de bois de feu pour leurs besoins domestiques et industriels - la transformation de nombreuses cultures demande d'importantes quantités d'énergie fréquemment tirées du bois de feu. Le monde en développement doit s'attaquer lui-même à son problème, avec la participation du monde développé sous forme d'aide financière et de transfert de technologie.

La deuxième partie de l'examen de la situation mondiale porte sur les diverses tendances et structures des changements et des ajustements dans les différents aspects de l'agriculture mondiale. L'analyse débute par les tendances de la croissance démographique qui représente le plus grand défi auquel doivent faire face l'alimentation et l'agriculture. On étudie ensuite la production alimentaire et son utilisation, l'accent étant mis particulièrement sur les tendances de la production céréalière et sur son utilisation pour l'alimentation animale.

Le chapitre suivant étudie la consommation alimentaire et la nutrition, et notamment la répartition des produits alimentaires entre les pays et au sein de ces derniers.

Les tendances récentes de l'aide au développement en faveur de l'agriculture, ses sources et ses utilisations finales sont étudiées dans la première partie. Pour ce qui est du commerce des produits agricoles, les principaux ajustements qui sont intervenus sont liés au changement des structures de la demande agricole et de l'offre des produits et ont donc, au-delà de leur incidence immédiate sur la balance des paiements, un impact à long terme. C'est là qu'apparaît le plus clairement le jeu réciproque des intérêts - parfois opposés de la communauté internationale. Les tendances des structures et des balances du commerce des produits agricoles et des termes de l'échange éclairent ces questions.

Enfin, les tendances de l'inflation et des prix agricoles sont analysées sous l'angle notamment de leurs incidences sur les marges des producteurs agricoles.

1. LA SITUATION MONDIALE ACTUELLE
DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

PRODUCTION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE MONDIALE ET REGIONALE
EN 1980-81 ET PERSPECTIVES POUR 1982

Après deux années de stagnation presque totale (tableau 1-1) la production alimentaire mondiale a progressé de 2,9 pour cent en 1981, taux légèrement supérieur à la moyenne annuelle des années soixante-dix. La production alimentaire mondiale par habitant s'est partiellement redressée par rapport à 1980 mais reste encore inférieure au niveau de 1978. La production agricole mondiale (cultures et élevage), y compris les cultures non vivrières, a progressé de façon plus satisfaisante, la croissance enregistrée en 1981 (3,1 pour cent) étant supérieure au taux moyen des années soixante-dix et bien au-dessus de celui des quatre années précédentes. On estime que la production végétale totale a progressé de plus de 4 pour cent mais la production animale de 1 pour cent seulement. Quant à celle des pêches, elle n'aura avancé que d'environ 1 pour cent et la production globale des principaux produits forestiers d'un pourcentage analogue ou inférieur.

Tableau 1-1. Indices FAO de la production alimentaire et agricole mondiale et régionale (cultures et élevage)

	Variations								
	de		1979 1980		à à		Taux annuel de variation		
	1979	1980	1981 ^{1/}	1980	1981	1971-75	1976-80	1971-80	
.. 1969-71=100..	pourcentage.....							
PRODUCTION ALIMENTAIRE									
Pays en développement à économie de marché	129	133	139	3,1	5,0	3,3	2,6	3,3	
Afrique	115	120	123	4,0	2,7	1,7	2,1	1,8	
Extrême-Orient	129	133	142	3,2	6,7	3,6	2,6	3,6	
Amérique latine	135	139	146	2,6	5,2	3,6	3,1	3,8	
Proche-Orient	134	138	141	2,5	2,2	3,7	2,1	3,5	
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	136	136	141	-0,1	3,1	3,0	3,6	3,2	
Total pays en développement	131	134	140	2,0	4,4	3,2	2,9	3,3	
Total PMA	116	120	122	3,3	2,1	2,9	2,3	2,2	
Pays développés à économie de marché	121	121	124	-0,6	3,0	2,3	2,0	2,1	
Amérique du Nord	126	123	135	-2,5	9,4	1,9	1,2	2,4	
Océanie	137	122	131	-11,0	7,3	3,5	-	3,0	
Europe occidentale	119	123	120	3,4	-2,3	2,2	3,3	1,9	
Europe orientale et URSS	118	116	115	-1,9	-1,2	2,5	0,2	1,6	
Total pays développés	120	119	121	-1,0	1,7	2,4	1,4	1,9	
Monde	125	125	129	0,3	2,9	2,7	2,0	2,5	
PRODUCTION AGRICOLE									
Pays en développement à économie de marché	127	131	137	2,6	5,0	3,0	2,6	3,1	
Afrique	114	118	122	3,8	2,6	1,6	2,0	1,7	
Extrême-Orient	129	132	140	2,8	6,2	3,3	2,7	3,4	
Amérique latine	133	135	143	1,4	6,2	3,4	3,4	3,5	
Proche-Orient	130	133	136	2,3	1,9	3,3	1,8	3,1	
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	136	136	141	0,4	3,4	3,2	3,7	3,2	
Total pays en développement	130	132	138	1,9	4,5	3,1	2,9	3,1	
Total PMA	113	116	118	2,5	2,0	2,7	2,0	1,9	
Pays développés à économie de marché	121	120	124	-0,7	3,5	2,2	1,8	2,0	
Amérique du Nord	125	122	134	-2,7	10,3	1,8	1,0	2,3	
Océanie	126	115	122	-8,6	6,4	2,1	0,2	2,2	
Europe occidentale	119	123	120	3,3	-2,2	2,2	3,2	1,9	
Europe orientale et URSS	118	116	115	-1,6	-1,1	2,5	0,2	1,5	
Total pays développés	120	118	121	-1,0	2,0	2,3	1,3	1,8	
Monde	124	124	128	0,3	3,1	2,6	2,0	2,4	

^{1/} Données préliminaires.

Tableau 1-2. Indices FAO de la production alimentaire (cultures et élevage) mondiale et régionale par habitant

	Variations								Taux annuel de variation		
	de		1979 1980		à 1980 1981		à 1971-75 1976-80 1971-80				
	1979	1980	1981 ^{1/}	1980	1981	1971-75	1976-80	1971-80			
.. 1969-71=100..		 pourcentage.....								
PRODUCTION ALIMENTAIRE PAR HABITANT											
Pays en développement à économie de marché	103	104	107	0,7	2,6	0,7	-0,2	0,6			
Afrique	89	90	90	1,0	-0,4	-1,1	-1,1	-1,2			
Extrême-Orient	106	107	112	1,1	4,5	1,0	-0,1	0,9			
Amérique latine	108	108	111	0,2	2,7	1,0	0,6	1,2			
Proche-Orient	105	105	104	-0,3	-0,7	0,9	-1,0	0,6			
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	116	115	117	-1,4	1,7	1,7	2,0	1,6			
Total pays en développement	108	108	110	-	2,3	1,0	0,5	1,0			
Total PMA	92	93	92	0,5	-0,6	0,4	-0,5	-0,4			
Total pays développés	112	110	110	-1,6	0,9	1,5	0,6	1,1			
Monde	106	105	106	-1,3	1,2	0,9	0,1	0,6			

^{1/} Données préliminaires.

Ce redressement heureux de la production alimentaire a été enregistré aussi bien dans les groupes de pays développés que dans ceux des pays en développement, bien que la situation régionale varie au sein de ces groupes. On estime que des progrès spectaculaires ont marqué les économies de marché des pays en développement de l'Amérique latine, de l'Asie et de l'Extrême-Orient. En fait, les progrès de la production alimentaire (entre 5 et 7 pour cent) réalisés dans ces deux régions ont apporté une contribution majeure à l'amélioration de la situation alimentaire mondiale dans l'immédiat. La majeure partie de cet accroissement des disponibilités alimentaires en Asie et en Extrême-Orient en 1981 provient de l'augmentation de la production de blé, notamment en Inde et au Pakistan, et de l'amélioration généralisée de la récolte de riz qui a profité d'une saison de mousson généralement favorable. On estime que les récoltes ont également été plus abondantes en Indonésie et en Thaïlande en particulier, mais aussi en Birmanie et en République de Corée, ce dernier pays ayant presque retrouvé le niveau de production de 1979 après le recul enregistré en 1980. Toutefois, parmi les grands producteurs de riz, le Bangladesh a enregistré une nouvelle baisse. En Amérique latine, l'augmentation de la récolte de céréales secondaires a été importante en Argentine et au Mexique, un peu moins marquée au Brésil.

Les pays d'Asie à économie centralement planifiée, parmi lesquels la Chine occupe une place prépondérante du fait de ses dimensions, ont connu une reprise par rapport à 1980, année où la production alimentaire avait légèrement baissé. Même ainsi la campagne n'a pas été supérieure à la moyenne pour ces pays en tant que groupe, bien que le Viet Nam ait signalé de bonnes récoltes de céréales. La production de riz et de blé de la Chine a connu un accroissement modeste comparé à 1980 mais elle n'a pas retrouvé le niveau de 1979.

Annulant partiellement ces gains, la production alimentaire du Proche-Orient n'a enregistré que des progrès relativement faibles par rapport à 1980, qui, si on la compare à la tendance des années 70, n'avait pas été une année particulièrement bonne. La production de céréales en Jordanie et en Egypte a été décevante mais en Turquie et dans quelques autres pays de la région elle s'est maintenue au niveau de l'année précédente. La production animale, qui avait augmenté fortement pendant toutes les années 1970, a enregistré un net ralentissement.

La sécurité des approvisionnements alimentaires de l'Afrique et l'état nutritionnel de sa population continuent à susciter de graves préoccupations. Après avoir amélioré ses performances en 1980, cette région a connu une année plutôt décevante, l'augmentation de la production alimentaire - bien que supérieure au taux moyen insuffisant des années 1970 - étant restée inférieure à la croissance démographique (environ 3 pour cent). Le Maroc a gravement souffert de la sécheresse et la production de blé et de céréales secondaires a diminué de 50 pour cent. A Madagascar, en Angola et en Tanzanie, la production céréalière a également donné de mauvais résultats, mais d'autres pays de la région, notamment la Zambie, le Zimbabwe et le Malawi, ont enregistré des récoltes abondantes ou même records de céréales secondaires. Un léger progrès a marqué la production de plantes-racines dans la région, notamment au Zaïre où la récolte de manioc est bonne. La production d'arachides a également connu une reprise, particulièrement au Sénégal. Ainsi la situation en Afrique a été très inégale en 1981, certains pays ayant connu des conditions de croissance favorables, contrairement à d'autres, pourtant parfois adjacents.

En 1981, la production alimentaire dans deux régions développées s'est redressée après deux années médiocres et les pays développés à économie de marché en tant que groupe ont atteint un taux de croissance plutôt supérieur au rythme moyen des années 1970. L'autre grande contribution à l'amélioration des approvisionnements alimentaires mondiaux en 1981/82 - en dehors des bons résultats obtenus en Asie, en Amérique latine et en Extrême-Orient - a été l'important accroissement de la production céréalière enregistré en Amérique du Nord et en Océanie. En revanche, la production de l'Europe occidentale a reculé et la production alimentaire de l'Europe de l'Est et de l'URSS en 1981 s'est située au-dessous du faible niveau atteint en 1980. L'augmentation de la production de plantes racines et de l'élevage n'a pas compensé une nouvelle baisse de la production céréalière qui, estime-t-on, est tombée à son plus bas niveau depuis 1977.

Au début de 1982, les perspectives de la production céréalière semblaient assez favorables. Aux Etats-Unis, les agriculteurs ont planté en blé d'hiver une superficie plus étendue que celle qui a donné la récolte record de 1981, malgré le programme de réduction volontaire des superficies annoncé en septembre 1981 dont le but est de réduire les superficies plantées d'un maximum de 15 pour cent. Toutefois, les agriculteurs avaient jusqu'en mars 1982 pour décider ou non de participer à ce programme, de sorte que l'on ne peut faire, à l'heure actuelle, que des estimations très provisoires. En Amérique du Nord, les conditions de croissance des céréales ont été plus favorables qu'au début de 1981, malgré le froid extrême, en raison de la bonne protection assurée par la neige et des niveaux satisfaisants de la teneur en eau du sol.

En URSS, les superficies plantées en céréales d'hiver ont été à peu près les mêmes que la moyenne des cinq dernières années, mais plus étendues qu'en 1980. Les conditions de croissance ont été satisfaisantes au début mais sont devenues moins favorables à mesure que la saison avançait. En Europe occidentale et orientale, elles ont été favorables malgré des conditions climatiques rigoureuses dans certaines régions au début de la campagne.

LES PAYS LES MOINS AVANCES

La catégorie des pays les moins avancés a été adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies en 1971 pour désigner les pays les plus pauvres qui méritaient une aide internationale particulière. La liste comprenait à l'origine 24 pays: Afghanistan, Bénin, Bhoutan, Botswana, Burundi, Ethiopie, Guinée, Haïti, Haute-Volta, République démocratique populaire lao, Lesotho, Malawi, Maldives, Mali, Népal, Niger, Ouganda, Rwanda, Samoa, Somalie, Soudan, République Unie de Tanzanie, Tchad et République arabe du Yémen. Quatre autres pays (Bangladesh, République centrafricaine, Yémen démocratique et Gambie) ont été ajoutés à cette liste en 1975, deux autres (Kampuchea et les Comores) en 1977 et la Guinée-Bissau en 1981. Aussi la liste comprend-t-elle maintenant 31 pays totalisant une population de 270 millions d'habitants (estimation 1977), soit entre huit et neuf pour cent de la population de tous les pays en développement. Selon les recommandations du Comité des Nations Unies pour la planification du développement, les pays les moins avancés ont été classés sur la base de trois critères: PIB inférieur ou égal à 100 dollars par habitant; part des industries manufacturières dans le PIB total inférieure ou égale à 10 pour cent, taux d'alphabétisation inférieur ou égal à 20 pour cent – en 1977.

Il s'agit de pays très divers dont la population compte de 250 000 (Maldives et Samoa) à environ 90 millions d'habitants (Bangladesh), mais ils ont en commun certaines caractéristiques:

- Nombre d'entre eux souffrent de handicaps géographiques majeurs, 15 étant dépourvus de littoral et 4 n'étant que de très petites îles. D'autres sont très désavantagés soit par le climat (désertification) soit par leur terrain montagneux.
- Ce sont tous des pays très pauvres; une forte proportion de leurs populations vivent de l'agriculture dans des zones rurales souvent très mal desservies par les transports ou les communications.
- La production des industries manufacturières est généralement très faible, puisqu'en

1978 elle représentait environ un septième de la production manufacturière par habitant de tous les pays en développement. Les pays les moins avancés sont fortement tributaires du bois de feu et des déchets de récolte pour leur énergie domestique mais leur consommation d'énergie n'est également qu'une fraction (un huitième environ) de la moyenne de l'ensemble des pays en développement.

– Leurs économies ont progressé à un rythme extrêmement faible. La croissance du PIB par habitant a été considérablement inférieure à 1 pour cent par an entre 1960 et 1979 pour le groupe dans son ensemble et neuf de ces pays ont enregistré des taux négatifs de croissance par habitant. Le fossé entre leur revenu et celui d'autres pays en développement est allé s'élargissant.

– Leurs exportations n'ont pu suivre leurs importations et sont généralement concentrées sur un très petit nombre de produits primaires. En conséquence, ces pays sont fortement tributaires de l'aide étrangère et leurs réserves de devises sont extrêmement limitées.

– Ils disposent de très peu de personnel qualifié dans tous les domaines.

– Ils connaissent une forte sous-nutrition, manquent d'eau potable et leurs systèmes sanitaires et éducatifs sont très peu développés. Selon les données de 1977, ils n'avaient que 60 pour cent du nombre de médecins qu'ont tous les autres pays en développement pour 100 000 habitants et moins de la moitié des élèves dans les écoles secondaires.

Ceci dit, beaucoup de ces pays possèdent de vastes ressources minérales et hydro-électriques qui ne peuvent encore être exploitées et d'autres ont des ressources potentielles qui ne sont pas encore explorées. Dans tous les cas, un effort international concerté est nécessaire pour leur permettre d'atteindre un niveau satisfaisant de développement. C'est dans cet esprit qu'a été réunie la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés en septembre 1981 et que le nouveau Programme substantiel d'action a été proposé, mis au point, adopté et soutenu par la Conférence.

RAPPORTS RECENTS SUR L'INCIDENCE DES MALADIES ET DES RAVAGEURS ET SUR LA LUTTE CONTRE CES FLEAUX

En 1981, aucun foyer important n'a été signalé dans la plupart des régions du globe exposées aux attaques des criquets pèlerins et migrateurs. Quelques foyers locaux ont été observés dans les zones de reproduction d'été mais les opérations de lutte n'ont pas dépassé l'échelle habituelle. Pour ce qui est du criquet pèlerin, la situation est restée calme en mars 1982 en Asie du Sud-Ouest, au Proche-Orient et en Afrique de l'Est, mais de petits essaims se sont formés en Mauritanie.

A Madagascar, des criquets migrateurs africains de seconde génération, rescapés de la campagne de lutte du début de 1981, sont apparus au milieu de janvier 1982 et continuaient à se reproduire en mars. Des cultures ont été attaquées dans le sud-ouest du pays et de nouveaux essaims ont probablement émigré vers les zones nord et nord-est de l'île. Les opérations de lutte se poursuivent avec l'aide du Programme de coopération technique de la FAO et des donateurs bilatéraux. Dans le bassin du lac Tchad et au Mali la situation est restée calme, des opérations de lutte assez circonscrites ayant été entreprises dans la zone infestée du Mali.

En 1980, une nouvelle flambée de peste bovine en Afrique de l'Ouest a déclenché une campagne d'urgence financée par la CEE et le Programme de coopération technique de la FAO. Après le succès remporté par cette campagne, une Consultation mixte FAO/OAU/OIE (OIE = Office international des épizooties)

s'est réunie à Nairobi en novembre 1981 pour examiner la stratégie d'éradication de la peste bovine en Afrique et pour préparer un projet à soumettre aux donateurs potentiels.

Au début de 1981, des foyers sporadiques de fièvre aphteuse ont éclaté dans certaines parties de l'Europe, mais aucun autre n'a été signalé entre août 1981 et janvier 1982. En mars 1982, deux nouveaux foyers de fièvre aphteuse (type O) ont été signalés en République démocratique d'Allemagne et au Danemark (Île de Funen). La maladie a entraîné une perturbation temporaire du commerce de certains produits animaux du Danemark, mais toutes les précautions nécessaires pour contenir et éradiquer la maladie ont été prises.

La peste porcine africaine a été éradiquée de la République Dominicaine et de Cuba, mais elle est encore présente au Brésil et en Haïti pour l'Amérique latine, dans de nombreux pays d'Afrique et dans certaines régions de l'Europe du Sud.

Le Programme de lutte contre la trypanosomiase animale africaine a atteint le stade où des projets de lutte et de développement des zones assainies devraient être entrepris. La planification de ces opérations intégrées se fait par l'intermédiaire de missions qui aident les gouvernements à préparer les opérations de lutte contre la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase, et notamment l'utilisation de bétail trypanotolérant.

Dans les régions en développement, les perspectives de la récolte de blé de 1982 varient: en Inde, elles devraient s'améliorer avec les pluies de janvier, tandis qu'elles restent incertaines au Pakistan car la plantation a été retardée.

En Amérique latine, on estime provisoirement que la production de maïs de l'Argentine sera considérablement inférieure au niveau record de 1981 en raison d'une diminution des superficies et des rendements, mais la récolte de maïs du Brésil devrait être plus abondante que celle de 1981. Dans les autres pays de la région, la situation de la production de cultures vivrières semble normale.

En Afrique, les perspectives ne sont pas aussi favorables. Dans le nord, la sécheresse a retardé la plantation du blé d'hiver et, dans le sud, celle des céréales secondaires - dont la production a été bonne l'année dernière - a également été retardée par l'arrivée tardive de la saison des pluies.

Production de céréales, demande d'importation, stock et prix du marché

Selon les estimations de la FAO, la production mondiale de céréales en 1981 (y compris le riz en équivalent usiné) est de 1 529 millions de tonnes, soit 95 millions de tonnes ou 7 pour cent de plus qu'en 1980. La majeure partie de cet accroissement est imputable à l'augmentation de la production de céréales secondaires, notamment aux Etats-Unis, mais également en Amérique latine. La production de blé s'est élevée à 460 millions de tonnes, soit un accroissement de 3 pour cent, mais celle de céréales secondaires a augmenté de 10 pour cent pour s'établir à 796 millions de tonnes. La production de riz en équivalent de riz usiné, qui a augmenté dans la même proportion que le blé - 3 pour cent - a atteint 273 millions de tonnes. La majeure partie de l'accroissement de la production céréalière peut être attribuée à des augmentations de rendement, particulièrement pour ce qui est des céréales secondaires, bien qu'au niveau mondial les superficies plantées en céréales les plus importantes ait augmenté en 1981, l'accroissement le plus fort ayant intéressé le maïs et le plus faible, le riz paddy.

Commerce. On prévoit que le commerce mondial des céréales atteindra le niveau record de 211 millions de tonnes en 1981/82, soit 4 millions de plus que l'année précédente. Le blé, avec 99 millions de tonnes, et les céréales secondaires, avec 101 millions de tonnes, constituent la majeure partie de ces échanges. Ces prévisions représentent un accroissement de 9 pour cent pour le blé mais une baisse de 2 pour cent pour les céréales secondaires si on les compare aux chiffres de 1980/81. L'augmentation relative la plus importante (11 pour cent) revient au commerce du riz bien que sa part dans le total (11 millions de tonnes) reste faible. Les prévisions relatives aux échanges céréaliers mondiaux auraient été encore plus élevées n'eussent été différents facteurs-niveau de production plus élevé que prévu de quelques pays exportateurs, utilisation accrue de produits d'alimentation animale non céréaliers, problèmes de paiement et de crédit, etc. Le renforcement du dollar par rapport aux monnaies de certains pays importateurs a également contrebalancé certaines baisses des prix internationaux des céréales, ce qui a eu pour effet d'atténuer la demande céréalière sur les marchés internationaux. Il en est résulté une certaine instabilité du marché des céréales, dont les résultats du commerce céréalier en 1981/82 pourraient, en dernière analyse, être plus mauvais que prévu.

On estime que les importations céréalières des pays développés augmenteront de 4 pour cent pour s'établir à 113 millions de tonnes en 1981/82. Les importations des pays en développement ne devraient pas augmenter en 1981/82, l'accroissement des besoins d'importation de blé étant compensé par un recul des besoins d'importation de céréales secondaires, à imputer essentiellement au Brésil et au Mexique. Toutefois, les pays en développement à faible revenu dont le PNB moyen par habitant était au maximum de 370 dollars en 1979 devraient accroître leurs importations céréalières de 8 pour cent, ce qui les porterait à 27 millions de tonnes. La majeure partie de cet accroissement est à imputer à un seul pays à faible revenu, l'Inde, mais un certain nombre d'autres pays du même groupe devront également augmenter leurs importations de céréales en 1981/82.

On prévoit que les pays en développement représenteront près des deux tiers (63 pour cent) des importations totales de blé en 1981/82, un peu plus d'un quart (27 pour cent) des importations de céréales secondaires mais plus des quatre cinquièmes (82 pour cent) des importations de riz.

Stocks. La production céréalière s'est accrue en 1981 mais la consommation n'a pas suivi; aussi les stocks de report - qui à la fin des campagnes de 1980/81 ne représentaient plus que 15 pour cent de la consommation mondiale de céréales - devraient-ils augmenter de 20 pour cent en 1981/82 et s'établir à 272 millions de tonnes (tableau 1-3). Ils représenteraient alors 18 pour cent de la consommation actuelle, ce qui est à peu près le niveau requis pour la sécurité alimentaire mondiale, selon les estimations du Secrétariat de la FAO 1/. La majeure partie de cette augmentation des stocks céréaliers est détenue par les pays développés (170 millions de tonnes représentant une augmentation de 28 pour cent par rapport à l'année précédente), notamment les Etats-Unis, les pays en développement détenant 102 millions de tonnes, soit une augmentation de 9 pour cent.

Tableau 1-3. Estimation des stocks céréaliers mondiaux de report 1/

	Campagne agricole se terminant en:			
	1979	1980	1981 2/	1982 3/
.....millions de tonnes				
PAR REGION				
Pays développés dont:				
Amérique du Nord	177,2	156,3	133,2	170,0
URSS	94,6	92,4	74,7	111,0
CEE 4/	30,0	16,0	14,0	14,0
	17,9	15,6	16,3	16,0
Pays en développement dont:				
Chine	96,9	96,8	93,4	102,0
Inde	46,3	53,3	46,5	46,0
Autres pays	14,9	10,9	7,4	9,0
	35,7	32,6	39,5	47,0
PAR CEREALE				
Total mondial dont:				
Blé	274,1	253,1	226,7	272,0
Céréales secondaires	116,6	101,9	94,5	101,0
Riz (équivalent riz usiné)	113,6	109,4	90,2	126,0
	43,8	41,8	42,0	45,0
Stocks mondiaux en pourcentage de la consommation mondiale				
	19,0	17,0	15,0	18,0

1/ Les données concernant les stocks sont basées sur un agrégat des niveaux des stocks nationaux de report à la fin des campagnes agricoles nationales; elles ne doivent donc pas être interprétées comme représentant le niveau des stocks mondiaux à une date donnée.

2/ Estimation.

3/ Prévision.

4/ Dix pays membres.

Note: Fondée sur des estimations officielles et officieuses. Les totaux proviennent de chiffres non arrondis.

En dépit de cette augmentation des stocks céréaliers, l'accroissement relativement faible des stocks de blé est préoccupant car le blé joue un rôle déterminant dans le maintien de la sécurité alimentaire. Par rapport à la consommation, les stocks de blé resteraient à leur niveau le plus faible depuis 1975/76.

1/ Pour une brève étude des hypothèses sur lesquelles sont fondées ces estimations, voir "La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture", FAO, 1980, page 22.

Prix. Par suite de cette évolution de la production céréalière mondiale, du commerce et des stocks en 1981, et les prévisions pour 1982, les prix mondiaux en dollars des céréales ont eu tendance à baisser pendant l'année 1981, notamment ceux des céréales secondaires et du riz (Figure 1-1). Toutefois, ces tendances apparaissent moins clairement lorsque l'on tient compte du renforcement du taux de change effectif du dollar E.-U. en 1981 jusqu'en août et de son affaiblissement ultérieur. L'indice du taux de change effectif du dollar a régulièrement monté - de 96 en janvier 1981 (indice FMI en 1975 = 100) à 100 en avril 1981 - pour atteindre le record de 115 en août, mais il a ensuite reculé lentement pour s'établir à environ 108 à la fin de l'année. Si l'on tient compte de ces changements le prix du blé, par exemple, faisait apparaître une augmentation réelle en termes d'autres monnaies importantes, et la baisse réelle du prix du maïs serait moins marquée en dollars. En revanche, la chute du prix du riz depuis le milieu de 1981 a été considérable - environ 35 pour cent - parce qu'il est tombé au maximum au moment où le dollar s'affaiblissait également.

Ces dernières années, les taux de change des principales monnaies ont connu d'importantes fluctuations sur des périodes relativement courtes et l'influence qu'a eue le taux de change de la monnaie principale dans le commerce international des produits alimentaires, tant sur les prix que sur la demande d'importation, ne doit pas être négligée ^{2/}.

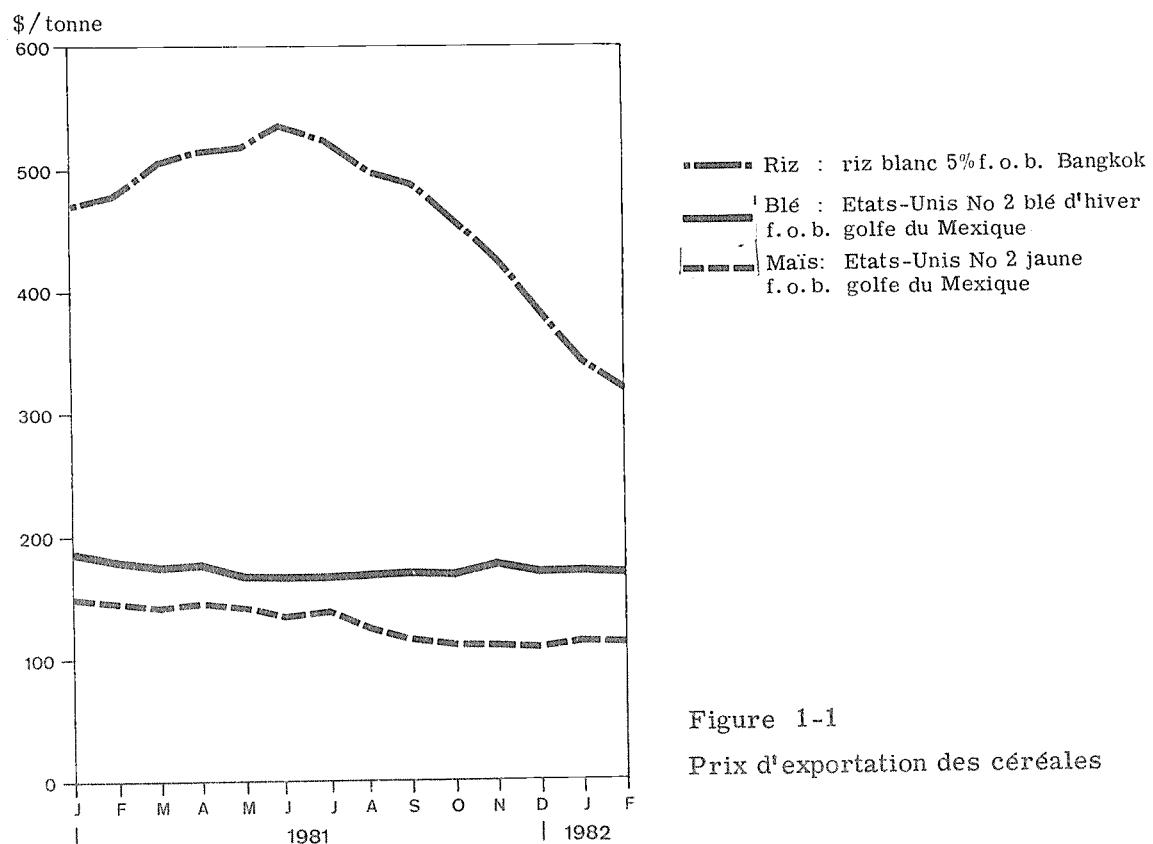


Figure 1-1
Prix d'exportation des céréales

^{2/} Pour une étude de l'impact des taux de change sur les prix et le commerce international des produits, voir Rapports et perspectives sur les produits 1981-82, FAO 1982, Annexe 1, pp. 125-126.

Evolution des disponibilités des autres principaux produits alimentaires

La production mondiale de plantes-racines a augmenté de 5 pour cent en 1981, essentiellement en raison de l'accroissement des rendements, surtout dans le cas des pommes de terre, bien que l'on ait aussi signalé une expansion de la superficie plantée en manioc. Cette augmentation est imputable à l'augmentation de la production de pommes de terre en Europe orientale, en Amérique latine et en Asie et Extrême-Orient, et à celle de manioc et d'autres plantes-racines en Afrique. La production de manioc a également progressé en Thaïlande.

Après deux années assez mauvaises, la production de légumineuses a également augmenté de plus de 6 pour cent notamment en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Asie, et plus particulièrement en Inde où cette récolte si importante pour le pays n'a cependant pas retrouvé le niveau élevé de 1979. Il semble que l'accroissement de production en Amérique du Nord et en Amérique latine soit principalement imputable à l'agrandissement des superficies plantées tandis qu'en Inde les rendements se sont améliorés.

La production d'oléagineux a pris beaucoup d'expansion et a atteint le niveau record de près de 53 millions de tonnes d'équivalent huile; cette augmentation, qui est essentiellement le fait de l'Amérique du Nord, et des pays exportateurs d'Extrême-Orient et de Chine s'explique surtout par une remontée des rendements. La production en Afrique a peu augmenté malgré une certaine reprise des cultures d'arachides dans l'ouest du continent.

Selon les estimations la production de sucré devrait s'établir à 92 millions de tonnes, pour l'année civile 1981 ce qui représente une augmentation d'environ 9 pour cent par rapport à 1980. La plupart des pays d'Europe ont eu des récoltes excellentes ou bonnes de betteraves sucrières, ce qui a compensé la mauvaise récolte de l'URSS. La superficie plantée en betteraves sucrières n'a que légèrement augmenté mais les rendements moyens se sont accrus fortement surtout en Europe orientale. La production de sucre de canne a augmenté dans toutes les régions en développement sauf en Amérique latine où elle est restée à peu près au même niveau qu'en 1980. On a enregistré une augmentation sensible en Extrême-Orient, en particulier en Inde et en Thaïlande. En ce qui concerne la canne à sucre, les rendements ne se sont guère améliorés en 1981, les accroissements de production ont été dus surtout à l'expansion des superficies plantées notamment en Extrême-Orient.

Aux fins statistiques, le cacao est considéré comme une culture vivrière. La production a marqué une nouvelle avance de 3 à 4 pour cent pendant l'année civile 1981 pour s'établir à 1,7 million de tonnes, alors qu'elle était pratiquement restée stationnaire en 1980. Cette augmentation est en majeure partie imputable aux deux premiers producteurs mondiaux, la Côte-d'Ivoire et le Brésil.

En ce qui concerne les produits de l'élevage seule la production d'oeufs de poule a conservé au niveau mondial en 1981 une tendance à la hausse comparable à celle des années antérieures, à savoir environ 3 pour cent. La production de viande a augmenté de près de 1,5 pour cent et celle de lait de 0,5 pour cent seulement. Cette situation s'explique par la baisse de la demande dans les pays développés à ceux du marasme économique, de la hausse des coûts des aliments du bétail et des mauvaises conditions météorologiques enregistrées en Océanie et dans certaines régions d'Asie et d'Amérique latine. Cependant, dans certains pays en développement, à revenu relativement élevé, la production de viande de volaille et d'oeufs a conservé son taux d'accroissement rapide.

En 1980, après deux années de croissance nulle, les captures mondiales de poisson destiné à la consommation humaine ont augmenté de 2,6 pour cent notamment dans les pays développés où les captures de cette catégorie ont progressé pour la première fois depuis 1977. Dans les pays en développement, les captures de poisson destiné à la consommation humaine ont assez peu augmenté, soit moins de 2 pour cent contre 4 pour cent par an pendant les années soixante-dix. On s'efforce de réorienter la production en remplaçant la

fabrication de farine de poisson par celles de produits alimentaires de valeur plus élevée. Il est encore impossible d'estimer avec précision le volume des captures mondiales de poisson destiné à l'alimentation humaine, en 1981, mais d'après les estimations préliminaires fondées sur des données incomplètes, il semble que l'accroissement de production soit sensiblement le même qu'en 1980.

Production de produits non alimentaires en 1981

La production de produits non alimentaires a dans l'ensemble augmenté de 6,5 pour cent en 1981 grâce aux récoltes record de produits importants comme le café, coton, tabac et caoutchouc.

Parmi les produits qui intéressent particulièrement les pays en développement, la production de café a augmenté de 22 pour cent surtout en raison des récoltes record enregistrées dans les principaux pays producteurs. Les rendements mondiaux moyens ont augmenté d'environ 20 pour cent mais en Amérique latine les rendements ont progressé de près d'un tiers. La production brésilienne a augmenté de 88 pour cent pour s'établir à 1,9 million de tonnes, soit presque le tiers du volume mondial et en Colombie la récolte, par suite d'une forte hausse, a atteint le chiffre record de 840 000 tonnes. En Côte-d'Ivoire, la production, qui avait été faible en 1980, s'est accrue de plus de 40 pour cent surtout à cause de la forte expansion des superficies consacrées à cette culture.

La production de thé, qui s'établit à près de 1,9 million de tonnes a légèrement reculé en 1981. En Inde, elle est tombée de près de 3 pour cent car les rendements moyens sous l'effet des mauvaises conditions météorologiques ont subi une baisse du même ordre. En Chine et à Sri Lanka, cependant, les récoltes ont été bonnes tandis que dans les principaux pays producteurs d'Afrique - Kenya et Malawi, - la production est restée la même qu'en 1980. Dans l'ensemble, la modeste expansion des superficies consacrées au thé n'a pas réussi à compenser le léger fléchissement des rendements moyens.

La production mondiale de coton (fibres) a augmenté de 10 pour cent en 1981 pour s'établir au niveau record de 15,3 millions de tonnes. Aux Etats-Unis, la récolte a augmenté de 40 pour cent, ce qui représente un million de tonnes de plus que l'année précédente, et elle a atteint un niveau record d'environ 2,8 millions de tonnes. Des récoltes sans précédent ont également été obtenues en Chine, en Inde et au Pakistan. En URSS, la production est tombée de près de 5 pour cent par rapport au niveau de 1980 qui s'établissait à 3,1 millions de tonnes. La production de fibres extralongues d'Egypte et du Soudan a également diminué. La majeure partie de l'accroissement de production a été due à une hausse des rendements, particulièrement en Chine; de même la baisse en URSS a surtout été imputable au fléchissement des rendements.

La production mondiale de jute et de fibres apparentées n'a guère progressé en 1981 pour s'établir à près de 4,1 millions de tonnes. Aussi bien en Inde qu'au Bangladesh, elle est restée au niveau de l'année précédente, par contre en Chine elle a poursuivi son expansion. L'accroissement de la production de jute réalisé pendant les années soixante-dix est presque entièrement le fait de la Chine. Les superficies consacrées à ces cultures ainsi que les rendements ont augmenté en 1981 mais ils sont restés inférieurs aux niveaux atteints en 1979.

La production de caoutchouc naturel a repris en 1981 après le recul de 1980 qui a été principalement dû aux conditions atmosphériques peu favorables dans les principaux pays producteurs d'Asie mais elle est restée au-dessous du niveau de 1979 qui s'établissait à près de 3,9 millions de tonnes. En Indonésie, elle a augmenté légèrement tandis qu'en Thaïlande, la hausse a été plus importante. En Afrique, essentiellement au Libéria et au Nigéria, la production a progressé d'environ 2,5 pour cent pour s'établir à près de 200 000 tonnes.

Après les reculs de 1979 et de 1980, la production mondiale de tabac est remontée de près de 4 pour cent en 1981 pour se chiffrer à 5,3 millions de tonnes, à la suite d'une légère expansion des superficies et d'une forte amélioration des rendements. En Chine, la production a augmenté d'environ 14 pour cent tandis qu'en Inde elle n'a que peu progressé. Il y a eu un nouvel accroissement de production aux Etats-Unis et au Canada et la récolte a aussi été plus abondante en URSS. En revanche, la production est nettement tombée au Brésil et dans les pays producteurs d'Afrique.

On trouvera des études sur la production des pêches et des forêts en 1980 et en 1981 dans les sections consacrées à ces deux secteurs.

Pénuries alimentaires et aide d'urgence

L'accroissement de la production de produits alimentaires de base enregistré dans de nombreux pays en développement en 1981 s'est traduit par une légère réduction du nombre des pays souffrant de pénuries alimentaires à l'échelle locale ou nationale. En mars 1982, le système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture indiquait que vingt pays se trouvaient dans cette situation, dont 17 en Afrique, contre 29 à la même époque l'année antérieure. Cependant, l'état des cultures semblait être bien moins bon que l'année dernière, 20 pays étant touchés en mars 1982 contre 17 l'année dernière à la même époque.

Le fait qu'en 1981 l'objectif annuel de 500 000 tonnes de céréales fixé pour la Réserve alimentaire internationale d'urgence (RAIU) ait été atteint pour la première fois depuis la création de cette réserve, est encourageant en ce qui concerne l'aide alimentaire d'urgence. Les contributions se sont chiffrées à près de 588 000 tonnes de céréales auxquelles se sont ajoutées 15 000 tonnes d'autres produits alimentaires (légumineuses, huile végétale et lait en poudre) contre 391 000 tonnes de céréales seulement en 1980. La plus grande partie des contributions de 1981 (93 pour cent des céréales et tous les autres produits) est acheminée par l'intermédiaire du PAM. Près de 230 000 tonnes ont été données spécialement pour les réfugiés du Kampuchéa et de l'Afghanistan.

En 1981, 53 opérations d'urgence du PAM ont été approuvées dans 30 pays ce qui représentait près de 481 000 tonnes de denrées pour un coût total de 178 millions de dollars. Près des trois quarts de cette aide devaient couvrir les besoins urgents des réfugiés, des personnes déplacées et d'autres victimes de la guerre et des troubles civils. L'aide d'urgence requise en 1981 a été inférieure à celle de 1980, année où 62 opérations d'un coût total de 191,5 millions de dollars avaient été approuvées, mais le niveau de l'aide d'urgence (178 millions de dollars) est resté élevé par rapport aux années antérieures. Par exemple, en 1972-74, 15 à 16 opérations par an seulement ont dû être approuvées, ce qui représentait un coût annuel moyen de 13 millions de dollars. Ainsi, l'aide d'urgence a absorbé plus de 26 pour cent des dépenses du PAM en 1981, contre 29 pour cent en 1980 mais 12 pour cent seulement en 1976. Cependant, compte tenu des contributions accrues offertes à la RAIU, l'allocation annuelle pour les urgences de 45 millions sur les ressources ordinaires du Programme n'a pas été augmentée - en 1979, un supplément de 20 millions de dollars avait dû être réservé à l'aide d'urgence - et elle n'a représenté qu'environ six pour cent des engagements totaux de 1981.

Même si la RAIU a enfin atteint le niveau souhaité en 1981, il faut prendre de nouvelles mesures pour assurer à la Réserve des ressources prévisibles et continues, à son niveau minimum ou au-dessus, et faciliter son fonctionnement en tant que dispositif international de secours permanent à utiliser en cas de catastrophe. Ainsi qu'on l'a indiqué précédemment, la plupart des ressources de la RAIU ont été acheminées par l'intermédiaire du PAM en 1981, et près de la moitié (45 pour cent) a été destinée par le PAM, sur instructions des donateurs, à des opérations d'urgence déterminées et les contributions se sont progressivement accumulées pendant l'année. Ainsi, il n'a pas été facile de planifier les engagements et les débours ni de faire face aux urgences sur une base totalement multilatérale.

A sa douzième session, en octobre 1981, le Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire (CPA) a lancé un nouvel appel pour que la RAIU dispose de ressources plus élevées, prévisibles et régulières. Il s'est dégagé un consensus sur une proposition concernant l'organisation d'une conférence conjointe au cours de laquelle les donateurs annonceraient leurs contributions biennales volontaires aux ressources ordinaires du Programme et leurs contributions à la RAIU. A cette Conférence, qui a eu lieu au début de mars 1982, des contributions d'une valeur de 680 millions de dollars ont été annoncées.

On examinera l'aide alimentaire ordinaire par opposition à l'aide alimentaire d'urgence au titre de l'assistance au développement car elle est engagée essentiellement pour des projets de développement. Les engagements nets en faveur de projets de développement, au titre du Programme ordinaire du PAM, ont été environ trois fois plus élevés que les engagements pour les opérations d'urgence et ont représenté 488 millions de dollars en 1981, c'est-à-dire à peu près autant qu'en 1980 (484 millions de dollars).

FAITS NOUVEAUX CONCERNANT LES ASPECTS INSTITUTIONNELS DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE

Les consultations au sein du Conseil international du blé (CIB) concernant une nouvelle Convention sur le commerce du blé se sont poursuivies après la prorogation de la Convention en vigueur (1971) pour deux ans jusqu'en 1983. Les propositions en vue d'une nouvelle convention basée sur un double objectif - la stabilité du marché et la sécurité alimentaire - qui faisaient l'objet de discussions depuis le milieu de 1980 n'ont pas abouti. Le CIB a décidé de continuer à chercher une base acceptable pour un nouvel accord mais l'impossibilité de négocier une nouvelle convention comportant un dispositif efficace de coordination internationale des stocks céréaliers n'a fait qu'accentuer le bien fondé et l'importance persistante du Plan d'action pour la sécurité alimentaire mondiale 3/.

La sécurité alimentaire et le développement agricole ont figuré parmi les thèmes particuliers traités par les 22 chefs d'Etat ou de gouvernement participant au sommet de Cancún (Mexique), en octobre 1981. Ils ont reconnu à l'unanimité que les phénomènes persistants et généralisés de faim sont absolument incompatibles avec le niveau de développement atteint par l'économie mondiale et en particulier avec la capacité actuelle de production vivrière et qu'il faut le plus rapidement possible faire disparaître la faim: c'est là une obligation pour la communauté internationale, pour trouver une solution réelle au problème de la faim; il est essentiel que les pays en développement déploient à l'échelle nationale un effort soutenu et à long terme en vue d'accroître leur auto-suffisance alimentaire; néanmoins, leurs efforts doivent bénéficier en temps utile d'un soutien technique et financier international suffisant qui s'harmonisent avec les politiques et stratégies intérieures.

La première Journée mondiale de l'alimentation organisée par la FAO le 16 octobre 1981 a également attiré l'attention du public sur les graves problèmes alimentaires qui se posent dans le monde et sur les efforts à déployer pour les résoudre. Toute une gamme d'activités ont été organisées dans au moins 150 pays pour célébrer cette Journée, M. Willy Brandt, Président de la Commission indépendante sur les questions de développement international a prononcé une allocution au Siège de la FAO.

FACTEURS DE PRODUCTION: CONSOMMATION ET PRIX DES ENGRAIS

La consommation mondiale d'engrais, dont l'accroissement a continué à ralentir en 1980/81, a atteint environ 116 millions de tonnes d'éléments fertilisants 4/ (tableau 1-4). Dans les pays développés à économie de marché elle est tombée à peu près au niveau de 1978/79 et le marché des engrais a été peu actif en 1980/81 surtout à cause d'un rapport de prix engrais/produits agricoles peu favorable et des mauvaises conditions météorologiques. En revanche, dans les pays en développement et les pays à économie centralement planifiée la consommation a continué d'augmenter.

Cet accroissement assez modeste, dans une perspective historique de la consommation d'engrais en 1980/81 est imputable à l'utilisation accrue des engrais azotés en particulier dans les pays d'Asie à économie centralement planifiée essentiellement pour la riziculture. C'est aussi la riziculture qui a absorbé une grande partie de la quantité croissante de cet élément fertilisant utilisée par les pays en développement à économie de marché. La consommation des deux autres grands éléments fertilisants, le phosphate et la potasse a très peu augmenté: les taux d'accroissement se situent entre le quart et le tiers des taux annuels moyens des années soixante-dix; toutefois, la consommation de potasse a marqué une reprise partielle par rapport à la campagne précédente.

3/ Au sujet de ce Plan, se reporter à la Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 1980, FAO, Rome 1981, pp. 22-26.

4/ Comme N, P₂O₅ et K₂O.

On estime que les disponibilités mondiales d'éléments fertilisants, déduction faite des pertes qui se sont produites pendant le stockage, le transport et le traitement ainsi que les quantités utilisées à des fins techniques se sont chiffrées à 117,7 millions de tonnes en 1980/81, soit une augmentation de 4,6 pour cent par rapport à la campagne précédente. Les disponibilités d'engrais azotés ont augmenté de près de 5 pour cent pour atteindre 60,4 millions de tonnes, ce qui indique un équilibre assez tendu entre l'offre et la demande. La production de cet élément fertilisant est tombée en Europe occidentale et au Japon, mais cette baisse a été neutralisée par un accroissement dans les pays en développement. Les disponibilités totales de phosphates soit 32,4 millions de tonnes (augmentation de plus de 3 pour cent) ont dépassé largement la consommation, plus de la moitié de cette augmentation de production étant le fait des pays d'Asie à économie centralement planifiée. Les disponibilités de potasse ont augmenté un peu plus, 6 pour cent, de sorte que la tension entre la demande et l'offre constatée par la Commission des engrais de la FAO, en septembre 1981, s'est relâchée. Plus des trois quarts de l'augmentation de la production de potasse ont été assurés par l'Europe orientale et de l'URSS.

Les disponibilités d'engrais sur le marché mondial préoccupent particulièrement les pays en développement à économie de marché qui, malgré un accroissement de leur capacité de production doivent encore importer une grande partie des engrais dont ils ont besoin: à l'heure actuelle environ la moitié des engrais azotés et phosphatés et la quasi-totalité des engrais potassiques.

En fait, en 1980/81, les exportations mondiales de tous les éléments fertilisants, qui sont estimées à 37,4 millions de tonnes ont augmenté de près de 9 pour cent par rapport à la campagne précédente et ont représenté près du tiers des disponibilités mondiales.

Les prix d'exportations des engrais, en dollars E.-U., ont beaucoup baissé en 1981, étant donné la réduction de la demande qui a persisté après la clôture de la campagne 1980/81 en raison des mauvaises conditions météorologiques enregistrées dans certaines régions du monde, de la baisse des prix à l'exportation de certains produits agricoles et des taux d'intérêt élevés. Les plus fortes baisses de prix ont été enregistrées pour les produits azotés puis pour la potasse et les phosphates (graphique 1-2). La situation a donc radicalement changé par rapport à 1980 époque où les prix des engrais avaient d'une manière générale augmenté même si en raison du raffermissement du dollar des Etats-Unis par rapport à la plupart des autres devises jusqu'en août 1981, ces baisses de prix n'ont peut-être pas été tellement sensibles pour de nombreux pays importateurs.

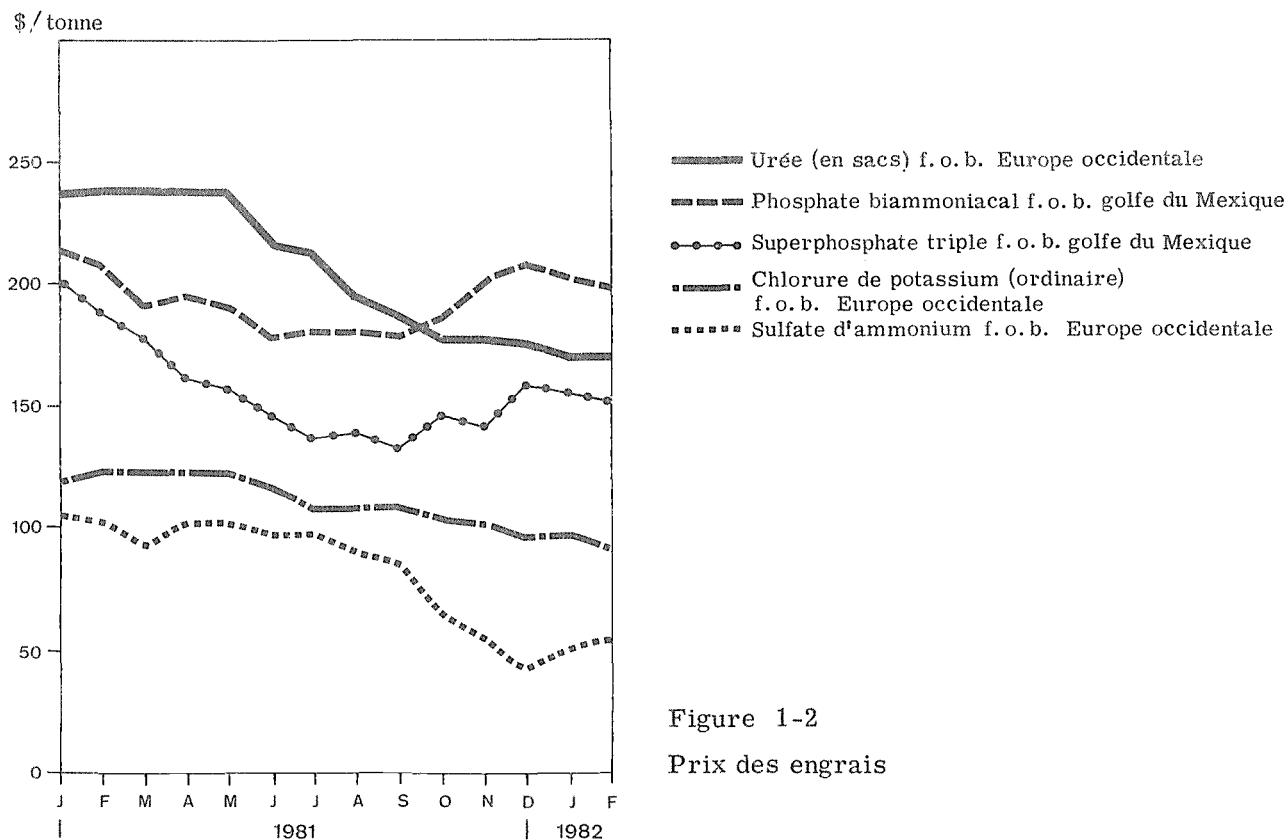
La baisse des prix à l'exportation des engrais azotés et de la potasse a commencé en juin, à la fin de la campagne engrais 1980/81, ce qui reflétait un fléchissement de la demande dans l'hémisphère nord où le printemps a été humide et tardif. La chute des prix des phosphates avait commencé quatre mois plus tôt car les produits des Etats-Unis étaient facilement disponibles après l'embargo imposé sur les ventes à l'URSS.

Comme celle de potasse, la demande de phosphate a aussi été influencée par le changement de politiques du Brésil, gros importateur en matière de crédit intérieur et de financement des importations.

Tableau 1-4 - Consommation d'engrais

	1978/79	1979/80	1980/81 ^{1/}	Variations de				Taux annuel de variation
				1978/79 à	1979/80 à	1980/81 à	1980/81 à	
..... Millions de tonnes								
Pays développés à économie de marché								
Azote	21,4	22,7	22,9	6,1	0,9	4,3	4,1	4,3
Phosphate	14,3	14,3	13,5	0,1	-5,3	-2,1	1,0	0,9
Potasse	12,6	12,8	12,2	1,7	-4,7	0,1	2,2	2,5
Total éléments fertilisants	48,3	49,8	48,6	3,2	-2,3	1,2	2,7	2,8
Pays en développement à économie de marché								
Azote	10,2	11,3	12,0	11,0	6,2	6,4	8,9	9,0
Phosphate	5,6	6,0	6,5	8,1	8,8	9,5	9,3	10,4
Potasse	2,9	3,1	3,5	7,0	12,7	7,2	11,9	10,1
Total éléments fertilisants	18,6	20,4	22,0	9,5	7,9	7,4	9,5	9,6
Afrique	1,1	1,2	1,5	6,4	25,9	6,1	6,9	5,7
Extrême-Orient	8,6	9,5	10,1	10,2	6,4	5,3	12,3	9,9
Amérique latine	6,2	6,7	7,5	7,6	11,4	9,3	7,9	9,6
Proche-Orient	2,7	3,0	3,0	12,4	1,7	10,2	6,0	10,3
Total pays les moins avancés	0,7	0,7	0,8	-1,5	15,2	10,0	9,3	11,0
Pays à économie centralement planifiée								
Azote	22,1	23,3	25,5	5,3	9,5	8,4	11,7	8,9
Phosphate	10,1	10,9	11,4	7,8	5,1	8,3	5,0	6,1
Potasse	8,9	8,1	8,6	-9,7	6,1	11,2	-2,8	4,1
Total éléments fertilisants	41,2	42,3	45,5	2,6	7,7	9,1	6,6	7,1
Monde								
Azote	53,7	57,3	60,4	6,7	5,4	6,2	8,0	6,9
Phosphate	29,9	31,2	31,5	4,1	1,0	2,8	3,9	4,1
Potasse	24,4	24,0	24,3	-1,9	1,2	4,8	1,3	3,8
Total éléments fertilisants	108,0	112,5	116,2	4,1	3,2	4,8	5,3	5,4

1/ Données préliminaires.



On sait que dans un cas au moins un producteur canadien a abandonné des projets d'expansion de sa production de potasse en raison notamment de la faiblesse de la demande. Cela est préoccupant car la commission des engrais à sa réunion de septembre 1981 a souligné que l'équilibre satisfaisant dans l'ensemble entre l'offre et la demande des principaux éléments fertilisants ne pourrait être maintenu jusque vers le milieu des années 1980 que si l'on accroissait la capacité de traitement des engrais.

EVOLUTION RECENTE DU COMMERCE DES PRODUITS AGRICOLES 5/

La récession économique a considérablement freiné le développement des exportations de produits agricoles, halieutiques et forestiers à l'échelle mondiale. En 1981, le montant de ces exportations est passé à 290 milliards de dollars E.-U., soit une augmentation de 11 pour cent en 1980 contre 18 pour cent au cours de l'année précédente et 16 pour cent de moyenne annuelle pour la décennie 1971-1980. L'accroissement en valeur nominale des exportations mondiales de produits agricoles est presque entièrement imputable à la hausse des prix; il n'y a donc pratiquement pas eu d'augmentation en valeur réelle. Les informations fragmentaires dont on dispose pour 1981 laissent prévoir une certaine croissance en valeur nominale des exportations mondiales de produits agricoles, bien qu'il ne faille sans doute pas s'attendre à un accroissement de la valeur des échanges mondiaux de marchandises.

Le commerce des produits agricoles (production végétale et animale exclusivement) a été moins touché que celui des produits forestiers et halieutiques par la récession économique. Il a atteint 228 milliards de dollars en 1980, soit une augmentation de 13 pour cent en valeur et de 5,8 pour cent en volume par rapport à 1979 due pour l'essentiel à l'accroissement des besoins d'importations alimentaires des pays en développement. Globalement, les importations de denrées alimentaires de ce groupe de pays ont augmenté de plus de 36 pour cent en valeur et de 17 pour cent en volume en 1980, avec des taux de croissance particulièrement élevés pour l'Amérique latine (29 pour cent en volume) et le Proche-Orient (23 pour cent). Les importations alimentaires des pays les moins avancés ont augmenté de

5/ Cette brève analyse de l'évolution récente du commerce des produits agricoles complète l'examen des tendances à long terme figurant en deuxième partie du présent chapitre. Pour plus de détails sur la situation des produits, voir FAO: Rapport et perspectives sur les produits 1981-82.

plus de 50 pour cent en volume et leurs importations de céréales de 70 pour cent. Si l'on tient compte d'une hausse des valeurs unitaires de plus de 30 pour cent durant l'année, la valeur des importations des pays les moins avancés a augmenté de plus de 80 pour cent: pour les céréales, elle a plus que doublé. Néanmoins, la part des importations de ces pays par rapport à l'ensemble des pays en développement reste faible aussi bien pour la totalité des denrées alimentaires que pour les céréales (de l'ordre de 5 à 7 pour cent en 1980).

Dans l'ensemble des régions en développement, la progression des recettes d'exportation provenant des produits de l'agriculture et de l'élevage s'est nettement ralentie par rapport à la moyenne des années soixante-dix. C'est en Afrique que le bilan est le plus défavorable, avec une augmentation de la valeur nominale des exportations inférieure à 3 pour cent et une diminution d'environ 7 pour cent en valeur réelle. Au Proche-Orient et en Amérique latine, les recettes d'exportation de produits agricoles ont également stagné en valeur réelle, bien que la part de l'Amérique latine dans le total des exportations de produits agricoles des pays en développement ait continué d'augmenter (48 pour cent en 1980 contre moins de 40 pour cent au début des années soixante-dix). L'Extrême-Orient est la seule région qui ait légèrement progressé en termes réels par rapport à l'année précédente.

Par contraste avec ce qui se passe pour les pays en développement, on constate en 1980 un ralentissement du rythme d'accroissement des importations de produits alimentaires des pays développés, tant en volume qu'en valeur, en dépit d'un taux de croissance plus rapide des importations de céréales par rapport à la fin des années 1970, qui s'explique par les mauvaises récoltes de l'année précédente en URSS et dans une partie de l'Europe orientale. Le volume des importations de produits agricoles des pays développés a augmenté de 12 pour cent, notamment en ce qui concerne les produits de l'élevage, le sucre, les tourteaux, le thé et le café, la plus grande partie de cet accroissement concernant les denrées alimentaires.

Bien qu'on ne dispose pas encore de données complètes sur le commerce des produits agricoles en 1981, on prévoit que les échanges mondiaux de céréales en 1981/82 porteront sur un total d'environ 211 millions de tonnes, ce qui reflète une forte demande aussi bien de blé que d'autres céréales importées de la part de l'URSS sans représenter pour autant une augmentation importante par rapport à l'année précédente. Toutefois, la baisse des valeurs unitaires des exportations de céréales ne permet guère d'escroire un nouvel accroissement de la valeur globale des exportations céréaliers. Les seules exceptions sont les pays ayant un revenu par habitant égal ou inférieur à 370 dollars E.-U. en 1979; ceux-ci pourraient voir le volume de leurs importations de céréales s'accroître dans une proportion pouvant aller jusqu'à un sixième du total pendant l'année commerciale en cours, compte tenu du fait que l'Inde est redevenue exportatrice nette de céréales et que les besoins d'importation des autres pays du même groupe sont en augmentation. Toutefois, le volume global des importations céréaliers des pays en développement a peu de chances de s'accroître pour autant, dans la mesure où les besoins de certains d'entre eux sont en diminution, notamment en Amérique latine.

En ce qui concerne les autres denrées alimentaires, les échanges se sont maintenus en 1981 au niveau de l'année précédente, tant en ce qui concerne la viande que les produits laitiers. On s'attend à une baisse de la valeur des exportations mondiales de café, de cacao et de sucre, dans la mesure où les cours de ces denrées ont connu un fléchissement en 1981. Par contre, la valeur des échanges mondiaux de bananes a continué à augmenter en 1980 et devrait se maintenir à un niveau élevé en 1981.

La récession économique mondiale a affecté défavorablement les échanges commerciaux de la plupart des produits agricoles non alimentaires. Une des rares exceptions est le coton, dont les exportations ont augmenté de 10 pour cent en volume et de 17 pour cent en valeur en 1980. Toutefois, une baisse est à prévoir en 1981 par suite de la contraction des disponibilités exportables des Etats-Unis et de l'accroissement de la consommation intérieure dans certains pays exportateurs.

La valeur des exportations de fibres de jute a diminué de 15 pour cent en 1980/81, le principal pays touché étant le Bangladesh. Par contre, le volume des exportations d'articles en jute a augmenté de 5 pour cent et les recettes des principaux pays exportateurs se sont accrues de près de 30 pour cent. Toutefois, la demande d'articles en jute importés devrait continuer à être affectée par la récession économique et la concurrence des produits synthétiques. Les exportations de caoutchouc naturel ont augmenté en valeur de 9 pour cent en 1980

en dépit d'une diminution de 2 pour cent en volume qui devrait encore s'accentuer en 1981, malgré quelques espoirs de reprise pour 1982. Le marché mondial des cuirs et peaux reste affecté par la désaffection des consommateurs pour les articles de cuir. La demande a commencé à décliner au cours du deuxième trimestre de 1979, et elle est restée faible pendant la plus grande partie de 1980. Les échanges commerciaux de tabac en feuilles, qui avaient diminué de plus de 5 pour cent en 1979, ont encore baissé de 2 pour cent en 1980.

On verra plus loin, dans les sections consacrées aux produits halieutiques et forestiers, là aussi la récession mondiale a eu des effets négatifs sur la demande et par conséquent sur le volume des échanges, notamment en ce qui concerne les produits forestiers.

Action internationale au sujet des problèmes commerciaux

Compte tenu des difficultés que connaissent actuellement les pays concernés, on est en droit d'estimer que la mise en place des structures institutionnelles permettant de développer et de régulariser le commerce des matières premières agricoles progresse avec une lenteur inquiétante.

La nouvelle Stratégie internationale du développement élaborée dans le cadre de la troisième décennie des Nations Unies pour le développement fournit un cadre global pour cette action internationale dont le besoin est si urgent. La Stratégie prévoit le développement des échanges internationaux par une plus large participation des pays en développement, la libéralisation des échanges mondiaux et l'adoption de mesures spécifiques en faveur des pays les moins avancés 6/. Parmi les récentes mesures s'inscrivant dans la ligne de cette politique, il faut mentionner l'adoption par la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés d'un important programme d'action durant la présente décennie en faveur de ces pays, visant notamment à leur faciliter l'accès des marchés mondiaux.

On ne saurait évoquer la situation du commerce mondial sans mentionner également le septième sommet économique des pays occidentaux qui s'est tenu à Ottawa en juillet 1981 et où les chefs de gouvernement de sept grandes puissances industrielles ont réaffirmé leur volonté de poursuivre des politiques commerciales libérales et de continuer à assurer le fonctionnement efficace d'un système ouvert et multilatéral d'échanges incarné par le GATT.

Les progrès des négociations et de l'application de mesures spécifiques visant à stabiliser et à élargir le commerce des produits ont continué à être lents. Malgré la conclusion de quelques accords sur les produits (par exemple en ce qui concerne l'huile d'olive), les négociations entamées dans le cadre du Programme intégré sur les produits de base de la CNUCED ont généralement donné des résultats décevants 7/. Bien que les négociations continuent en vue de créer un fonds commun, celui-ci n'a guère de chances de devenir opérationnel en 1982. On a pu se demander si les ressources prévisibles du fonds, qui ont été nettement révisées en baisse au cours de négociations, lui permettront de régulariser efficacement les marchés des produits. Par ailleurs, il reste à préciser les modalités de fonctionnement du fonds en ce qui concerne les accords déjà conclus sur les produits.

ASSISTANCE AU DEVELOPPEMENT

Examen d'ensemble

Les montants nets déboursés au titre de l'aide publique au développement (APD) ont augmenté d'environ 16 pour cent en prix courants et de 6 pour cent en valeur réelle en 1980 par rapport à 1979 pour atteindre le montant de 33,5 milliards de dollars des Etats-Unis. Il s'agit là d'une tendance positive mais cet effort devra être encore intensifié pour que les objectifs internationalement reconnus puissent être atteints. Par contre, on a constaté en 1980, pour la deuxième année consécutive, une diminution en valeur réelle du flux net total de ressources vers les pays en développement pour l'ensemble des secteurs ainsi que des engagements officiels d'aide extérieure à l'agriculture au sens "large" (voir encadré sur les termes et définitions utilisés dans cette section). Ces transferts

6/ On trouvera un résumé des objectifs de la Stratégie internationale du développement pour le secteur alimentaire et agricole dans FAO, la Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 1980, FAO, 1981, pages 78 et 79.

7/ Pour un compte rendu détaillé des négociations sur les produits organisées par la CNUCED et la FAO, voir FAO: Rapport et perspectives sur les produits 1981-82, FAO, 1982.

sont estimés en 1980 à 89 milliards de dollars E.-U. contre 84 milliards environ en 1979, soit un accroissement d'environ 6 pour cent en prix courants qui traduit toutefois une diminution en valeur réelle d'environ 4 pour cent et une retombée au niveau de 1976. Cette tendance contraste fortement avec le taux de croissance annuel moyen enregistré entre 1970 et 1978 (20 pour cent en prix courants et 8 pour cent en valeur réelle). Cette diminution en valeur réelle, combinée avec la récession persistante de l'économie mondiale et avec ses répercussions sur les exportations des pays en développement, a eu un effet doublement négatif sur les efforts de développement de ces derniers.

Alors que le flux net total de ressources vers les pays en développement diminue en valeur réelle, leur dette globale s'accroît rapidement, puisque selon les premières estimations pour 1980 elle a augmenté d'environ 15 pour cent pour dépasser le chiffre de 450 milliards de dollars. La charge financière que représente pour ces pays le service de la dette était estimée à environ 91 milliards de dollars en 1980 dont 35 milliards de dollars pour le paiement des intérêts, soit légèrement plus que le total net des ressources reçues par les pays en développement pendant la même année au titre de l'aide publique.

Aide extérieure officielle à l'agriculture au sens "large"

Les derniers chiffres disponibles indiquent que les engagements officiels d'aide extérieure à l'agriculture (EOA) au sens "large" de l'OCDE se sont élevés à environ 11 milliards de dollars en 1980, ce qui représente un augmentation d'environ 10 pour cent en prix courants par rapport à 1979, mais une légère diminution en prix constants (tableau 1-5). La faiblesse relative de l'aide à l'agriculture en 1980, à des conditions de faveur ou non, est imputable au ralentissement des flux bilatéraux, alors qu'en 1979 c'est l'assistance multilatérale qui avait fléchi.

Aide bilatérale

Les premières estimations laissent présager une diminution du montant de l'aide bilatérale en 1980 par rapport à 1979, aussi bien en prix courants qu'en prix constants. Les EOA totaux de source bilatérale n'ont atteint en 1980 que 4,5 milliards de dollars des Etats-Unis environ 4,8 milliards en 1979, soit une diminution de l'ordre de 6 pour cent en prix courants mais de 15 pour cent en prix constants. La part de l'aide bilatérale dans les EOA totaux en faveur de l'agriculture a diminué et ne représente plus qu'environ 40 pour cent du total contre 48 pour cent en 1979. On a pu constater également une diminution des engagements APD à des conditions de faveur de sources bilatérales en faveur de l'agriculture.

Aide des pays de l'OPEP. La forte baisse de l'aide bilatérale EOA et APD des pays de l'OPEP en faveur de l'agriculture en 1980, qui n'a pas été compensée par un accroissement de leur aide multilatérale à ce secteur, constitue un motif de déception dans la mesure où l'on avait pu espérer que les pays de l'OPEP accroîtraien au contraire leur aide à l'agriculture.

Aide des pays du CAD. La contribution des pays membres du CAD représente de très loin la part la plus importante de l'aide bilatérale, même si le montant de leurs engagements bilatéraux EOA et APD en faveur de l'agriculture en 1980 a légèrement diminué en prix courants.

Tableau 1-5 Engagements officiels en faveur de l'agriculture 1/
(au sens "large")

	1976	1977	1978	1979	1980 2/
millions de dollars des Etats-Unis					
AIDE TOTALE (AVEC ET SANS CONDITIONS DE FAVEUR)					
Aide bilatérale	2 236	3 113	3 838	4 828	4 548
Aide bilatérale des pays du CAD/CEE	1 892	2 717	3 618	4 422	4 414
Aide bilatérale des pays de l'OPEP	344	396	220	406	134
Aide multilatérale 3/	2 963	4 029	5 188	5 233	6 472
dort:					
Banque mondiale	1 930	2 698	3 907	3 416	3 832
Banques régionales de développement 4/	756	1 036	882	1 249	1 753
FIDA	-	-	59	285	453
Aide multilatérale des pays de l'OPEP 5/	103	114	131	37	134
Total aux prix 1975	5 199	7 142	9 026	10 061	11 020
	5 199	6 552	7 221	7 036	6 975
AIDE A DES CONDITIONS DE FAVEUR UNIQUEMENT					
Aide bilatérale	1 832	2 933	3 444	4 521	4 285
Aide bilatérale des pays du CAD/CEE	1 624	2 597	3 266	4 200	4 157
Aide bilatérale des pays de l'OPEP	208	336	178	321	128
Aide multilatérale 3/	1 593	1 633	2 396	2 623	3 378
dort:					
Banque mondiale	782	813	1 532	1 254	1 599
Banques régionales de développement 4/	530	496	474	801	933
FIDA	-	-	59	285	473
Aide multilatérale des pays de l'OPEP 5/	103	83	121	37	93
Total aux prix 1975	3 425	4 566	5 839	7 144	7 663
	3 425	4 189	4 671	4 996	4 850

1/ A l'exclusion des engagements officiels des pays à économie centralement planifiée, pour lesquels on ne dispose pas d'informations.

2/ Chiffres préliminaires comprenant des estimations partielles.

3/ Banque mondiale, (BIRD/AID), Banque interaméricaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque et Fonds africains de développement, FIDA, Banque arabe pour le développement en Afrique, AFESD, Fonds de l'OPEP, Banque islamique de développement, GCRAI, FAO/PNUD et FAO/Programme de coopération technique.

4/ Banque interaméricaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque et Fonds africains de développement.

5/ Banque arabe pour le développement en Afrique, AFESD, Fonds de l'OPEP, Banque islamique de développement.

L'AIDE EXTERIEURE A L'AGRICULTURE: NOTIONS ET DEFINITIONS DE BASE

En l'état actuel des choses, la FAO se borne à recenser les "apports officiels" d'aide extérieure en faveur de l'agriculture des pays en développement, faute de données sectorielles sur les flux privés de ressources extérieures. En outre, les données concernant les apports officiels portent uniquement sur les engagements. La FAO s'efforce actuellement d'obtenir des données sur les sommes déboursées à titre de prêts et de dons en faveur de l'agriculture par les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et par divers organismes faisant des prêts en faveur du développement, dans le cadre de ses efforts en vue de créer une banque de données informatisées sur l'aide extérieure à l'agriculture.

Cette aide peut se diviser en deux catégories principales:

a) L'aide à des conditions de faveur, généralement appelée "Aide publique au développement" (APD), recouvre l'ensemble des dons et prêts répondant aux conditions suivantes:

- il s'agit de transactions officielles avant tout à promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement;
- ils doivent être accordés à des conditions financières de faveur et les "dons" doivent représenter au moins 25 pour cent. Le pourcentage sous forme de dons — qui est de 100 pour cent pour un don pur et simple — sert à mesurer le caractère avantageux du prêt par le calcul de sa valeur actualisée à un taux d'intérêt inférieur à celui pratiqué sur le marché pour la durée du prêt. Par commodité, on attribue au taux d'intérêt du marché la valeur conventionnelle de 10 pour cent. On considère donc que l'élément "dons" est nul pour un prêt consenti à un taux d'intérêt de 10 pour cent.

b) L'aide sans conditions de faveur (autres apports officiels dans la terminologie de

l'OCDE) désigne les prêts qui ne répondent pas à la définition de l'APD fournie ci-dessus et les crédits officiels à l'exportation.

Dans chacune de ces deux catégories, on distingue l'aide bilatérale (l'aide extérieure passant directement du pays donneur au pays bénéficiaire) et l'aide multilatérale (l'aide fournie par un organisme ou une institution internationale de développement ou par son intermédiaire).

L'analyse de l'aide extérieure à l'agriculture repose généralement sur la distinction effectuée par l'OCDE entre l'agriculture au sens étroit et au sens large. La définition "étroite" de l'agriculture recouvre les activités suivantes, qui bénéficient de l'aide "directe au secteur":

- recensement des ressources naturelles;
- mise en valeur et aménagement des ressources naturelles;
- recherche;
- fourniture des moyens de production;
- engrais;
- services agricoles;
- formation et vulgarisation;
- production végétale;
- développement de l'élevage;
- pêches;
- agriculture, sous-secteur non alloué.

Il existe d'autre part une définition "large" qui englobe également les activités suivantes, lesquelles bénéficient de l'aide "indirecte au secteur":

- forêts;
- fabrication de moyens de production;
- agro-industries;
- infrastructure rurale;
- développement rural;
- développement régional;
- aménagement fluvial.

L'APD bilatérale en faveur de l'agriculture fournie en 1980 par les pays membres du CAD a varié considérablement d'un pays à l'autre. D'après des estimations provisoires, la contribution des Etats-Unis, qui ont fourni le quart de l'aide bilatérale à des conditions de faveur accordée à l'agriculture par les pays membres du CAD au cours de la période 1973-80, s'est accrue en 1980 de 42 pour cent en prix courants par rapport à 1979. Dans le même temps, les principaux fournisseurs d'APD bilatérale en faveur de l'agriculture, dont les apports avaient représenté plus de la moitié de l'aide totale au cours de la même période, ont réduit leurs apports (voir en annexe le tableau 20).

Aide multilatérale

On estime que le total des EOA de sources multilatérales a augmenté d'environ 23 pour cent en prix courants en 1980 pour atteindre environ six milliards 500 millions de dollars E.-U., dont plus de la moitié à des conditions de faveur. Cet accroissement de 12 pour cent en prix constants est toutefois insuffisant pour compenser la diminution en valeur réelle de l'aide bilatérale.

La plupart des organismes donateurs multilatéraux ont accru leurs engagements officiels en faveur de l'agriculture en prix courants en 1980, la Banque mondiale, la BID et le FIDA représentant environ 90 pour cent de l'accroissement total.

En 1980, les engagements de la Banque mondiale, principale source d'aide multilatérale en faveur de l'agriculture, se sont élevés à trois milliards 800 millions de dollars, soit une augmentation d'environ 12 pour cent par rapport à 1979 en prix courants mais de 1,5 pour cent seulement en prix constants. Les prêts à des conditions de faveur représentent un milliard 600 millions de dollars, soit 42 pour cent de ce total.

ESTIMATIONS INTERNATIONALES DES BESOINS DES PAYS EN DEVELOPPEMENT EN MATIERE D'AIDE EXTERIEURE A L'AGRICULTURE

D'après les estimations effectuées pour la Conférence mondiale de l'alimentation en 1974^{a/}, les flux officiels annuels de ressources extérieures en faveur de l'agriculture des pays en développement auraient dû être portés à cinq milliards de dollars en moyenne (prix de 1972) au cours de la période quinquennale 1975-1980 pour permettre à ces pays d'atteindre l'objectif de 4% d'augmentation annuelle moyenne de la production agricole.

Cette estimation représente une partie des besoins totaux d'investissements pour la mise en valeur des sols et des eaux, la production végétale et animale, la recherche et le crédit durant la période de 1975-1980. Elle ne comprend pas l'assistance technique ni la fourniture de moyens de production. Elle a été adoptée par la FAO et par le Conseil mondial de l'alimentation (CMA) et elle figure dans diverses résolutions, recommandations et conclusions des conférences de la FAO et des réunions

du Conseil mondial de l'alimentation qui ont eu lieu par la suite. Le montant de cinq milliards de dollars aux prix de 1972, recalculé par le CMA aux prix de 1975, équivaut à 8,3 milliards de dollars, chiffre actuellement utilisé tant par la FAO que par le CMA. Par ailleurs, toujours selon les estimations du CMA, sur ces 8,3 milliards de dollars représentant les besoins annuels, 6,5 milliards de dollars devraient être accordés à des conditions de faveur.

Les projections pour 1990 des besoins d'aide extérieure à l'agriculture des 90 pays en développement considérés, telles qu'elles figurent dans le rapport FAO "Agriculture: Horizon 2000", chiffrent ces besoins à 12,5 milliards de dollars aux prix de 1975, répartis comme suit: investissements: 10,2 milliards de dollars, fourniture de moyens de production: 1,3 million de dollars, assistance technique: un milliard de dollars. La définition de l'agriculture adoptée pour les projections de la FAO est proche de la définition "étroite" du secteur agricole utilisée par l'OCDE. L'Assemblée générale des Nations Unies a repris ces estimations dans sa résolution 36/185 de décembre 1981 adoptant le rapport du Conseil mondial de l'alimentation.

^{a/} Le problème alimentaire mondial: Propositions en vue d'une action nationale et internationale, FAO, 1974.

La Banque interaméricaine de développement et la Banque africaine de développement ont accru leurs engagements officiels d'aide à l'agriculture, qui étaient respectivement de 613 millions de dollars et 169 millions de dollars en 1979, et sont passés à 1 062 millions et 239 millions de dollars en 1980. Par contre les engagements d'aide officielle à l'agriculture de la Banque asiatique de développement n'étaient plus en 1980 que de 432 millions de dollars, contre 467 millions de dollars l'année précédente.

L'aide multilatérale de l'OPEP à l'agriculture s'est accrue de 1979 à 1980, passant de 37 millions de dollars environ à 134 millions de dollars; cette progression est essentiellement due à l'accroissement des engagements de la BADEA, la Banque islamique de développement, et à la reprise des activités de prêt du Fonds arabe pour le développement économique et social (AFESD). D'après les informations dont on dispose, la BADEA a engagé plus de 20 millions de dollars dans l'agriculture en 1980, contre 2 millions de dollars seulement en 1979, tandis que les engagements d'aide officielle à l'agriculture de l'AFESD atteignaient 44 millions de dollars environ en 1980.

La quasi-intégralité de l'aide multilatérale de l'OPEP à l'agriculture est consentie à des conditions de faveur. Malgré cet élément positif, le niveau de cette aide pourrait progresser étant donné le potentiel considérable de coopération dans les secteurs agricoles et alimentaires entre les pays de l'OPEP et les autres pays en développement.

Aide extérieure à l'agriculture, selon la définition étroite, par objectif

L'aide extérieure (bilatérale et multilatérale) à l'agriculture selon la définition "étroite", c'est-à-dire aux activités "directement" liées au secteur agricole, a atteint 7,7 milliards de dollars en 1980, soit l'équivalent de 4,9 milliards de dollars aux prix de 1975 (tableau 1-6). Bien que ces montants représentent une progression réelle de 4 pour cent environ par rapport à 1979, le volume de l'aide reste inférieur de 40 pour cent à l'estimation des besoins agréée au plan international, soit 8,3 milliards de dollars aux prix de 1975 (voir encadré). L'accroissement provient exclusivement de sources multilatérales, l'aide bilatérale ayant légèrement décliné, même en prix courants.

Tableau 1-6. Engagements officiels d'aide extérieure à l'agriculture: engagements totaux et engagements consentis à des conditions de faveur, selon la définition "étroite" de l'OCDE

	1975	1976	1977	1978	1979	1980 ^{1/}
..... millions de \$ E.-U.						
ENGAGEMENTS TOTAUX (CONDITIONS DE FAVEUR OU NON)						
Organismes multilatéraux	1 873	1 841	2 820	3 798	3 484	4 569 ^{2/}
CAD (bilatéraux) et CEE	1 236	1 430	1 839	2 489	3 104	(3 100) ^{2/}
OPEP (bilatéraux)	232	189	101	55	156	64
Total	3 341	3 460	4 760	6 312	6 744	(7 733) ^{2/}
En valeur constante 1975 ^{3/}	3 341	3 460	4 367	5 074	4 716	(4 894)
CONDITIONS DE FAVEUR SEULEMENT						
Organismes multilatéraux	688	1 021	1 317	1 961	1 900	2 444 ^{2/}
CAD (bilatéraux) et CEE	1 217	1 267	1 839	2 400	3 071	(3 092) ^{2/}
OPEP (bilatéraux)	232	89	101	55	156	64
Total	2 137	2 377	3 257	4 416	5 127	(5 600) ^{2/}
En valeur constante 1975 ^{3/}	2 137	2 377	2 988	3 533	3 585	(3 544)

1/ Chiffres préliminaires, y compris estimations partielles.

2/ Les chiffres entre parenthèses comprennent des montants estimés.

3/ Corrigés en fonction de l'indice des Nations Unies de la valeur unitaire des exportations de produits manufacturés.

On ne dispose pas encore de données sûres quant à la ventilation de l'aide bilatérale au développement de l'agriculture par grands domaines pour 1980, aussi l'analyse suivante ne concerne-t-elle que l'aide multilatérale 8/.

Les engagements officiels multilatéraux concernant les activités de soutien "direct" au secteur agricole se montaient en 1980 à 4,6 milliards de dollars, contre 3,5 milliards seulement en 1979, soit un accroissement de leur part aux engagements totaux d'aide officielle à l'agriculture (selon la définition "large"). Le rapport du flux "de faveur" au flux total d'aide "directe" au secteur s'est maintenu à 54 pour cent, sans changement donc par rapport à 1979.

Les engagements multilatéraux en capital destinés aux activités de soutien "direct" au secteur agricole ont progressé de 31 pour cent en 1980, pour atteindre 4,2 milliards de dollars environ. Parmi ces activités, la mise en valeur des terres et des eaux a bénéficié de la part la plus importante (1,6 milliard de dollars), suivie par le crédit (0,9 milliard de dollars). La recherche, la formation et la vulgarisation, y compris les engagements destinés au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI), ont reçu 0,3 milliard de dollars, soit un montant sensiblement égal à ceux de 1978 et 1979, qui en fait correspondent en termes réels à une baisse substantielle de l'aide accordée à ces activités pourtant essentielles. Les ressources financières spécifiquement attribuées aux productions végétale et animale en 1980 étaient inférieures aux montants des deux années précédentes, même en prix courants.

Les engagements en capital provenant de sources multilatérales et intéressant les activités échappant à la définition de l'aide "directe" au secteur agricole n'ont progressé en 1980 que de 11 pour cent en prix courants, et ont donc diminué en valeur réelle par rapport à leur niveau du début des années soixante-dix. Les engagements intéressant l'infrastructure rurale et l'agro-industrie se sont accrus en valeur relative, mais les montants destinés aux productions végétale et animale ont diminué (figure 1-3).

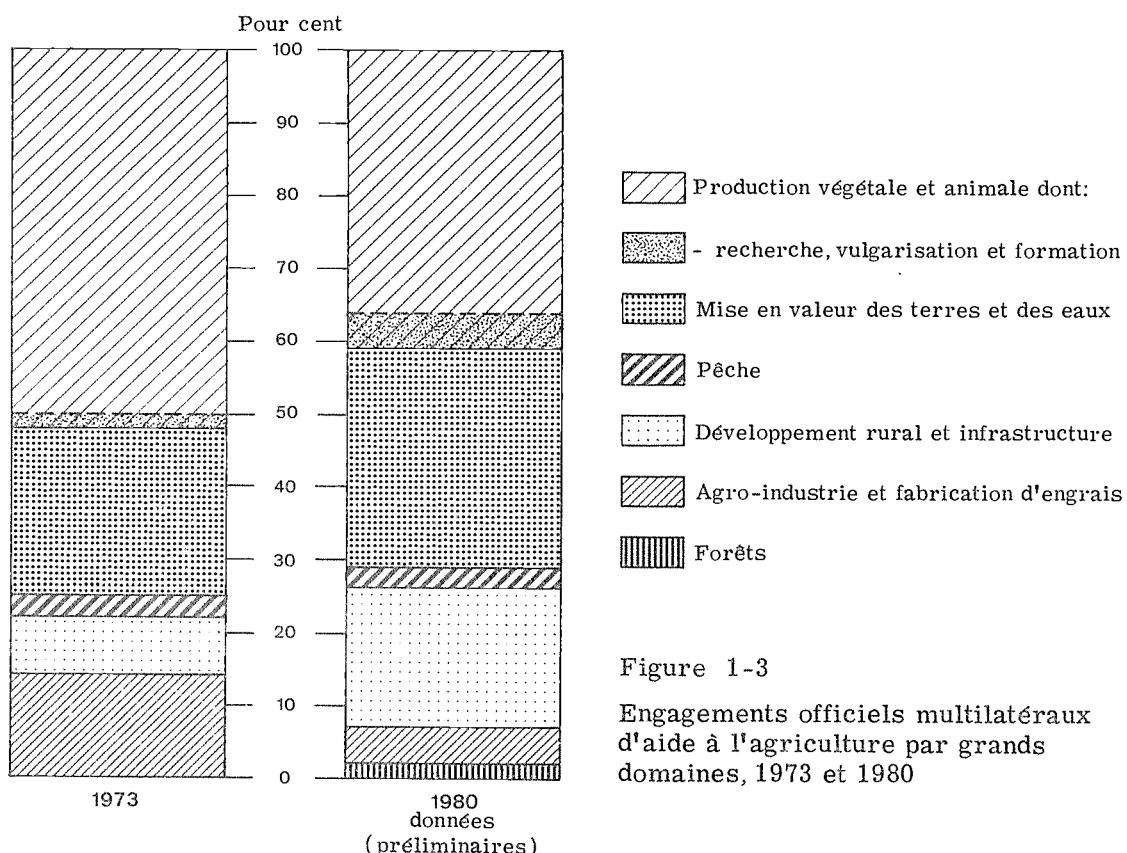


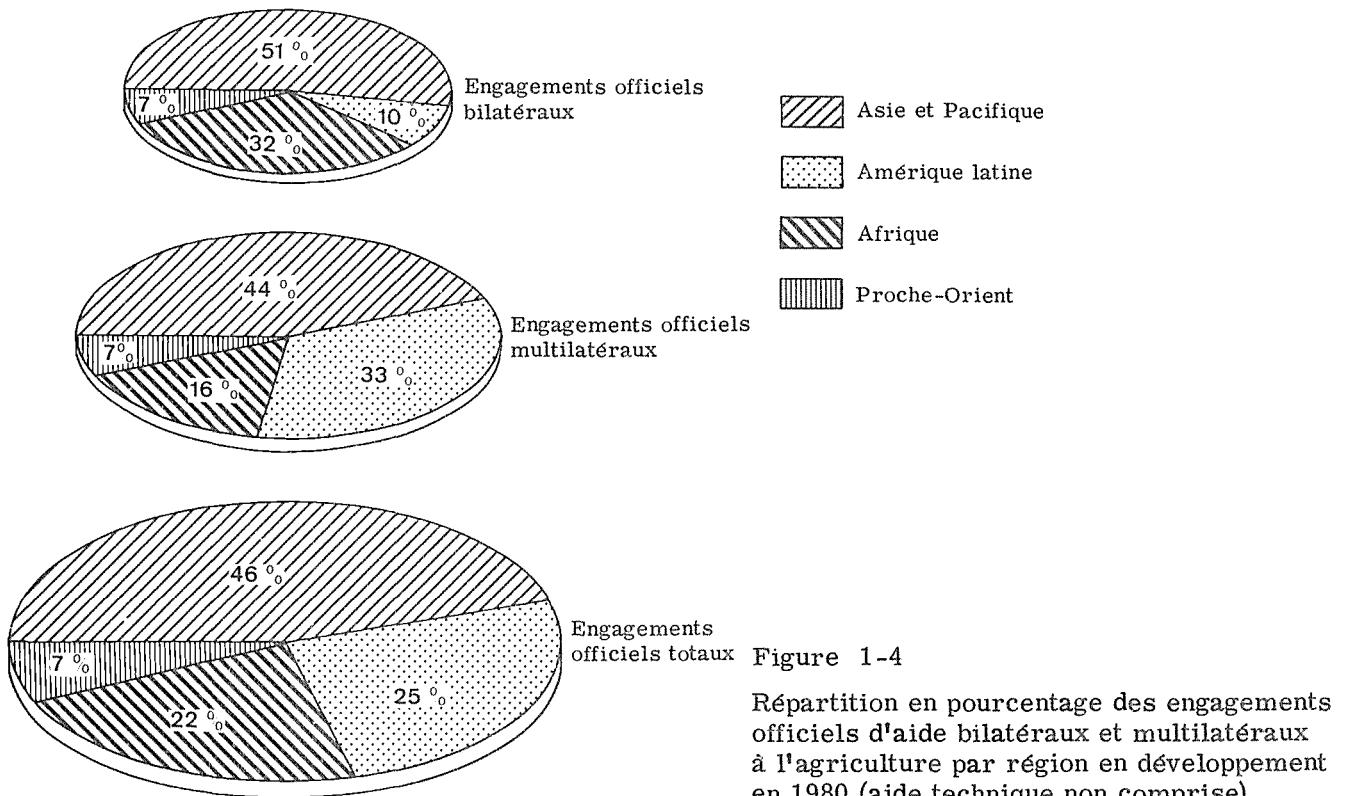
Figure 1-3

Engagements officiels multilatéraux d'aide à l'agriculture par grands domaines, 1973 et 1980

8/ Bourses au titre de l'aide technique non comprises. Les chiffres cités dans ce chapitre concernent exclusivement l'aide en capital.

Bénéficiaires de l'aide extérieure à l'agriculture:
répartition géographique 9/

Les données préliminaires indiquent que les régions d'Extrême-Orient et d'Océanie ont reçu près de la moitié des engagements d'aide officielle à l'agriculture en 1980, suivies par l'Amérique latine qui en a reçu le quart, puis par l'Afrique (22 pour cent) et le Proche-Orient, qui ne reçoit que moins de 10 pour cent (figure 1-4). Plus des quatre cinquièmes de l'aide totale reçue par l'Afrique et le Proche-Orient ont été accordés à des conditions de faveur, alors que la proportion est de trois quarts pour l'Extrême-Orient et l'Océanie, et de 39 pour cent seulement en Amérique latine.



Répartition en pourcentage des engagements officiels d'aide bilatéraux et multilatéraux à l'agriculture par région en développement en 1980 (aide technique non comprise)

Aide extérieure aux pays les moins avancés

Les pays les moins avancés ont reçu plus de 1,5 milliard de dollars d'engagements en capital à des conditions de faveur pour l'agriculture en 1980, soit 25 pour cent de plus qu'en 1979 en prix courants, soit encore une progression de 13 pour cent environ en valeur constante. La part des pays les moins avancés au total des engagements officiels d'aide à l'agriculture s'est donc accrue de 2 pour cent en 1980, atteignant ainsi 18 pour cent. Cela semble confirmer l'engagement pris par les donateurs de donner priorité à ce groupe de pays en développement dans leurs programmes d'aide au développement lors de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (voir encadré).

9/ Les chiffres cités dans ce chapitre se rapportent exclusivement à l'aide en capital. Ils ne comprennent pas les montants affectés à l'aide technique, la ventilation par pays bénéficiaires n'étant pas disponible.

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCES

La Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui s'est tenue à Paris en septembre 1981 avait pour principaux objectifs de donner sa forme définitive au nouveau programme substantiel d'action en faveur des pays les moins avancés pour les années quatre-vingt, de l'adopter, de le soutenir, et de parvenir à un accord quant au montant de l'aide globale requise pour le mener à bien jusqu'à la fin de la décennie. Même si on en attendait davantage, la Conférence a donné des résultats importants dans trois domaines: a) les pays les moins avancés sont convenus de réorienter leurs politiques et leurs stratégies de développement afin de procéder à certains changements structurels significatifs et d'améliorer le niveau de vie de leur population; b) les efforts combinés de tous les donateurs permettront probablement de parvenir, en 1985, au doublement de l'aide publique au développement des pays les moins avancés par rapport aux transferts dont ces derniers ont bénéficié entre 1975 et 1980; c) un accord a été conclu sur les mécanismes de mise en oeuvre et de contrôle du nouveau programme substantiel d'action aux niveaux national, régional et mondial.

Le nouveau programme substantiel d'action en faveur des pays les moins avancés comporte: a) des mesures ayant trait à la situation générale et des mesures nationales; b) des mesures d'aide internationale; et c) des dispositions concernant la mise en oeuvre et le contrôle. Au niveau national, le programme prévoit des mesures et des actions agréées dont l'exécution revient aux pays les moins avancés eux-mêmes. Au niveau international, il met en évidence l'utilité du soutien que peut apporter la communauté internationale sous forme d'aide financière et technique.

Le nouveau programme substantiel d'action accorde une attention toute particulière à l'alimentation et à l'agriculture, et souligne la nécessité de consacrer une part notable des ressources à l'amélioration de la productivité agricole dans les pays les moins avancés. Il met l'accent sur le caractère impératif d'une progression tangible de la production agricole, laquelle devra atteindre un taux annuel de croissance de 4 pour cent ou plus. Pour démontrer la force de leur volonté politique, les pays les moins avancés ont entrepris de renforcer les ressources budgétaires qu'ils consacrent au secteur agricole. Le nouveau programme substantiel d'action attire tout particulièrement l'attention sur les aspects structurels et institutionnels de l'accroissement de la production et de l'amélioration de la productivité, en s'inspirant du programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR).

Il a été convenu que parallèlement aux mesures que prendraient les pays les moins avancés eux-mêmes pour mobiliser leurs ressources nationales afin de mettre en oeuvre le nouveau programme substantiel d'action,

la communauté internationale, et les pays développés en particulier, devrait procéder à un transfert substantiel de ressources. Les pays les moins avancés ont communiqué leurs besoins financiers estimés pour la période 1980-85: ils se montent au total à 1,230 milliard de dollars par an, soit une augmentation de 85 pour cent en valeur réelle par rapport au montant annuel moyen des contributions reçues entre 1976 et 1980. On estime également que d'ici 1990 le montant des aides accordées à des conditions de faveur devrait passer à 2,4 milliards de dollars aux prix de 1980. Tous les donateurs se sont engagés à fournir un effort particulier pour accroître le montant global de l'aide au développement; dans le cadre de cet effort collectif, le flux de l'aide publique au développement sera renforcé en direction des pays les moins avancés. De nombreux donateurs consacreront au cours des années à venir 0,15 pour cent de leur produit national brut aux pays les moins avancés, tandis que d'autres doubleront les montants d'aide publique au développement en faveur de ces mêmes pays.

Tous ont admis la nécessité d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'aide publique au développement. Il a été proposé un certain nombre de mesures tendant à diversifier cette aide: outre les projets classiques, aide aux produits, aide par programmes et par secteurs, soutien aux balances des paiements et soutien budgétaire, soutien aux dépenses récurrentes et financement des dépenses locales.

Il a été unanimement reconnu que l'un des objectifs essentiels du nouveau programme substantiel d'action consistait à donner une orientation et un élan nouveaux aux efforts de développement des pays les moins avancés, ainsi qu'à la coopération internationale sur laquelle ces efforts s'appuieront. Le programme prévoit de renforcer la coopération et l'examen des situations aux niveaux national, régional et mondial.

Au niveau national, il a été reconnu que les pays les moins avancés eux-mêmes doivent prendre l'entièvre responsabilité de la mise en oeuvre et du suivi du nouveau programme substantiel d'action. Ils devront créer un centre de convergence au travers duquel s'établiront et se poursuivront les contacts avec leurs partenaires de développement, tant bilatéraux que multilatéraux. Les gouvernements des pays les moins avancés, après avoir dûment consulté les institutions des Nations Unies, les organismes intergouvernementaux et les gouvernements des pays donateurs intéressés, pourront créer des groupes consultatifs d'aide, chargés de l'examen régulier et périodique et de la mise en oeuvre du nouveau programme substantiel d'action.

En 1985 devra être dressé le bilan à mi-parcours de la mise en oeuvre du nouveau programme substantiel d'action. Il est en outre prévu de réajuster à cette date le programme, selon les besoins, afin d'en assurer l'entièvre exécution à l'issue du deuxième quinquennat.

La Conférence a estimé qu'avec des efforts il était possible de parvenir en 1985 au doublement de l'aide publique au développement en faveur des pays les moins avancés, par rapport aux transferts dont ils ont bénéficié au cours des cinq dernières années.

Les engagements officiels d'aide extérieure à l'agriculture des pays les moins avancés ont, dans leur ensemble, progressé un peu plus rapidement que l'aide extérieure à l'agriculture des pays en développement pour la période 1975-1980. Les engagements au bénéfice des pays les moins avancés en 1980 étaient supérieurs au double des engagements de 1975 en prix courants, mais évidemment moindres en valeur constante (tableau 1-7).

L'aide extérieure à l'agriculture des pays les moins avancés est presque entièrement consentie à des conditions de faveur. Malgré la croissance relativement plus forte des engagements officiels d'aide aux pays les moins avancés, la part des engagements en capital de l'aide publique au développement de l'agriculture pour l'ensemble des pays en développement a régressé, passant de 30 pour cent en 1975 à 26 pour cent en 1980. Ce recul peut avoir été compensé par une allocation plus importante de fonds d'aide technique au secteur agricole des pays les moins avancés, mais on ne connaît malheureusement pas la ventilation détaillée de ces fonds par bénéficiaire. On estime que leur montant total, en prix courants, atteignait 1 303 millions de dollars en 1980 contre 597 millions de dollars seulement en 1975. La diminution de la part des pays les moins avancés à l'aide extérieure à des conditions de faveur en capital est contraire aux objectifs retenus par la Stratégie internationale du développement.

Tableau 1-7. Engagements en capital en faveur de l'agriculture, selon la définition "large", dans les pays les moins avancés

	1975	1976	1977	1978	1979	1980 ^{1/}
..... en millions de dollars E.-U.						
CONDITIONS DE FAVEUR ET AUTRES	666	814	920	939	1 289	1 546
dont:						
Multilatéraux	279	448	347	501	658	911
CAD (bilatéraux) et CEE ^{2/}	196	273	404	395	532	(535)
OPEP (bilatéraux) ^{2/}	191	93	169	43	82	100
Total aux prix de 1975 ^{3/}	666	814	844	751	901	979
CONDITIONS DE FAVEUR SEULEMENT	657	807	901	913	1 215	1 520
dont:						
Multilatéraux	273	441	329	496	620	885
CAD (bilatéraux) et CEE ^{3/}	193	273	403	391	505	(535)
OPEP (bilatéraux) ^{2/}	191	93	169	43	82	100
Total aux prix de 1975 ^{3/}	657	807	827	730	850	962
PART DES PAYS LES MOINS AVANCES AUX ENGAGEMENTS TOTAUX ^{4/}					%	
Conditions de faveur et autres	16	19	17	13	16	18
Conditions de faveur seulement	30	31	26	21	22	26

^{1/} Données préliminaires, comprenant des estimations partielles.

^{2/} Les statistiques disponibles sur les engagements CAD bilatéraux et CEE, et sur les engagements bilatéraux de l'OPEP en faveur des pays les moins avancés pourront s'avérer incomplètes.

^{3/} Corrigé par l'indice des Nations Unies de la valeur unitaire des exportations de produits manufacturés.

^{4/} Engagements totaux à l'exclusion des engagements pris envers certains pays en Europe, qui ont été en partie estimés.

Les pays membres du Comité d'aide au développement, et la CEE en tant que groupe, ont été la source principale d'aide extérieure à l'agriculture des pays les moins avancés pour la période 1975-1978. Leurs engagements atteignaient 500 millions de dollars pour l'aide en capital en 1980, soit un accroissement de plus de 170 pour cent en cinq ans.

Les engagements en capital destinés à l'agriculture des pays les moins avancés provenant de la Banque mondiale et des Banques régionales de développement se sont montés respectivement à 480 millions de dollars et 256 millions de dollars en 1980, soit des croissances respectives de 131 pour cent et 349 pour cent entre 1975 et 1980. Le FIDA a engagé en 1980 151 millions de dollars d'aide en capital, cette somme correspondant environ au tiers de ses engagements totaux au bénéfice de l'agriculture des pays en développement.

Bien que les donateurs de l'OPEP aient fait bénéficier les pays les moins avancés d'une part importante de l'aide qu'ils consacrent au développement de l'agriculture, le niveau de celle-ci reste relativement faible.

La proportion des engagements en capital à des conditions de faveur envers l'agriculture destinés aux pays les moins avancés d'Afrique 10/ est restée pratiquement inchangée depuis le milieu des années soixante-dix. En 1980, la part de l'Afrique n'était que de 40 pour cent, soit légèrement plus qu'en 1975. La part des six pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique, qui était de 33 pour cent en 1975, est passée à 40 pour cent en 1980, soit un pourcentage égal à celui des pays les moins avancés d'Afrique, beaucoup plus nombreux pourtant. La part des pays les moins avancés du Proche-Orient était de 28 pour cent en 1975, mais en 1980, en termes réels, les engagements envers ces pays maintenaient tout juste leur niveau. L'évolution de l'aide par habitant entre 1975 et 1979 apparaît au tableau 1-8.

Tableau 1-8. Engagements en capital à des conditions de faveur destinés à l'agriculture des pays les moins avancés, par région et par habitant

	Dollars E.-U., prix courants	
	1975	1979
Afrique	2,40	4,00
Asie et Pacifique	2,30	4,40
Proche-Orient	5,00	6,50

Le niveau actuel de l'aide au développement de l'agriculture est encore nettement inférieur aux besoins des pays les moins avancés. Comme l'a souligné la Conférence des Nations Unies, il est nécessaire non seulement d'accroître le volume de l'aide à ces pays, mais également d'adapter aux systèmes administratifs, techniques et financiers des pays concernés les procédures et les pratiques par lesquelles cette aide est acheminée. Une plus grande diversification par secteurs et par programmes, alliée à l'assouplissement du financement des coûts locaux et des coûts récurrents, contribuera à améliorer l'efficacité de l'aide à l'agriculture.

Aide alimentaire

L'aide alimentaire fournie par les pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE se montait en 1980 à 2 619 millions de dollars (prix courants), soit 14 pour cent de plus que l'année précédente, mais en termes réels nettement moins qu'en 1977 et 1978. La progression réelle modeste de 1980 correspond à des expéditions accrues de produits dont la valeur unitaire est relativement élevée (huiles végétales par exemple) qui compensent le recul notable des dons de céréales.

Si l'on situe l'aide alimentaire dans la perspective des engagements officiels à l'agriculture, on se souviendra (voir tableau 1-5) que ces engagements se montaient en 1980 à environ 11 milliards de dollars (valeur estimée en prix courants), ce qui signifie que l'aide alimentaire, y compris l'aide alimentaire d'urgence, équivaut au quart environ des engagements officiels et s'y ajoute. De même, l'aide alimentaire multilatérale, par exemple celle qui est acheminée par le PAM et la Réserve alimentaire internationale d'urgence (RAIU), représente actuellement le quart environ du total en valeur, cette proportion

10/ Selon la définition de la FAO des régions géographiques.

s'étant nettement accrue depuis 1970-1975, où elle n'était que de l'ordre du sixième. La progression de la part de l'aide alimentaire multilatérale en 1980 provient essentiellement de l'accroissement des contributions à la RAIU, distribuées ensuite soit par l'intermédiaire du PAM, soit nommément par la RAIU.

Si les contributions à la RAIU ont accompli des progrès dont il faut se féliciter, les expéditions dans le cadre des programmes ordinaires d'aide alimentaire ont récemment accusé une baisse. Les expéditions de céréales, y compris celles qui sont effectuées au titre de la Convention d'aide alimentaire, se montaient à 8,4 millions de tonnes seulement en 1980/81 (juillet/juin), soit le niveau le plus bas depuis 1976/77, soit encore 500 000 tonnes de moins qu'en 1979/80 (tableau 1-9). On évalue l'aide alimentaire globale, toutes provenances confondues, pour 1981/82 à 8,8 millions de tonnes.

Tableau 1-9. Expéditions de céréales au titre de l'aide alimentaire, juillet/juin

Pays donateurs	1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81 ^{1/}	1981/82 ^{2/}
..... milliers de tonnes en équivalent-céréales						
Argentine	22	32	30	38	50	35
Australie	230	252	312	318	394	439
Autriche	-	-	-	-	17	20
Canada	1 176	884	735	730	600	600
CEE <u>3/</u>	1 131	1 374	1 159	1 205	1 100	1 900
Finlande	33	47	9	14	20	20
Japon	46	135	352	688	567	550
Norvège	10	10	10	37	31	30
Espagne	-	-	-	-	14	20
Suède	122	104	104	98	91	90
Suisse	33	32	32	32	16	27
Etats-Unis d'Amérique	6 147	5 992	6 237	5 418	5 216	4 840
Inde	-	100	295	80	51	...
Turquie	20	13	5	5	15	...
Autres	137	241 ^{4/}	205	327	235	242
TOTAL	9 107	9 216 ^{4/}	9 485 ^{4/}	8 990 ^{4/}	8 417	8 813
..... %						
Proportion des importations de céréales des pays prioritaires en matière d'aide alimentaire couverte par l'aide alimentaire <u>5/</u>	28	24	23	21	18	18

1/ Données préliminaires. Estimations partielles. - 2/ Engagements ou allocations. -

3/ Y compris les expéditions effectuées par les Etats Membres et les livraisons faites par l'intermédiaire de la Commission de la Communauté européenne, en équivalent blé. -

4/ De plus, selon des rapports officieux, l'URSS a fourni à plusieurs pays d'Asie 200 000 tonnes de céréales en 1977/78 et 1979/80, et 400 000 tonnes en 1978/79, à titre d'aide d'urgence. -

5/ Comprend tous les pays à déficit alimentaire dont le revenu par habitant est inférieur au niveau que la Banque mondiale retient comme seuil d'éligibilité à l'aide de l'Association internationale de développement (soit un revenu par habitant inférieur ou égal à 730 dollars E.-U. en 1980), lesquels, conformément aux Recommandations et critères convenus par le Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire, doivent bénéficier en priorité de cette aide.

En 1976/77, l'aide alimentaire couvrait 28 pour cent du total des importations céréalières des pays prioritaires en matière d'aide alimentaire 11/, mais il était prévu qu'elle n'en représente plus que 18 pour cent en 1981/82. La consommation de céréales par habitant dans certains de ces pays risque de baisser fortement de ce fait, car les importations commerciales ne peuvent être maintenues à des niveaux permettant de compenser les baisses de production. D'autre part, les expéditions d'aide alimentaire non céréalières, en particulier de matières grasses, huiles et lait écrémé en poudre, se sont accrues en 1980 et 1981 pour atteindre un total estimé de 642 000 tonnes.

11/ Pour la définition desdits pays, voir note au tableau 1-9.

Fin décembre 1981, les engagements reçus pour la constitution des ressources ordinaires du PAM pour l'exercice biennal 1981/82 se montaient à 771 millions de dollars, alors que l'objectif était de 1 milliard de dollar. Bien qu'un accroissement des engagements totaux d'ici la fin de 1982 reste possible, l'objectif minimum pour l'exercice biennal en cours ne sera vraisemblablement pas atteint, à moins que de nouveaux donateurs potentiels apportent des contributions. Il convient de rappeler que les engagements avaient manqué de 13 pour cent l'objectif, établi à 950 millions de dollars, de l'exercice biennal 1979-80. En bref, les perspectives d'accroissement supplémentaire des expéditions multilatérales en 1982 sont incertaines. Le Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire à sa douzième session, en octobre 1981, a recommandé que l'objectif de ressources du PAM pour l'exercice biennal 1983/84 soit porté à 1,2 milliard de dollars E.-U., dont pas moins d'un tiers en espèces, et le reste en produits, recommandation qui a reçu l'accord de la Conférence de la FAO. Lors de la conférence pour les annonces de contribution qui s'est tenue début mars 1982, les montants annoncés n'atteignaient que 680 millions de dollars pour l'exercice biennal 1983/84.

Le PAM continue d'articuler sa politique autour de deux principes généraux: premièrement, diriger essentiellement l'aide vers les pays à faible revenu et à déficit alimentaire; deuxièmement, donner la priorité aux projets visant à accroître la production agricole, et tout particulièrement la production vivrière, et à promouvoir le développement rural en général, ainsi qu'aux projets conçus pour améliorer l'état nutritionnel des groupes vulnérables. Le programme s'efforce également d'améliorer la programmation régionale de l'aide alimentaire, en utilisant les stocks de produits situés dans les pays en développement eux-mêmes.

Quatre-vingts pour cent environ (en valeur) de l'aide du PAM aux projets de développement a été acheminée vers les pays à faible revenu et à déficit alimentaire au cours des quatre années écoulées. En 1981, le total des engagements destinés aux projets de développement était de 543 millions de dollars, 83 pour cent de ce montant ont été affectés aux pays tenus pour prioritaires, soit la proportion la plus élevée jamais atteinte. 30 des 31 pays les moins avancés entrent dans cette catégorie. En 1981, l'aide du PAM aux pays les moins avancés a atteint 190 millions de dollars, soit 35 pour cent des engagements totaux aux projets de développement. Il convient d'interpréter ces proportions en tenant compte du fait que la plupart des pays les moins avancés sont relativement peu peuplés, la somme de leurs populations ne représentant qu'environ onze pour cent de la population totale des pays à faible revenu et à déficit alimentaire. L'affectation de 35 pour cent des ressources que le PAM consacre au développement à onze pour cent de la population prioritaire correspond donc à un taux de concentration trois fois plus élevé que celui dont bénéficient les autres pays à faible revenu et à déficit alimentaire.

Une proportion élevée et sans cesse croissante de l'aide du PAM au développement est consacrée aux projets agricoles et ruraux (y compris l'installation de réfugiés). En 1981, cette proportion atteignait 80 pour cent du montant total des nouveaux engagements du PAM pour le développement. Sur le montant total des engagements concernant le développement agricole et rural, les parts les plus importantes revenaient aux projets de colonisation de nouvelles terres (28 pour cent) et de mise en valeur et d'amélioration des terres (16 pour cent).

On peut illustrer la démarche de régionalisation de la planification et de l'utilisation de l'aide alimentaire par l'exemple du Zimbabwe, auquel le PAM achète du maïs: le PAM fournit une aide et utilise les excédents céréaliers de ce pays sous forme d'aide alimentaire aux projets de développement et pour les opérations de secours d'urgence dans neuf pays africains, contribuant ainsi à l'autonomie collective de la région.

En 1981, les achats se sont montés à près de 68 000 tonnes, auxquelles se sont ajoutées 80 000 tonnes sur les deux premiers mois de 1982. Des transactions triangulaires semblables avaient eu lieu en 1980 et 1981, lors de l'achat à la Thaïlande de riz destiné aux opérations d'urgence au Kampuchea.

EXAMEN DES AUTRES SECTEURS ET DES PROBLEMES DIVERS

Faits nouveaux en matière de prix alimentaires et de subventions

En 1980, la hausse annuelle moyenne des prix à la consommation a été très élevée, tant pour les pays industrialisés que pour les pays en développement, et a approché les niveaux records atteints en 1974 (tableau 1-10). Les prix alimentaires ont monté en moyenne de 9,4 pour cent dans les pays développés, et de 22 pour cent dans les pays en développement, pénalisant davantage encore les ménages pauvres qui consacrent une part plus importante de leurs revenus à l'alimentation.

Les hausses moyennes des prix alimentaires par région, pondérées par le revenu national de chacun des pays, sont plus élevées en Amérique latine avec près de 45 pour cent et au Moyen-Orient avec 40 pour cent. Ces mêmes hausses ont, dans les pays d'Asie, d'Extrême-Orient et d'Afrique pour lesquels on dispose d'informations, été plus modérées, avec 15 pour cent environ pour chacune des régions.

L'inflation s'est quelque peu ralentie dans les pays industrialisés en 1980 et au cours des trois premiers trimestres de 1981. Au cours des douze mois précédant octobre 1981, les prix à la consommation se sont accrus de 10,4 pour cent contre 12,7 pour cent l'année précédente.

Tableau 1-10. Variations du taux d'inflation et des prix alimentaires à la consommation dans 47 pays en développement 1/ et dans l'ensemble des pays développés à économie de marché, de 1972 à 1980

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
1. Taux moyen de l'inflation dans les pays en développement à économie de marché, <u>2/</u> , %	6,4	13,1	22,3	12,7	9,1	16,0	10,1	18,0	19,2
2. Taux moyen de hausse des prix alimentaires à la consommation dans les pays en développement à économie de marché, <u>2/</u> , %	7,2	16,0	25,2	13,3	7,7	16,5	12,9	11,6	22,3
3. Nombre de pays en développement dont les taux d'inflation sont									
a. inférieurs à 10%	41	24	6	16	25	22	20	14	6
b. compris entre 10 et 20%	5	17	22	20	16	16	22	24	26
c. de 20,1% ou plus	1	6	19	11	6	9	5	9	15
Total	47	47	47	47	47	47	47	47	47
4. Taux moyen d'inflation dans les pays développés à économie de marché, <u>2/</u> , %	4,8	8,3	13,5	11,4	8,5	8,7	7,8	9,9	12,7
5. Taux moyen de hausse des prix alimentaires à la consommation dans les pays développés à économie de marché, <u>2/</u> , %	6,3	12,0	15,9	11,2	7,6	9,1	7,5	8,8	9,4

Sources: Bulletin des statistiques du travail de l'Organisation internationale du travail, et estimations de la FAO.

1/ Il s'agit des pays régulièrement cités par les sources utilisées.

2/ Les taux sont proportionnels au PIB ou au PNB de l'année précédente exprimés en dollars E.-U.

D'après les données disponibles, l'inflation s'est maintenue dans les pays en développement au cours des premiers mois de 1981; les prix de toute une gamme de produits étant en baisse sur les marchés mondiaux, l'augmentation des prix alimentaires pourra s'en trouver modérée.

Subvention à la consommation

Confrontés à la pression continue de l'inflation, de nombreux Etats ont jugé nécessaire d'intervenir à divers niveaux du système de distribution alimentaire afin de régulariser les prix, par exemple au moyen de subventions directes ou implicites.

La majoration des coûts qu'entraînent ces programmes de subventions impose souvent de lourdes charges budgétaires: on recherche alors les moyens d'éliminer les subventions à la consommation ou d'adopter des méthodes plus sélectives et plus économiques pour l'approvisionnement alimentaire des groupes cibles de consommateurs. Même si dans certains cas cela s'avère une opération politique extrêmement difficile à mener - les conflits sociaux qui ont suivi la réduction des subventions alimentaires en Egypte et au Pérou en témoignent -, l'expérience du Sri Lanka depuis 1978 démontre que les problèmes techniques et administratifs soulevés par le resserrement du champ d'application des subventions, et donc de leur coût, peuvent être surmontés.

Les programmes de distribution alimentaire ont été utilisés à grande échelle et sous diverses formes dans les pays du sud asiatique. On peut citer le système public de distribution par les "magasins à prix justes" en Inde, le système de rationnement du Sri Lanka, remplacé en 1979 par un programme de timbres d'alimentation, et les systèmes de rationnement du Pakistan et du Bangladesh. On peut également évoquer la mise en place en Inde d'un plan intégré de production et de distribution, visant entre autres à la création d'un "magasin à prix justes" dans tous les centres dont la population dépasse 2 000 habitants. Le coût budgétaire de ces opérations est élevé. En Inde, le coût des subventions alimentaires pour 1979/80 a été estimé à 18,6 milliards de roupies - presque quatre fois plus qu'en 1975-76. Au Pakistan, la subvention du blé en 1980/81 est évaluée à 687 millions de roupies, mais le gouvernement a l'intention de l'abolir lorsque les stocks nécessaires seront constitués. Les subventions portant sur les huiles alimentaires dans ce même pays sont également estimées à 884 millions de roupies pour 1979/80 et à 1,118 milliard de roupies en 1980/81.

A Sri Lanka, le programme de timbres d'alimentation, bien que d'une ampleur moindre que celle du système précédent de rationnement, fait bénéficier, d'après les estimations actuelles, la moitié de la population du pays de subventions limitées. Au Bangladesh, la politique suivie consiste à réduire le coût budgétaire des subventions alimentaires. La subvention unitaire implicite payée au Bangladesh, que fait apparaître le rapport entre les prix facturés au magasin distributeur de rations et les prix d'achat du gouvernement, est de 10 à 30 pour cent pour le riz et de 3 à 20 pour cent pour le blé.

On trouve également divers types de subventions alimentaires dans d'autres pays d'Extrême-Orient, par exemple en Birmanie, en Indonésie, en Thaïlande et, à bien plus grande échelle, en République populaire de Chine. Dans ce dernier pays, les subventions affectées aux "produits essentiels" (y compris céréales, coton, huile alimentaire, poisson, œufs et légumes) représentaient en 1981 une dépense globale de 18,8 milliards de dollars. Le coût des subventions aux produits de base s'est accru en 1980 de 30 pour cent, et depuis 1978, on peut estimer l'augmentation à 400 pour cent.

En Amérique latine, on constate une tendance à délaisser la subvention alimentaire directe, par laquelle s'exprime une volonté de libéralisation des marchés. Au Brésil, le gouvernement vise à éliminer totalement les subventions relatives au blé d'ici le milieu des années quatre-vingt, afin d'en réduire la consommation et les importations. De même, depuis janvier 1981, la Bolivie a eu recours à une série de hausses soudaines des prix officiels de plusieurs denrées alimentaires, y compris le blé et ses dérivés, afin d'éliminer les subventions à la consommation. Malgré diverses difficultés, le gouvernement du Pérou poursuit sa politique de réduction du coût de la subvention des denrées alimentaires de base. Il a introduit un programme de timbres d'alimentation qui fonctionne au moyen d'un nouveau fonds de nutrition destiné à fournir au consommateur pauvre des aliments bon marché. Ce programme s'apparente au programme colombien de tickets d'alimentation, lancé en 1977 dans le cadre du Plan national d'alimentation et de nutrition. Au Mexique, l'ambitieux "Sistema Alimentario Mexicano" comporte des dispositions permettant de fournir aux consommateurs des groupes cibles de trois grandes régions du pays une "ration recommandée de base" subventionnée. Selon les estimations, le coût des subventions à la consommation atteignait en 1980 1,5 milliard de dollars E.-U.

Dans certains pays africains, les prix à la production et à la consommation font l'objet d'un contrôle officiel sur les marchés intérieurs et les hausses sont amorties par la vente d'aliments importés à des prix subventionnés. Il s'établit également dans divers pays un phénomène de subvention implicite entre les divers secteurs de l'économie, du fait de la surévaluation de la monnaie, et qui abaisse artificiellement les coûts à l'importation par rapport aux prix intérieurs.

Il semble que dans certains pays africains l'incidence des politiques nationales d'importation sur les prix intérieurs a des effets plus marqués que le contrôle direct du prix des produits alimentaires de base. Au Nigéria par exemple, la chute des cours du blé et de la farine en 1979 provenait directement du fort accroissement des importations, alors que leur contingentement en 1980 a fait remonter le prix de ces produits. Au nombre des pays qui contrôlent les prix alimentaires au moyen d'une réglementation des importations, il faut citer le Tchad, la Gambie et la Zambie, tandis que plusieurs autres, tels le Kenya, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal, pratiquent la subvention automatique des produits alimentaires en fixant des marges de prix, et en établissant des monopoles d'Etat sur la commercialisation des denrées alimentaires.

Au Proche-Orient, l'Egypte a largement recours aux subventions pour les produits alimentaires de base tels que pain, huile alimentaire et sucre. Les subventions à la consommation atteignent actuellement près de 2,8 milliards de dollars par an, dont près des deux tiers intéressent l'alimentation. Leur montant correspond à un huitième du produit intérieur brut du pays, soit la moitié du déficit budgétaire total. La politique actuelle consiste à alléger la charge budgétaire en réduisant d'un million le nombre des bénéficiaires de produits subventionnés.

Pêches

La production mondiale de poissons, crustacés et mollusques était en 1980 de 71,8 millions de tonnes, soit une croissance de moins de 1 pour cent par rapport à 1979 (tableau 1-11). La stagnation sévit depuis les années soixante-dix, et en particulier depuis 1976, où les captures totales n'étaient inférieures que de 2,5 pour cent au niveau de 1980. Les prises en eaux intérieures, qui ne représentent que dix pour cent environ du total, ont poursuivi leur progression modérée mais régulière, tandis que la production maritime déclinait. Les prises de poisson destiné à la consommation humaine se sont accrues pour la première fois depuis trois ans, mais pour ne dépasser la production maximum précédente (1977) que de 2 pour cent. Les captures destinées à la transformation en farines et en huiles ont légèrement fléchi en 1980, sans pourtant s'écartier notablement du niveau auquel elles se maintiennent (20 millions de tonnes) depuis 1974.

Etant donné l'évolution qualitative des prises vers les espèces de plus grande valeur au cours des années soixante-dix, la production mesurée en valeur unitaire s'est accrue notablement plus rapidement (plus de 2 pour cent par an entre 1971 et 1980) que le volume des captures, qui n'a progressé que de 1,5 pour cent par an au cours de la même période. Mais la croissance de la production du secteur de la pêche, de quelque manière qu'on la mesure, a eu tendance à se tasser au cours de la seconde moitié des années soixante-dix.

En 1980, la production globale des pays en développement est restée pratiquement inchangée. Il faut voir là le résultat du rééquilibrage entre l'accroissement des prises de poisson destiné à la consommation humaine et la diminution presque symétrique de la production destinée à l'alimentation animale. Tandis que la production en Afrique ne changeait guère par rapport à l'année précédente, le volume débarqué s'est accru en Asie et a diminué en Amérique latine. Dans cette dernière région, le phénomène résulte du glissement de la production aux dépens des espèces destinées à l'alimentation animale et au profit de la pêche d'espèces de valeur supérieure.

Les chiffres de la production de poisson des pays les moins avancés ont peu varié au cours de la décennie écoulée; les difficultés rencontrées par certains des principaux producteurs de ce groupe de pays pour faire fonctionner leurs systèmes de statistiques en sont en partie responsables. La pêche, quoi qu'il en soit, ne joue pas un rôle important dans l'économie de nombreux pays de ce groupe, la moitié d'entre eux n'ayant pas même accès aux ressources maritimes. Parmi les exceptions, il faut citer la République des Maldives où la pêche fournit l'essentiel de l'emploi et de l'alimentation, ainsi que le seul produit générateur de devises. Au Bangladesh et, dans une certaine mesure, au Mali,

au Tchad et en Gambie, le poisson fournit l'essentiel de l'alimentation et figure parmi les principaux produits exportés. Le poisson joue également un rôle nutritionnel important en Ouganda, en Tanzanie et au Bénin.

Tableau 1-11. Production mondiale et régionale de poisson, crustacés et mollusques, y compris tous les organismes aquatiques sauf baleines et algues

	1978	1979	1980	Variations de		Taux annuel de variation		
				1978 à 1979	1979 à 1980	1971-75	1976-80	1971-80
	millions de tonnes						pourcentage	
Pays en développement à économie de marché	25,6	26,7	26,4	4,0	-1,2	-4,3	3,2	1,7
Afrique	3,5	3,3	3,3	-4,9	-2,3	2,2	-1,8	-1,2
Extrême-Orient	12,2	12,1	12,2	-0,6	0,5	5,6	1,4	4,0
Amérique latine	8,8	10,0	9,6	13,4	-4,1	-13,8	7,3	0,8
Proche-Orient	0,7	0,9	0,9	25,7	11,6	4,8	9,2	3,2
Autres pays	0,4	0,4	0,4	-21,9	3,9	8,0	4,3	4,0
Pays d'Asie à économie planifiée	7,6	7,3	7,4	-3,2	1,2	5,7	-0,1	2,8
Total pays en développement	33,2	34,0	33,8	2,3	-0,6	-1,2	2,4	1,9
Total pays les moins avancés	1,7	1,6	1,7	-1,9	6,4	8,0	-2,4	0,6
Pays développés à économie de marché	27,2	26,9	27,4	-1,2	1,7	0,4	0,2	0,9
Amérique du Nord	4,8	4,9	4,9	2,9	0,4	-1,8	5,2	2,8
Océanie	0,2	0,2	0,2	6,9	-1,4	0,9	6,0	3,5
Europe occidentale	11,4	11,2	11,2	-2,6	-	0,4	-2,3	0,3
Autres pays	10,8	10,6	11,1	-1,7	4,1	1,3	0,8	0,7
Europe orientale et URSS	10,0	10,3	10,6	2,8	3,7	8,4	-1,8	2,0
Total pays développés	37,2	37,2	38,0	-0,1	2,2	2,6	-0,4	1,2
Monde	70,4	71,2	71,8	1,0	0,9	0,8	0,9	1,5

Dans les pays développés, les captures ont progressé en 1980 pour la première fois depuis 1977, notamment grâce aux bons résultats de la pêche pour la consommation humaine. Le Japon, l'URSS et les Etats-Unis ont enregistré un accroissement notable des captures de poisson pour l'alimentation humaine. Même si la quantité globale de poisson destiné à la transformation en farines et en huiles est restée inchangée, de mauvaises saisons de pêche pour ces produits ont eu une incidence néfaste sur la production totale du secteur de la pêche en mer en Norvège (moins 10 pour cent), en Islande (moins 8 pour cent) et en Afrique du Sud (moins 2 pour cent).

Les estimations dont on dispose indiquent qu'en 1980 la production mondiale de l'aquaculture, tant en eau douce qu'en milieu marin, était à peine supérieure à 8,7 millions de tonnes, dont 37 pour cent de poisson, 37 pour cent de mollusques, 25 pour cent d'algues et 1 pour cent de crustacés. L'Asie fournit 48 pour cent de la production totale, l'Europe 13 pour cent et l'Amérique du Nord 2 pour cent. La production totale de l'aquaculture s'est accrue de 42 pour cent par rapport à 1975. Les progrès techniques de ces dernières années ont en général été lents, bien que la pisciculture en nasses se soit répandue avec succès en Asie, en Europe et en Amérique du Nord. On prévoit que le taux de croissance enregistré pour l'aquaculture au cours des dernières années se maintiendra au moins jusqu'au milieu des années 1980.

Les estimations préliminaires pour l'ensemble du secteur de la pêche, fondées sur des données encore incomplètes, ne semblent pas indiquer que la production en 1981 diffère notablement de celle de l'année précédente. On enregistrera vraisemblablement des accroissements modérés du même ordre de grandeur que ceux que l'on a pu observer jusqu'ici pour les espèces destinées en priorité à la consommation directe, tandis que les produits destinés à la transformation fourniront au mieux les mêmes quantités que l'année précédente.

A moyen terme, on ne prévoit aucun écart notable par rapport aux niveaux d'approvisionnement actuels, étant donné la raréfaction des stocks d'espèces conventionnelles aisément exploitables, les difficultés économiques auxquelles se heurte l'exploitation des espèces non conventionnelles, et les problèmes d'adaptation au nouveau régime de la mer, tels qu'exposés dans "La situation de l'alimentation et de l'agriculture 1980" (voir également l'encadré).

ADAPTATION AU NOUVEAU REGIME DE LA MER

Bien que les perspectives à long terme pour la pêche mondiale aient grandement bénéficié de l'extension des juridictions nationales, le processus d'adaptation à la situation nouvelle est bien souvent lent, parfois douloureux. Dans l'Atlantique Nord-Est, la pression sur les ressources s'est accrue avec le retour des navires de pêche lointaine qui ont dû abandonner des eaux devenues étrangères. Ce phénomène a compliqué la tâche des Etats qui doivent prendre des décisions quant à l'allocation et à l'aménagement des stocks communs qui parcourent les eaux relevant de leur juridiction. Il en a résulté une diminution de l'emploi, la surpêche des stocks communs, et un surcroît de controverses.

Les ressources abondantes de l'Atlantique Centre-Est, au large des côtes africaines, ne sont toujours pas utilisées au bénéfice exclusif des Etats côtiers qui sont toujours confrontés à des difficultés diverses: développement de leur potentiel national de pêche, surveillance et contrôle des bâtiments étrangers, perception des relevances optimales sur les opérations de pêcheurs étrangers.

Dans le Pacifique Sud, l'accession à l'indépendance de nombreux petits Etats insulaires se conjugue avec la juridiction nouvellement acquise sur de vastes zones recélant des stocks de thonidés de grande valeur,

mais également grands migrants. On déploie actuellement d'importants efforts pour parvenir au degré de coopération qui permettra de tirer le meilleur parti de ces ressources, mais les tractations seront longues, car les problèmes rencontrés confinent à des questions de souveraineté nationale et de répartition des richesses.

Les diverses difficultés d'adaptation au nouveau régime de la mer ne conduiront pas nécessairement à la diminution des captures mondiales, mais risquent de retarder la jouissance des avantages nets de la nouvelle législation.

La Conférence des Nations Unies sur la loi de la mer est entrée dans sa phase cruciale avec l'ouverture de sa session "finale" en mars 1982. Bien que la majorité des points juridiques et techniques aient fait l'objet d'accords depuis déjà plusieurs années, et que de nombreux aspects du nouveau régime soient déjà entrés dans la pratique des Etats, certains points d'un intérêt particulier pour la FAO font encore l'objet de débats longs et complexes. A leur nombre figurent le contrôle des stocks qui migrent entre les zones économiques exclusives et la haute mer, et les incidences globales de la nouvelle convention sur les institutions, en particulier dans le cadre du système des Nations Unies.

Commerce des produits de la pêche

Si en valeur le commerce mondial des produits de la pêche a progressé de 6 pour cent en 1980, le volume des échanges a baissé pour la première fois depuis 1973. Cette baisse provient du recul des exportations de farine de poisson, de crustacés et de mollusques (tableau 1-12).

Les ventes de poisson frais et congelé, dont la progression s'était accélérée depuis l'entrée en vigueur des changements au régime juridique de la mer, se sont maintenues au niveau de l'année précédente. Elles correspondaient encore à 40 pour cent de la valeur totale des exportations du secteur de la pêche.

Tableau 1-12. Indices de valeur et de volume des exportations des produits de la pêche, pour le monde, les pays en développement et les pays développés

	1978	1979	1980	Variations de		Variations		
				1978	1979	à 1979	à 1980	en taux annuel
				1970-74	1976-80	1971-80		
		...1969-71=100 pourcentage				
VALEUR	394	480	409	21,8	6,0	20,6	18,5	17,8
Pays en développement	471	598	621	27,0	3,8	18,1	20,5	20,9
Pays développés	359	425	457	18,4	7,5	22,2	17,3	16,2
VOLUME	152	170	170	11,8	-	2,8	7,6	5,5
Pays en développement	195	220	212	12,8	-3,6	3,0	10,0	8,3
Pays développés	135	149	152	10,4	2,0	3,1	5,9	4,0
VALEUR UNITAIRE	266	286	308	7,5	7,7	18,9	10,2	11,8
Pays en développement	256	271	305	5,9	12,5	19,6	8,7	11,6
Pays développés	270	291	309	7,8	6,2	19,2	11,1	11,9

Les exportations de poisson en conserve se sont notablement accrues, tandis que les exportations de poisson séché, salé ou fumé, qui couvraient une large gamme de produits, se sont accrues modérément en volume et davantage en valeur, confirmant ainsi la tendance globale des produits à évoluer vers une plus forte valeur unitaire, encouragée en cela par une demande soutenue.

Les ventes des pays en développement, lesquelles reposent essentiellement, outre l'exportation de farines de poisson, sur quelques produits de valeur, telle la crevette, ont souffert du climat économique en général défavorable qui affectait les principaux marchés à l'importation. Tandis que plusieurs des principaux exportateurs traditionnels (tels la République de Corée, le Pérou, l'Inde) et quelques nouveaux exportateurs, tels que l'Argentine, se voyaient contraints de réduire leurs ventes à l'étranger, la valeur des exportations du Chili, du Mexique, du Sénégal et des Philippines a remarquablement progressé.

Même si l'essentiel des ventes mondiales de produits de la pêche s'effectue toujours entre pays développés, la part des importations en provenance des pays en développement s'est accrue en 1980 pour la première fois. En tant que groupe, les pays en développement sont exportateurs nets de produits de la pêche.

Les exportations des pays développés se sont accrues en général davantage grâce à la hausse des valeurs unitaires qu'à l'augmentation du tonnage. Le Canada, qui est actuellement premier exportateur mondial de produits de la pêche, a souffert d'une régression de la valeur de ses exportations. Par contre, le Japon, deuxième exportateur mondial, a vu progresser la valeur de ses exportations de 25 pour cent malgré un accroissement négligeable en tonnage.

Les prix de la plupart des produits de la pêche, qui se situaient en moyenne à des niveaux assez bas en 1980, ont, après s'être ressaisis au cours des premiers mois de 1981, recommencé à baisser. A court terme, les échanges devraient continuer d'être influencés davantage par la demande que par les contraintes liées à l'offre.

La situation des principaux produits forestiers

La production forestière mondiale a souffert de la récession en 1980 et 1981, sans que les effets en soient aussi graves qu'en 1975. La crise a sérieusement touché certains produits forestiers manufacturés, en relation avec le déclin de l'industrie du bâtiment en 1980 aux Etats-Unis et au Japon (le nombre de chantiers y a diminué de 25 pour cent et de 15 pour cent respectivement) ainsi que dans un certain nombre de pays européens. La production de pâte et de papier s'est dans l'ensemble maintenue. La production de bois d'œuvre et d'industrie et de produits transformés des pays en développement a connu une croissance relativement forte, compensée uniquement par la baisse de production dans les pays dont la dépendance vis-à-vis des marchés à l'exportation est marquée, telles l'Indonésie, la Malaisie et la République de Corée. En général, la tendance à l'urbanisation rapide dans les pays en développement assure un taux de croissance élevée à la demande de produits forestiers manufacturés utilisés pour la construction (tableau 1-13).

Tableau 1-13. Production mondiale des principaux produits forestiers

	1978	1979	1980	Variations de		Taux annuel de		
				1978	1979	à 1979	à 1980	variations
	millions de mètres cubes	pourcentage	1971-75	1976-80	1971-80		
TOTAL BOIS ROND	2968,0	2993,2	3020,3	0,8	0,9	1,1	1,2	1,5
Pays développés	1263,5	1264,8	1250,4	0,1	-1,1	-0,7	0,1	0,1
Pays en développement	1704,5	1728,4	1769,9	1,4	2,4	2,7	2,1	2,6
Ensemble des pays les moins avancés (LMA)	207,7	212,9	219,0	2,5	2,9	2,5	2,6	2,5
Bois de feu et charbon de bois	1527,7	1591,3	1626,8	1,2	2,2	1,9	1,9	1,9
Pays développés	149,7	150,7	150,8	0,7	0,1	-2,7	-2,7	-2,7
Pays en développement	1423,0	1440,6	1476,0	1,2	2,5	2,5	2,5	2,5
Ensemble des pays les moins avancés (LMA)	196,2	201,5	207,1	2,7	2,8	2,6	2,6	2,6
Bois d'œuvre et d'industrie	1395,3	1401,9	1393,5	0,5	-0,6	0,3	0,3	0,3
Pays développés	1113,8	1114,1	1099,6	-	-1,3	-0,4	-0,4	-0,4
Pays en développement	281,5	287,8	293,9	2,2	2,1	3,6	3,6	3,6
Ensemble des pays les moins avancés (LMA)	11,5	11,4	11,9	-0,9	4,4	0,9	0,9	0,9
PRODUITS TRANSFORMES								
Sciage et madriers	443,2	439,8	428,7	-0,8	-2,5	-1,5	-1,5	-1,5
Pays développés	370,0	364,4	351,6	-1,5	-3,5	-2,3	-2,3	-2,3
Pays en développement	73,2	75,5	77,1	3,1	2,1	3,6	3,6	3,6
Ensemble des pays les moins avancés (LMA)	1,3	1,3	1,3	-	-	-3,4	-3,4	-3,4
Panneaux dérivés du bois	104,6	107,1	102,0	2,4	-4,8	1,7	1,7	1,7
Pays développés	91,5	93,7	88,6	2,4	-5,4	1,3	1,3	1,3
Pays en développement	13,1	13,4	13,4	2,3	-	5,3	5,3	5,3
Ensemble des pays les moins avancés (LMA)	0,1	0,1	0,1	-	-	-	-	-
...millions de tonnes...								
Pâte de bois	121,5	128,2	130,6	5,5	1,9	1,3	1,3	1,3
Pays développés	109,1	114,2	115,2	4,7	0,9	0,8	0,8	0,8
Pays en développement	12,5	14,0	15,4	12,0	10,0	8,0	8,0	8,0
Ensemble des pays les moins avancés (LMA)	0,1	0,1	0,1	-	-	-	-	-
Papier et carton	161,1	173,8	174,2	7,9	0,2	1,2	1,2	1,2
Pays développés	142,5	153,3	152,5	7,6	-0,5	0,6	0,6	0,6
Pays en développement	18,6	20,5	21,7	10,2	5,9	7,6	7,6	7,6
Ensemble des pays les moins avancés (LMA)	0,1	0,1	0,1	-	-	-	-	-

Les pays les moins avancés sont en général pauvres en ressources forestières, et leur production dans ce domaine est faible, comme il apparaît au tableau 1-13. Le bois de feu constitue l'essentiel de cette production, soit quelque 200 millions de m³ par an. Dans la plupart de ces pays, le bois de feu compte pour plus de 80 pour cent de l'énergie totale consommée. Néanmoins, la consommation de bois de feu dans les pays les moins avancés, soit environ 0,16 m³ par habitant et par an, ne correspond qu'au tiers de la consommation moyenne des pays en développement dans leur ensemble. Tous les pays les moins avancés ne dépendent pas exclusivement du bois de feu pour leurs besoins énergétiques. Au nombre des exceptions figurent le Bangladesh, où les résidus agricoles et les déjections animales sont la principale source d'énergie, et des pays comme le Lesotho et le Yémen où l'on ne dispose que de peu de bois.

La production de bois d'œuvre et d'industrie des pays les moins avancés ne compte que pour cinq pour cent de la production totale du bois rond, et la consommation par habitant est de dix fois inférieure à la moyenne des pays en développement. La consommation de sciages est d'un vingtième, tandis que la consommation de papier n'atteint que 0,1 kg par habitant contre une moyenne de 7 kg par habitant pour l'ensemble des pays en développement.

Commerce des produits forestiers

Le commerce de ces produits, qui compte actuellement pour 3 pour cent environ de la valeur totale des échanges de marchandises, a connu en 1980 une régression qui risque d'empirer en 1981, bien que l'on ne dispose pas encore de toutes les données (tableau 1-14). La situation se caractérise essentiellement par un déclin marqué des exportations de grumes tropicales, de sciage et de panneaux de l'Extrême-Orient vers les marchés japonais et nord-américains, la cause première en étant la récession dans le secteur du bâtiment des pays importateurs. Les principaux exportateurs de la région - l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines - ont également introduit des politiques visant à limiter l'exportation de bois rond brut et à encourager l'industrie de transformation locale. Les exportations de

Tableau 1-14. Volume des exportations des principaux produits forestiers pour le monde, les pays en développement, les pays développés et les pays les moins avancés

	1978	1979	1980	Variations de		Taux annuel de		
				1978	1979	1980	1971-75	1976-80
..millions de m ³ ..								pourcentage
BOIS D'OEUVRE ET D'INDUSTRIE	114,5	118,3	113,6	3,3	-3,9	3,1	0,4	2,5
Pays développés	42,9	49,2	51,0	14,6	3,7	4,1	4,7	4,5
Pays en développement	47,9	46,4	41,7	-3,2	-10,1	-0,7	-2,1	0,8
Pays LMA, total	0,3	0,3	0,3	1,1	25,8	6,3	7,2	5,2
PRODUITS FORESTIERS TRANSFORMÉS								
Sciages et traverses	78,8	83,3	80,0	5,6	-3,9	-3,2	4,3	3,4
Pays développés	57,6	60,5	58,6	5,2	-3,2	-4,5	5,6	3,9
Pays en développement	9,3	11,8	11,1	26,2	-6,0	2,7	7,4	7,1
Pays LMA, total	0,1	0,1	0,1	-10,9	11,1	-	-1,7	-4,3
Panneaux dérivés du bois	15,9	16,3	16,0	2,3	-2,0	3,3	3,4	4,0
Pays développés	8,7	9,3	9,2	6,0	-0,5	3,2	4,5	3,7
Pays en développement	4,2	4,0	3,8	-2,6	-5,2	2,9	1,1	4,1
millions de tonnes								
Pâte de bois	19,1	20,3	21,2	6,3	4,4	1,8	6,5	2,8
Pays développés	17,3	18,3	18,9	5,6	3,3	1,6	5,6	2,2
Pays en développement	0,9	1,2	1,5	37,3	25,0	10,4	30,7	15,3
Papier et carton	30,3	33,0	35,1	9,2	6,3	1,1	7,0	3,7
Pays développés	27,9	30,7	32,6	10,1	6,2	1,0	7,1	3,5
Pays en développement	0,5	0,5	0,7	19,7	29,9	14,0	15,0	12,1

grumes des Philippines ont diminué au cours des dix années écoulées, passant du volume record de 9 millions de m³ en 1970 à moins de un million en 1980. Les exportations indonésiennes et malaises, qui atteignaient chacune 19 millions de m³ en 1978, ont, du fait de divers facteurs économiques et du contrôle des exportations, régressé jusqu'à 15 millions de m³ en 1980. Par contre, depuis 20 ans, les exportations de sciages de ces trois pays progressent, et sont passées de trois millions de mètres cubes en 1970 à cinq millions de mètres cubes en 1980, tandis que les exportations de contre-plaqué passaient de 0,4 million de m³ à 1,3 million de m³.

Le prix réel des grumes tropicales et des sciages, qui avait fortement augmenté au cours des années 70, est retombé en 1980 et 1981, en particulier pour les produits de l'Extrême-Orient. Les prix du contre-plaqué ont eu tendance à se stabiliser ou à baisser légèrement en termes réels. Des diminutions de volume et de prix se sont combinées, avec des répercussions sérieuses pour l'Indonésie et la Malaisie, et tout particulièrement pour les Etats de Sabah et de Sarawak qui dépendent étroitement du revenu que leur procurent les exportations de bois, et pour la République de Corée dont l'industrie du contre-plaqué repose sur l'exportation.

Les pays africains sont eux aussi en train d'adopter des politiques qui devraient leur permettre de devenir moins dépendants de leurs exportations de produits forestiers non manufacturés, et de stimuler la transformation sur place. Les exportations africaines de grumes oscillent entre six et huit millions de mètres cubes depuis vingt ans et les exportations de sciages et de panneaux sont restées stables à des niveaux respectifs de 0,7 et 0,2 million de m³. Le Plan d'action de Lagos (1980) de l'Organisation des Etats africains propose de réduire les exportations de grumes de 50 pour cent d'ici à 1985.

Contrastant avec la baisse du volume des exportations de bois d'œuvre et d'industrie et des produits manufacturés dérivés, les exportations mondiales de pâte et de papier et de carton se sont accrues en 1980 à un rythme toutefois inférieur à celui de 1979 et au taux moyen de croissance de la fin des années 70. Les exportations des pays en développement dans ce domaine avaient connu une croissance exceptionnelle au cours des années 1970 comme les installations de transformation se mettaient en route, bien que leur part au marché global soit restée relativement faible.

L'épuisement des ressources forestières dans les pays en développement

La couverture forestière des pays en développement s'étend sur 2,4 milliards d'hectares, dont 1,5 milliard d'hectares de forêts denses, et 900 millions d'hectares de boisement divers. Les problèmes d'approvisionnement, la pression subie par des ressources forestières limitées du fait de la pénurie de terres agricoles et de pâturages, et les problèmes de conservation de l'environnement aggravés par un déboisement excessif se conjuguent dans certaines zones et se traduisent par une pénurie aiguë de bois de feu. Il s'agit en particulier des zones arides au sud du Sahara, de l'est et du sud-ouest africain, des régions montagneuses d'Asie centrale et méridionale, du sud-est africain et du plateau andin d'Amérique du Sud. Ce sont des zones où la couverture forestière restante est insuffisante pour satisfaire les besoins courants en bois de feu, et où la poursuite de la collecte de bois, combinée au pâturage et à l'utilisation agricole des terres, fait sérieusement obstacle au développement de la forêt du point de vue tant de la production que de la conservation. Les évaluations récentes des ressources forestières des pays tropicaux font apparaître dans ces pays une régression annuelle de la forêt dense de sept millions d'hectares, à laquelle il faut ajouter la perte annuelle de quatre millions d'hectares de "boisement divers".

Les pays les moins avancés totalisent 240 millions d'hectares de boisement divers, en Afrique essentiellement. Le taux d'épuisement est de 1,5 million d'hectares par an, dont 300 000 hectares pour la forêt dense. Une pénurie aiguë de bois de feu sévit dans des zones étendues de plus de la moitié des pays les moins avancés, où la population ne peut se procurer suffisamment de combustible pour satisfaire à ses besoins essentiels. Dans ces pays, le taux actuel de coupe entraînera la destruction des forêts restantes et la disparition des ressources dans un proche avenir. Même dans les pays où des mesures efficaces sont prises pour le renouvellement des forêts, le niveau des investissements reste très faible par rapport à ce qu'il devrait être pour assurer l'approvisionnement à venir en bois de feu, et réparer les dommages causés à l'environnement par la destruction des forêts: le reboisement annuel dans les pays les moins avancés atteint à peine 50 000 hectares. Dans les pays en développement, la pénurie en bois de feu représente pour beaucoup de gens la véritable crise énergétique.

L'épuisement rapide des forêts tropicales a attiré l'attention de la communauté internationale. La seconde réunion des experts des forêts tropicales, parrainée par la FAO, le PNUE et l'Unesco, s'est tenue à Rome en janvier 1982. Elle a souligné qu'il était capital de trouver des moyens de satisfaire les besoins des populations en nourriture et en combustible qui soient compatibles avec la conservation des forêts tropicales et la sauvegarde du rôle vital qui est le leur dans la protection des sols, des bassins versants et de la faune, la préservation des ressources génétiques et l'approvisionnement en produits forestiers.

Elle a également insisté sur la nécessité d'une action concertée et suivie de la part de la communauté internationale en faveur des efforts nationaux: aider les populations à mieux prendre conscience des conséquences néfastes de la destruction progressive et incontrôlée de la forêt tropicale, et aider les pays à mettre en oeuvre des politiques et des programmes efficaces, en leur apportant des moyens techniques et financiers.

La Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, quant à elle, a souligné dans ses conclusions que la crise du bois de feu dans les pays en développement prend des proportions alarmantes et appelle une action immédiate 12/. Elle a reconnu au bois de feu et au charbon de bois leur rôle énergétique vital pour les populations de ces pays, en particulier dans les zones rurales. En conséquence, elle a appuyé un plan d'action visant à assurer de manière continue la satisfaction des besoins énergétiques de ces populations. Ce plan appelle à multiplier par cinq le rythme de la plantation de bois de feu, au transfert des techniques bien maîtrisées d'aménagement forestier aux pays en développement, et enfin à la conversion et à l'utilisation du bois, traité comme énergie renouvelable; il s'agira de généraliser la carbonisation, la gazéification et de l'emploi de fourneaux à bois.

Dans la Conférence McDougall qu'elle a prononcée à l'occasion de la Conférence de la FAO en 1981, Mme Indira Ghandi a illustré la relation étroite entre la production vivrière et la foresterie en citant le vieux proverbe du Cachemire: "Tant qu'il y aura des forêts, l'homme aura de quoi manger". Les populations des pays en développement tentent d'inverser la tendance désastreuse qui pourrait conduire à la disparition de ressources forestières vitales. Prenant exemple sur les pays les moins avancés, une première série de mesures ont été prises pour jeter les bases de programmes forestiers communautaires et évaluer valablement le degré de dépendance des populations rurales vis-à-vis des bois familiaux au Bangladesh, et des savanes boisées en Haute-Volta, ainsi que le rendement possible de ces sources de combustible. En Ethiopie, au Malawi, au Népal et en Tanzanie, les campagnes et les programmes d'investissement visant à stimuler la plantation par les collectivités locales et les agriculteurs, et à encourager la conservation des forêts existantes, se sont notablement étoffés au cours de ces dernières années. Toutes ces initiatives, si elles sont les bienvenues, restent néanmoins insuffisantes pour résoudre la crise de l'énergie domestique qui sévit dans ces pays.

Les problèmes énergétiques en agriculture

L'agriculture, comme tous les secteurs de l'économie, connaît des problèmes d'adaptation depuis la forte hausse des prix pétroliers fin 1973. Voici presque dix ans qu'a été tiré le signal d'alarme qui rappelait qu'on ne pouvait plus compter sur des approvisionnements abondants et assurés en combustible fossile bon marché. En même temps, la pénurie de bois de feu, peut-être plus tragique encore du fait qu'elle affecte les familles surtout rurales, mais aussi urbaines de pays en développement et les prive de leur principale source d'énergie, s'est déclarée dans de nombreux pays où la croissance démographique et l'urbanisation sont rapides. Le bois de feu compte pour 42 pour cent de la consommation énergétique en Extrême-Orient, et pour 58 pour cent en Afrique, ces proportions s'élargissant avec le degré de pauvreté de la population. On estime que 2 milliards de personnes, soit près de la moitié de la population mondiale, dépendent essentiellement du bois pour leurs besoins énergétiques domestiques.

Dans la plupart des pays, la production agricole proprement dite n'a qu'une très faible part à la consommation totale des combustibles fossiles: 3,5 pour cent environ dans les pays développés, et 4,5 pour cent dans les pays en développement. Cette proportion est notablement plus élevée dans certains de ces pays, essentiellement du fait de leur très

12/ Pour un examen plus complet des problèmes énergétiques en agriculture, et rappel détaillé de la Conférence des Nations Unies, se rapporter à la section suivante.

faible consommation de produits pétroliers à usage industriel, et de la superficie arable limitée qui oblige à recourir à des méthodes agricoles grandes consommatrices d'énergie. Les techniques actuelles font largement appel aux facteurs de production à fort coefficient énergétique, comme les engrais chimiques et les machines agricoles, aussi l'utilisation d'énergie d'origine pétrolière, même mesurée, est-elle indispensable à la progression rapide de la production exigée par la demande croissante de denrées alimentaires.

L'utilisation relativement limitée d'énergie commerciale par le secteur agricole des pays en développement traduit la faible productivité des terres et de la main-d'œuvre. Si les rendements et les gains agricoles doivent augmenter, la consommation d'énergies commerciales connaîtra une expansion considérable. Dans les pays en développement où la pénurie de terres oblige à accroître les rendements, c'est dans le secteur des engrais que l'on constatera la principale croissance des besoins énergétiques à venir, tandis que dans les pays où les terres sont relativement abondantes, la mécanisation agricole sera la principale utilisatrice du surcroît d'énergie consommé.

De plus, à mesure que s'élèvent les niveaux de vie et que s'accélère l'urbanisation, les pays en développement verront progresser rapidement l'utilisation des énergies commerciales pour la transformation alimentaire, les transports, la commercialisation et la consommation. A titre d'exemple, l'ensemble du secteur alimentaire de certains pays en développement absorbe 17 pour cent environ de la consommation totale d'énergie commerciale.

Il s'ensuit que l'agriculture doit parvenir à utiliser plus efficacement les énergies commerciales et à exploiter les sources d'énergie renouvelables déjà disponibles, ou potentielles. Dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture, au niveau mondial et au sens le plus large, les meilleures perspectives de rationalisation de l'utilisation des énergies commerciales se trouvent dans les segments non ruraux des systèmes alimentaires des pays développés, qui ont été mis en place dans une ère de coûts énergétiques relativement faibles. La hausse des coûts énergétiques, et du transport entre autres, pourra modifier la distribution géographique et temporelle de la production de certains produits dans ces pays, voire conduire à une réduction des quantités exportées. Comme la part de la production destinée à la commercialisation dans les pays en développement doit, selon les prévisions, s'accroître dans de fortes proportions par rapport aux niveaux actuels d'ici la fin du siècle, surtout du fait de l'urbanisation, les pays en développement doivent prendre en considération les perspectives d'utilisation efficace des énergies commerciales lors de la planification de leurs systèmes de production alimentaire.

Il est possible de rationaliser l'utilisation des facteurs de production à fort coefficient énergétique dans les domaines de la production végétale et animale, qu'ils soient d'ordre biologique, chimique, mécanique, ou encore institutionnel. Il est en général nécessaire d'avoir une vue d'ensemble de chacun des systèmes de production agricole pour réduire l'apport énergétique par tous les moyens disponibles sans pour autant entamer la production. Par exemple, des pratiques culturales améliorées - semaines en temps opportun couplées avec le bon choix de fertilisants et, si l'on a recours à l'irrigation, avec une meilleure gestion des eaux - permettent d'économiser les engrais. En outre, les méthodes de labour minimal, qui connaissent actuellement un regain de popularité, permettent de grandes économies de carburant. On peut également sélectionner des variétés non pas en vue d'obtenir les rendements les plus élevés possibles moyennant l'utilisation maximum des facteurs de production, mais simplement afin d'assurer des rendements corrects avec une utilisation modérée de facteurs de production grands consommateurs d'énergie.

Les inquiétudes quant aux dégradations éventuelles de l'environnement résultant de l'utilisation des pesticides et herbicides chimiques, qui viennent s'ajouter à leur coût énergétique élevé, encouragent à les utiliser plus parcimonieusement. La lutte contre les adventices par l'amélioration des pratiques culturales, les méthodes mécaniques ou le désherbage à la main, reste bien souvent la plus efficace, surtout dans les pays en développement qui disposent d'une main-d'œuvre abondante. On aura moins besoin de recourir aux insecticides et aux fongicides si l'on met au point des méthodes nouvelles basées sur la lutte biologique et la sélection de variétés résistantes.

La manière la plus efficace de réduire la consommation d'énergie dans le domaine de la pêche consiste à contrôler l'effort de pêche. Cela aurait également pour avantage de limiter l'accès aux stocks déjà lourdement exploités.

Certaines mesures permettent également de réduire les besoins et le coût énergétiques des industries du bois. Dans l'industrie papetière, les procédés de recyclage des produits chimiques permettent désormais de produire parallèlement et de manière rentable de la vapeur pouvant servir au chauffage ou à la génération d'électricité. D'autres secteurs de l'industrie du bois ont également accompli des progrès dans ce sens.

La hausse des coûts énergétiques a déclenché de nombreuses modifications des techniques et des pratiques, mais les gouvernements des pays en développement n'ont qu'une étroite marge de manœuvre à cet égard. En outre, la rationalisation des utilisations de l'énergie dans tous les domaines que nous venons d'évoquer devrait elle-même entraîner des coûts. Assurément, les services de vulgarisation devront fournir un effort complémentaire pour informer les cultivateurs des options techniques disponibles et des conséquences économiques de pratiques améliorées. Bien souvent, la redéfinition des politiques de prix agricoles, notamment en matière de subventions aux facteurs de production, permettra de promouvoir l'adoption de méthodes économies en énergie.

Outre l'utilisation plus rationnelle des énergies commerciales, il faut envisager de diversifier les sources d'énergie et d'utiliser davantage les ressources renouvelables dans le secteur agricole. Tel était le propos de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, qui s'est réunie du 10 au 21 août 1981 à Nairobi. La Conférence a porté sur dix sources d'énergie (énergie hydro-électrique, pétrole, charbon de bois, biomasse, énergie solaire, énergie géothermique, énergie éolienne, schistes et sables bitumineux, énergie marémotrice, énergie animale et tourbe) et a adopté le "Programme d'action de Nairobi pour le développement et l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables".

Le Programme de Nairobi note que le passage à une utilisation accrue des sources d'énergie nouvelles et renouvelables est inévitable et il préconise deux lignes d'action: d'une part des mesures spécifiques d'action concertée dans le domaine des politiques d'utilisation et pour des énergies données; d'autre part des actions immédiates dans des domaines prioritaires, qui marqueront le début de la mise en oeuvre du programme. L'énergie rurale est classée parmi les domaines prioritaires. Les mesures d'action immédiate préconisées par la Conférence de Nairobi comprennent: l'évaluation de la situation énergétique et la planification au niveau national; la recherche, le développement et la démonstration; le transfert, l'adaptation et l'application des technologies au point; enfin, l'éducation, la formation, et l'échange d'informations.

Des mesures spécifiques d'action concertée ont été recommandées pour l'utilisation entre autres de la biomasse, du bois de feu et du charbon de bois, répondant ainsi au souci de la Conférence d'étudier l'agriculture comme activité productrice de ressources énergétiques. Il s'agit de savoir si l'agriculture et la forêt peuvent contribuer à résoudre la crise énergétique que subissent les pauvres, en produisant davantage d'énergie.

La quantité totale annuelle de matière sèche résultant de la photosynthèse est de 116 milliards de tonnes, soit six fois la consommation annuelle mondiale de pétrole. Mais seule une petite fraction, 0,8 pour cent, intéresse les terres cultivées et on ne peut en utiliser qu'une faible partie comme combustible. Si l'intégralité de la production mondiale en 1978 de céréales, de racines et de sucre avait été convertie en alcool combustible, 6 pour cent seulement des besoins mondiaux d'énergies commerciales auraient été couverts.

Le secteur forestier est lui aussi une source importante d'énergie renouvelable. Un bois de village bien aménagé, composé d'essences à croissance rapide, peut produire jusqu'à 20 mètres cubes de bois par hectare et par an, soit six fois le rendement d'une forêt naturelle non aménagée. Le problème principal, en particulier dans les zones les plus densément peuplées, est la disponibilité de terres. On peut également réaliser des économies surprenantes de bois de feu en remplaçant les feux ouverts traditionnels par des fourneaux à bois bien conçus. Le charbon de bois est lui aussi largement utilisé dans les zones urbaines parce que plus facile à transporter, les fourneaux à charbon de bois étant peu onéreux et d'un bon rendement. Mais la carbonisation manque souvent d'efficacité, bien qu'il existe des procédés qui autorisent des rendements deux à quatre fois plus élevés pour une même quantité de matières premières. Le problème consiste à mettre au point un type de four de carbonisation artisanal, peu onéreux et efficace.

En vue de l'exécution du contrôle du Programme d'action de Nairobi, la Conférence a recommandé que soit créé dans le cadre des Nations Unies un organe intergouvernemental ouvert à la participation de tous les Etats en tant que membres à part entière. Des ressources financières complémentaires internationales, provenant de tous les pays développés, des institutions financières internationales et des autres organisations internationales seront également nécessaires pour soutenir les efforts nationaux des pays en développement en vue du développement des sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Ces aspects institutionnels et financiers du Programme d'action de Nairobi devaient être examinés par le Comité intérimaire des sources d'énergie nouvelles et renouvelables au début de juin 1982.

2. TENDANCES ET PERSPECTIVES A LONG TERME

L'ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE: TENDANCES ET IMPLICATIONS

L'évolution démographique a d'importantes répercussions sur de nombreux aspects du développement agricole et rural. C'est avec l'évolution des revenus et des prix l'un des principaux facteurs qui déterminent les besoins alimentaires qui devront être satisfaits par la production agricole nationale ou, le cas échéant, par des importations. Il ne faut pas oublier non plus que la croissance démographique a des incidences sur le niveau de l'emploi et des revenus dans le secteur agricole et les zones rurales et que les efforts nécessaires pour satisfaire aux besoins essentiels des localités non rurales (logement, éducation, santé, etc.) sont fonction de l'importance et de la composition de la population.

Quelques données sur les tendances émergentes de l'évolution démographique

Au cours de 1981, l'Organisation des Nations Unies a publié les résultats de deux importantes études sur les perspectives démographiques à long terme. L'une de ces études 13/ établit des projections démographiques par pays en fonction de quatre variables jusqu'en 2025 (c'est la première fois que les services démographiques des Nations Unies établissent des projections par pays au-delà de l'an 2000). La deuxième étude 14/ établit des projections mondiales et régionales jusqu'en 2150 en fonction de cinq variables.. On trouvera ci-après quelques indications tirées de ces deux études présentant un intérêt particulier pour ceux qui s'occupent des problèmes de l'agriculture, de l'alimentation et des populations rurales.

Il faut s'attendre à un accroissement énorme de la population, spécialement dans les pays en développement, mais on commence à constater un ralentissement du taux d'augmentation. Le tableau 1.15 présente des estimations et projections de la population mondiale pour la période 1980-2025, dans l'hypothèse moyenne des Nations Unies. La classification par régions est celle qui est habituellement adoptée par la FAO. On trouvera également les taux de croissance respectifs. Il convient de noter particulièrement les tendances suivantes:

- La population mondiale devrait augmenter de 85 pour cent entre 1980 et 2025.
- Cet accroissement sera surtout sensible dans les pays en développement dont la population devrait doubler d'ici 2025 alors que celle des pays développés n'augmenterait que seulement du quart. A cette date, la population des pays en développement représenterait 82 pour cent du total mondial, contre 74 pour cent en 1980.
- C'est en Afrique qu'on devrait constater les taux d'accroissement les plus rapides. La population du continent devrait tripler entre 1980 et 2025.
- Les taux d'accroissement annuels de la population devraient baisser de façon marquée entre 1980 et 2025 et approcher même de zéro pour certains pays en développement. On constate déjà un léger ralentissement du rythme d'accroissement de la population mondiale qui était de 1,9 pour cent pour la période de 1966 à 1980 et de 1,8 pour cent seulement à la fin des années soixante-dix.

Il s'agit de projections démographiques basées sur l'hypothèse moyenne des Nations Unies. Il subsiste beaucoup d'incertitudes sur ce qui se passera effectivement. Pour donner une idée de l'éventail des possibilités envisagées, on trouvera indiquées au tableau 1-16 les projections correspondant aux hypothèses "faibles" et "fortes".

13/ Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales internationales (1981): Les perspectives d'avenir de la population mondiale évaluées en 1980. Etudes démographiques N° 78, Nations Unies, New York (Doc. ST/ESh/SER.A/78).

14/ Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales internationales (1981): Long-range Global Population Projections, document de travail de la Division de la population, ESA/P/WP, Nations Unies, New York.

Tableau 1-15: Estimations et projections de la population mondiale et taux d'accroissement annuel correspondants (hypothèse moyenne des Nations Unies)

	Population				Taux d'accroissement annuel		
	1980	1990	2000	2025	1980-90	1990-2000	2000-2025
 millions d'individus pourcentage		
Pays en développement à économie de marché	2 193	2 765	3 413	5 106	2,4	2,1	1,6
Afrique	378	515	699	1 293	3,2	3,1	2,5
Amérique latine	364	459	566	865	2,4	2,1	1,7
Proche-Orient	212	279	357	558	2,8	2,5	1,8
Extrême-Orient	1 235	1 505	1 784	2 378	2,0	1,7	1,1
Autres pays en développement à économie de marché	5	7	8	12	2,4	2,1	1,5
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	1 075	1 227	1 377	1 617	1,3	1,2	0,6
Total pays en développement	3 268	3 992	4 790	6 723	2,0	1,8	1,4
Pays développés à économie de marché	787	840	893	982	0,7	0,6	0,4
Amérique du Nord	248	274	299	343	1,0	0,9	0,6
Europe occidentale	371	380	387	387	0,2	0,2	-0,1
Océanie	18	20	22	25	1,1	1,0	0,5
Autres pays développés à économie de marché	150	167	186	227	1,1	1,1	0,8
Europe orientale et URSS	378	410	435	490	0,8	0,6	0,5
Total pays développés	1 164	1 250	1 329	1 472	0,7	0,6	0,4
Total mondial	4 432	5 242	6 119	8 195	1,7	1,6	1,2

Tableau 1-16: Projections démographiques selon les hypothèses "faibles" et "fortes" des Nations Unies

	Pays en développement		Pays développés	Monde
 millions			
An 2000: hypothèse forte	5 033		1 304	6 337
hypothèse faible	4 604		1 233	5 837
An 2025: hypothèse forte	7 647		1 488	9 135
hypothèse faible	5 917		1 251	7 168

Diminution relative du nombre des jeunes. L'évolution des attitudes vis-à-vis du contrôle des naissances et des familles nombreuses ainsi qu'une certaine tendance à se marier plus tard devraient entraîner dans de nombreux pays développés et en développement une baisse du taux de natalité qui sera compensée en partie par une diminution du taux de mortalité infantile - le nombre des nouveau-nés destinés à survivre allant en s'accroissant. Mais le résultat net devrait être une diminution du pourcentage d'enfants et de jeunes de moins de 15 ans dans les pyramides d'âge de la population (voir Figures 1-5 et 1-6 page suivante).

Vieillissement relatif de la population. Ce phénomène est lié à deux causes: outre l'amélioration des conditions de vie et les progrès de la médecine qui permettront de prolonger la durée de vie moyenne des personnes âgées, les individus nés pendant la récente période d'explosion démographique entreront dans le groupe des personnes âgées d'ici la fin du siècle.

La proportion des gens âgés de 65 ans et plus est appelée à augmenter aussi bien dans les régions développées que dans les régions en développement. Toutefois, cet accroissement devrait être relativement plus faible dans les pays développés dans la mesure où les taux de mortalité adulte déjà très bas ne permettait d'espérer que des améliorations relativement négligeables. Par contre, les perspectives d'abaissement de la mortalité sont beaucoup plus importantes dans les pays en développement même si on a pu constater récemment à certains indices préoccupants que les taux de mortalité ne diminuent pas aussi vite qu'on avait pu l'espérer dans ces pays.

Stabilisation du chiffre de la population mondiale dans un avenir indéterminé. Les projections des Nations Unies semblent indiquer qu'en dépit d'une tendance à l'allongement de l'espérance de vie il y aura, ou du moins il pourrait y avoir, un moment où le chiffre de la population mondiale finira par se stabiliser. Toutefois, cela ne semble pas devoir se produire dans un proche avenir pour l'ensemble des pays développés et en développement, même si l'on adopte l'hypothèse optimiste de croissance "faible" des Nations Unies (Tableau 1-17). Bien entendu, la population de certains pays deviendra stationnaire bien avant les dates indiquées dans le tableau. Mais pour d'autres nations cette stabilisation a peu de chances de se produire avant une date plus tardive, d'où d'importantes difficultés à satisfaire les besoins d'une population qui continuera à augmenter.

Tableau 1-17: Importance finale de la population stabilisée et années de stabilisation selon les trois hypothèses

	Croissance faible		Croissance moyenne		Croissance forte	
	Population en milliards d'habitants	Date	Population en milliards d'habitants	Date	Population en milliards d'habitants	Date
Pays en développement	6,8	2080	9,1	2110	12,6	2130
Pays développés	1,2	2020	1,4	2080	1,6	2100
Total mondial	8,0	2080	10,5	2110	14,2	2130

Développement rapide des villes et des populations urbaines de nombreux pays en développement. En l'an 2000, plus de la moitié de la population mondiale habitera dans des villes (Fig. 1-7). La population urbaine des pays en développement devrait doubler entre 1980 et 2000, ce qui implique un taux de croissance annuel moyen de 3,7 pour cent, mais pendant cette période la population rurale de ces pays ne devrait augmenter que de 1,8 pour cent et la proportion des travailleurs agricoles à plein temps diminuer à mesure qu'augmentera le pourcentage des activités non agricoles. La tendance à l'urbanisation se poursuivra dans les pays développés à un rythme modéré 15/.

15/ Ces chiffres tirés du rapport des Nations Unies, Rural and City Population, 1950-2000 as Assessed in 1978, ESA/P/WP.66, New York, 1980, ont été révisés pour tenir compte des enquêtes démographiques susmentionnées réalisées par les Nations Unies en 1980.

	Taux de mortalité infantile 0-4	Taux de mortalité	Taux de natalité	
1980-1985	1040	11.0	31.4	Pays en développement
	72.5	8.7	26.5	
	37.3	7.7	18.7	
1980-1985	20.1	9.6	15.8	Pays développés
	16.1	10.0	14.3	
	12.5	11.6	13.7	
1980-1985	92.1	10.6	27.5	Total mondial
	65.3	9.0	23.9	
	34.1	8.4	17.9	

En milliers d'habitants

Figure 1-5

Evolution du taux de mortalité infantile (de 0-4 ans) et des taux bruts de natalité et de mortalité de 1980 à 2025 (hypothèse moyenne des Nations Unies)

Les projections concernant la croissance des grandes agglomérations sont encore plus spectaculaires. Les spécialistes des Nations Unies prévoient que 25 pour cent de la population urbaine habitera des villes de 4 millions d'habitants ou plus en l'an 2000, au lieu de 17 pour cent en 1980. Sur les 43 villes qui devraient atteindre ou dépasser le seuil des 4 millions d'habitants au cours de la période, 37 seront probablement situées dans des pays en développement. En l'an 2000, le nombre des mégapoles (villes comptant plus de 10 millions d'habitants) pourrait se situer autour de 25, contre 10 en 1980. On prévoit que Mexico comptera plus de 30 millions d'habitants, São Paulo plus de 26 millions et Shanghai 24 millions.

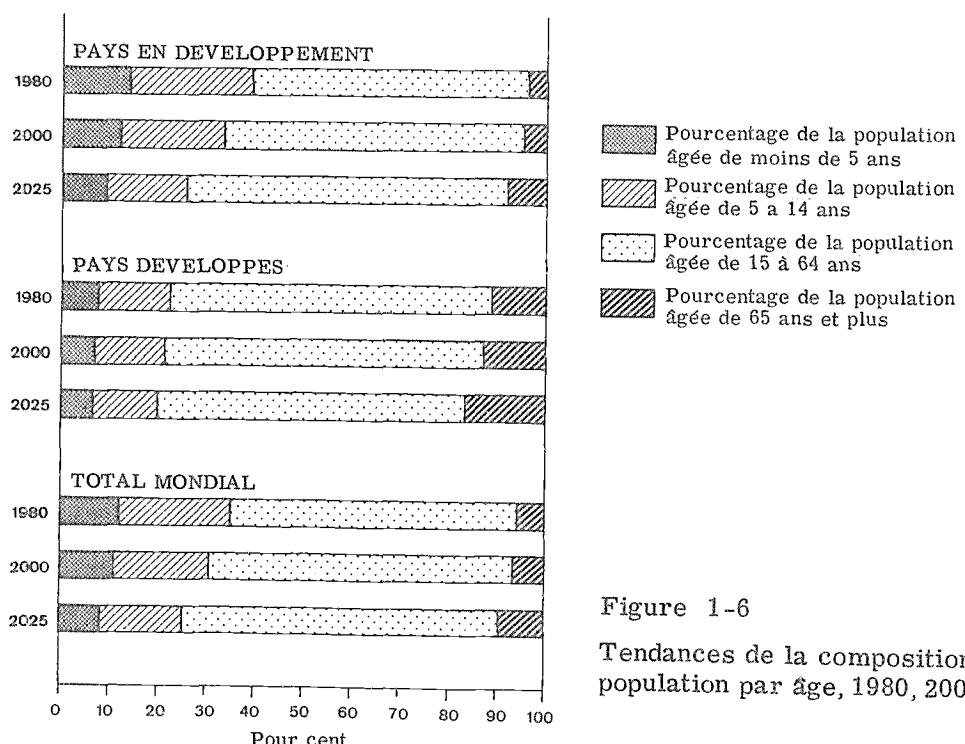


Figure 1-6

Tendances de la composition de la population par âge, 1980, 2000 et 2025

Conséquences pour l'agriculture, les systèmes alimentaires et le développement rural

Ces nouveaux schémas démographiques comportent, pour l'avenir de l'agriculture et de l'alimentation, d'importantes implications dont certaines sont évoquées ici.

Satisfaction des besoins alimentaires des citadins

Conséquence directe de l'afflux des populations vers les villes, le pourcentage de la population en mesure de suffire à ses propres besoins alimentaires au niveau familial et communautaire est appelé à diminuer. En outre, le secteur agricole devra accroître sa productivité pour satisfaire les besoins de la population urbaine. L'importance des échanges locaux va diminuer et les systèmes de commercialisation devront se développer et se montrer plus efficaces pour assurer l'acheminement de la production agricole vers les agglomérations et les villes. Il faudra mettre en place des systèmes de fixation des prix, de fourniture des moyens de production et de distribution des aliments qui incitent les agriculteurs à produire ce que les gens veulent sans pour autant pénaliser les consommateurs les plus pauvres. Des décisions politiques fondamentales devront être prises pour savoir dans quelle mesure les besoins de la population urbaine devront être satisfaits par la production alimentaire indigène ou bien par les échanges commerciaux et les importations alimentaires.

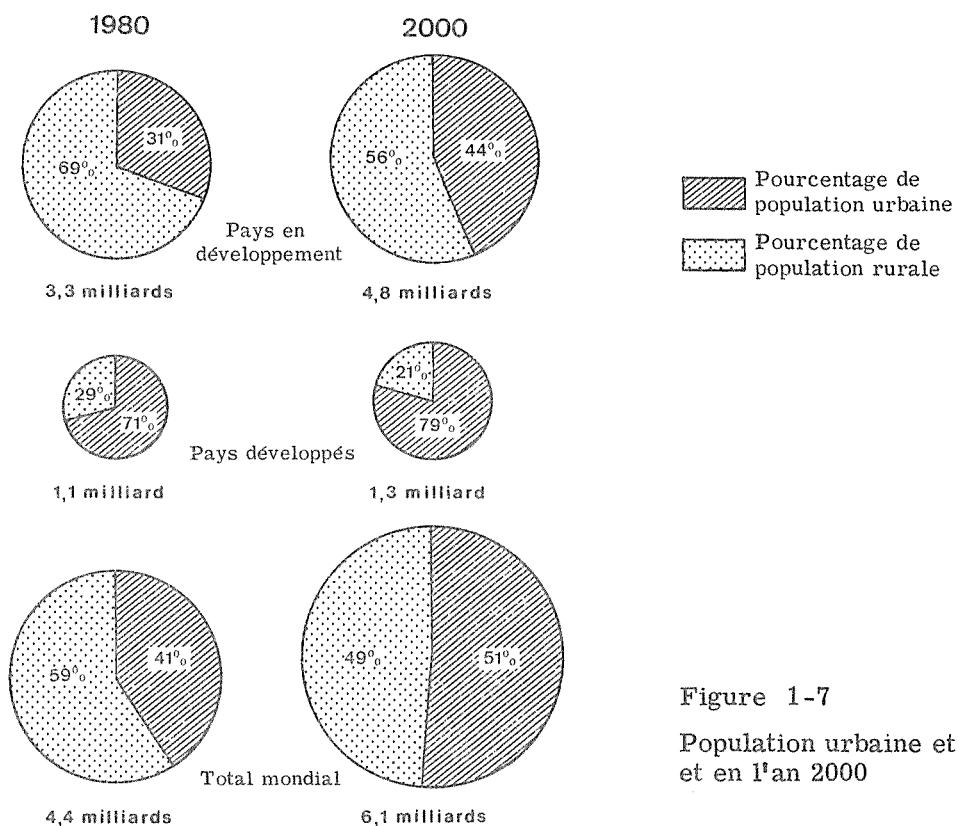


Figure 1-7
Population urbaine et rurale en 1980
et en l'an 2000

Adaptation de la production alimentaire aux besoins

Une société en voie d'urbanisation tend à se créer de nouveaux besoins. C'est ainsi que le pain tendre de type occidental devient fréquemment un aliment populaire en raison de son agrément et du fait qu'il est associé au style de vie "épicurien" des sociétés modernes. Mais pour faire du pain, il faut du blé. Et comme la culture du blé est surtout adaptée aux climats tempérés, de nombreux pays en développement risquent de dépendre de plus en plus des marchés mondiaux, des autres pays et du commerce extérieur pour satisfaire les besoins de céréales d'une population urbaine en augmentation rapide.

L'importance potentielle de ces besoins a été mise en évidence par la FAO dans une récente étude consacrée à ce phénomène. En 1981, les importations de blé et de farine de blé des pays d'Afrique continentale s'élevaient à 15 millions de tonnes d'équivalent blé pour un coût de 3,1 milliards de dollars. Au rythme actuel de la croissance démographique, ces importations risquent de doubler en 7 ans. Une enquête effectuée en 1975 en Tunisie a montré que la consommation de pain tendre par habitant était 4 fois plus élevée dans les zones urbaines que dans les zones rurales, 5 fois plus dans les grandes agglomérations. De même, une étude effectuée en 1977 au Brésil a montré que la consommation de pain tendre par habitant était de 2 à 7 fois plus élevée dans les villes que dans les campagnes.

Les politiques de fixation et de contrôle des prix peuvent infléchir dans une certaine mesure la courbe de la consommation du pain tendre, mais aller trop loin dans cette direction risquerait d'avoir des répercussions politiques dans de nombreux pays. Une autre solution consisterait à encourager l'utilisation de farines composites dans la panification, en mélangeant du blé avec des céréales produites sur place. La possibilité de le faire est limitée par le fait que le blé est en l'état actuel des choses la seule source de gluten, ingrédient indispensable du pain tendre. Les obtenteurs végétaux espèrent parvenir à créer des variétés glutineuses de sorgho, de millet, de seigle, d'orge et d'avoine. La FAO prépare un programme spécial consacré au problème de la demande croissante d'aliments à base de céréales non traditionnelles et aux moyens d'aider les pays développés à y faire face.

Concurrence pour la terre et l'eau

L'urbanisation et l'industrialisation créent une nouvelle demande de terres, en particulier aux abords des agglomérations et des villes, les surfaces convoitées correspondant souvent aux meilleures terres agricoles. Même si le montant total des terres sacrifiées aux exigences de l'urbanisation ne représente qu'une superficie négligeable à l'échelle nationale, ce phénomène peut néanmoins avoir de graves répercussions sur les agriculteurs et sur l'approvisionnement des centres urbains en produits frais.

Les agriculteurs des zones rurales écartées risquent d'être également touchés. En effet, la croissance urbaine peut entraîner indirectement la récupération de terres pour la construction de routes, l'installation de centrales énergétiques, l'extraction minière ou pour d'autres utilisations non agricoles. Il se peut que les propriétaires ruraux se félicitent de cet accroissement de la demande de terre et de la hausse des prix des terrains qui en résulte, mais cela risque de réduire les possibilités d'accès à la terre des fermiers et des paysans sans terre.

L'accroissement de la consommation en eau lié à l'urbanisation pose des problèmes du même ordre dans la mesure où ces nouveaux besoins entrent en concurrence avec les utilisations agricoles (irrigation).

Aider la population à trouver des emplois

La croissance des villes des pays en développement est essentiellement due à la migration d'une partie de la population rurale qui espère y trouver du travail et de meilleures conditions de vie. Mais la plupart de ces migrants manquent de qualifications professionnelles et n'ont souvent même pas reçu une éducation de base. Même dûment qualifiés, ils risquent d'ailleurs de ne pas trouver un travail suffisamment rémunéré pour leur permettre de vivre dans des conditions acceptables.

Si l'on analyse la situation en termes généraux, on constate que la modernisation de l'économie s'accompagne d'une diminution relative des besoins en main-d'œuvre du secteur agricole et que de plus en plus de gens recherchent une activité non agricole. Mais si la population augmente rapidement, il n'est pas possible de créer des emplois à un rythme suffisant. L'absorption de la population rurale "excédentaire" constitue donc un problème réel.

Les efforts en vue de résorber le chômage des populations rurales doivent tenir compte d'une double exigence: créer de nouveaux emplois tout en aidant la population à acquérir les connaissances et qualifications techniques nécessaires pour les remplir. La question fondamentale sous-jacente est celle de décider à quel niveau il convient d'encourager la création d'emplois supplémentaires: grandes industries dans les villes, entreprises plus

petites dans les villes de taille moyenne, industries rurales dans les villages, ou systèmes à plus forte intensité de main-d'œuvre dans les exploitations agricoles proprement dites, les choix à cet égard étant eux-mêmes déterminants pour l'orientation future en matière de technologie agricole et de structures institutionnelles.

Amélioration des conditions de vie en milieu rural

Du fait de l'urbanisation, les paysans et les habitants des communautés rurales découvrent les possibilités offertes par les villes modernes et ne tardent pas à vouloir en bénéficier à leur tour: adduction d'eau, électrification, meilleures écoles, services médicaux etc. La création de services de ce type dans les zones rurales écartées peut s'avérer coûteuse, mais en refusant de la faire on risque d'accélérer le rythme de l'exode rural. Le fait de savoir dans quelle mesure il convient de doter les zones rurales des équipements de base pose un problème difficile à maints gouvernements.

Problème de la population rurale âgée

L'abaissement du taux de mortalité et l'allongement de l'espérance de vie prévus par les experts des Nations Unies ont des implications particulièrement importantes pour les communautés rurales, puisque ce sont les jeunes qui auront tendance à émigrer vers les agglomérations et les villes, laissant derrière eux leurs parents et les personnes âgées. Les systèmes sociaux traditionnels basés sur la famille élargie, qui prenaient jusqu'ici en charge des personnes âgées, risquent de ne pas survivre à l'éloignement géographique et à l'évolution des moeurs. De nouvelles formes d'aide et de participation communautaire devront peut-être être élaborées pour remplacer en partie l'ancien système des relations familiales.

LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET SON UTILISATION

Le taux de croissance annuelle moyenne de la production alimentaire mondiale 16/ a été de 2,4 pour cent entre 1966 et 1980, avec des hauts et des bas au cours de la période. Il est passé entre 1971 et 1975 à presque 2,8 pour cent alors qu'il se situait en moyenne à 2,4 pour cent au cours des cinq années précédentes, soit une reprise rapide après la crise alimentaire du début des années soixante-dix. Il est ensuite tombé à 2,0 pour cent entre 1976 et 1980. On peut donc dire que la production d'aliments par tête, après avoir augmenté de près de 1 pour cent par an au cours de la première moitié des années soixante-dix, a connu un net ralentissement au cours des cinq dernières années de la décennie avec un taux d'accroissement annuel à peine supérieur à 0,1 pour cent. Il faut y voir la conséquence des récoltes relativement mauvaises de 1979 et 1980 due aux conditions météorologiques défavorables dans un certain nombre de régions.

Les diagrammes de la Figure 1-8 permettent de comparer le rythme d'accroissement de la production alimentaire et de la population au cours des années 1970 dans huit groupes de pays y compris les PMA.

Si le rythme d'accroissement de la production alimentaire dans l'ensemble des pays développés a été légèrement plus rapide que la croissance de leur population au cours des années soixante-dix, il n'en est pas de même pour l'Afrique et pour les pays LMA en tant que groupe. Le bilan dans les régions de l'Asie, de l'Extrême-Orient et du Proche-Orient est positif, mais avec une marge très faible, même s'il y a eu dans le cas de l'Asie amélioration au cours des dernières années. La production alimentaire du groupe des pays à économie centralement planifiée d'Asie a augmenté au cours des années soixante-dix à un rythme plus rapide que la population; ce résultat positif étant dû essentiellement à la Chine. La situation varie donc selon les régions, l'aspect le plus inquiétant étant le fait que la production alimentaire de l'Afrique et des pays LMA (dont la plupart sont situés en Afrique), a augmenté moins rapidement au cours des années soixante-dix que la population.

16/ Net des déductions pour les semences et l'alimentation du bétail. Si l'on envisage l'agriculture mondiale comme exploitation unique, on évite ainsi de comptabiliser deux fois les semences et les aliments du bétail (qui sont déjà comptabilisés dans les chiffres de production), ainsi que les récoltes et les produits animaux qu'ils servent à produire.

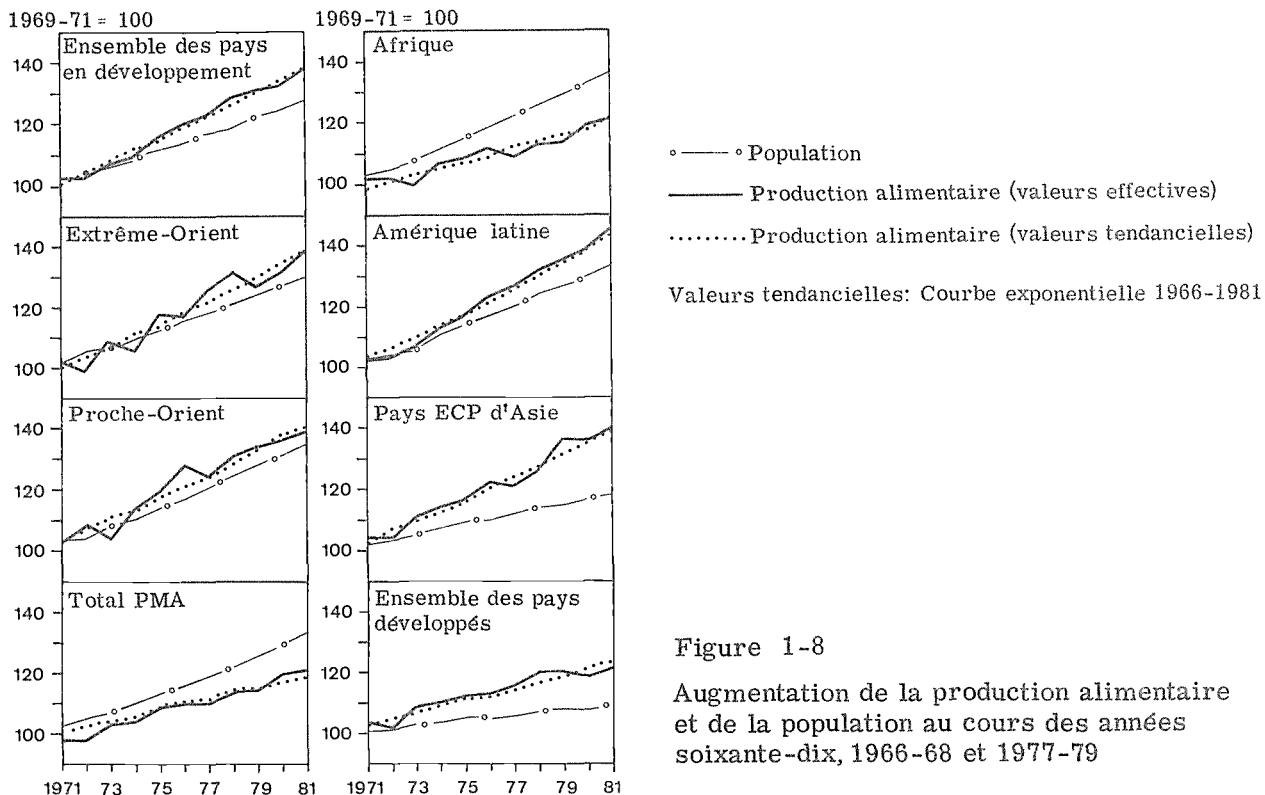


Figure 1-8

Augmentation de la production alimentaire et de la population au cours des années soixante-dix, 1966-68 et 1977-79

Pour la période 1966-80, on compte 56 pays en développement (sur un total de 125) dont le taux d'accroissement annuel moyen de la production alimentaire au cours des deux dernières décennies, était égal ou inférieur à 2 pour cent ^{17/}. Comme la population de la plupart de ces pays a augmenté de plus de 2 pour cent par an, il y a donc eu diminution de la production alimentaire par habitant. Sur ces 56 pays, 23 ne sont pas parvenus à obtenir un taux de croissance annuel positif supérieur à 1 pour cent et 8 ont enregistré une diminution nette de production. Le plus inquiétant est que la situation ne s'est pas améliorée au cours des années soixante-dix et qu'elle aurait plutôt tendance à s'aggraver.

Certaines indications concernant les résultats obtenus par plusieurs pays en développement au cours de la même période sont heureusement plus encourageantes. En effet, un cinquième de ces pays (26 sur 125) ont enregistré des taux d'accroissement de leur production alimentaire supérieurs à 4 pour cent et 17 autres des taux se situant entre 3 et 4 pour cent. Certains pays parmi les plus peuplés du globe, comme la Chine, l'Inde, et l'Indonésie, ont obtenu des taux d'accroissement annuels de la production alimentaire supérieurs à 2,5 pour cent et plus rapide que le taux d'accroissement de leur population. Sur les 36 pays développés dont on a analysé les données pour 1966-80, trois seulement ont enregistré un taux d'accroissement annuel de la production alimentaire brute inférieur à 1 pour cent par an. La moitié de ces pays (18) ont enregistré des taux de croissance annuels se situant entre 1 et 2 pour cent seulement, mais l'accroissement de la population de ces pays est tout aussi faible et n'excède pas 1 pour cent dans la plupart des cas. Un peu moins du quart d'entre eux (8) ont réalisé des taux d'accroissement supérieurs à 3 pour cent par an.

^{17/} Y compris certains pays en développement dont le secteur agricole ne représente qu'une proportion marginale de leur activité économique, comme Singapour et Hong-Kong.

Dans l'ensemble, le taux de croissance annuelle moyenne de la production alimentaire des pays en développement a été relativement plus élevé que celui des pays développés, mais leur taux de croissance démographique est lui aussi nettement plus élevé et leur secteur agricole a beaucoup plus de mal à satisfaire la demande alimentaire. Ainsi, les taux annuels d'accroissement de la production alimentaire par habitant (à environ 1 pour cent) dans ces deux grands groupes de pays sont plus ou moins comparables, mais cela représente pour le secteur alimentaire des pays développés un accroissement de production d'environ 1,8 pour cent par an seulement, alors que celui des pays en développement a dû consentir un effort presque double, représentant un accroissement d'environ 3,4 pour cent par an, pour parvenir au même résultat.

Augmentation de la production et de la demande céréalières

Les perspectives à long terme de la production céréalière sont inquiétantes dans la mesure où les céréales constituent un élément essentiel de la production agricole, notamment dans les pays en développement 18/. Le taux annuel d'accroissement de la production céréalière mondiale a été de 2,7 pour cent pour la période 1966-70, mais de 1,7 pour cent seulement entre 1976 et 1980. Cette décélération est encore plus prononcée pour les pays en développement à économie de marché dont le taux de croissance est tombé de 5,8 pour cent en 1966-70 à 2,2 pour cent seulement au cours des quatre dernières années de la décennie. En Europe orientale et en URSS, la production céréalière a en fait diminué à la fin des années soixante-dix. Le fléchissement de la production céréalière des pays en développement à économie de marché a eu pour conséquence que la production céréalière par habitant disponible pour la consommation directe, qui avait augmenté de 3,3 pour cent par an entre 1966 et 1970, a diminué de 1 pour cent par an entre 1976 et 1980.

Le tableau 1-18 établit le classement de 92 pays en développement d'après l'évolution de leur production céréalière nette au cours des deux dernières décennies par rapport au taux estimatif d'accroissement annuel de la demande réelle de céréales destinées à la consommation humaine directe, accroissement consécutif à l'amélioration du niveau de vie et à la croissance démographique. Les conclusions qui se dégagent de ce tableau ne sont guère rassurantes. Dans un quart (23) des 92 pays en développement analysés, la production céréalière nette a baissé. Dans quarante autres pays, dont la moitié se situent en Afrique et qui comprennent environ la moitié des pays de cette région pour lesquels on dispose de données valables, la production céréalière est en augmentation nette. Toutefois, ces bons résultats n'ont pas permis à la production de suivre le rythme de la croissance démographique, ou celui de l'augmentation de la demande céréalière totale dans les rares cas où cette demande a augmenté moins rapidement que la population parce que les revenus par habitant ont baissé. La production céréalière de neuf pays en développement a suivi le rythme de la croissance démographique mais pas celui de l'accroissement de la demande, ce qui veut dire que leur taux d'autosuffisance est en diminution. Dans dix-neuf pays seulement, la production céréalière nette satisfait aux deux conditions. Il s'agit là de chiffres portant sur deux décennies. Pour la période plus courte et plus récente de la fin des années soixante-dix, la situation s'est encore aggravée car la production céréalière par habitant des pays en développement n'a connu aucun accroissement. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que le volume des importations céréalières des pays en développement ait augmenté de 14 pour cent par an à la fin des années soixante-dix. En tenant compte des exportations et en lissant les variations d'une année sur l'autre, on constate que le volume des importations nettes de céréales des pays en développement, y compris les pays d'Asie à économie centralement planifiée, a triplé entre 1966-68 et 1978-80, passant de 21,7 millions de tonnes à 59,7 millions de tonnes, alors que les importations nettes des pays LMA triplaient effectivement au cours de la même période, passant de 1,4 à 4,2 millions

18/ La production céréalière représentait presque 34 pour cent du total de la production agricole des pays en développement en 1978-80, mais avec des variations très importantes au sein du groupe: si la production de céréales représente près de 44 pour cent de la production agricole des pays à économie centralement planifiée d'Asie (plus de 45 pour cent pour la Chine) elle dépasse à peine 15 pour cent du total en Amérique latine. Pour les pays LMA, groupe au sein duquel le Bangladesh occupe une place très importante, le pourcentage avoisinait 40 pour cent.

de tonnes. Les importations brutes de céréales des pays en développement ont elles aussi plus que doublé, passant de 41,3 millions de tonnes en 1966-68 à 85,6 millions de tonnes en 1978-80. Les pays développés tels que le Japon et l'URSS n'en restent pas moins et de très loin les plus gros importateurs de céréales, le volume de leurs importations brutes étant passé au cours de cette période de 66,1 à 120,7 millions de tonnes, destinées pour la plupart, à l'alimentation du bétail.

Tableau 1-18. Classement des pays selon que la production céréalière nette a pu ou non suivre la croissance de la population et de la demande totale de céréales, de 1961-65 à 1977-79 1/

Régions en développement 2/	Croissance négative	Pays dont la production céréalière nette est en accroissement			Total
		Moins vite que l'accroissement démonographique 3/	Au même rythme que la croissance démographique	mais moins vite que la demande céréalière	
..... Nombre de pays					
Afrique	10	20	4	3	37
Asie et Extrême-Orient	-	8	-	8	16
Amérique latine	6	9	5	5	25
Proche-Orient	7	3	1	3	14
Total mondial	23	40	10	19	92

1/ On s'est servi du taux d'accroissement du PNB par habitant durant la période 1960-1978 pour calculer les répercussions de l'évolution des revenus sur la consommation céréalière.

2/ Pays à économie de marché.

3/ Ou que la demande céréalière lorsque le revenu par habitant a baissé si bien que la demande céréalière a augmenté plus lentement que le chiffre de la population.

Le simple fait que la production indigène d'un des principaux aliments ne suffise pas à satisfaire la demande intérieure, n'est pas nécessairement préoccupant. En cas d'accroissement rapide de la demande dû à l'augmentation de la population, à la hausse du niveau de vie et à l'évolution des habitudes de consommation, on peut fort bien améliorer le sort des consommateurs en autorisant des importations pour satisfaire la partie de la demande à laquelle la production indigène ne peut faire face. Mais cela dépend bien entendu, des ressources en devises du pays et de sa capacité d'épargne. On a choisi d'examiner dans cette prospective 72 pays en développement qui sont d'importants producteurs de céréales et dont le taux d'autosuffisance en céréales 19/ est inférieur à 100 pour la moyenne des trois ans centrés autour de 1979. Sur ces 72 pays en développement, onze ont amélioré leur taux de couverture de leurs besoins céréaliers au cours de la période 1966-68 et 1978-80, et celui n'est demeuré ni changé (à un pour cent près en plus ou en moins), dans 3 autres. Le taux d'autosuffisance en céréales de 58 pays, soit 80 pour cent du total, a diminué, ce qui s'est traduit dans 33 d'entre eux, dont les deux tiers (22) sont situés en Afrique, par des pressions accrues sur la balance des paiements. La situation des pays LMA, dont 24 figurent dans cet échantillon de 72 pays, s'est également détériorée. Le taux de couverture des besoins céréaliers de 19 pays LMA (soit 79 pour cent de cet échantillon de 24) a baissé au cours de la période examinée et le coût des importations céréalières absorbe une part croissante des recettes d'exportation de 15 d'entre eux (soit 60 pour cent de l'échantillon). Toutefois, dans plus de la moitié du nombre total de ces pays (39), le pourcentage de leurs recettes totales d'exportation consacrée à financer les importations de céréales a légèrement baissé ou est resté en gros inchangé.

19/ Taux d'autosuffisance = $\frac{\text{Production céréalière}}{\text{Production - Exportations + importations}}$ en volume

Une légère variation du taux de couverture des besoins en un aliment de base peut avoir des répercussions dramatiques sur la balance des paiements d'un pays en développement, en particulier s'il s'agit d'un pays très peuplé avec une base d'exportation relativement étroite. La gravité de la situation dépend également de l'évolution des prix des céréales par rapport à ceux des exportations du pays. Ainsi, le taux de couverture des besoins céréaliers de l'Inde a progressé, passant de 96 pour cent en 1966-68, période durant laquelle les importations céréalières absorbaient près de 47 pour cent de ses recettes d'exportation, à plus de 98 pour cent en 1978-80 alors que l'Inde était devenue à cette époque, en termes financiers, un pays exportateur net de céréales. Par contre, le fait que les importations céréalières de la Tanzanie aient absorbé en moyenne près de 9 pour cent de ses recettes d'exportation au cours de la période 1978-80 a lourdement grevé la balance des paiements de ce pays. Le taux d'autosuffisance en céréales du Bangladesh a baissé de 5 points de pourcentage, tombant de près de 94 pour cent à 89 pour cent entre 1966-68 et 1978-80, mais le pourcentage des recettes d'exportation du pays consacrées aux importations de céréales a presque triplé, puisqu'il est passé de 20-21 pour cent à 58 pour cent pendant la même période. Toute autre est la situation des pays en développement exportateurs de pétrole. Alors que le taux d'autosuffisance en céréales de l'Indonésie est tombé de 94 à 91,3 pour cent au cours de la même période, le pourcentage des recettes d'exportation consacrées aux importations de céréales a diminué, tombant de 12 à 4,5 pour cent en raison du rythme d'accroissement plus rapide des exportations. Le taux de couverture des besoins céréaliers de la Libye n'était que de 27 pour cent en 1978-80, mais le coût des céréales que ce pays est obligé d'importer a représenté en moyenne moins de 1 pour cent de ses recettes d'exportation.

Toute réflexion sur l'adéquation de la production alimentaire mondiale aux besoins amène à évoquer le problème de l'utilisation croissante des grains (céréales et légumes secs) pour l'alimentation animale. On estime qu'au cours de 1977/79 la quantité de grains destinés à cet usage s'est élevé à 546 millions de tonnes par an, soit 34 pour cent environ de la production mondiale. Entre 1966/68 et 1977/79, le volume des grains destinés à l'alimentation animale dans l'ensemble du monde a augmenté d'environ 3,2 pour cent par an, soit 162 millions de tonnes, alors même que le taux de croissance annuelle de la production animale mondiale ralentissait pendant la même période était tombé de 2,8 pour cent à la fin des années soixante à 2,5 pour cent dix ans plus tard. Les pays développés sont responsables de la plus grande partie de cet accroissement de la consommation de grains pour nourrir le bétail (130 millions de tonnes au total, dont près de 83,5 millions de tonnes en URSS et en Europe orientale, ce qui représente pour ces derniers pays un accroissement d'environ 5,7 pour cent par an).

On a constaté également un accroissement significatif de 52 à 84 millions de tonnes du volume des grains utilisés pour l'alimentation animale dans les pays en développement, au cours de la même période. L'accroissement annuel a été de 4,5 pour cent. Ce phénomène traduit une augmentation de la demande effective de produits de l'élevage dans les pays en développement, grâce à l'augmentation des revenus, et permet de fournir aux populations de ces pays une alimentation plus variée. Mais les besoins de céréales directement destinées à l'alimentation humaine ont également augmenté et l'on a vu plus haut que de nombreux pays en développement n'ont pas aussi bien réussi à satisfaire cette demande avec leurs propres ressources agricoles, et bien moins encore la demande de céréales pour le bétail.

En gros, cette analyse montre que si un certain nombre de pays en développement ont obtenu des résultats impressionnantes en matière d'accroissement de leur production alimentaire et agricole au cours des deux dernières décennies, on constate au cours des cinq dernières années un ralentissement de la progression encore plus accusé pour la production céréalière. Il est certain que l'élevage a été également touché par ce fléchissement, mais il s'agit d'un phénomène de portée plus limitée, qui intéresse essentiellement les pays développés. D'une façon générale, le bilan de la production alimentaire des pays LMA et de l'ensemble des pays d'Afrique est très préoccupant et montre la nécessité de mettre davantage l'accent sur l'accélération de la production alimentaire dans ces pays, en accordant la priorité à l'accroissement de la production de céréales et d'autres aliments de base.

CONSOMMATION ALIMENTAIRE ET NUTRITION

L'état de nutrition de la population est étroitement lié au niveau de développement économique du pays et à l'incidence de la pauvreté: on touche là au problème fondamental du développement. En dehors du bilan des disponibilités alimentaires, les sources d'information permettant de contrôler la situation nutritionnelle mondiale sont rares; les enquêtes sur la consommation alimentaire sont coûteuses et difficiles à organiser sur une base régulière et très peu de pays en développement en ont réalisé à ce jour. Le Conseil de la FAO, tout en reconnaissant à sa soixante-dix-huitième session, que la méthode consistant à calculer la moyenne des disponibilités alimentaires par habitant à partir du bilan des disponibilités alimentaires ne correspond pas nécessairement à la consommation alimentaire effective, a insisté sur la nécessité d'utiliser de plus en plus des données tirées des bilans alimentaires pour surveiller la situation. Ces données mettent en évidence la précarité de la situation nutritionnelle, comme le montre le tableau des disponibilités caloriques par habitant et par jour en pourcentage des besoins en Afrique, en Asie et en Extrême-Orient (Tableau 1-19).

Tableau 1-19. Apport calorique par jour et par habitant en pourcentage des besoins, de la production alimentaire et des importations de produits alimentaires des pays en développement

	Apport calorique par habitant en pourcentage des besoins			1977-79 par habitant:				
	1969-71	1974-76	1977-79	Apport calorique quotidien	Production alimentaire quotidien	Importations alimentaires	Exportations alimentaires	
 % 1969-71=100			
Pays en développement à économie de marché	95,2	94,4	97,4	102	103	153	104	
Afrique	93,3	93,2	93,6	100	89	160	64	
Amérique latine	107,7	107,8	109,0	101	107	155	114	
Proche-Orient	102,0	108,0	113,2	111	105	218	105	
Extrême-Orient	92,3	90,2	94,1	102	106	113	133	
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	90,2	97,0	101,1	112	113	162	88	
Total pays en développement	93,5	95,4	98,8	106	106	156	106	
Total pays LMA	87,7	83,2	82,6	94	92	107	56	

L'apport d'aliments caloriques dans les pays en développement à économie de marché a légèrement augmenté entre 1969-79, marquant une certaine reprise après la crise alimentaire du milieu des années soixante-dix qui a particulièrement touché les pays d'Extrême-Orient et d'Afrique. Au Proche-Orient, l'amélioration est de 11 pour cent mais l'accroissement des disponibilités alimentaires est dû en grande partie aux importations, dont le volume par tête a plus que doublé. Une partie de ces importations n'a pas été consommée directement mais utilisée pour l'alimentation animale, notamment dans les pays exportateurs de pétrole dont le revenu par tête est en augmentation rapide depuis le début des années soixante-dix. L'afflux de travailleurs immigrés dans ces pays a également tendu à relever le niveau de la demande alimentaire globale, d'où un accroissement des importations alimentaires.

La situation des pays à économie de marché d'Asie et d'Extrême-Orient est à la fois plus précaire et plus complexe. Si l'on constate dans ces pays, en particulier depuis les années soixante-quinze, une légère augmentation de l'apport calorique quotidien par habitant, celui-ci reste encore bien inférieur aux besoins théoriques. Cette légère amélioration s'explique par une augmentation de la production alimentaire - ce qui constitue en soi une importante réussite - et par un accroissement seulement modeste des importations de produits alimentaires. Les exportations de produits alimentaires de la région ont également augmenté, ce qui traduit une tendance à développer les exportations, y compris celles de produits alimentaires, alors que les tentatives en vue de résoudre les problèmes

nutritionnels de la région, se heurtent justement au faible niveau de la demande alimentaire effective, conséquence elle-même de la pauvreté générale. Par contre, on constate une nette amélioration pour les pays d'Asie à économie centralement planifiée, puisque ces pays, numériquement dominés en termes de population par la Chine, ont pu satisfaire leurs besoins moyens, même s'ils ont dû pour cela accroître leurs importations alimentaires.

En Amérique latine on enregistre un progrès très faible au cours de la période, malgré une augmentation marquée du volume des importations alimentaires par habitant, ce qui est plutôt surprenant compte tenu de l'accroissement plutôt satisfaisant de la production alimentaire totale. L'alimentation animale a absorbé une part plus importante de la production nationale de céréales (passant de quelque 28 pour cent à plus de 33 pour cent au cours de la période), et les exportations de produits alimentaires y compris d'aliments pour le bétail ont également augmenté de façon marquée.

En Afrique, l'amélioration a été négligeable, l'apport calorique par tête demeurant nettement insuffisant. Dans cette région, l'augmentation considérable du volume des importations alimentaires par habitant est tout juste parvenue à compenser la diminution de la production. On a constaté également une diminution marquée des exportations alimentaires par habitant, signe d'une aggravation rapide de la dépendance à l'égard des sources extérieures de produits alimentaires.

Dans les pays LMA, l'apport calorique par habitant et par jour a diminué de 6 pour cent environ: en 1977-79, il était de plus de 17 pour cent inférieur aux besoins. La production alimentaire par habitant a fléchi, mais il n'a pas toujours été possible de compenser ce phénomène par des importations, faute des devises nécessaires.

Comme on l'a vu plus haut, 1979 a été une bonne année pour la production alimentaire en Afrique, par comparaison avec 1978, et cette constatation vaut donc aussi pour les pays LMA, dont la majorité sont situés en Afrique. Il y a eu dans cette région une diminution des disponibilités caloriques moyennes par habitant, parce que les importations et les prélèvements sur les réserves n'ont pas suffi à compenser le déficit de la production.

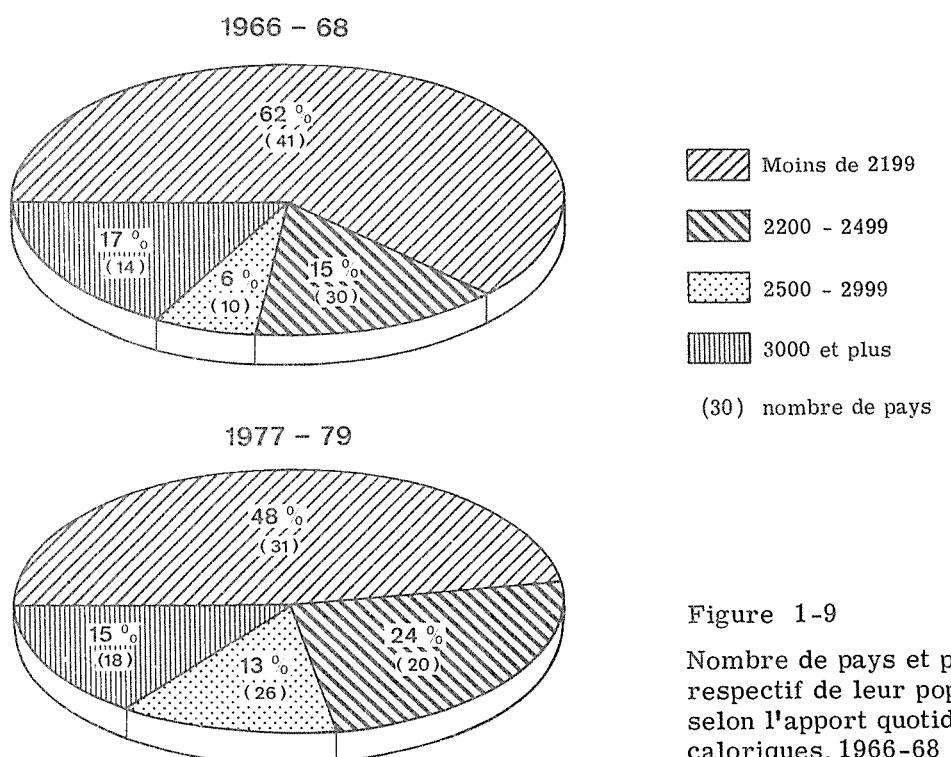


Figure 1-9

Nombre de pays et pourcentage respectif de leur population selon l'apport quotidien d'aliments caloriques, 1966-68 et 1977-79

Répartition des ressources alimentaires par pays

Au niveau des différents pays, les données tirées des bilans alimentaires de la FAO pour la période 1966-68 et 1977-79 montrent une légère amélioration de la situation nutritionnelle calculée d'après les disponibilités caloriques moyennes (Figure 1-9). Ces disponibilités par jour et par habitant étaient en 1966-68 inférieures à 2 200 calories (chiffre qui ne correspond pas aux besoins minimums mais qui est utilisé en l'occurrence pour mesurer la répartition des ressources alimentaires) dans pas moins de 41 pays (représentant 62 pour cent de la population globale de l'échantillon) sur un total de 95 pour lesquels on dispose d'informations détaillées pour les deux périodes. En 1977-79, ces pays n'étaient plus que 31, soit 48 pour cent de la population totale des 95 pays considérés. Toutefois, les données concernant le nombre et la population des pays figurant dans chaque classe ne sont pas exactement comparables pour les deux périodes. Par exemple, 27 seulement des 41 pays du groupe qui disposaient de moins de 2 200 calories en 1966/68 se trouvaient encore dans le même groupe en 1977/79, en compagnie de quatre pays classés auparavant dans le groupe immédiatement supérieur. Les moyennes nationales ont d'ailleurs moins d'importance que la répartition des calories disponibles au sein de chaque pays; les données disponibles à ce sujet seront examinées ultérieurement.

Aux niveaux les plus bas de consommation alimentaire, la structure de l'alimentation est très rigide et les améliorations nutritionnelles passent par la consommation de calories et de protéines provenant essentiellement d'aliments de base susceptibles de combler le déficit calorique au moindre coût, ce qui signifie que les gens peuvent manger davantage sans que leur régime alimentaire s'améliore beaucoup qualitativement. La modification du régime alimentaire que peut assurer l'amélioration du niveau de vie constitue donc un aspect important de la nutrition: le remplacement progressif des aliments de base par les produits animaux, l'huile et les graisses, le sucre, les fruits et les légumes. Le régime alimentaire peut se diversifier et devenir ainsi plus souple et plus plaisant pour le consommateur, sans que cela se traduise toujours par une augmentation importante de la consommation de calories. Il n'en est pas moins vrai que l'amélioration du niveau de vie s'accompagne souvent d'une augmentation de la consommation de calories, qui peut même finir par excéder les besoins.

Encore une fois, une première analyse des données tirées des bilans alimentaires indique qu'un grand nombre (mais certainement pas la totalité) des pays en développement ont progressé dans le sens d'une diversification du régime alimentaire depuis le début des années soixante. Ainsi, dans certains PMA comme le Bénin et le Mali en Afrique et l'Afghanistan et la République arabe du Yémen au Proche-Orient, il y a eu progrès dans la mesure où, entre le début des années soixante et le milieu des années soixante-dix, la part de la ration moyenne de calories tirée des produits de l'élevage des huiles et des graisses (par opposition aux aliments de base) est en augmentation, même s'il s'agit d'un accroissement modeste limité à quelques points de pourcentage. Par contre, il existe certains PMA chez lesquels on ne constate aucun progrès dans la diversification de l'alimentation et certains autres où la situation à cet égard s'est même aggravée. C'est le cas par exemple du Niger et de la Haute-Volta en Afrique et du Bangladesh et du Népal en Asie.

Cela dit, l'apport énergétique des céréales et autres aliments de base reste considérable dans de nombreux pays en développement, en particulier dans les plus pauvres d'entre eux. Il représente 85 pour cent du total pour le Niger et la Haute-Volta et 89 pour cent pour le Bangladesh, le pourcentage tiré des produits de l'élevage étant par conséquent très faible. Même si le régime alimentaire des pays d'Amérique latine est en moyenne beaucoup plus diversifié du point de vue des sources de calories ou de protéines que celle de nombreux pays d'Asie, le pourcentage des calories venant des aliments de base au Guatemala et en El Salvador n'en atteignait pas moins 60 pour cent dans une période aussi récente que la période triennale centrée sur 1976. Par contraste, la proportion des calories provenant directement des aliments de base comme les céréales ne représente au maximum que 25 à 30 pour cent du total dans les pays développés.

L'apport de protéines d'origine végétale dépend largement de la nature de l'aliment de base et davantage du contexte écologique que du revenu. C'est ainsi que le blé dur cultivé dans les régions sèches contient 12 pour cent de protéines alors que le manioc, aliment de base dans de nombreuses régions de forêt tropicale, n'en renferme que 2 pour cent. Par contre, les produits animaux sont beaucoup moins différenciés du point de vue de leur teneur en protéines, mais comme leur importance dans l'alimentation est largement fonction des revenus, la consommation de protéines d'origine animale est plus inégale que

Tableau 1-20. Rapport entre les dix pour cent des foyers les plus riches et les dix pour cent des foyers les plus pauvres en ce qui concerne les revenus et les dépenses de consommation consacrées à certains produits.

Pays	Revenu	Dépenses totales	Total alimentation	Céréales mineuses	Légumes	Huiles comestibles	Sucre	Dépenses de consommation		
								Lait en poudre	Oeufs	Viande
Bangladesh (1973/74)	4,51	3,60	3,04	2,42	4,13	5,33	7,76	13,96	10,25	16,00
Inde (1967/68)	43,75	19,08 1/	7,28	3,70	5,71	7,49	22,51	34,28	11,41 2/	4,07
Indonésie (1976)	—	8,13	6,07	2,80	—	—	—	109,69	118,03	77,91
Pakistan (1971/72)	6,01	3,09	2,20	1,19	1,19	1,93	1,57	2,54	14,87	8,77
Iraq (1971/72)	—	8,68	5,58	3,60	8,66	4,57	5,38	7,09	14,00	8,00
Malaisie orientale (milieu rural) (1973)	14,55	—	7,63	5,22	—	8,58	3,12	23,75 3/	—	1,28
Egypte (milieu rural) (1974/75)	10,64 1/	9,17	5,59	7,55	10,59	10,06	13,33	18,14	13,02	11,80
République de Corée (milieu urbain) (1979)	7,71	4,10	2,83	1,52	—	3,04	—	3,33 3/	3,65 4/	3,20
Népal - Katmandou (milieu urbain) (1973/74) -	10,03 1/	6,68	5,77	6,98	6,82	10,82	15,98	9,94 5/	—	—
Kenya - Nairobi (milieu urbain) (1977) -	3,71	1,92	1,49	1,17	2,29	1,77	2,27	2,78	2,58	6,04
Guatemala (milieu urbain) (1969)	9,36	7,58	3,41	1,75	2,60	2,66	1,67	5,64 3/	6,33	1,43
									10,20	2,02
									5,84	5,84

1/ Consommation totale très proche des dépenses totales.

2/ Oeufs, viande et poisson.

3/ Lait et oeufs.

4/ Viande et poisson.

5/ Oeufs et viande.

celle de protéines d'origine végétale. On peut donc dire que le niveau de consommation de protéines des populations les plus pauvres est déterminé par leur environnement écolo-gique dans la mesure où elles ne peuvent se permettre d'acheter des aliments protéiques d'origine animale et où les sources de protéines végétales varient en fonction de l'environnement.

L'état nutritionnel varie entre les groupes socio-économiques

Non seulement il existe des différences considérables entre pays et même entre régions en développement du point de vue de la ration alimentaire, mais la situation à cet égard reste très différenciée à l'intérieur même des pays. La répartition des revenus est souvent plus inégale que ne l'indique le niveau des dépenses alimentaires totales. Au-delà d'un certain seuil de consommation alimentaire, on recherche en effet une amélioration qualitative des produits consommés et une diversification du régime alimentaire, comme il a été indiqué plus haut. Dans les pays consommateurs de céréales, les gens passent généralement des variétés grossières aux variétés plus délicates des mêmes céréales et des céréales aux produits animaux, aux fruits, aux légumes, etc. On ne constate donc pas de forte inégalité dans la consommation de céréales et de racines féculentes mais des inégalités sensiblement plus prononcées dans la consommation de produits alimentaires "de qualité". C'est ce qui ressort très clairement du Tableau 1-20, établi d'après un certain nombre d'enquêtes sur le budget des ménages 20/. Au Bangladesh, par exemple, les 10 pour cent de foyers ayant les revenus les plus élevés ont dépensé 2,4 fois plus que les 10 pour cent les plus défavorisés pour l'achat de céréales, mais 14 fois plus pour le lait, 16 fois plus pour la viande et 10 fois plus pour les oeufs. On peut expliquer en partie mais certainement pas complètement ces différences par la taille inégale des familles. En outre, le fait que les 10 pour cent de foyers les plus fortunés dépensent 2,4 fois plus pour les achats de céréales n'équivaut pas nécessairement à une consommation 2,4 fois plus élevée en volume ou en calories. Compte tenu du prix à payer pour la différence qualitative des produits céréaliers, la différence quantitative a des chances d'être moindre et parfois considérablement moindre. Toutefois, au faible niveau de consommation moyenne de calories qui est celui du Bangladesh (un peu moins de 2 000 calories par jour), une différence quantitative même de 1,5 ou 2,0 de la consommation de céréales se traduirait par une grave sous-nutrition dans les foyers les plus pauvres. Dans de nombreux pays la différence entre le niveau des dépenses pour l'achat de céréales des 10 pour cent de foyers les plus fortunés et les moins avantagés est beaucoup plus importante qu'au Bangladesh. C'est ainsi que dans les zones rurales de la Malaisie occidentale, le rapport est de 5,2 et dans les zones rurales d'Egypte de 5,6. Chez les populations urbaines du Népal, il oscille entre 4,9 et 5,8 et se situe autour de 4,5 chez les populations urbaines de Malaisie. Comme dans la plupart de ces cas le niveau moyen de la ration calorique ne dépasse guère le minimum requis de consommation de calories des groupes les plus défavorisés, aussi bien dans les zones rurales qu'urbaines, doit être extrêmement faible. La disparité entre les sommes consacrées à l'achat de lait, de viande, de poisson et d'oeufs par les 10 pour cent de foyers les plus riches et les 10 pour cent de foyers les plus défavorisés est extrêmement forte dans certains pays où il n'est pas rare de rencontrer des écarts de l'ordre de 1 à 10 ou de 1 à 15.

Les enquêtes dont les conclusions font l'objet du Tableau 1-20 portaient sur les achats de divers biens de consommation et essentiellement de produits alimentaires. Les enquêtes sur la consommation alimentaire ou sur la nutrition fournissent des informations plus précises sur les disparités de la consommation entre les divers groupes de revenus dans le même pays, mais rares sont les pays en développement qui en ont organisées, essentiellement pour des raisons financières. C'est ainsi que l'enquête nutritionnelle effectuée dans les régions rurales du Bangladesh (1975-76) indique que les groupes les plus fortunés de l'échantillon consommaient 16 pour cent de plus de calories et 18 pour cent de plus de protéines que les groupes les plus défavorisés. L'état nutritionnel variait également avec la taille de l'exploitation. Les familles cultivant 3 acres ou plus consommaient en moyenne 23 pour cent de plus de calories et 28 pour cent de plus de protéines que les familles exploitant de très petites parcelles inférieures à un demi acre ou les familles sans terre.

20/ Il convient de ne pas accorder trop d'importance à la comparaison des données entre pays car les enquêtes ne reposent pas nécessairement sur la même base. L'ajustement des courbes de répartition des revenus aux données tirées des enquêtes sur les dépenses des ménages risque d'entraîner une certaine distorsion, en particulier vers le sommet et le bas de la courbe. Les enquêtes sur les dépenses des ménages ont également tendance à sous-estimer les inégalités existantes en matière de dépenses et, partant, de consommation, pour la simple raison que les gens très pauvres n'ont pas nécessairement un "ménage".

PROBLEMES ALIMENTAIRES DES GROUPES VULNERABLES ET NOTAMMENT DES ENFANTS

Parce que leurs exigences sont plus grandes, certains groupes de population sont particulièrement exposés aux carences nutritionnelles. C'est tout particulièrement le cas des enfants âgés de moins de cinq ans. Les femmes enceintes et allaitantes, les personnes âgées ont également des besoins nutritionnels spécifiques. Les systèmes de surveillance nutritionnelle doivent d'autant plus concentrer leur attention sur ces groupes vulnérables qu'il existe des preuves irréfutables de l'inégalité d'accès à la nourriture au sein de la famille. L'enquête nutritionnelle du Bangladesh a bien posé le problème en montrant que les besoins des enfants des deux sexes de un à trois ans en matière de calories n'étaient pas satisfaits qu'à 46 pour cent et ceux des protéines qu'à 68 pour cent. Les adultes de sexe aussi bien masculin que féminin dans cet échantillon disposaient d'une ration de calories et de protéines suffisante, même si leur alimentation montrait certaines autres carences, par exemple en calcium et en vitamine A. Une enquête anthropométrique a montré que 12 pour cent des enfants âgés de moins de 12 ans mais 17 pour cent des jeunes enfants de moins de quatre ans souffraient de sous-nutrition à la fois aiguë (amaigrissement) et chronique (rachitisme). Les cas où le rachitisme s'accompagnait d'amaigrissement étaient plus fréquents chez les enfants de sexe féminin.

Les informations tirées d'une centaine d'enquêtes récentes montrent que 15 à 25 pour cent des enfants en moyenne souffrent d'une malnutrition modérée, cette proportion pouvant aller jusqu'à 60 pour cent en certains endroits. Les cas de malnutrition grave sont de l'ordre de 3 pour cent et sont les principaux responsables de la forte mortalité infantile dans nombreux pays en développement.

La pauvreté est la principale mais non l'unique cause de cette situation. Théoriquement, les besoins nutritionnels des enfants peuvent être satisfaits avec les aliments traditionnels bon marché mais le volume considérable de ces aliments pose un gros problème aux familles pauvres ayant de jeunes enfants à nourrir. L'absence d'éducation en matière de préparation des aliments et d'hygiène alimentaire, et les problèmes liés à l'environnement tels que le manque d'eau propre ou d'installations sanitaires satisfaisantes compliquent encore la situation.

L'aggravation du problème de la malnutrition infantile sous l'effet des campagnes publicitaires des fabricants d'aliments pour nourrissons, avec leurs répercussions sur l'allaitement maternel, est jugée de plus en plus préoccupante. Les aliments pour nourrissons fabriqués industriellement, comparés à la méthode naturelle, non seulement coûtent cher

mais posent aussi des problèmes d'hygiène. Une récente étude sur les coûts comparés des aliments pour nourrissons et de l'allaitement au sein^{a/} a montré qu'une diminution de la consommation d'aliments pour nourrissons pourrait permettre de réaliser d'importantes économies parce qu'on dépenserait moins, en produits et en temps, pour traiter la malnutrition et les maladies qui y sont liées. L'utilisation d'aliments pour nourrissons présente d'autres inconvénients d'ordre économique et démographique. L'augmentation du prix des aliments pour nourrissons importés, à base de poudre de lait, risque d'aggraver le déficit commercial déjà important de certains pays à faible revenu. La valeur des importations de produits laitiers des pays à faible revenu, c'est-à-dire des pays les plus gravement touchés et des PMA, a quadruplé entre 1967/69 et 1976/78 et presque doublé entre 1976 et 1978. On attribue ce phénomène pour une large part à l'augmentation des importations de lait en poudre utilisé pour la préparation d'aliments pour nourrissons. En outre, l'utilisation d'aliments pour nourrissons compromet également le contrôle naturel de la fécondité qui est assuré par l'allaitement au sein et qui est renforcé dans de nombreux cas par les habitudes sociales. C'est ainsi que les auteurs d'une étude réalisée en 1979 par la FAO ont pu affirmer que le taux de fécondité théorique de toutes les femmes du Ghana qui ne pratiquent pas le contrôle des naissances augmenterait de 41 pour cent si elles abandonnaient aussi l'allaitement au sein.

Les efforts actuels des pays en développement pour encourager l'allaitement au sein sont louables. Le récent code de conduite adopté presque à l'unanimité par les pays membres de l'OMS devrait diminuer les risques découlant des pratiques publicitaires et promotionnelles irresponsables de l'industrie alimentaire. Mais il serait injuste de faire de celle-ci la seule responsable de la situation; plusieurs facteurs socio-économiques entrent également en jeu, notamment l'urbanisation rapide avec les bouleversements d'habitudes qu'elle entraîne et le renchérissement du coût de la vie dans les villes qui constraint les mères, en particulier dans les groupes à faible revenu, à retravailler très tôt après l'accouchement. Ces mères sont fréquemment soumises à de longs horaires de travail auxquels s'ajoute le temps de transport entre leur lieu de travail et leur domicile. Il leur est impossible de continuer à allaiter leurs enfants dans ces conditions. Même les pays signataires des conventions de l'OIT sur le statut des femmes qui travaillent et sur leur droit à des congés de maternité, à des pauses pour s'occuper de leurs enfants et les nourrir et à des facilités comme les crèches à proximité du lieu de travail n'en respectent pas toujours l'esprit. Les gouvernements doivent non seulement veiller à la santé des enfants et à l'éducation nutritionnelle mais encourager également l'allaitement maternel en prévoyant des installations appropriées près des lieux de travail.

a/ FAO (1979) La valeur économique de l'allaitement au sein.

D'autres enquêtes nutritionnelles montrent que les besoins nutritionnels du foyer varient également en fonction des revenus. L'Enquête sur le budget familial et la consommation alimentaire en Tunisie (1975) montre que la consommation quotidienne moyenne de calories et de protéines des deux classes ayant le revenu le plus faible ne représente que les deux tiers environ de celle des deux classes ayant les revenus les plus élevés. Toutefois, les foyers disposant d'un faible revenu par tête ont également des besoins énergétiques inférieurs à ceux des foyers des catégories ayant le revenu le plus élevé. En effet, la proportion des personnes actives - celles qui gagnent le pain de la famille - est plus faible et le nombre d'enfants plus élevé dans les catégories à bas revenu. Il est vrai que dans la mesure où les foyers de cette catégorie ont tendance à abriter davantage de personnes que les foyers plus fortunés, leurs besoins peuvent être également plus importants. Dans chaque catégorie de revenus et même parmi les plus pauvres, certains foyers sont en mesure de satisfaire leurs besoins énergétiques alors qu'à l'inverse on constate des déficits énergétiques jusque dans les groupes ayant le revenu le plus élevé, même qu'il est beaucoup moins vraisemblable d'y rencontrer des cas de malnutrition.

Le fait que des problèmes nutritionnels peuvent se poser à l'échelle régionale même dans les pays où la production alimentaire globale peut être considérée comme suffisante est mis en évidence par l'Enquête nationale sur les dépenses familiales (Estudo Nacional da Despesa Familiar) réalisée au Brésil en 1977. Sur les vingt-trois régions et sous-régions couvertes par l'enquête publiée, on n'en compte que 4 où la consommation moyenne de calories est inférieure aux besoins théoriques. Toutefois, on constate dans les 23 cas des discordances concernant certains paramètres nutritionnels, et notamment dans 20 cas un apport insuffisant de vitamine A. La carence en vitamine A, qui affecte surtout les jeunes enfants de moins de 5 ans, et qui peut même entraîner la cécité dans les cas les plus graves constitue d'ailleurs dans quelques pays d'Asie un gros problème de santé publique.

Dans certains pays, on a également constaté l'existence de variations saisonnières de consommation alimentaire dans une même région. Toujours d'après l'enquête nutritionnelle réalisée au Bangladesh, la consommation de calories des villages situés autour de Dacca en octobre-novembre 1975, avant la récolte de riz d'Aman, ne représentait que 85 pour cent de la consommation de février-avril 1976, après la récolte. On a pu constater le même phénomène en Afrique orientale.

Le besoin d'une surveillance nutritionnelle continue est particulièrement grand dans les pays qui sont les plus démunis pour mener à bien cette tâche difficile. C'est pourquoi la Conférence de la FAO à sa vingtième session de novembre 1981 a souligné que les pays qui exécutent régulièrement des enquêtes nutritionnelles méritent d'être aidés et encouragés.

AMELIORER L'ACCES AUX MOYENS DE PRODUCTION ET AUX SERVICES AGRICOLES POUR COMBATTRE LA PAUVRETE RURALE

Les sections précédentes ont mis l'accent sur les tendances préoccupantes de la production alimentaire et agricole dans certaines régions en développement, en particulier par rapport aux besoins en produits alimentaires. Comme la masse des travailleurs agricoles dans les pays en développement augmente à un rythme plus lent que l'ensemble de la population et certainement moins vite que les besoins alimentaires dans la plupart des cas, il faut que la productivité des travailleurs agricoles, exprimée en termes de production par travailleur, augmente plus vite que les taux de croissance de la population et de la demande alimentaire si l'on veut arriver à renverser cette tendance.

Les possibilités d'accroître la production alimentaire et agricole en défrichant de nouvelles terres sont également restreintes, sauf dans certaines parties limitées du monde, ou à condition d'accroître les coûts de production. En conséquence, l'accroissement global de la productivité agricole dans les pays en développement dépendra dans une très large mesure de l'efficacité avec laquelle les autres ressources productives - travail humain et moyens de production tels que les engrains et l'eau - seront combinés pour accroître le rendement des terres, problème qui est discuté en détail dans "Agriculture: Horizon 2000". L'analyse des intrants-extrants dans 90 pays en développement montre que l'accroissement de leur production alimentaire entre 1961-65 et 1974-76 est dû pour une large part aux engrains et autres moyens modernes de production. Toutefois,

on ne saurait ignorer l'effet sur la répartition des revenus de l'accès aux moyens de production par la fourniture de services et, partant, leur contribution au soulagement de la pauvreté rurale. On verra au Chapitre II comment l'ampleur de la pauvreté rurale dans les pays en développement s'explique par le fait que la majorité de la population rurale n'a pas accès aux ressources productives et notamment à la terre. Comme l'a souligné la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR), il ne suffit pas d'accroître la production agricole pour arracher les populations rurales à la pauvreté, au chômage et à la faim; il faut aussi s'attaquer aux obstacles qui empêchent une répartition équitable des terres et des autres ressources.

Pour conclure cette série de sections analysant divers aspects de la production et de la consommation alimentaires et agricoles, nous allons examiner la réorientation qui est donnée aux programmes de la FAO en matière de crédit agricole, de vulgarisation et de formation.

Services de crédit

L'existence de services de crédit adéquats peut être un puissant moyen de promouvoir la formation de capital en agriculture et donc l'accroissement de la production. De nombreux pays en développement s'efforcent de mettre en place un système institutionnel de crédit rural qui soit adapté aux besoins des agriculteurs, et des progrès considérables ont déjà été réalisés dans ce domaine. Toutefois, les besoins de crédit des petits paysans, inorganisés et sans moyens de pression politique, restent largement insatisfaits. Les ressources financières limitées dont disposent les organismes de crédit rural sont la plupart du temps monopolisées par ceux qui occupent une meilleure position économique ou politique.

Dans certains pays, le crédit institutionnel est miné par des retards excessifs dans les remboursements ou par des défauts de remboursement trop fréquents dont les exploitants les plus riches sont souvent les principaux responsables. Les coûts administratifs tendent forcément à être relativement beaucoup plus élevés pour les crédits accordés aux petits paysans. Toutefois le problème consiste moins à élaborer des mécanismes spéciaux pour les petits paysans qu'à introduire un système de contrôle et d'équilibre institutionnel qui empêche les privilégiés d'accaparer le crédit, à maintenir les taux d'intérêt à un niveau économiquement viable et à ajuster ou à absorber les coûts administratifs proportionnellement plus élevés pour les petits emprunteurs.

En dernière analyse, ce sont les politiques et les stratégies nationales de crédit qui déterminent dans une large mesure l'échec ou la réussite des systèmes institutionnels de crédit, dont le manque d'efficacité est surtout dû jusqu'ici aux interventions politiques, à la corruption, à un manque d'ouverture et à l'excès du contrôle bureaucratique.

La FAO a souvent préconisé le renforcement des institutions de crédit des pays en développement et le programme d'action de la CMRADR. Pendant quelque temps, la FAO a encouragé de petits projets de crédit agricole et s'est efforcée de mettre des moyens de formation ou des experts à la disposition des établissements bancaires, et notamment des banques de développement agricole qui en avaient le plus besoin. Depuis le lancement en 1977 du Programme de développement du crédit agricole (SACRED), elle s'efforce plutôt d'aider à mettre en place des systèmes nationaux de financement permettant de mobiliser les ressources nationales (ou à réinsérer les institutions de crédit dans des systèmes de ce genre) et d'introduire l'idée d'un réseau international ou régional destiné à encourager la coopération technique entre les pays en développement (CTPD) dans ce domaine.

Concurrentement à cette action sur les aspects institutionnels de crédit, les activités de la FAO au titre du SACRED prévoient également la formation de personnel national et le développement ou la réorientation des politiques et programmes nationaux de crédit rural, y compris les systèmes d'assurance récolte et les fonds de garantie. Plus d'une trentaine de pays en développement ont introduit ou se préparent à introduire des systèmes de garantie pour le crédit aux petits paysans, avec aussi un système d'assurance récolte dans une dizaine de cas. L'expérience acquise dans le cadre de ces projets et de projets similaires confirme qu'en dépit de coûts d'administration du crédit élevés pour les petits paysans, ceux-ci et leurs organisations remboursent souvent mieux leurs dettes que les gros exploitants et les grands propriétaires.

Services de vulgarisation et de formation agricoles

Planificateurs et administrateurs des services de vulgarisation sont de plus en plus conscients de la nécessité d'améliorer la qualité des ressources humaines en agriculture pour rentabiliser au maximum l'utilisation des moyens de production onéreux. Cette préoccupation, et la nécessité de s'assurer que les services fournis atteignent les populations rurales pauvres, ont entraîné d'importantes modifications des schémas et des stratégies de formation. Le développement agricole est désormais envisagé dans le contexte plus large du développement rural, qui englobe les petits paysans, les pêcheurs, les travailleurs forestiers, les femmes, les jeunes ruraux et les paysans sans terre. Une plus grande attention a été accordée aux activités génératrices de revenus et à la formation collective. C'est ainsi que le PNUD et la FAO ont consacré, en avril 1981, au renforcement des systèmes de vulgarisation rurale en Amérique latine, un séminaire auquel assistaient les représentants de 23 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Cette rencontre a mis l'accent sur les possibilités de réorienter les services de vulgarisation en vue d'atteindre plus efficacement les populations rurales pauvres. Des séminaires analogues sont prévus en Afrique orientale et occidentale et au Moyen-Orient.

Autre idée nouvelle: l'utilisation de la CTPD dans le domaine de la vulgarisation et de la formation. A la suite d'une consultation internationale organisée en Asie, un certain nombre de pays qui ont échangé des informations et confronté des expériences basées sur des activités décidées d'un commun accord ont conclu des arrangements réciproques en matière de CTPD. Une consultation internationale du même ordre portant sur la CTPD dans le domaine de la vulgarisation et de la formation agricoles s'est tenue en novembre 1981 à l'intention des pays anglophones d'Afrique. La confrontation des expériences est certes jugée importante, mais le principal objectif de ces consultations est la mise au point d'un "plan d'action par pays" spécifiant le champ et le calendrier des activités de chaque pays participant ainsi que ses responsabilités financières. Trois consultations internationales similaires sont prévues pour l'Amérique latine, le Proche-Orient et les pays francophones d'Afrique.

Le programme pour l'amélioration du sort des petits paysans, qui fonctionne actuellement au Bangladesh, au Népal et aux Philippines, est né du projet régional FAO/PNUD d'enquête sur la réforme agraire et le développement en Asie (ASARRD). Ce projet constitue la première approche "par la base" pour améliorer le sort des populations rurales pauvres moyennant la participation de petits groupes d'action à la préparation, à l'exécution et à l'évaluation des activités de développement qui les concernent. Ces petits groupes homogènes constituent des structures d'apprentissage, d'accueil et d'intervention au sein des villages eux-mêmes. Cette approche a été également adoptée en Indonésie et au Sri Lanka en 1982-83, avec l'appui du PNUD et d'autres sources.

On a pu constater que la formule "formation et contact" de vulgarisation agricole avait des résultats nettement améliorés lorsque les vulgarisateurs suivent une formation régulière assurée par des spécialistes des différentes questions et lorsqu'ils ont des contacts réguliers et programmés avec les agriculteurs dont ils ont la charge. Il ressort également de cette expérience qu'un programme de vulgarisation agricole bien organisé et bien encadré constitue un investissement viable. Lancée à l'origine par des spécialistes de la vulgarisation avec l'appui de la Banque mondiale, la formule "formation et contact" est actuellement appliquée en tout et en partie dans plusieurs pays d'Asie du Proche-Orient et de l'Afrique, notamment pour développer la monoculture, et dans les régions à forte densité de population comme l'Inde, la Turquie, le Bangladesh et Sri Lanka.

Il existe plusieurs autres approches novatrices visant à améliorer l'efficacité des services de vulgarisation en milieu rural. Les différences de formule indiquent qu'il faut aborder les problèmes de vulgarisation en tenant compte des situations rurales spécifiques, du niveau de développement agricole, des caractéristiques de la population agricole et des priorités du programme de développement. Au Sri Lanka par exemple, l'accent est mis principalement sur le renforcement des liens entre la recherche, la vulgarisation et les autres services. En Syrie et au Bangladesh, on s'efforce surtout d'améliorer la formation des vulgarisateurs, alors qu'en République arabe du Yémen on cherche essentiellement à mettre en place des services de vulgarisation fortement structurés dans une zone bien délimitée. Dans les pays où l'expérience de la vulgarisation est relativement récente, comme la Zambie et la Tanzanie, on tend à adopter une méthode de vulgarisation axée sur un produit déterminé. D'autres pays comme les Philippines, la Thaïlande et la Malaisie ont doté leurs instituts supérieurs d'agriculture de "laboratoires sociaux" où l'on étudie les différentes solutions aux problèmes de la vulgarisation.

Entre autres implications pour l'avenir, ces nouvelles tendances en matière de vulgarisation rurale font présager un intérêt croissant pour la réorientation et le renforcement des services de vulgarisation afin d'atteindre plus efficacement les populations rurales pauvres et d'accorder plus d'attention aux femmes et aux jeunes en milieu rural.

COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS AGRICOLES

Tendances à long terme du commerce des produits agricoles

Les troubles économiques internationaux qui se sont produits à partir des années 70 ont déterminé de profonds changements dans la structure et la progression du commerce mondial. Le ralentissement de la croissance de l'activité économique dans la plupart des pays industriels a fait baisser leur demande d'importation. Les pressions inflationnistes généralisées et les réajustements de change ont modifié la capacité concurrentielle de nombreux pays. L'instabilité des taux de change et la hausse des taux d'intérêt ont affecté les marchés des capitaux et aggravé l'incertitude des échanges. Devant l'évolution du climat international, de nombreux pays ont adopté des mesures fiscales et monétaires visant à restreindre la demande et certains ont introduit ou renforcé des politiques protectionnistes en vue de freiner l'ajustement intérieur. Tous ces facteurs ont contribué à un ralentissement constant de l'expansion du commerce mondial des marchandises dont le volume a augmenté en moyenne de 8½ pour cent par an en 1963-73 pour tomber à 4% en 1973-80, et a même diminué plus récemment encore.

Bien qu'un certain nombre de pays aient remarquablement bien réussi à ajuster leur commerce extérieur en fonction de ces changements économiques, cela n'a pas été le cas dans la majorité des pays en développement importateurs de pétrole. Le déficit de la balance des comptes courants pour ce groupe de pays devrait atteindre quelque 97 milliards de dollars E.-U. en 1981, soit 18 pour cent de plus qu'en 1980, provoquant des problèmes financiers considérables pour beaucoup d'entre eux. Tous les indicateurs d'endettement, tels que le coefficient du service de la dette pour les pays en développement, indiquent également une détérioration manifeste, en particulier depuis 1974.

Dans cette conjoncture généralement négative, le commerce des produits agricoles a souffert plus que celui de tous les principaux groupes de produits. Alors que la part des combustibles dans le commerce mondial total est passée de 10 à environ 25 pour cent au cours des dix dernières années, et que celle des biens manufacturés a varié entre 55 et 60 pour cent, les exportations de produits agricoles ne représentaient que 15 pour cent du total mondial en 1980, contre 21 pour cent en 1973 et 29 pour cent dix ans plus tôt.

Exportations de produits agricoles

La répartition des recettes d'exportation de produits agricoles par régions et groupes de pays a subi des modifications importantes au cours de cette période. Les pays développés ont accru leur part dans le total des recettes d'exportation mondiales, en raison surtout de la demande soutenue de denrées alimentaires, notamment de céréales, exportées principalement par eux. La part des pays en développement dans les exportations mondiales des produits de l'agriculture, de la pêche et des forêts est tombée à 28 pour cent en 1980, ce qui représente une diminution de plus de 4 points par rapport au début des années soixante-dix (tableau 1-21). Aucune des régions en développement n'a réussi à conserver sa position relative dans le commerce mondial des produits agricoles, à l'exception de l'Extrême-Orient, dont les exportations agricoles ont augmenté en moyenne de près de 5 pour cent par an en valeur réelle au cours des années soixante-dix. Toutefois, cette progression est principalement due à l'amélioration de la position de la République de Corée et de la Thaïlande sur les marchés mondiaux des produits de la pêche et, si l'on exclut le commerce des produits forestiers et des produits de la pêche, même les pays en développement à économie de marché d'Extrême-Orient ont perdu du terrain dans leur part globale du commerce mondial des produits agricoles (cultures et élevage).

Bien que le volume des exportations agricoles des pays de l'Amérique latine ait augmenté de 2,5 pour cent par an en valeur réelle au cours des années soixante-dix, leur part dans le total des exportations de produits agricoles a malgré tout diminué, tombant de 12,5 à 11,6 pour cent pendant la période à l'examen. La part du Proche-Orient a fléchi de 12,5 à 11,6 pour cent pendant la période à l'examen. La part du Proche-Orient a fléchi de relativement beaucoup plus (de près de 3 à 1,6 pour cent), car dans de nombreux pays de cette région, les exportations de certains produits clés, notamment le coton fibre, le riz, le sucre et les boissons tropicales, ont baissé, en volume comme en valeur. Mais c'est en Afrique que la situation est la plus grave: les exportations de produits agricoles de la région ont reculé de 3 pour cent environ par an en valeur réelle au cours de la dernière décennie. En conséquence, la part de la région dans le total des exportations agricoles mondiales est tombée de 6,5 à 4 pour cent.

Tableau 1-21. Valeur des exportations mondiales de produits de l'agriculture (cultures et élevage), de la pêche et des forêts aux prix courants

	1969-71	1978	1979	1980 ^{1/}	Variations de 1978 à 1979	Variations de 1978 à 1980	Taux annuel de variations 1971-80
.... milliards de dollars pourcentage		
PRODUITS DE L'AGRICULTURE	51,2	171,8	202,0	227,7	17,6	12,7	15,9
Pays en développement à économie de marché	17,3	53,8	60,3	65,2	12,1	8,1	15,5
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	1,2	3,3	3,8	3,8	15,2	-	11,6
TOTAL PAYS EN DEVELOPPEMENT	18,5	57,1	64,1	69,0	12,3	7,6	15,3
Pays développés à économie de marché	29,0	106,3	128,4	148,9	20,8	16,0	16,7
Europe orientale et URSS	3,8	8,4	9,6	9,8	14,3	2,1	10,1
TOTAL PAYS DEVELOPPEES	32,7	114,7	137,9	158,7	20,2	15,1	16,1
PRODUITS DE LA PECHE	2,2	11,7	13,9	14,7	18,8	5,8	17,4
Pays en développement à économie de marché	0,7	3,8	4,6	4,7	21,1	2,2	19,6
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	0,1	0,7	0,8	0,7	14,3	-12,5	18,8
TOTAL PAYS EN DEVELOPPEMENT	0,8	4,5	5,3	5,4	17,8	1,9	19,5
Pays développés à économie de marché	1,3	6,9	8,1	8,8	17,4	8,6	16,4
Europe orientale et URSS	0,1	0,1	0,4	0,4	300,0	-	11,2
TOTAL PAYS DEVELOPPEES	1,4	7,0	8,5	9,3	21,4	9,4	16,2
PRODUITS FORESTIERS	12,3	37,7	44,8	47,3	18,8	5,6	14,5
Pays en développement à économie de marché	1,5	5,1	6,8	6,8	33,3	-	16,0
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	0,1	0,5	0,5	0,5	-	-	10,7
TOTAL PAYS EN DEVELOPPEMENT	1,6	5,5	7,3	7,2	32,7	-1,4	15,5
Pays développés à économie de marché	9,5	28,8	33,9	36,4	17,7	7,4	14,5
Europe orientale et URSS	1,2	3,3	3,6	3,6	9,1	-	12,5
TOTAL PAYS DEVELOPPEES	10,7	32,1	37,5	40,0	16,8	6,7	14,3
TOTAL	65,7	220,9	260,6	289,7	18,0	11,2	15,7
Pays en développement à économie de marché	19,5	62,6	71,7	76,6	14,5	6,8	15,8
Pays d'Asie à économie centralement planifiée	1,4	4,5	5,0	5,0	11,1	-	12,4
TOTAL PAYS EN DEVELOPPEMENT	20,9	67,1	76,7	81,6	14,3	6,4	15,5
Pays développés à économie de marché	39,8	142,0	170,4	194,1	20,0	13,9	16,2
Europe orientale et URSS	5,0	11,8	13,5	13,9	14,4	3,0	10,7
TOTAL PAYS DEVELOPPEES	44,8	153,8	183,9	208,0	19,6	13,1	15,7
..... pourcentage							
PART DES PAYS EN DEVELOPPEMENT	32	30	29	28			

1/ Données préliminaires.

Le commerce d'exportation d'un grand nombre de pays en développement est fortement tributaire d'un éventail limité de produits agricoles et, dans de nombreux cas, cette dépendance s'accroît. C'est pourquoi leur économie est très sensible aux fluctuations aussi bien des prix que des volumes d'exportation de ces produits. Ces dix dernières années, les boissons tropicales représentaient de un cinquième à un quart des exportations totales de produits agricoles (cultures et élevage) en provenance des pays en développement et le café à lui seul de 10 à 18 pour cent. Les recettes que les pays en développement tirent de l'exportation de ce seul groupe de produits ont fluctué de plus de 20 pour cent par rapport à leur valeur moyenne depuis le milieu des années soixante. Le grand nombre de pays où ce groupe de produits est la principale ressource d'exportation fait apparaître l'importance des boissons tropicales dans le monde en développement. Pour près de la moitié d'un groupe de 87 pays en développement, les boissons tropicales assurent de 30 à plus de 90 pour cent de leurs recettes d'exportation totales de produits agricoles (tableau 1-22).

La situation paraît plus inquiétante en Afrique où existe une forte concentration de produits, même dans plusieurs pays comptant parmi ceux qui gagnent le plus de devises. Par exemple, la Côte-d'Ivoire a financé plus de 60 pour cent du total de ses importations avec les exportations de cacao et de café, proportion qui s'est accrue légèrement ces dix dernières années. On trouve une concentration de produits analogue au Cameroun, au Kenya et au Sénégal.

Plusieurs pays d'Extrême-Orient et d'Amérique latine ont obtenu des résultats encourageants dans leur effort de diversification des exportations. En Extrême-Orient, les exportations malaises de caoutchouc et d'étain sont tombées de 70 pour cent à moins de 40 pour cent du total des recettes d'exportation, alors que celles d'huile de palme et de bois en grumes ont pris de l'importance. Aux Philippines, le copra, le sucre et les grumes assuraient jusqu'à 60 pour cent des exportations totales au milieu des années soixante: dix ans plus tard, les produits primaires représentaient encore 70 pour cent de leurs exportations, mais leur gamme était beaucoup plus large. De la même façon, la Thaïlande a ramené la part du riz, du caoutchouc et du maïs dans ses exportations totales de 64 à 52 pour cent du milieu des années soixante à celui des années soixante-dix.

Les efforts d'industrialisation qui ont caractérisé les stratégies de développement de nombreux pays d'Amérique latine se sont inscrits dans la tentative à long terme de ne plus dépendre des exportations d'un très petit nombre de produits primaires uniquement. L'importance de l'agriculture en tant que source de devises - calculée sur la base de la proportion des exportations de produits agricoles par rapport aux exportations totales de marchandises - a diminué au cours des dix dernières années dans la grande majorité des pays de la région. Mais l'ensemble de la région continue à être fortement tributaire des exportations agricoles et d'un nombre relativement réduit de produits agricoles. Quelque 53 pour cent des recettes totales d'exportation provenaient encore des produits de l'agriculture, de la pêche et des forêts en 1980, contre 60 pour cent environ au début des années soixante-dix.

Beaucoup de pays en développement ne vendent leurs produits agricoles que sur un nombre limité de marchés traditionnels des pays industrialisés. Ces derniers absorbaient encore en 1980 près de 60 pour cent du total des exportations de denrées alimentaires et de matières premières agricoles provenant des pays en développement non producteurs de pétrole. Cette année, par contre, les échanges entre les pays en développement non exportateurs de pétrole n'ont représenté que 17 pour cent environ du total de leurs exportations de denrées alimentaires et 23 pour cent de celles de matières premières. Mais le commerce agricole entre les pays en développement importateurs de pétrole a augmenté plus rapidement en 1973-80 que ne l'ont fait leurs exportations de produits agricoles à destination des marchés des pays industrialisés. Cette évolution s'explique principalement par le succès de certaines tentatives d'intégration économique régionale et par la pénétration accrue des pays à moyen revenu plus prospères et non producteurs de pétrole sur les marchés des produits alimentaires. Il convient de noter également l'importance croissante qu'ont prise les marchés des pays traditionnels exportateurs de pétrole pour les exportations de produits agricoles en provenance de pays en développement non producteurs de pétrole au cours de la même période, la part de ces marchés étant passée de plus de 3 pour cent à près de 7 pour cent pour les produits alimentaires et d'un peu moins de 1 pour cent à plus de 4 pour cent pour les matières premières agricoles.

Tableau 1-22. Part des principaux produits dans le total des exportations de produits agricoles, 87 pays en développement, 1970-78

	10-20	21-30	31-40	41-50	51-60	61-70	71-80	81-90	91-100
Céréales									
RCA*									RPD de Corée Bhoutan*
Argentine									
Chine									
Kampuchea									
Thaïlande									
Argentine									
Bolivie									
Chine									
Paraguay									
Argentine									
Bénin*									
Niger*									
Paraguay									
Sierra Leone									
Vegetales									
Oléagineux									
Produits d'origine végétale									
Viande, antinale									
Céréales, fruits									
Argentine									
Guinée*									
Niger									
Paraguay									
Sierra Leone									
Bangladesh*									
Bénin*									
Bolivie									
Mexique									
Pérou									
Malawi*									
Tanzanie									
RCA*									
Guatemala									
Mexique									
Mozambique									
Pérou									
Tanzanie*									
Ouganda									
Inde									
Népal*									
Sucre									
Fibres/graines									
Autres									

* = PMA. RCA = République centrafricaine.

Sans aucun doute, les échanges de produits agricoles entre pays en développement augmenteraient plus rapidement si l'on pouvait surmonter les difficultés d'ouverture de nouveaux marchés, à savoir l'absence de systèmes efficaces de transport et de communication entre de nombreux pays en développement même voisins, la difficulté à obtenir des informations sur les marchés, les procédures et formalités d'importation et, dans certains cas, le manque de garantie de paiement.

Importations de produits agricoles

Les pays en développement ont vu leurs importations de produits agricoles augmenter considérablement, au cours des dix dernières années, alors que la croissance de leurs exportations de ces produits se ralentissait. Au début des années soixante-dix, ils importaient environ 17 pour cent de la valeur mondiale totale des produits de l'agriculture, de la pêche et des forêts, contre près de 25 pour cent à la fin de la décennie. Leurs importations totales de produits agricoles ont progressé de quelque 15 pour cent par an dans les années soixante-dix pour atteindre 75,8 milliards de dollars E.-U. en 1980. En valeur réelle, l'augmentation a été beaucoup plus faible, soit de 7 pour cent environ par an, mais elle représentait encore près de deux fois le taux de croissance des années soixante.

Tableau 1-23. Total des importations de produits alimentaires et de céréales en valeur courante, pays en développement et PMA

	..PRODUITS ALIMENTAIRES..			CEREALES		
	1969-71	1979	1980	1969-71	1979	1980
..... millions de dollars						
Pays en développement à économie de marché	7 040	34 736	46 569	2 799	12 439	17 381
Afrique	1 199	6 234	8 088	377	2 366	3 224
Extrême-Orient	2 605	9 308	11 479	1 276	3 088	3 954
Amérique latine	1 760	7 848	11 543	616	3 314	5 181
Proche-Orient	1 330	10 843	14 939	502	3 572	4 815
Total pays en développement	7 887	39 507	52 303	3 397	15 798	21 531
Total PMA	516	1 714	2 921	239	665	1 454

La majeure partie de cet accroissement provient des importations de denrées alimentaires, en particulier de céréales, qui en 1980 représentaient près de 30 pour cent de la valeur totale des importations agricoles des pays en développement. En valeur courante, les importations d'aliments des pays en développement ont progressé de plus de 20 pour cent par an au cours de la dernière décennie pour atteindre 52,3 milliards de dollars en 1981, soit un tiers de plus que l'année précédente (tableau 1-23). Aux prix courants de 1969-71, l'accroissement réel a été de quelque 8 pour cent par an. Le taux de croissance des importations de céréales au cours des années soixante-dix, qui s'établissait à 19,3 pour cent et 7,6 pour cent respectivement aux prix courants et en prix constants, a été voisin de celui d'autres produits alimentaires. Les importations aussi bien d'aliments que de céréales ont augmenté à un rythme légèrement plus rapide dans les pays en développement à économie de marché que dans l'ensemble des pays en développement, alors que les importations de céréales des PMA ont progressé plus vite que celles de tout autre produit alimentaire. Les pays industrialisés ont fourni quelque 55 pour cent des produits alimentaires et 41 pour cent des matières premières agricoles achetées en 1980 par les pays en développement importateurs de pétrole.

Les importations de produits alimentaires ont augmenté en valeur réelle de non moins de 12 pour cent par an au Proche-Orient, de plus de 7 pour cent en Afrique, de quelque 6 pour cent en Amérique latine et de 5 pour cent en Extrême-Orient. Cette différence entre les taux de croissance a provoqué un déplacement sensible de la place respective qu'occupent les régions en développement dans le commerce agricole mondial. Les importations de produits de l'agriculture, de la pêche et des forêts du Proche-Orient, qui au début des années soixante-dix représentaient quelque 17 pour cent des importations agricoles totales des pays en développement à économie de marché ont progressé pour atteindre

quelque 30 pour cent du total en 1980, soit presque la même proportion qu'en Extrême-Orient. La part de l'Amérique latine a légèrement diminué, tombant de quelque 27 pour cent à 24 pour cent au cours de la même période, alors que celle de l'Afrique est demeurée stationnaire à 16-17 pour cent environ.

Les importations de produits agricoles ont été fortement concentrées dans un petit nombre de pays et de territoires exportateurs de pétrole qui s'industrialisent depuis peu. En Extrême-Orient, la République de Corée, Hong-kong et Singapour, qui n'englobent qu'une faible proportion de la population de la région, ont importé une part toujours croissante du total de la région - 56 pour cent du total en 1980 contre 45 pour cent dix ans auparavant. Deux pays en voie d'industrialisation d'Amérique latine - le Brésil et le Mexique - et un pays traditionnellement exportateur de pétrole - le Venezuela - ont absorbé ensemble la moitié des importations totales de l'agriculture, de la pêche et des forêts de la région en 1980. En Afrique, trois pays, l'Algérie, le Maroc et le Nigéria, ont comptabilisé plus de la moitié du volume total des importations céralières de la région.

L'accroissement rapide des importations de produits agricoles des pays en développement ayant un niveau relativement élevé de revenu n'a pas constitué, pour la majorité d'entre eux, un problème financier insurmontable. De fait, la proportion des importations de produits agricoles par rapport au total des exportations au cours des années soixante-dix est tombée en moyenne de 27 à 16 pour cent dans huit pays en voie d'industrialisation 21/, et de 23 à 18 pour cent dans dix autres pays en développement exportateurs de pétrole 22/. Mais la concentration des importations dans ces pays ayant la possibilité de les financer ne devrait pas dissimuler le fait que, pour un grand nombre de nations à faible revenu, l'accroissement des importations de produits agricoles constitue une charge croissante pour leur balance des paiements. En ce qui concerne le groupe des 31 PMA par exemple, la valeur des importations agricoles en 1980 a représenté près de la moitié de leurs recettes totales d'exportation de marchandises par rapport à un tiers seulement en 1969-71.

On peut aussi calculer l'évolution de la charge que constituent les importations en les comparant avec les prix des exportations globales du pays importateur 23/. Selon ce calcul, les importations de produits agricoles ont imposé aux trois quarts des 79 pays en développement un surcroît de charge accrue dépassant au total 6,3 milliards dollars E.-U. Si l'évolution du coût des importations de produits agricoles avait été plus proche de celle des prix des exportations de ces pays, leurs dépenses d'importation auraient été inférieures de cette somme. C'est dans les pays qui ont bénéficié d'un niveau relativement élevé de développement au cours de la décennie que l'augmentation de la charge imposée par les importations de produits agricoles au secteur de l'exportation a été la plus marquée. L'Egypte, le Brésil, la République de Corée et le Mexique ont tous vu leurs dépenses d'importation augmenter de quelque 2 milliards de dollars E.-U. ou plus, alors que l'Arabie saoudite et le Nigéria ont dû faire face à des dépenses d'importation supplémentaires de plus de 1,5 milliard de dollars E.-U. Par contre, selon ce calcul, la charge des importations de Cuba a diminué de plus de 600 millions de dollars E.-U., et celle du Bangladesh de 560 millions.

21/ Argentine, Brésil, Colombie, Mexique, Philippines, Singapour, République de Corée et Uruguay.

22/ Algérie, Angola, Congo, Equateur, Indonésie, Iran, Nigéria, Syrie, Trinité-et-Tobago et Venezuela.

23/ Pour évaluer la charge que représentent les importations, on multiplie pour chaque année la valeur courante des importations de produits agricoles par le quotient valeur des importations agricoles/indice des prix des exportations totales. La valeur effective des importations de produits agricoles est soustraite du chiffre ainsi obtenu.

$$\text{Charge des importations} = M_i \cdot \frac{M_i}{X_i} - M_i$$

où M_i = valeur courante des importations agricoles au cours de l'année i

X_i = indice des prix des exportations totales au cours de l'année i

Les valeurs unitaires tant des exportations que des importations ont été calculées sur la base f.o.b. dans cette étude particulière, de sorte que toute charge supplémentaire due à l'évolution défavorable du fret des importations est exclue.

Les importations de produits de l'agriculture, de la pêche et des forêts de l'ensemble des pays développés ont atteint 208 milliards de dollars E.-U. en 1980. Les achats des pays développés à économie de marché ont représenté 194 milliards de dollars E.-U., soit environ 93 pour cent du total. Au cours de la décennie toutefois, c'est dans les pays développés à économie centralement planifiée que la progression des importations a été la plus prononcée. Alors que dans les pays développés à économie de marché, les importations agricoles n'ont augmenté que d'un quart en volume et de 266 pour cent en valeur de 1970 à 1980, celles d'Europe orientale et de l'URSS ont pratiquement doublé en volume et ont presque sextuplé en valeur courante.

Cet accroissement s'explique en grande partie par la progression des importations nettes d'Europe orientale et de l'URSS qui se sont presque multipliées par 14 de la moitié des années soixante à 1980. En 1966/68, leurs importations nettes ont représenté près de 38 pour cent du total mondial. En regardant les choses sous un autre angle, l'Europe orientale et l'URSS ont absorbé près de la moitié de l'accroissement des exportations céréalières au cours de cette période.

Termes de l'échange

Une forte instabilité a caractérisé les termes de l'échange des exportations de produits agricoles par rapport aux importations de produits non agricoles ces dix dernières années. Les principales causes en ont été les deux fortes hausses des cours du pétrole en 1973-74 et 1978-80; la montée en flèche des prix des boissons tropicales en 1976-78; l'augmentation constante, bien que relativement modérée, des prix des articles manufacturés; et la tendance à la baisse des prix de certains produits, notamment thé, jute, bananes et certaines huiles végétales par rapport à ceux des biens manufacturés. La figure 1-10 indique l'incidence globale de ces modifications et d'autres variations de prix, ainsi que l'évolution du volume des exportations de produits agricoles. Elle fait ressortir l'évolution réelle du pouvoir d'achat des exportations de produits agricoles au cours des dix dernières années. On a employé comme déflateurs les cours du pétrole et des articles manufacturés, qui représentent une proportion importante du total des importations (70 à 90 pour cent dans la plupart des pays en développement).

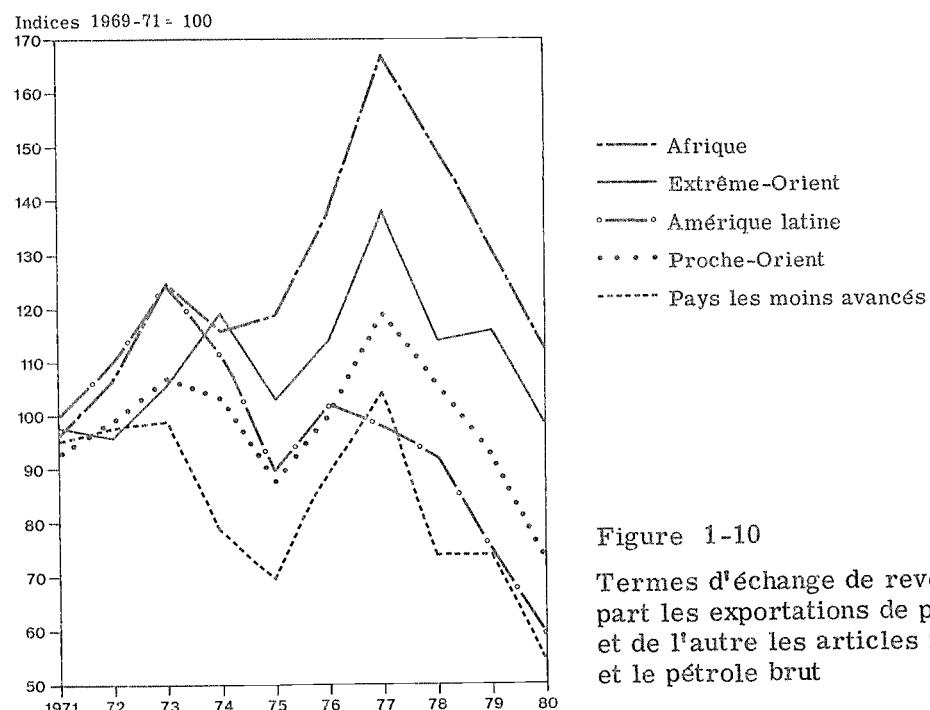


Figure 1-10

Termes d'échange de revenus entre d'une part les exportations de produits agricoles et de l'autre les articles manufacturés et le pétrole brut

L'évolution de la conjoncture commerciale a influé de façon différente sur les pays développés et en développement. Les pays développés, notamment les exportateurs de céréales, de viande et de certaines huiles végétales, ont profité du fort accroissement du volume de leurs exportations agricoles qui ont largement suffi à compenser la diminution de la valeur unitaire de celles-ci, notamment au cours de la seconde moitié des années 70 (tableau 1-24). Les recettes qu'ils ont tirées de leurs exportations de produits agricoles leur ont théoriquement permis de financer l'importation d'en moyenne 1,8 pour cent de plus de biens manufacturés et de pétrole brut par année tout au long de la décennie.

Tableau 1-24. Termes d'échange de revenus entre exportations de produits agricoles d'une part, et articles manufacturés et pétrole brut, de l'autre

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
 1969-71 = 100									
Pays développés à économie de marché	107	122	161	146	139	141	139	152	148	135
Pays en développement à économie de marché	97	102	117	113	105	120	143	125	114	96
PMA	96	97	99	78	69	90	104	74	74	54

Par contre, un grand nombre de pays en développement se sont trouvés de plus en plus comprimés entre des recettes d'exportations agricoles stationnaires, instables et n'intéressant que quelques produits et les coûts croissants des importations agricoles. Pour l'ensemble des pays en développement, le rapport des prix entre d'une part les exportations de produits agricoles et d'autre part les importations de biens manufacturés et de pétrole brut a diminué en moyenne de près de 1 pour cent par an. Cette baisse a été dans une large mesure compensée par l'accroissement du volume des exportations car le pouvoir d'achat de leurs exportations de produits agricoles a progressé effectivement d'un pour cent environ par an au cours de la même période. Mais les gains et pertes ont fluctué fortement autour de ces moyennes à l'exception de deux périodes, 1973-74 et 1977-78, auxquelles on peut attribuer une grande partie du gain total. En outre, la hausse prononcée des prix au cours de ces années n'a profité qu'aux exportations d'un petit nombre de produits, et donc de pays. Dans l'ensemble, le pouvoir d'achat des exportations agricoles des pays en développement au cours des années soixante-dix ne s'est pas réellement amélioré.

Parmi les régions en développement, l'Amérique latine et, dans une moindre mesure, l'Extrême-Orient ont réussi à augmenter quelque peu le pouvoir d'achat global de leurs exportations agricoles au cours des dix dernières années, car l'accroissement du volume des exportations a compensé l'évolution négative des prix. Mais les pays en développement d'Afrique ont vu leur volume d'exportation se réduire fortement, ce qui a contribué à une perte évaluée à 1,4 pour cent par an du pouvoir d'achat de leurs exportations de produits agricoles. La baisse a été encore plus marquée au Proche-Orient - environ 5 pour cent par an - bien que cette région tire une plus faible partie de ses recettes de l'exportation des produits agricoles.

L'amélioration soutenue du pouvoir d'achat ^{24/} des pays développés à économie de marché contraste fortement avec les progrès beaucoup plus faibles et titubants des pays en développement (tableau 1-25). Au cours des dix dernières années, les gains de ces pays développés ont été en moyenne près de six fois plus importants que ceux des pays en développement. Même en 1977, période d'essor de leurs exportations agricoles, l'augmentation des recettes de pays en développement n'a pas représenté plus des deux tiers de celle des pays développés à économie de marché et, dans les années successives, leurs gains n'ont cessé de diminuer. En 1980, ces pays ont subi une perte globale, la première depuis 1971.

^{24/} Calculé en multipliant la valeur courante du total des exportations de produits agricoles par l'indice des termes d'échange de revenus de chaque année, et en soustrayant du produit la valeur courante des exportations agricoles. Les chiffres ainsi obtenus donnent une estimation en valeur courante des gains et pertes du pouvoir d'achat des exportations agricoles. Son corollaire - les dépenses d'importation - est expliqué à la note 23 en bas de page.

Tableau 1-25. Gains et pertes du pouvoir d'achat des exportations de produits agricoles par rapport aux biens manufacturés et au pétrole brut, 1971-1980

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
..... millions de dollars courants										
Pays développés à économie de marché	2 283	8 734	36 388	33 046	29 818	32 941	34 739	55 284	61 613	52 109
Pays en développement à économie de marché	-531	406	4 766	4 738	1 835	8 502	22 314	13 445	8 445	-2 608
Afrique	-260	-43	386	208	-784	78	1 873	485	-817	-2 940
Extrême-Orient	-87	-184	397	1 838	279	1 494	4 873	1 903	2 678	-371
Amérique latine	-224	624	3 141	2 572	3 301	7 578	16 586	12 612	9 119	3 707
Proche-Orient	20	238	796	413	-314	78	-79	-335	-1 103	-1 821
Total PMA	-63	-52	-21	-501	-501	-293	139	-750	-914	-1 619

D'une étude préliminaire portant sur 79 pays en développement, il ressort que, bien que presque tous aient vu leurs recettes d'exportation provenant de l'agriculture augmenter en valeur courante - pour près d'un tiers d'entre eux, l'accroissement a dépassé 15 pour cent par an et ne l'a cédé en rien aux importations -, dans près des deux tiers, le taux de croissance des termes d'échange de revenus a accusé une tendance négative. Une tendance à la hausse non négligeable du point de vue statistique a été observée dans 16 pays seulement, notamment Rwanda (15 pour cent par an), Côte-d'Ivoire, Jordanie et Bolivie (plus de 8 pour cent), Guatemala, Colombie, El Salvador, Suriname, Cameroun, Malawi et Indonésie (plus de 5 pour cent). A l'autre extrémité, 22 pays ont enregistré une tendance sensible à la baisse, variant entre moins de 5 pour cent pour le Mexique et le Pérou et plus de 15 pour cent pour le Mozambique, le Bénin et le Niger. Même pour les pays pour lesquels il n'a pas été statistiquement possible de discerner une tendance significative, le pouvoir d'achat de leurs exportations de produits agricoles accuse un mouvement général à la baisse.

D'une manière générale, on a associé un fort taux de croissance ou même de diminution de pouvoir d'achat à une plus grande stabilité. L'instabilité semble avoir posé un problème plus important au grand groupe des 40 pays dont le pouvoir d'achat moyen des exportations de produits agricoles a progressé ou reculé de moins de 6 pour cent par an. C'est là une caractéristique particulièrement fâcheuse de plusieurs pays d'Afrique, notamment de la Zambie, du Congo, de la Gambie, du Togo et du Zaïre, où le pouvoir d'achat des exportations agricoles a diminué.

Comme on pouvait s'y attendre, le pouvoir d'achat des exportations de produits agricoles de chaque pays a subi toute une série de modifications ces dix dernières années. La Colombie et la Côte-d'Ivoire ont gagné chacune plus de 2 milliards de dollars E.-U., alors que le pouvoir d'achat du Brésil à lui seul a augmenté de près de 6 milliards de dollars E.-U. aux prix du 1970. Quatre autres pays, l'Indonésie, le Guatemala, la Thaïlande et Cuba ont gagné plus d'un milliard de dollars E.-U. - soit en moyenne 100 millions de dollars E.-U. par an. Par contre, cinq pays ont perdu plus d'un milliard de dollars en pouvoir d'achat au cours de la décennie, l'Egypte semblant avoir régressé le plus - près de 2,8 milliards de dollars en moins de dix ans. La moitié environ des 79 pays se retrouvent avec une perte. La perte globale nette pour tous les pays est de l'ordre de 4 milliards de dollars E.-U., soit de 400 millions de dollars E.-U. par année en moyenne. Cela représente un transfert soit en faveur de ceux qui ont acheté les produits agricoles exportés, soit en faveur de ceux qui ont fourni le pétrole et les articles manufacturés importés.

On peut se rendre compte que ces transferts se sont souvent faits au détriment des pays plus pauvres, en examinant la situation des PMA. Ces pays, bien que ne représentant que moins d'un quart de 79 nations en développement étudiées ont pris en compte un tiers des pertes totales.

Balances commerciales agricoles des pays en développement

Comme l'économie encore essentiellement fondée sur l'agriculture de la plupart des pays en développement le laisse prévoir, leur commerce agricole fait ressortir dans l'ensemble une balance commerciale excédentaire. L'excédent global pour l'ensemble des pays en développement est passé de 8,2 milliards de dollars E.-U. au début des années soixante-dix à

un total annuel moyen de 12,6 milliards de dollars en 1978-80 en dollars courants (figure 1-11). Mais l'excédent de la balance commerciale agricole en 1980, qui est tombé à 5,8 milliards de dollars E.-U., a enregistré une forte diminution, ce qui s'explique par l'accroissement du déficit du Proche-Orient (de 4,1 milliards de dollars E.-U.) et par une érosion de l'excédent de toutes les autres régions en développement. Parmi celles-ci, l'Afrique, dont le solde excédentaire a diminué d'environ 60 pour cent par rapport à 1979, et l'Extrême-Orient ont été particulièrement touchés.

Mais cette évolution de la balance commerciale en valeur courante ne réussit pas à faire apparaître la détérioration globale qu'a subie le commerce agricole des pays en développement, à la suite des faits examinés ci-dessus. En valeur réelle, leur excédent commercial net en 1978-80 n'a été que de 1,6 milliard de dollars E.-U. 25/, soit moins d'un cinquième de celui de 1969-71. Pour l'ensemble des pays en développement à économie de marché, les importations agricoles ont représenté environ 76 pour cent de la valeur des exportations en 1978-80, contre 56 pour cent au début des années soixante-dix. Dans toutes les régions en développement, à l'exception de l'Extrême-Orient, le rapport importations/exportations agricoles a augmenté au cours de cette période: il est passé de 32 à 37 pour cent en Amérique latine, mais de 40 à plus de 80 pour cent en Afrique. Au Proche-Orient, la valeur des importations agricoles en 1980 a été quatre fois supérieure à celle des exportations, alors que la situation était presque équilibrée au début des années soixante-dix.

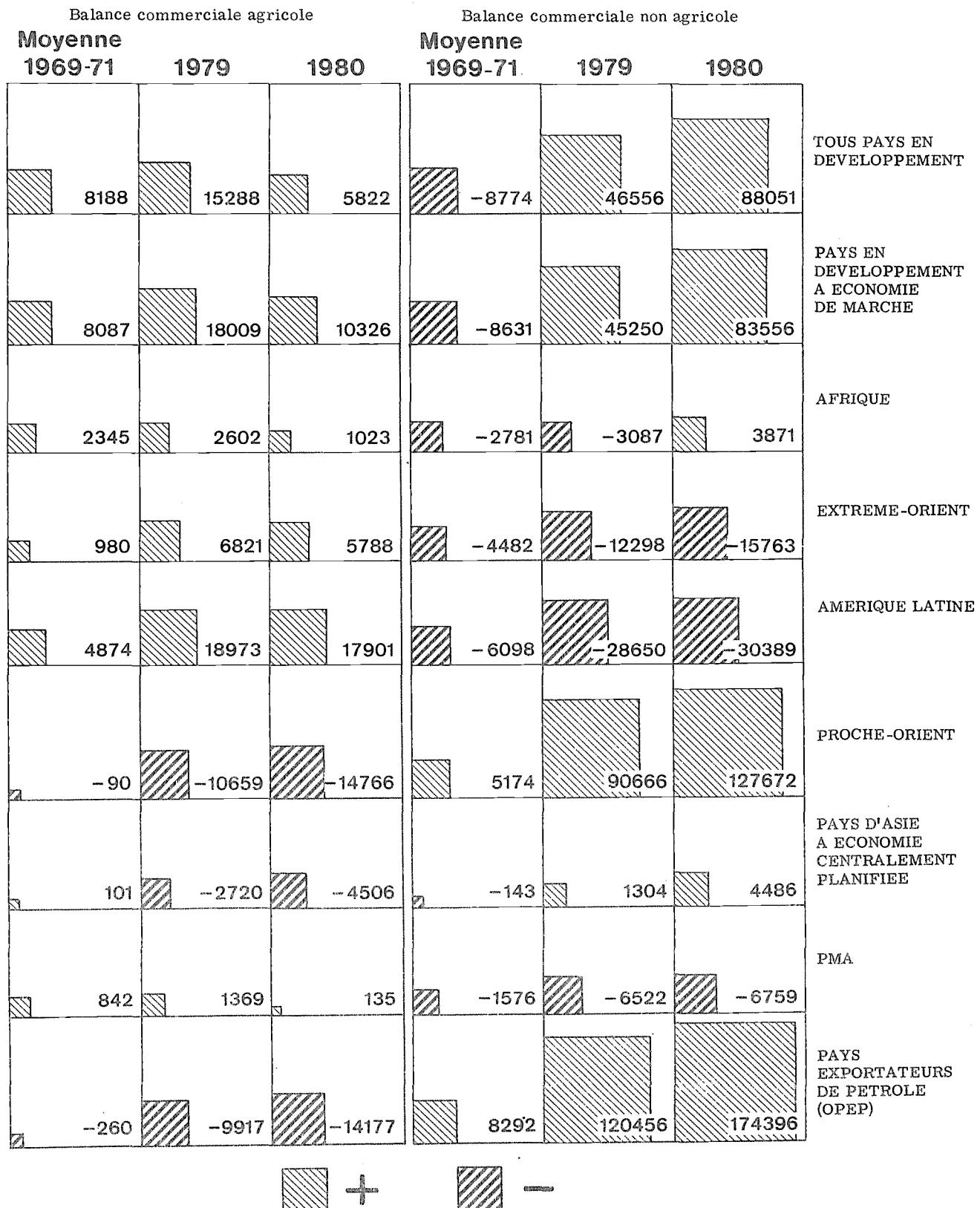
Le principal facteur à la base de cette évolution a été le fort accroissement des importations de produits alimentaires par les pays exportateurs de pétrole. L'excédent des pays en développement importateurs de pétrole a toutefois aussi diminué en valeur réelle, tombant de 8,5 milliards de dollars E.-U. en 1969-71 à quelque 4,7 milliards de dollars en 1978-80. Le secteur agricole de ces pays, qui demeure dans la plupart des cas leur principale source de recettes d'exportation, a donc comblé une plus faible proportion du déficit commercial d'autres secteurs. Au début des années soixante-dix, le solde net de leur commerce agricole finançait environ la moitié du déficit de leur commerce non agricole; en 1979, cette proportion était tombée à 35 pour cent, et à 23 pour cent seulement en 1980. Cette tendance semble encore plus alarmante si l'on exclut les produits halieutiques et forestiers car, ces deux dernières années, la balance commerciale de ces produits a été excédentaire dans les pays en développement (3 milliards de dollars environ).

La situation commerciale nette des différents pays a subi plusieurs modifications importantes au cours des dix dernières années. En 1978-80, 49 pays en développement, sur un total de 90, avaient une balance commerciale excédentaire en ce qui concerne les produits agricoles (y compris la pêche et les forêts), les 41 restants étant dans l'ensemble des importateurs nets. En comparaison, le nombre des pays exportateurs et importateurs nets de produits agricoles en 1966-68 était respectivement de 67 et 23. Ainsi, 18 pays, dont 10 en Afrique et trois fortement peuplés en Asie (Chine, Bangladesh et Pakistan) ont vu la situation de leur commerce agricole se retourner et sont devenus des importateurs nets. En outre, un autre groupe de dix pays africains a enregistré une détérioration de son excédent net. Sur le versant positif, il n'y a eu qu'un cas notable de pays - l'Inde - dont la situation du commerce agricole s'est retournée depuis le début des années 1970 et qui est devenu un exportateur net. Quelques autres, y compris la Bolivie, le Chili et le Mexique, sont parvenus plus ou moins à réduire le déficit net de leur commerce agricole.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'évolution du commerce agricole d'un pays s'explique par toute une série de facteurs positifs ou négatifs. La tendance à la détérioration de la balance agricole dans une minorité de cas peut être attribuée à une hausse de la demande effective d'aliments, ou à une diversification plus poussée de la production et donc de la structure des exportations, toutes choses dont il faut se féliciter. Mais la plupart des pays en développement continuent à tirer de l'agriculture l'essentiel de leurs recettes d'exportation. Dans certains de ceux-ci, notamment Ethiopie, Tanzanie, Mauritanie, Madagascar, Lao et Pakistan, la part des exportations de produits agricoles dans le total des exportations de marchandises a augmenté ces dix dernières années, mais la place relative des importations dans leur commerce agricole total s'est aussi renforcée.

25/ Chiffre obtenu en ajustant les valeurs courantes d'après les indices de la valeur unitaire des exportations et des importations (1969-71 = 100) de produits agricoles.

Figure 1-11 Balance commerciale agricole et non agricole
(millions de dollars)



INFLATION ET PRIX AGRICOLES

En dehors des répercussions qu'ils ont sur le niveau de l'offre et de la demande, les prix agricoles relatifs exercent une influence directe sur le montant et la distribution des revenus ruraux. A long terme, les prix affectent également l'emploi rural, déterminent des transferts de ressources entre unités de production à coefficients différents de main-d'œuvre et de capital, et finissent par influencer la structure de la production agricole. En plus de ces incidences directes sur l'offre et la distribution, les changements des prix agricoles ont également de nombreuses incidences intersectorielles.

Etant donné la complexité de ces questions et les intérêts opposés des différents groupes économiques et sociaux de la population intéressée, l'établissement des politiques de prix agricoles est l'un des problèmes les plus difficiles qui se posent aux planificateurs agricoles. La difficulté de cette tâche a été accentuée ces dernières années par les pressions inflationnistes sans précédent qui ont affecté presque toutes les économies.

Certes l'inflation a des répercussions sur les prix nominaux des produits agricoles et des facteurs de production. Son incidence nette sur les revenus agricoles est difficile à évaluer étant donné la pauvreté des informations pertinentes dont on dispose au niveau des pays. Les coûts agricoles sont généralement l'un des domaines les moins bien documentés dans les statistiques agricoles de la plupart des pays, et leur interprétation correcte pose des problèmes techniques et conceptuels. Les séries sur les prix à la production sont également fragmentaires et leur couverture géographique est particulièrement étroite pour les pays en développement. Aussi ne peut-on procéder qu'à une étude sommaire de l'évolution récente des prix agricoles et de ceux des facteurs de production.

Dans l'ensemble des pays développés, les prix à la production de la plupart des produits agricoles ont enregistré une tendance globale à la hausse dans les années 1970 qui était supérieure à l'augmentation des prix à la consommation en général. Dans les pays développés, la hausse globale des prix à la production en valeur nominale a été ponctuée de périodes particulièrement favorables comme 1975/76 et 1979/80 pendant lesquelles un grand nombre de pays ont enregistré une hausse substantielle des prix pour tous ou presque tous les principaux produits agricoles. En revanche, 1974/75 a été marqué par de nombreuses exceptions à cette tendance, et en 1977/78 aucun pays n'a échappé à la baisse des prix. Cette année-là en République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas les prix de huit grands produits sur douze ont enregistré une baisse. Plus récemment, l'augmentation des prix des produits agricoles dans la CEE a été estimée à environ 11 pour cent en 1981, niveau le plus élevé depuis 1976 où la hausse avait atteint 16,8 pour cent. En 1981, l'augmentation a été à peu près la même que celle des prix à la consommation. Dans une majorité de dix pays développés à économie de marché 26/ les prix moyens pondérés (valeurs unitaires) perçus par les agriculteurs pour le blé ont augmenté d'une moyenne de 10 à 15 pour cent par an au cours des années soixante-dix. A quelques exceptions près, comme l'Italie et le Royaume-Uni, l'augmentation a été supérieure en moyenne à celle des prix alimentaires à la consommation et à l'inflation générale. Les prix des pommes de terre à la production ont augmenté beaucoup plus vite que l'inflation générale en Belgique, au Danemark, en Italie et au Royaume-Uni, mais n'ont pu rattraper les prix à la consommation en Suède, au Canada et aux Etats-Unis. La hausse des prix des produits de l'élevage - en particulier tous les types de viande de boeuf et, plus nettement encore, le lait entier - a également eu tendance à dépasser celle de l'indice du coût de la vie dans la plupart des pays et des années.

Pour ce qui est de l'évolution des prix à la production par rapport aux biens de production, la situation semblait généralement moins favorable aux agriculteurs. L'indice des prix perçus par les agriculteurs pour tous les produits agricoles corrigé des prix payés pour les biens de production dans l'ensemble montre que dans les deux tiers des pays développés la situation tendait à se dégrader au cours de la dernière décennie. Les prix agricoles corrigés ont baissé en moyenne de 5 pour cent par an en Espagne, de près de 2 pour cent en Finlande, au Danemark et en Autriche et d'environ 1 pour cent en Belgique, en Suède et en Suisse. Les tendances favorables ne se sont manifestées que dans quelques pays dont la France, la Grèce, l'Italie et la Norvège. L'accroissement de 11 pour cent des prix des produits agricoles dans la CEE en 1981 n'a pas compensé la hausse estimée des coûts des facteurs de production (près de 13 pour cent), bien que l'écart ait été moins grand que les années précédentes où il avait atteint 4 - 5 pour cent. En 1979-80 on estimait

26/ République fédérale d'Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède.

que le revenu réel des agriculteurs de la CEE avait reculé en moyenne de 25 pour cent. En Amérique du Nord également, le revenu agricole net a considérablement baissé en 1980/81. Pour ce qui est des principaux facteurs de production, les prix des engrains dans l'ensemble ont augmenté plus rapidement que les prix perçus par les agriculteurs pour leurs récoltes dans huit des seize pays développés pour lesquels on dispose d'informations. L'augmentation annuelle moyenne des prix payés pour le sulfate d'ammonium allait de 6 pour cent au Danemark à plus de 20 pour cent en Belgique, en Italie et en France. Pour le superphosphate simple la hausse dépassait 20 pour cent dans cinq pays développés sur huit.

En ce qui concerne les pays en développement, la FAO ne dispose des prix des produits agricoles et des facteurs de production que pour quelques cultures et certains engrains, et pour un groupe hétérogène de 12 pays seulement.

Entre 1973 et 1979, les prix perçus par les agriculteurs pour leurs récoltes semblaient avoir augmenté plus rapidement que les prix payés pour les engrains dans tous les pays de ce groupe à l'exception du Zimbabwe. Dans le cas du Mali et de la Bolivie, le taux moyen d'amélioration du rapport de prix cultures/engrais était de 1 à 2 pour cent et dans la République de Corée, au Honduras et en Colombie, de 4 à 6 pour cent. D'autres pays - notamment la Birmanie, l'Egypte et l'Indonésie - ont enregistré des tendances encore plus favorables; pour l'Argentine et le Kenya - qui ont signalé des accroissements annuels de 24 à 30 pour cent - on doit se demander si les données sont fiables.

Le rapport de prix cultures/engrais est nettement un indicateur médiocre de l'évolution des revenus agricoles nets. Un autre facteur qui peut fournir une indication des tendances est le niveau des prix de soutien ajusté d'après l'indice du coût de la vie. Dans la série des pays en développement où il existe des données comparables (13 pays pour le blé, 19 pour le maïs, 25 pour le riz), la tendance semble être à une baisse des prix relatifs depuis 1976. Pour le blé, on n'a relevé aucun exemple d'augmentation significative dans les prix de soutien corrigés; pour le maïs la situation était quelque peu similaire bien que les baisses de prix aient été moins marquées. Ce n'est que pour le riz que l'on a relevé des indications montrant que quelques pays étaient parvenus à accroître le pouvoir d'achat des prix de soutien des agriculteurs.

Les prix de soutien des céréales dans les pays en développement ont le plus souvent été inférieurs aux valeurs unitaires régionales ou nationales des importations céréalières. Sur 37 prix observés pour 1979 et 20 pour 1977 ou 1978, les prix nationaux de soutien étaient supérieurs aux valeurs unitaires régionales dans 18 cas seulement et supérieurs aux valeurs unitaires nationales d'importation dans 16 cas seulement, et inférieurs dans 27 cas. Toutefois, les valeurs unitaires des importations de céréales en 1979 tendaient à être relativement élevées bien qu'inférieures au niveau du milieu des années 1970.

A l'exception de certains pays spécifiques, les informations dont on dispose ne permettent pas d'effectuer une évaluation globale de l'impact des prix des produits agricoles sur les prix de détail des produits alimentaires et sur les prix à la consommation en général. Les prix de détail des produits alimentaires subissent les répercussions de différents facteurs liés non seulement à l'offre et à la demande mais également au degré d'intervention gouvernementale sur les prix et à l'efficacité de la commercialisation et de la distribution. On a observé que les changements des prix alimentaires de détail étaient plus étroitement liés au taux global d'inflation qu'aux changements des prix au niveau de l'exploitation.

2. LE PAUPERISME RURAL DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT ET LES MOYENS D'Y REMEDIER

INTRODUCTION

Reconnaissant que la majorité des pauvres du monde sont des ruraux et que l'ampleur de la misère rurale n'a pas diminué, et même pourrait bien s'être accrue ces dernières années, la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR), qui s'est tenue en juillet 1979, a adopté un programme d'action concret visant à soulager la misère rurale. Ce programme exhorte la FAO et d'autres institutions des Nations Unies à sensibiliser leurs pays membres aux problèmes de la misère rurale. A cet effet, il recommande notamment aux gouvernements des pays en développement des objectifs spécifiques à atteindre pendant les années 1980 et les années 1990 dans le cadre des plans et programmes nationaux de développement: parmi les domaines pour lesquels des objectifs avec des dates limites ont été fixés, la nutrition et l'alphabétisation sont au premier plan. Ainsi il faudrait que la dénutrition et l'analphabétisme soient éliminés d'ici à l'an 2000. La santé pour tous d'ici à l'an 2000 est également l'objectif déclaré des gouvernements membres conformément aux recommandations de la Conférence d'Alma-Ata tenue sous les auspices de l'Organisation mondiale de la santé et du FISE (OMS 1980). La CMRADR a recommandé que ces objectifs soient inclus dans les programmes nationaux intégrés visant à accélérer le développement rural, à soulager la misère et à soutenir les stratégies internationales (CMRADR - FAO 1979a).

Le présent chapitre propose une nouvelle évaluation de la misère rurale. Il s'articule en quatre grandes parties. La première donne un bref aperçu de la misère au niveau mondial, et de son importance relative dans les zones rurales, ainsi qu'un examen critique des problèmes théoriques et méthodologiques que posent la mesure et la comparaison du degré de misère entre diverses zones. La deuxième partie analyse les causes de la misère rurale, c'est-à-dire les carences des mécanismes de production, d'échanges et de transferts. On en arrive ainsi à passer en revue les modes de croissance qui provoquent et maintiennent la misère rurale. La troisième partie s'appuie sur l'analyse présentée dans la seconde pour examiner le rôle des politiques visant à soulager la misère rurale et à présenter une série de mesures spécifiques à appliquer. Ce chapitre présente également quelques-unes des activités les plus importantes menées par la FAO depuis la CMRADR pour aider les Etats Membres à mettre en oeuvre le Programme d'action de la CMRADR. La quatrième partie contient un résumé et des conclusions.

INCIDENCE DE LA MISERE RURALE

QU'EST-CE QUE LA PAUVRETE?

Pauvreté signifie privation. On s'occupe ici de la pauvreté absolue, c'est-à-dire des situations où les gens manquent même du strict nécessaire à la vie. Outre les besoins fondamentaux, des considérations de justice sociale et les aspirations sociales entrent en jeu pour définir le niveau minimum jugé acceptable à chaque stade du développement économique, niveau qui lui-même s'élève avec le progrès. La pauvreté absolue, le problème qui nous intéresse ici, est la pauvreté sous sa forme la plus brutale.

C'est la pauvreté rurale qui nous intéresse particulièrement. En effet, au niveau mondial, le paupérisme rural constitue le plus gros du problème, non seulement parce que la grande masse des pauvres sont des paysans, mais aussi parce que la grande majorité des paysans sont pauvres. En outre, si la misère dans les campagnes est à bien des égards identique à la misère urbaine, et donne la mesure de la misère qui règne ailleurs, la gravité et les caractéristiques particulières du paupérisme rural exigent que l'on formule des stratégies spécifiques pour la soulager.

La description et la mesure de la pauvreté rurale absolue présentent un certain nombre de problèmes théoriques et méthodologiques que l'on étudiera ci-dessous. Une des plus grosses difficultés est d'expliquer les sources de la pauvreté. L'explication immédiate que l'on donne fréquemment est que la pauvreté vient de l'insuffisance des revenus. Mais on doit alors se demander ensuite pourquoi les revenus sont faibles - en effet, la faiblesse des revenus est à la fois un symptôme et une cause. Elle peut avoir pour première origine un accès insuffisant aux terres, qui, à son tour, résulte d'un ensemble d'interactions entre les diverses institutions sociales et politiques et de l'évolution démographique, outre ses causes strictement économiques. Il faut remonter loin pour trouver les causes profondes de la pauvreté.

La pauvreté rurale absolue, quelle que soit la manière dont on la mesure, résulte, de toute façon, des facteurs suivants:

- a) production individuelle insuffisante pour satisfaire directement les besoins minimaux, le plus souvent faute d'accès à la terre;
- b) incapacité pour les intéressés de satisfaire ces besoins minimaux en échange de leur production, de leur travail et de leurs biens;
- c) insuffisance des transferts publics et privés de biens et services pour répondre aux besoins minimaux lorsque la production et les échanges sont insuffisants 1/.

Cette classification des causes de la pauvreté fournit un cadre utile non seulement pour analyser ce qui explique la pauvreté de divers groupes de population, mais aussi pour suggérer des stratégies et des mesures en vue d'y remédier.

INCIDENCE DE LA PAUVRETE DANS LE MONDE

On a défini la pauvreté absolue comme étant le stade où même les besoins fondamentaux ne sont pas satisfaits. L'incidence de telles situations de privation dans le monde et dans les diverses régions peut être mesurée d'après le degré de dénutrition, l'espérance de vie et les taux d'analphabétisme. L'alimentation est le premier des besoins matériels, alors que l'espérance de vie reflète l'impact de toutes les formes de privation. Ces indicateurs des aspects biologiques de la privation sont complétés par le facteur analphabétisme, qui est un indicateur du sous-développement social. Ces indicateurs donnent une idée claire de l'incidence de la pauvreté sous ses aspects les plus patents tout en évitant les énormes difficultés que poseraient l'agrégation et la comparaison des niveaux de revenu

1/ Si on admet la notion d'une quantité minimum qui est due à chacun, provenant à la fois de sa production, des échanges et des transferts. Voyez par exemple Sen (1981).

Tableau 2-1. Dénutrition, espérance de vie et analphabétisme par région

Région	Nombre de pays	Sous-alimentés Millions	Pourcentage de la population totale	Espérance de vie à la naissance		15 ans et au-dessus Millions	Analphabètes Pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus
				Moyenne simple	Nombre d'années		
Afrique	37	72	19,6	49,3		130	64,7
Amérique latine	24	41	11,3	65,2		44	20,5
Proche-Orient	14	19	8,9	55,7		66	53,9
Asie et Extrême-Orient ^{a)}	15	303	23,1	56,0		370	48,3
90 pays	90	436	19,3	55,7		610	43,9

a) République populaire de Chine non comprise (voir encadré page 82).

Sources: Sous-alimentation: Estimations FAO, Rome 1980

Espérance de vie : Indicateurs démographiques ONU par pays, 1950 - 2000, New York 1975

Analphabétisme : Estimations et projections Unesco de l'analphabétisme, Paris 1978

aux échelons international et interrégional. On recourra cependant plus souvent au revenu comme critère spécifique de l'incidence de la pauvreté rurale lorsque les comparaisons villes/campagnes à l'intérieur des divers pays seront plus importantes que les comparaisons entre les pays, et quand les données sur les indicateurs matériels deviendront plus disparates.

C'est en Asie et en Extrême-Orient que le nombre absolu des victimes de la dénutrition est le plus grand, et de loin, à cause du poids qu'ont, dans cette région, certains pays très peuplés comme l'Inde (Tableau 2-1 et Figure 2-1). Si l'on envisage la proportion de la population touchée, c'est encore en Asie et en Extrême-Orient que la dénutrition est la plus sévère, quoique son incidence en Afrique ne soit guère plus faible. Cependant, le nombre et la proportion des pays qui ont des problèmes graves de dénutrition sont plutôt plus forts en Afrique qu'en Extrême-Orient. C'est en Afrique que l'on note les privations les plus graves si l'on se base sur l'espérance moyenne de vie et sur la proportion de pays ayant une espérance de vie très faible. Du point de vue de l'analphabétisme, c'est encore l'Asie qui a le nombre absolu d'illettrés le plus fort, mais les pourcentages au sein des populations et des pays sont considérablement plus élevés en Afrique. L'Amérique latine est en bonne position du point de vue de l'alphanétisation de base et de l'espérance de vie, mais elle compte encore une proportion élevée de pays qui signalent plus de 10 pour cent de mal nourris. Même au Proche-Orient, où la sous-alimentation est la plus faible, la moitié des pays signalent une incidence significative de ce mal.

Les estimations de l'incidence de la sous-alimentation sont tirées de l'étude FAO Agriculture: Horizon 2000 (FAO 1981) (voir encadré page 6) et ont été établies selon la méthode de l'enquête mondiale de la FAO sur l'alimentation de 1977 (FAO 1977), c'est-à-dire que l'on considère qu'il y a malnutrition au-dessous d'un apport énergétique de 1,2 métabolisme basal, qui correspond approximativement à 1 500 Kcalories. C'est là une définition stricte des besoins en énergie correspondant selon la classification d'Alamgir (Alamgir 1980a) au seuil critique d'apport énergétique en dessous duquel l'aptitude à mener le minimum d'activité nécessaire est sérieusement compromise. D'autres études se fondent

sur des chiffres considérablement plus élevés, comme par exemple 2 250 Kcalories par jour, chiffre adopté par Ahluwalia et coll. (1979). Comme pour une proportion importante de la population de nombreux pays les apports alimentaires sont compris entre ces deux chiffres, le seuil de malnutrition adopté détermine dans une large mesure l'estimation de l'étendue de la sous-alimentation et du nombre d'individus considérés comme pauvres. En outre, les chiffres cités sont des agrégats nationaux et donc masquent les déficits de consommation alimentaire localisés, alors que, même dans des familles qui semblent être au-delà de la limite de pauvreté du point de vue alimentaire, il peut y avoir une mauvaise distribution des aliments, donnant lieu à des carences nutritionnelles chez les femmes et les enfants. Pour ces diverses raisons, les chiffres cités ne sont pas seulement des estimations minimales mais presque certainement des sous-estimations du nombre d'individus souffrant d'un apport calorique insuffisant.

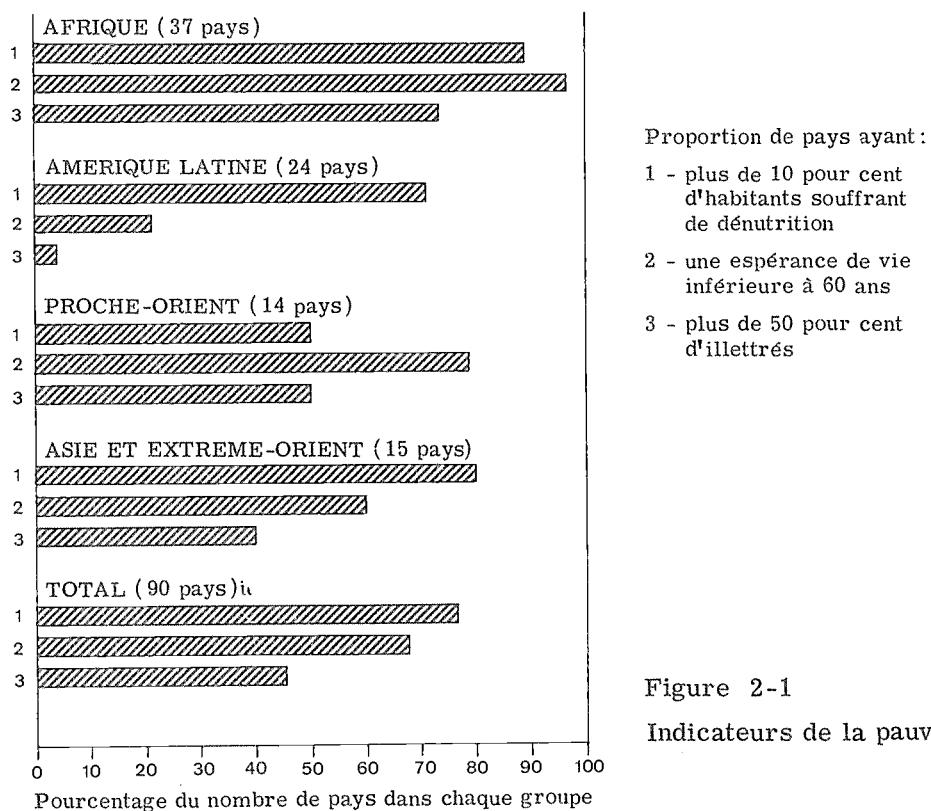


Figure 2-1
Indicateurs de la pauvreté par région

Si l'espérance de vie est un indicateur de l'impact des privations sur les taux de survie, la mortalité infantile est un indicateur plus sensible dans la mesure où une baisse de cette mortalité reflète immédiatement les effets combinés d'améliorations de la nutrition, de l'approvisionnement en eau, de l'hygiène et des services de santé primaires. Cependant, le sous-enregistrement des décès infantiles dans un grand nombre de pays fait que, dans la pratique, l'espérance de vie est une mesure plus utile.

Le niveau d'alphanumerisation se mesure soit en fonction de données de base telles que les inscriptions dans les écoles primaires, soit en fonction des résultats obtenus, par exemple les niveaux d'alphanumerisation atteints. Le taux élevé d'abandon en cours d'études, en particulier dans les couches sociales pauvres, et le retour à l'analphabétisme qui en résulte font du taux de scolarisation un critère trop optimiste des niveaux d'éducation. Les taux d'analphabétisme chez la population âgée de 15 ans ou plus sont donc à préférer, mais ils ne donnent pratiquement aucune indication des améliorations en cours dans le système d'éducation.

Si, à ce niveau global, le tableau que permettent de brosser ces trois indicateurs distincts est net, on souhaiterait néanmoins pouvoir disposer d'un indicateur unique de la pauvreté. A l'occasion, on a eu recours à l'étendue de la dénutrition comme indice de la pauvreté grave, mais sans l'identifier avec l'étendue de la sous-alimentation (Berg 1981). On peut aussi combiner divers indicateurs afin d'obtenir un indice composite. Parmi les indices proposés, le plus intéressant est l'"Indice de la qualité de la vie matérielle" de l'Overseas Development Council (Morris et Liser 1977). Cet indice se base sur un choix de critères, à savoir la mortalité infantile, l'espérance de vie et l'analphabétisme comme représentant les principaux "résultats" de la pauvreté, de sorte que l'on obtient un indice composite dans lequel les taux de mortalité infantile et d'analphabétisme et l'espérance de vie à un an ont le même poids. Cependant, des dimensions importantes de la pauvreté échappent à cette approche. Comme Sen (1980) le fait remarquer, si les gens meurent de malnutrition, cela se traduira par une faible espérance de vie, mais s'ils continuent à souffrir de la faim sans en mourir, l'indice ne le montrera pas. Pour cette raison, on a avancé que ces indicateurs composites doivent, pour bien faire, être utilisés en association avec des données sur les revenus (Morris et Liser 1977). Comme Sen le note, un pauvre qui a une espérance de vie faible souffre sur les deux plans. En outre, le système utilisé pour combiner les éléments constituants de l'indice peut être contesté parce qu'il repose sur une pondération arbitraire.

L'autre méthode de mesure de la pauvreté et la comparaison de son incidence entre les divers pays exige que l'on dispose de données sur les revenus et sur les prix. La définition la plus simple du seuil de pauvreté est le niveau de revenu nécessaire pour acheter des aliments fournissant un certain nombre de calories. Cette approche fait ressortir la primauté que l'on accorde à l'état nutritionnel et comporte les difficultés liées à la définition des besoins caloriques minimaux, dont nous avons parlé ci-dessus. En se basant sur le niveau de revenus correspondant plutôt que sur l'apport calorique lui-même, on tient compte du fait que l'individu peut, tout en ayant de quoi se nourrir, être sous-alimenté sans être classé comme tel. Cependant, le revenu nécessaire pour acheter un nombre donné de calories varie selon le type d'aliments consommés, là où les goûts et les traditions empêchent l'adoption d'un régime alimentaire strictement établi en fonction

NOTE SUR LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Comme dans beaucoup de pays en développement, l'étendue et la qualité des statistiques économiques, sociales et démographiques en République populaire de Chine (RPC) ne donnent pas des bases suffisamment sûres pour estimer l'intensité et l'ampleur de la pauvreté et des inégalités de revenus entre les régions et entre les peuples. Cependant, on a beaucoup de preuves indirectes que, du point de vue des grands critères socio-économiques, la RPC a fait plus de progrès que la plupart des autres pays en développement à faible revenu.

Malgré les pénuries alimentaires occasionnelles qui ont sévi dans certaines parties du pays, et qui étaient dues soit aux aléas météorologiques, soit à un mauvais choix des priorités, les disponibilités alimentaires globales, si elles étaient également distribuées, seraient suffisantes pour répondre aux besoins nutritionnels. En 1978, le nombre moyen de calories alimentaires disponibles par habitant a été estimé à 103 pour cent des besoins. La comparaison avec les chiffres correspondants pour d'autres pays très peuplés d'Asie, comme le Bangladesh (82%), l'Inde (92%) et l'Indonésie (101%) pour la même année, est donc en faveur de la Chine. La qualité de l'alimen-

tation s'est également améliorée avec la diversification de l'agriculture, et en particulier avec l'augmentation de la production dans les secteurs de l'élevage et de la pêche. Dans certaines parties du pays, la consommation alimentaire continue à être insuffisante, et la malnutrition est sans doute plus répandue dans les campagnes que dans les villes. Cependant, l'espérance de vie à la naissance (64 ans en 1976) est plutôt élevée pour un pays en développement à faible revenu. La même observation vaut pour le taux d'analphabétisation des adultes, qui se situe autour de 66 pour cent. Si l'on se base sur la pyramide des âges pour la population de 1979, un tel taux d'analphabétisme signifierait que 215 millions de personnes âgées de plus de 15 ans étaient illétrées. Ce chiffre est encore un point en faveur de la Chine, par rapport à la plupart des autres pays en développement d'Asie et d'Extrême-Orient (tableau 2.1). Même si pareils niveaux d'espérance de vie et d'analphabétisme ont été atteints ou même dépassés dans de nombreux autres pays en développement, y compris des pays à faible revenu comme Sri Lanka, il reste que la RPC est parvenue à les assurer pour près d'un milliard d'habitants, ce qui représente presque un quart de la population mondiale.

d'un coût minimum par calorie. Les prix des diverses denrées de base et leur évolution varient entre la ville et la campagne, ainsi qu'entre différentes régions d'un même pays. Les études effectuées pour l'Inde, par exemple, indiquent que le coût d'un régime alimentaire minimal peut être jusqu'à 15 pour cent plus élevé dans les villes que dans les campagnes (Sinha et coll. 1979).

La notion de seuil de pauvreté correspondant aux "besoins fondamentaux" adoptée par exemple par l'OIT (Hopkins 1980) étend le concept de besoins minimaux au logement, à la santé et à l'éducation. Comme il est difficile de spécifier les besoins minimaux et ce qu'il faut dépenser pour les satisfaire, on a l'habitude d'identifier les ménages dont la consommation alimentaire se situe aux environs des besoins minimaux et d'estimer le niveau de revenu correspondant aux "besoins fondamentaux" d'après l'étude des dépenses de ces ménages. Comme, au niveau de revenu correspondant aux "besoins fondamentaux", les dépenses consacrées à l'alimentation absorbent nécessairement une plus forte proportion du budget, l'estimation de la proportion de la population appartenant à la couche "pauvre", en fonction de ce critère, tendra, toutes choses égales d'ailleurs, à être excessive.

AGRICULTURE: HORIZON 2000

Cette étude de la FAO examine les perspectives et les grandes options dans le domaine de l'agriculture mondiale jusqu'à l'an 2000, en portant une attention particulière aux pays en développement. Son principal but est d'aider les gouvernements des Etats Membres de la FAO en leur donnant des perspectives à long terme à l'échelle mondiale dans lesquelles ils puissent concevoir leurs plans et stratégies nationaux ainsi qu'un aperçu général des besoins du secteur de l'alimentation et de l'agriculture, et des implications en longue période du développement à long terme de ce secteur dans le contexte d'un nouvel ordre économique international.

Les résultats provisoires de cette étude ont été présentés aux Gouvernements des Etats Membres afin qu'ils en délibèrent à la vingtième session de la Conférence de la FAO, en novembre 1979. Puis l'étude a été révisée pour tenir compte des suggestions faites lors de cette session, et c'est ainsi que l'on a obtenu l'analyse quantitative et les projections reprises dans le présent chapitre. Cette analyse repose en grande partie sur trois "scénarios" concernant 90 pays en développement: un scénario *tendanciel*, basé sur une extrapolation des tendances passées de la production et de la consommation des produits agricoles; un scénario *A* optimiste, basé sur l'hypothèse que les pays en développement atteindront les objectifs généraux de croissance économique de la nouvelle stratégie internationale du développement des Nations Unies et amélioreront sensiblement leurs résultats agricoles; et un scénario *B* de croissance moyenne, basé sur l'hypothèse de la réalisation de taux de croissance plus modestes, tant dans l'agricul-

ture que dans l'ensemble de l'économie.

En ce qui concerne les projections de la population, on a pris la variante moyenne des projections des Nations Unies pour tous les scénarios. En ce qui concerne la croissance économique globale, on a admis, pour le scénario *A*, 7 pour cent par an pour l'ensemble des pays en développement, 6,4 pour cent pour les pays à faible revenu et 7,2 pour cent pour les pays à revenu moyen. Pour ce qui est des projections de la production, le scénario *A* suppose une amélioration de l'autosuffisance en produits vivriers de base et un accroissement des disponibilités exportables dans des proportions optimistes, mais pas utopiques.

La principale conclusion de l'étude est très préoccupante: au cours des deux prochaines décennies, les pays en développement pourraient doubler leur production alimentaire et agricole, ce qui, à n'en pas douter, améliorerait la situation alimentaire de leur population, mais ne suffirait pas, en soi, à faire disparaître le fléau de la faim. La production alimentaire doit non seulement augmenter — condition essentielle — mais également être distribuée plus équitablement. L'étude montre qu'un effort soutenu est nécessaire dans de nombreux domaines. Il serait vain de compter sur de nouveaux progrès sensationnels de la technique pour transformer la production et l'on ne parviendra pas sans douleur à une distribution plus équitable des revenus et des disponibilités alimentaires; enfin, industrialisation et croissance agricole doivent aller de pair.

La plus grosse difficulté que pose la mesure de la pauvreté mondiale en se fondant sur les revenus ne réside pas tant dans l'établissement d'estimations nationales que dans la comparaison des seuils de pauvreté entre les différents pays. En principe, on procède en convertissant les estimations nationales dans une monnaie commune en appliquant des taux de change basés sur la parité du pouvoir d'achat (PPP). Cependant, les difficultés pratiques posées par le calcul des taux d'échange PPP pour les paniers de la ménagère et l'ampleur des erreurs probables - même si elles sont aléatoires - rendent cette méthode beaucoup moins attrayante que celle des indicateurs matériels.

Pour conclure cet aperçu général de l'étendue de la pauvreté mondiale, il est salutaire d'examiner brièvement les perspectives d'avenir. L'une des principales dimensions de la pauvreté régionale qui ressort de la figure 2-1 est la proportion de pays qui ne parviennent pas à atteindre les niveaux spécifiques recommandés pour la nutrition et les normes fixées pour l'instruction élémentaire et l'espérance de vie. Les niveaux ou normes cités sont ceux que la FAO a adoptés dans son étude prospective Agriculture: Horizon 2000 (FAO 1981) dans le contexte de l'engagement d'éliminer la dénutrition et d'assurer l'instruction élémentaire et la santé de tous d'ici à l'an 2000. Cela n'est pas impossible, puisque quelques pays à revenu moyen y sont déjà parvenus. Les projections FAO de l'étendue de la pauvreté en 1990 (scénario A de Agriculture: Horizon 2000) se fondent sur l'hypothèse d'une amélioration des taux d'expansion économique entre 1980 et 2000, et doivent donc être considérées comme optimistes. Même ainsi, en termes absolus, le nombre des sous-alimentés dans les 90 pays étudiés dépasserait 400 millions en l'an 2000, soit à peine moins qu'en 1980. En Afrique, on prévoit que le nombre total de personnes sous-alimentées augmentera. C'est seulement en termes relatifs que l'on prévoit une baisse de l'incidence de la dénutrition dans toutes les régions. En ce qui concerne l'analphabétisme, les chiffres absolus, selon les projections de l'Unesco, augmenteront probablement dans toutes les régions sauf l'Amérique latine. A nouveau, ce n'est qu'en termes relatifs que l'on prévoit une baisse de son incidence dans toutes les régions. Les projections des Nations Unies en ce qui concerne l'espérance de vie indiquent une amélioration dans toutes les régions, la moyenne pour les 90 pays envisagés passant de 55,7 à 60,5 ans. Cependant, la majorité des pays d'Afrique et d'Asie et d'Extrême-Orient continuera à avoir une espérance de vie moyenne inférieure à 60 ans.

INCIDENCE DE LA PAUVRETE RURALE

On peut prévoir une incidence énorme du paupérisme dans les campagnes, étant donné que la population de la plupart des pays en développement est essentiellement rurale. Sur les 90 pays en développement, 66 ont une population en majorité rurale. En Afrique, comme en Asie et en Extrême-Orient, les ruraux constituent environ les trois quarts de la population totale, et même, au Proche-Orient, 56 pour cent. C'est seulement en Amérique latine qu'ils sont minoritaires (35 pour cent). Pour des raisons strictement démographiques donc, on peut s'attendre à ce que la pauvreté frappe essentiellement les populations rurales.

Mais la proportion de la population qui vit dans la misère est-elle plus forte dans les campagnes que dans les villes? Et les privations y sont-elles plus graves? On dispose de peu d'indicateurs matériels de la pauvreté distincts pour les zones rurales et pour les zones urbaines; pour les revenus, les données sont plus complètes, mais de qualité très inégale. Même dans ces conditions, on peut brosser un tableau d'une netteté surprenante, notamment en ce qui concerne la mortalité et l'analphabétisme.

Les apports caloriques mesurés au moyen des enquêtes sur la consommation et les budgets des ménages et l'incidence de la dénutrition telle qu'elle apparaît d'après les enquêtes sur l'état nutritionnel sont estimés séparément pour les populations rurales et urbaines dans un relativement petit nombre de pays, mais il se dégage des constantes régionales significatives. Les estimations tant de l'Inde (DANIDA 1980) que de Sri Lanka (Gavan et Chandrasekera 1979) ne suggèrent aucune différence significative ni systématique, alors qu'aux Philippines la proportion de ménages ayant une faible ration calorique est plus élevée dans les zones urbaines (CMRADR - FAO 1979b). Dans les pays d'Afrique situés au sud du Sahara, au contraire, les données en provenance de la Sierra Leone (USAID 1978a), du Ghana (FAO 1976), du Libéria (USAID 1978b), du Togo (USAID 1978c) et de la Tanzanie (DANIDA 1980) indiquent toutes une plus forte incidence de la malnutrition dans les zones

rurales. Il n'y a qu'en Afrique du Nord, en Tunisie, que la situation est renversée (Kamoun et Périsse 1979). Au Proche-Orient, la situation dénote une incidence relativement plus forte des privations dans les zones rurales, des exemples en étant l'Egypte (USAID 1978d) et l'Iran (van Ginneken 1980). En Amérique latine, des études récentes de l'état nutritionnel à Haïti (Mason 1980) indiquent que les zones les plus éloignées des villes sont celles qui sont le plus frappées par la malnutrition, mais au Brésil, la proportion de ménages ayant de faibles niveaux de consommation d'aliments énergétiques est plus élevée dans les zones urbaines (FAO 1977). Globalement, les données indiquent qu'une plus forte incidence de la malnutrition chez les ruraux que chez les citadins est caractéristique d'une grande partie de l'Afrique tropicale et du Proche-Orient, mais on n'a pas assez de données pour faire des généralisations en ce qui concerne l'Asie et l'Amérique latine.

Les données concernant la mortalité et l'analphabétisme, elles, indiquent très clairement que ces deux fléaux frappent plus durement la population rurale. Les enquêtes démographiques menées dans une large gamme de pays tels que la République démocratique du Congo, le Bénin, le Gabon et le Cameroun occidental en Afrique, l'Egypte et la Turquie au Proche-Orient, l'Inde et la Malaisie en Extrême-Orient et le Mexique indiquent toutes des taux de mortalité plus élevés dans les villes que dans les campagnes (ONU 1973). Des taux d'analphabétisme, distincts pour les villes et pour les campagnes, sont disponibles pour 20 pays. Dans chaque cas, les taux d'analphabétisme rural sont plus élevés et les différences sont plus grandes dans les pays où les taux généraux d'alphabétisme sont plus faibles.

Comme l'incidence relative de la pauvreté dans les campagnes et dans les villes, sous l'angle de la dénutrition, de l'espérance de vie et de l'analphabétisme, a été évaluée sur la base de données provenant de différents groupes de pays, une confirmation ayant recours aux seuils de pauvreté estimés d'après les revenus pour les divers pays serait utile. Ainsi, l'incidence de la pauvreté rurale et l'incidence relative de la pauvreté rurale par rapport à la pauvreté urbaine déterminée sur la base des revenus correspondant au "seuil de pauvreté" sont indiquées pour un certain nombre de pays dans les tableaux 2-2 à 2-5.

Tableau 2-2. Seuil de pauvreté pour chaque pays et incidence de la pauvreté rurale dans des pays choisis d'Afrique

Pays	Année de référence	Seuil de pauvreté \$ E.-U. par habitant aux prix de 1970	Incidence de la pauvreté %	Rapport entre l'incidence rurale et l'incidence urbaine de la pauvreté
<u>AFRIQUE</u>				
1. Ghana	1970	de 57 à 71	supérieure à 50	...
2. Lesotho	1978	110	-	...
3. Swaziland	1976	65	-	...
4. Somalie	1976	91	70	1,7
5. Sierra Leone	1977	80	55	1,0
6. Tanzanie	1969	43	65	3,3
7. Zambie	1974	85	52	2,2
8. Nigéria du Nord	1970-71	-	51	...
9. Kenya	1974-75	51	40	10,2

Sources pour l'AFRIQUE:

1-7: Assefa Baquela et Rolf Van der Hoven "Pauvreté et inégalité en Afrique tropicale" Revue internationale du travail, vol. 119, No 3, mai-juin 1980.

8 : Charles Elliott "Rural Poverty in Africa" (ronéotypé) OIT, Genève, No 1978, pages 9-15. On identifie les pauvres à ceux qui consacrent 70 pour cent ou plus de leurs dépenses totales à l'alimentation.

9 : Dharam Ghai, Martin Godfrey, Franklyn Lisk, Planning for Basic Needs in Kenya, OIT, 1979, pages 18-28.

Tableau 2-3. Seuil de pauvreté pour chaque pays et incidence de la pauvreté rurale dans des pays choisis d'Amérique latine

Pays	Année de référence	Seuil de pauvreté \$ E.-U. par habitant aux prix de 1970	Incidence de la pauvreté %	Rapport entre l'incidence rurale et l'incidence urbaine de la pauvreté
<u>AMERIQUE LATINE</u>				
1. Argentine	Vers 1970	164	19	3,8
2. Brésil	"	130	73	2,1
3. Colombie	"	116	54	1,4
4. Costa Rica	"	128	30	2,0
5. Chili	"	168	25	2,1
6. Equateur	"	145	-	-
7. Honduras	"	125	75	1,9
8. Mexique	"	122	49	2,5
9. Pérou	"	119	68	2,4
10. Uruguay	"	153	-	-
11. Venezuela	"	189	36	1,8
Tous pays	-	-	62	2,4

Sources pour l'AMERIQUE LATINE:

Oscar Altimir "The Dimensions of Poverty in Latin America", CEPAL, Nations Unies, Santiago, Chili, 1979.

Tableau 2-4. Seuil de pauvreté pour chaque pays et incidence de la pauvreté rurale dans des pays choisis d'Extrême-Orient

Pays	Année de référence	Seuil de pauvreté \$ E.-U. par habitant aux prix de 1970 1/	Incidence de la pauvreté %	Rapport entre l'incidence rurale et l'incidence urbaine de la pauvreté
<u>EXTREME-ORIENT</u>				
1. Indonésie (Java)	Vers 1977	38	80*	1,2
2. Indonésie (autres îles)	"	34	49*	0,8
3. Corée	"	80	14*	0,7
4. Malaisie	"	115	55*	2,2
5. Philippines	"	89	59*	1,0
6. Thaïlande	"	64	43*	2,5
7. Inde	1975	51	56	...
8. Bangladesh	1975	46	74	...

1/ Pour les Philippines et le Bangladesh, aux prix de 1972.

Sources pour l'EXTREME-ORIENT:

1-6: Banque mondiale, document interne N° 406, Poverty and Development of Human Resources: Regional Perspectives, 1980, page 43. On a établi le seuil de pauvreté aux prix de 1970 sur la base de l'indice des prix des aliments à la consommation,

7-8: FAO, Horizon 2000 monographie concernant l'Inde et le Bangladesh (ronéotypé).

* Selon l'auteur de ces études, les chiffres officiels pourraient être des surestimations; il suggère qu'il pourrait être plus juste de réduire les chiffres d'environ un tiers.

Tableau 2-5. Seuil de pauvreté pour chaque pays et incidence de la pauvreté rurale dans des pays choisis du Proche-Orient

Pays	Année de référence	Seuil de pauvreté \$ E.-U. par habitant aux prix de 1970	Incidence de la pauvreté %	Rapport entre l'incidence rurale et l'incidence urbaine de la pauvreté
<u>PROCHE-ORIENT</u>				
Egypte	1974-75	87	28	...
Iran	1975-76	92	38	3.0

Pour l'Egypte: Voir Samir Radwan, The impact of Agrarian Reform in Rural Egypt (1974/75), OIT, Genève, janvier 1977, page 42.

On a modifié le seuil de pauvreté donné en livres égyptiennes pour 1974-75 sur la base de l'indice des prix des aliments à la consommation et du taux de change pour 1970.

Pour l'Iran: Voir Wouter van Ginneken: Some Methods of Poverty Analysis; An Application to Iranian Data 1975-76, World Development Vol. 8, N° 9, septembre, page 643. Le seuil de pauvreté pour 1970 a été établi sur la base de l'indice des prix des aliments à la consommation et du taux de change de 1970.

Il faudra toutefois user de beaucoup de prudence dans les comparaisons entre les pays, étant donné que les sources d'information sont différentes. Nous avons déjà abordé ci-dessus divers problèmes que posent l'estimation et la comparaison des seuils de pauvreté entre les pays. En particulier, si l'on applique le même seuil de pauvreté dans les zones rurales et les zones urbaines alors que le coût du régime de subsistance est inférieur dans les campagnes, on surestimera l'ampleur de la pauvreté dans les zones rurales par rapport aux zones urbaines. L'incidence de la pauvreté est mesurée ici sur la base d'un simple comptage - comme pour les estimations fondées sur la nutrition - c'est-à-dire qu'il s'agit d'une estimation de la proportion de la population dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté, quelle que soit l'ampleur de ce "déficit de revenu". Ainsi, le degré de privation chez les groupes dont les revenus sont particulièrement bas n'apparaît pas.

Les estimations fondées sur les revenus confirment les renseignements fournis par les indicateurs matériels, à savoir que l'incidence de la pauvreté, mesurée par la proportion des populations étudiées qui se trouve au-dessous du seuil de pauvreté, est pratiquement, sans exception, plus forte dans les campagnes que dans les villes. Cette différence est suffisamment grande pour ne pas pouvoir provenir d'une erreur systématique de mesure.

La pauvreté rurale apparaît donc sans ambiguïté comme l'élément principal de la pauvreté mondiale, non seulement parce que les pauvres sont considérablement plus nombreux dans les campagnes que dans les villes, mais aussi parce que l'incidence de la pauvreté est disproportionnée chez les ruraux.

REPARTITION PAR CATEGORIE DES PAYSANS PAUVRES DE PAYS CHOISIS – ANNEES 1970

EXTREME-ORIENT

INDE 1975^{1/}

	%
Paysans n'ayant pas ou guère de terre	42,7
Petits agriculteurs et cultivateurs	
marginaux	37,4
Autres cultivateurs	19,9
	<u>100,0</u>

BANGLADESH 1975^{2/}

Paysans sans terre	32,4
Petits agriculteurs	61,0
Autres agriculteurs	6,6
	<u>100,0</u>

MALAISIE 1970^{3/}

Agriculteurs	47,9
Travailleurs agricoles	29,5
Autres travailleurs	11,0
Divers, services et cadres	0,6
	<u>100,0</u>

AFRIQUE

KENYA 1974^{4/}

Paysans sans terre	5,1
Petits agriculteurs, y compris les cultivateurs migrants	74,7
Eleveurs	15,4
“Squatters”, sur les grandes exploitations	4,8
	<u>100,0</u>

PROCHE-ORIENT

IRAN 1975-76^{5/}

Travailleurs indépendants	50,5
Salariés	20,9
Travailleurs faisant partie de la famille, non classés	11,0
Autres	8,6
	<u>100,0</u>

AMERIQUE LATINE

MEXIQUE 1977^{6/}

Travailleurs agricoles indépendants	32,9
Agriculteurs salariés	17,5
Chômeurs	7,8
Salariés dans d'autres secteurs	8,6
Travailleurs indépendants dans d'autres secteurs	7,7
Non classés et autres	25,5
	<u>100,0</u>

^{1/} Ifzal Ali, B.M. Desai, R. Radha Krishna, V.S. Vyas, *India 2000: Agricultural Production Strategies and Rural Income Distribution*, 1980. (Ronéotypé). D'après les tableaux 0,6 et 0,7, pages 37 et 38.

^{2/} Mohiuddin Alamgir, *Income Distribution and Nutritional Status of the Agricultural Population: A Case Study of Bangladesh in the Year 2000*, 1980. (Ronéotypé). D'après le tableau 41, page 123.

^{3/} Les chiffres se rapportent au total. Mais les paysans pauvres forment 87,7 pour cent de l'ensemble des pauvres. Voir: Sudhir Anand, "Aspects of Poverty in Malaysia" *The Review of Income and Wealth*, Series 23, mars 1977, page 13.

^{4/} Banque mondiale, document interne N° 389, *Poverty and Growth in Kenya*, mai 1980. D'après le tableau 1, page 2.

^{5/} Les données se rapportent aux populations rurales et urbaines. Mais 74 pour cent des pauvres vivent dans les zones rurales et 54 pour cent sont dans l'agriculture. Voir Wouter van Ginneken, *Some Methods of Poverty Analysis: An application to Iranian Data, 1975-76, World Development*, Vol. 8, N° 9, septembre 1980.

^{6/} Banque mondiale, document interne N° 395, *Income Distribution and Poverty in Mexico*, 1980. D'après le tableau 7, page 21.

ANALYSE DE LA PAUVRETE RURALE

LES CAUSES DE LA PAUVRETE RURALE

La pauvreté rurale est, à l'échelle mondiale, le principal facteur de paupérisme, non seulement parce que les pauvres sont nettement plus nombreux dans les campagnes que dans les villes, mais aussi parce que l'incidence de la pauvreté est excessivement forte en milieu rural.

On examinera, dans la présente section, les principales causes de pauvreté afin de tenter de déterminer dans quelles conditions une famille n'est plus à même de subvenir à ses besoins. On dégagera en même temps certaines caractéristiques de ces ménages ruraux particulièrement vulnérables.

DEFAUT D'ACCES A LA TERRE ET A D'AUTRES FACTEURS A L'ORIGINE D'UNE INSUFFISANCE DE LA PRODUCTION

Théoriquement, un ménage peut échapper à la pauvreté en produisant, à l'aide de ses propres ressources, tout ce dont il a besoin, c'est-à-dire en étant entièrement auto-suffisant. Dans la pratique, toutefois, la plupart des ménages doivent faire appel aux services publics ou à l'échange pour se procurer certains types de biens et services (enseignement, habillement). La plupart des ménages ruraux ayant des terres peuvent produire au moins une partie des aliments dont ils ont besoin, mais dans bien des cas, ces aliments ne sont pas suffisants pour les soustraire à la sous-alimentation; quant aux paysans sans terre, ils ne peuvent, par définition, produire eux-mêmes les aliments dont ils ont besoin.

Si l'on veut mieux cerner les raisons pour lesquelles un ménage ayant des terres peut encore souffrir de pénuries alimentaires, il faut se pencher sur certains problèmes des ménages les plus vulnérables.

Le petit cultivateur n'a probablement pas assez de capitaux pour améliorer ses techniques culturales (utilisation d'engrais, de produits chimiques, machines, etc). La terre dont il dispose et la main-d'œuvre familiale constituent donc ses principales ressources.

Dans ces conditions, la sous-alimentation peut s'étendre aux ménages qui ne disposent que d'une très petite parcelle; c'est notamment le cas dans les pays où la très faible superficie des exploitations s'explique par la forte densité démographique, mais aussi dans ceux où la terre, relativement abondante, est très inégalement répartie. Ce problème de l'exiguïté des exploitations s'aggrave encore dans les pays pratiquant le fermage, car, pour obtenir des terres, le fermier doit remettre au propriétaire une part importante de sa production.

Malheureusement, on n'a encore réalisé aucune étude régionale ou nationale permettant de préciser le rapport existant entre l'accès à la terre et la sous-alimentation, mais on peut tirer certaines conclusions de quelques enquêtes nutritionnelles et études locales. Par exemple, l'enquête de 1975-76 sur la nutrition dans les zones rurales du Bangladesh (gouvernement de la République populaire du Bangladesh 1981) indique que la consommation d'aliments et d'éléments nutritifs augmente au fur et à mesure que s'améliorent les possibilités d'accès à la terre (tableau 2-6). On a tiré des conclusions semblables d'une étude plus restreinte portant sur 122 familles vivant à Bogra, au Bangladesh (FAO 1979), du projet de développement intégré de Palawan, aux Philippines (FAO 1980), du projet de développement intégré de Machakos au Kenya (Gouvernement du Kenya 1980), en Haïti (Mason, 1980) et à Juliaca, dans le Département de Puno, au Pérou (Gouvernement du Pérou 1980).

Tableau 2-6. Consommation d'aliments et d'éléments nutritifs par personne et par jour en fonction de la taille des exploitations

Superficie de l'exploitation (en acres)	Consommation d'aliments (en grammes)	Apport en éléments nutritifs Calories (en Kcal.)	Protéines (en grammes)
sans terre	694	1 925	53,9
.01 - .49	683	1 924	52,6
.50 - .99	745	2 035	57,7
1.00 - 2.99	785	2 193	62,5
3.00 +	843	2 375	67,6

Ces quelques exemples ont permis de constater que la pauvreté, la sous-alimentation et le manque d'accès à la terre sont des facteurs étroitement liés. En général, les recensements effectués dans les pays en développement n'aboutissent pas à ce genre de conclusion et il faudrait, à l'avenir, recueillir une documentation plus abondante à ce sujet. Toutefois, pour ce qui concerne l'Asie du Sud, notamment le Bangladesh, l'Inde et le Pakistan, on admet généralement que le manque de terres est une cause importante de pauvreté. On s'accorde également à reconnaître que la plupart des ruraux pauvres sont des ménages de travailleurs agricoles ayant peu ou pas de terres, de cultivateurs dont l'exploitation est inférieure à 5 hectares et d'autres travailleurs ruraux (Singh, I. 1979).

En Amérique latine, où les terres arables sont relativement plus abondantes, la sous-alimentation dans le secteur rural est principalement due à une répartition inéquitable des ressources entre d'un côté des grands propriétaires fonciers et de l'autre des petits exploitants et des travailleurs agricoles n'ayant pas suffisamment de terres. La situation est particulièrement critique dans certains pays d'Amérique centrale et dans certaines régions d'autres pays, notamment dans le nord-est du Brésil (FAO 1977).

Précisons toutefois qu'il ne suffit pas de calculer la superficie pour rendre compte de manière adéquate des disponibilités de terres. La quantité des terres est de toute évidence un facteur déterminant pour la production agricole, mais leur qualité revêt encore plus d'importance, notamment lorsque les agriculteurs n'ont ni les techniques ni les ressources nécessaires pour améliorer leur teneur en éléments nutritifs et leur productivité. Par exemple, on peut difficilement comparer les petites exploitations se trouvant sur des terres irriguées fertiles et se prêtant à deux ou trois récoltes par an à des exploitations de même taille ne disposant pas de l'irrigation. Cette question revêt une importance particulière dans les zones à faibles précipitations ou à précipitations variables (mousson), car l'agriculture ne peut y assurer une production stable ou suffisante d'aliments, même sur des terres relativement étendues.

Dans certaines régions où les terres sont relativement abondantes, notamment en Afrique sub-saharienne, la production d'aliments est limitée non pas par les terres disponibles, mais par l'effectif et la qualité de la main-d'œuvre. C'est ce qui se passe notamment lorsque le ménage n'a pas d'animaux de trait et doit donc se contenter de cultiver les champs à la houe. A certaines époques de l'année, il est indispensable d'effectuer en temps voulu des opérations telles que la plantation et le désherbage pour assurer une bonne récolte. Si la main-d'œuvre familiale disponible lors de ces périodes de pointe est insuffisante et que la famille est trop pauvre pour engager de la main-d'œuvre extérieure, la production totale d'aliments s'en ressentira. On peut atténuer ces difficultés en fournissant à ces ménages des prêts en espèces ou en nature (outillage amélioré).

Deux types de ménage sont particulièrement vulnérables vu leur manque absolu ou relatif de main-d'œuvre. Premièrement, les ménages ayant un grand nombre d'enfants trop jeunes pour participer pleinement aux travaux. Deuxièmement, les ménages privés d'homme adulte, par exemple lorsque la femme chef de ménage est veuve ou divorcée, ou lorsque les hommes ont quitté l'exploitation pour chercher du travail ailleurs. Cette dernière situation est assez commune dans des pays tels que le Lesotho et la République arabe du Yémen. Dans ces deux cas, la présence de terres non utilisées n'exclut pas la pauvreté; lorsque les hommes ont émigré pour trouver du travail, l'argent qu'ils envoient peut atténuer la pauvreté, soit directement, soit par un apport de capitaux dans l'exploitation familiale.

Le problème de la disponibilité de la main-d'œuvre se pose particulièrement dans les exploitations n'ayant pas d'animaux de trait, car les membres de la famille doivent alors préparer eux-mêmes la terre, planter et désherber. C'est là un cercle vicieux. Les animaux de trait sont des facteurs de production importants pouvant être vendus et, de fait, dans nombre de petites exploitations, ils figurent parmi les principaux biens d'équipement. Une famille endettée peut être forcée de vendre son animal de trait pour avoir suffisamment d'argent liquide pour survivre. Une fois l'animal vendu, cette famille aura toutes les peines du monde à épargner suffisamment pour acheter un autre animal. En outre, dans les pays où les terres sont rares, et notamment dans les petites exploitations, les terres consacrées à la production de fourrage ou au pâturage des animaux de trait réduisent d'autant les terres disponibles pour produire des aliments. Il faut aussi bien nourrir et fortifier les animaux de trait pendant la saison sèche pour qu'ils soient prêts à travailler dès le début de la mousson. De nouveau, ce sont les agriculteurs les plus pauvres et ayant le moins de terres qui, faute de pâturages suffisants ou de ressources pour acheter des aliments d'appoint, éprouvent le plus de difficultés à conserver un animal en bonne santé toute l'année. La pauvreté peut donc frapper des familles manquant d'un des principaux facteurs de production - terre, main-d'œuvre ou capital - ; l'importance relative de ces facteurs varie selon les pays, les circonstances et les types de ménage mais la terre reste le facteur fondamental.

LA PECHE ET LA PAUVRETE RURALE

En raison des particularités propres aux communautés de pêcheurs, la pauvreté y revêt un caractère aigu et chronique. Les obstacles structurels au développement de la pêche sont les mêmes que ceux qui entravent le développement du secteur rural dans son ensemble, mais les pêcheurs traditionnels ont aussi des problèmes propres découlant de la libre exploitation de ressources limitées. Dans la plupart des pays, les ressources halieutiques sont du domaine public et traditionnellement, leur exploitation est libre et gratuite. Comme la mer n'appartient à personne, il est facile d'en vivre soit en s'embarquant sur un grand bateau soit en pratiquant la pêche artisanale à l'aide d'un matériel rudimentaire, et même parfois de techniques très nuisibles au milieu comme la dynamite et le poison. Mis à part l'investissement initial, on peut habituellement se lancer dans cette activité sans bourse délier, en payant tout au plus un droit de licence. La pêche est souvent une source d'emploi vers laquelle se rabattent, en dernier ressort, les ruraux pauvres et les paysans sans terre.

On peut citer de nombreux exemples de transferts de main-d'œuvre vers le secteur des pêches: la main-d'œuvre excédentaire des plantations de caoutchouc pratique la pêche au chalut en Asie du Sud-Est; en Inde, des communautés entières ont déserté des régions agricoles pour venir grossir les rangs des communautés de pêcheurs de la côte; à la fin des années 1970, les travailleurs licenciés des plantations de cocotiers dans le nord-est du Brésil ont trouvé peu de sources de revenus, sauf dans la pêche en pirogue; à Java, où le nombre de paysans sans terre augmente encore

plus rapidement que dans le reste de l'Indonésie, les travailleurs marginaux et les paysans sans terre ont été obligés de se tourner vers la pêche, ce qui explique l'augmentation du nombre de pêcheurs utilisant de petites embarcations à voiles.

Toutefois, le rendement de la pêche est limité et, dans de nombreux cas, la limite est déjà atteinte. Chaque pêcheur supplémentaire réduit alors la part revenant aux autres, et le revenu moyen tombe au niveau minimum acceptable. Ce problème revêt une acuité particulière lorsque les autres possibilités d'emplois sont rares. Une augmentation des prix ou une réduction des coûts se traduit initialement par un accroissement du revenu moyen, mais cela ne fait qu'attirer un plus grand nombre de pêcheurs et précipiter l'épuisement des ressources. Les projets de développement qui n'ont pas tenu compte de ces problèmes particuliers aux pêches ont produit des résultats contraires aux objectifs fixés. Par exemple, la motorisation des canots de pêche entraîne une augmentation des frais d'exploitation, qui ne peut plus être compensée par un meilleur rendement dès que l'on atteint la limite des ressources exploitables, sans aucune possibilité d'expansion des stocks; il en résulte donc un nouvel appauvrissement des pêcheurs ou une réduction des possibilités d'emploi. La pauvreté devient alors un phénomène chronique et elle ne peut être atténuée qu'en empêchant la libre accès aux activités de pêche. Malheureusement, cela risque de créer un autre problème, car le secteur des pêches étant considéré comme une source d'emploi de dernier ressort, la suppression de la liberté de pêche a de fortes chances d'accentuer la pauvreté ailleurs.

Il existe peu de données quantitatives entièrement fiables concernant la répartition des terres dans les pays en développement. On dispose pour un certain nombre de pays en développement, de données rassemblées lors de recensements agricoles organisés avec l'aide de la FAO. Comme le traitement du recensement agricole de 1980 n'en est qu'au stade initial, il faut encore utiliser les résultats des recensements effectués au début des années 1970.

Dans la plupart des pays en développement pour lesquels on dispose de telles données, les petites exploitations représentent la majorité des exploitations totales et la plupart d'entre elles sont classées comme "marginales" c'est-à-dire qu'elles engendrent des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, même en supposant l'adoption de techniques améliorées. Beaucoup de ces petits agriculteurs marginaux doivent en plus travailler comme salariés dans l'agriculture ou chercher d'autres sources de revenu loin du secteur agricole.

La répartition des terres entre les cultivateurs et la taille des petites exploitations ne rendent compte qu'en partie du manque d'accès à la terre. Tous les petits cultivateurs ne possèdent pas la terre qu'ils travaillent. Certains sont uniquement fermiers. D'autres louent en partie la terre qu'ils cultivent. Les données concernant le nombre de fermiers parmi les petits cultivateurs, l'étendue du fermage et ses différentes formes, les conditions du bail et les loyers payés ne sont disponibles que dans un petit nombre de pays et sont de qualité variable. Elles donnent cependant une idée générale de la situation. En Afrique, le fermage est un phénomène assez peu répandu en raison des régimes fonciers traditionnels et de la disponibilité des terres. Dans plusieurs pays d'Amérique latine comme en El Salvador, au Panama, au Brésil, au Pérou et au Suriname, la plupart des petites exploitations ne sont pas cultivées en faire-valoir direct. Dans ces pays, les terres exploitées en fermage dépassent 20 pour cent de l'ensemble. De nombreux ménages de paysans sans terre travaillent sur les terres de grands propriétaires selon différents systèmes traditionnels de régime foncier, mais principalement en échangeant leur travail contre le droit à cultiver la terre. Au fur et à mesure que les grandes exploitations privées se modernisent, les fermiers sont chassés des terres et viennent grossir les rangs des paysans sans terre ou des migrants vers les zones urbaines. Selon les informations disponibles, le fermage a perdu en importance en Extrême-Orient à la suite des réformes agraires, mais le métayage reste très répandu parmi les petits cultivateurs, notamment dans les zones de riziculture.

Des monographies préparées pour le document Agriculture: Horizon 2000 indiquent que la pauvreté dans les zones rurales est surtout répandue parmi les familles de paysans sans terre et de petits agriculteurs. Il faudrait donc tenir compte de l'ensemble de ces deux groupes lors de l'examen des relations existant entre la pauvreté rurale et l'accès à la terre. Parmi les pays pour lesquels on dispose de données, les paysans sans terre et les petits cultivateurs représentent la majeure partie des ruraux pauvres en Inde, au Bangladesh, en Malaisie, au Kenya, en Iran, et au Mexique (voir encadré page 88).

Le manque d'accès à la terre est moins prononcé dans de nombreuses zones d'Afrique en raison du régime foncier traditionnel et de la disponibilité de terres. Toutefois, dans d'autres régions, les données recueillies lors du recensement agricole de 1970 indiquent qu'un pourcentage important de salariés travaillent dans l'agriculture: 31 pour cent en Asie et en Extrême-Orient, 34 pour cent en Amérique latine et 25 pour cent au Proche-Orient. Ces chiffres sont particulièrement élevés dans certains pays d'Amérique latine, d'Asie et d'Extrême-Orient: 53 pour cent en Argentine, 62 pour cent au Chili, 49 pour cent au Mexique, 41 pour cent en Malaisie, et 51 pour cent à Sri Lanka. On compte parmi les salariés les travailleurs faisant partie de familles de cultivateurs, mais dont le salaire constitue la principale source de revenus. Par le passé, la diminution des terres disponibles par personne a, en général entraîné une augmentation du pourcentage de salariés dans les pays d'Asie et d'Extrême-Orient. Dans les pays d'Amérique centrale, le pourcentage de salariés a augmenté dans les zones rurales, mais dans d'autres pays d'Amérique latine l'exode des travailleurs ruraux, des salariés agricoles et des petits agriculteurs a quelque peu atténué cette augmentation. On enregistre également des tendances similaires dans certains pays du Proche-Orient.

La pression démographique croissante dans les zones rurales et dans le secteur agricole ne fera qu'accroître le nombre de paysans sans terre et de petites exploitants, même sans aucune aggravation des inégalités. Au cours de la décennie, de très graves problèmes de pénurie de terres se poseront dans les pays les plus pauvres d'Asie et d'Extrême-Orient. Les projections de l'étude "Agriculture: Horizon 2000" prévoient que 50 millions de ménages viendront s'ajouter aux paysans sans terre et aux petits exploitants dans les 90 pays en développement étudiés. La plupart des petits exploitants n'auront pratiquement pas de terres.

Au Proche-Orient et en Amérique latine, un exode rural important permettra de limiter ce phénomène, mais on prévoit malgré tout un accroissement net de ces groupes. Il en résultera donc une augmentation du nombre de familles rurales qui n'ont pas suffisamment de terres, ni d'autres facteurs de production, et qui peuvent donc être considérées comme vivant dans une pauvreté absolue.

Problèmes liés à l'échange de biens et services pour la satisfaction des besoins fondamentaux

Théoriquement, les familles rurales peuvent être entièrement autosuffisantes, mais en pratique, elles ont besoin d'argent pour satisfaire en tout ou en partie leurs besoins fondamentaux et elles doivent donc échanger une partie de leur production pour satisfaire ces besoins. Une famille peut donc être obligée de vendre des produits alimentaires pour satisfaire d'autres besoins essentiels. La situation est particulièrement grave pour l'agriculteur lorsqu'il doit vendre une partie de sa production au moment de la récolte, quand les prix sont peu élevés, pour devoir plus tard acheter des aliments à des prix plus élevés. Cela illustre, une fois de plus, le cercle vicieux de la pauvreté; en revanche, un agriculteur disposant de vastes excédents de produits alimentaires n'est pas obligé d'acheter des aliments et peut en outre retarder la vente de sa production jusqu'après la période suivant immédiatement la récolte.

Un ménage peut même produire suffisamment d'aliments pour se nourrir de manière adéquate mais connaître la misère dans la mesure où il ne peut pas satisfaire d'autres besoins essentiels. C'est notamment le cas lorsqu'il n'y a pas de marchés, ou que ceux-ci fonctionnent très mal, c'est-à-dire lorsqu'il est très difficile ou très coûteux de transformer un excédent alimentaire en argent liquide, ou lorsqu'il y a très peu de biens pouvant être facilement achetés, même si l'on dispose d'argent liquide. Etant donné l'insuffisance des structures de commercialisation et le prix élevé du transport, l'agriculteur est voué à des termes de l'échange très défavorables ainsi qu'à une forte fluctuation saisonnière des prix (voir ci-dessus).

On obtient des résultats similaires lorsque, par suite de mesures prises par les pouvoirs publics, les termes de l'échange entre les produits agricoles et d'autres marchandises sont, délibérément ou non, défavorables à l'agriculture. Les gouvernements adoptent souvent ce type de politique pour maintenir les prix alimentaires à un niveau peu élevé dans les zones urbaines ou pour dégager dans les zones rurales un excédent permettant de financer les dépenses publiques. Une politique de ce genre a non seulement des répercussions directes sur les revenus des ménages ruraux produisant des excédents commercialisables, mais elle décourage également l'emploi de main-d'œuvre agricole, ce qui entraîne une aggravation de la pauvreté.

Le manque d'emplois rémunérateurs est une des principales causes de la pauvreté rurale. Elle se manifeste souvent dans les pays en développement où la productivité agricole est faible et où prédomine l'exploitation familiale. Dans ces conditions, même si les agriculteurs désirent engager de la main-d'œuvre pour aider les membres de la famille, ils risquent de ne pouvoir offrir des salaires attrayants. En outre, si l'agriculture ne dégage qu'un faible excédent, elle n'offre qu'une base réduite aux activités économiques relevant du secteur secondaire et tertiaire. Il y a donc très peu de possibilités d'emplois rémunérateurs dans les zones rurales, tant pour les paysans sans terres que pour les ménages ayant des terres mais désirant compléter leur faible production agricole en travaillant dans un autre secteur.

Dans ces conditions, on peut prévoir un exode rural important, avec comme conséquence l'extension de la pauvreté dans les zones tant urbaines que rurales. Les causes de cet exode sont à rechercher à la fois dans l'attrait qu'exerce un mode de développement principalement urbain et industriel pouvant offrir des salaires supérieurs, et dans les inégalités qui règnent en milieu rural et poussent à l'exode ceux qui n'ont accès ni à la terre ni à d'autres moyens de production.

Pour ce qui concerne l'attrait exercé par les zones urbaines, on sait que, dans la plupart des pays en développement, l'accroissement de la population urbaine est supérieur à la croissance des emplois dans l'industrie, si bien que les ruraux quittant les campagnes ne trouvent que des emplois marginaux mal payés et viennent grossir les masses urbaines pauvres. La pauvreté se déplace donc des campagnes vers les villes et la pauvreté urbaine peut être considérée comme un autre symptôme visible de la pauvreté rurale et d'une société

rurale injuste. Par exemple, des enquêtes sur le terrain réalisées en Inde et en Turquie révèlent que l'exode rural est le plus élevé dans les zones où l'accès à la terre et les revenus sont les plus inégaux. Les ruraux pauvres émigrent donc vers les villes alors que d'autres, pour survivre, doivent sans cesse migrer, au gré des saisons, d'une zone rurale à l'autre.

Souvent, le coût des déplacements, l'ignorance ou l'incertitude concernant les possibilités d'emploi dans les zones urbaines retardent l'exode rural. C'est notamment le cas dans les pays où il y a pléthore de personnes scolarisées sur le marché du travail des zones urbaines. Si les employeurs tiennent compte du niveau d'études pour sélectionner les candidats, les personnes sans instruction auront le plus de difficulté à trouver du travail et, comme en général les ruraux pauvres ne sont pas instruits, leurs chances d'échapper à la misère en migrant vers les zones urbaines s'en trouvent gravement compromises. De plus, nombre d'employeurs préfèrent également engager des hommes, si bien que les femmes n'ont que très peu de possibilités d'emploi. Beaucoup de pauvres peuvent donc se trouver ou se sentir "coincés" dans les zones rurales.

En résumé, plusieurs facteurs peuvent empêcher les masses rurales pauvres d'échanger leurs biens et services pour satisfaire leurs besoins essentiels: mauvais fonctionnement des marchés ou termes de l'échange défavorables aux agriculteurs; absence de possibilité d'emploi rémunérateur dans les zones rurales et finalement difficultés qui se présentent aux nombreux ruraux désirant trouver un emploi dans les villes.

Incapacité des mécanismes de transfert à satisfaire les besoins essentiels

Les ménages disposant de peu de réserves se trouvent dans une situation extrêmement précaire s'ils sont victimes d'un désastre (perte des récoltes par suite de la sécheresse ou d'autres causes naturelles, ou amenuisement de la force de travail dû à la maladie ou à une mauvaise santé, etc). En l'absence de systèmes publics, privés ou officieux de sécurité sociale, une période d'adversité peut facilement mener à une pauvreté durable. Par exemple, certains ménages peuvent s'endetter lourdement lors d'une période d'adversité passagère et se trouver ainsi appauvris pour toujours parce qu'ils ont dû vendre le peu de terres qu'ils avaient ou, s'ils étaient locataires, parce qu'ils ont été expulsés des terres qu'ils cultivaient. Dans ce cas, la fourniture d'une assistance temporaire, y compris éventuellement la distribution d'aliments, permettrait d'éviter en partie la pauvreté permanente qui découle souvent de ces problèmes passagers.

Les pouvoirs publics pourraient atténuer en grande partie la pauvreté rurale en satisfaisant des besoins essentiels comme les soins de santé, l'enseignement et l'approvisionnement en eau. Beaucoup de gouvernements ne peuvent pas bien sûr fournir ces services gratuitement ou à un prix modique. Pour faciliter un meilleur accès à ces services, les pouvoirs publics pourraient mettre en place une infrastructure de base dans les zones rurales et urbaines, qui serait en partie financée par les usagers les plus riches. De nombreux aspects de la pauvreté témoignent donc de l'incapacité des pouvoirs publics à fournir suffisamment de biens ou de services ou du peu de cas qu'ils font, volontairement ou non, de certains groupes ruraux. De nombreux gouvernements ont démontré, par leur attitude, qu'ils privilégiaient les zones urbaines. La plupart d'entre eux se justifient en prétendant qu'ils doivent utiliser efficacement des ressources financières limitées plutôt que d'admettre l'existence de pressions politiques. De toute manière, le résultat est identique: dans de nombreux pays, les masses rurales ne peuvent pas satisfaire des besoins essentiels auxquels les pouvoirs publics doivent normalement pourvoir. Cela affecte, à long terme, leur potentiel productif et contribue à renforcer la pauvreté rurale.

LE PROBLEME COMPLEXE DE LA PAUVRETE EN MILIEU RURAL

La pauvreté est due, dans la plupart des cas, à une combinaison ou à un enchaînement de facteurs. Si l'on veut soulager efficacement la pauvreté, il faut distinguer entre ses causes et ses effets, car il est très peu probable que l'on puisse trouver une solution satisfaisante en traitant seulement les symptômes et en négligeant les causes profondes.

Si l'on admet que la principale cause de la pauvreté est le manque d'accès à la terre et la faible productivité de l'agriculture, une partie importante de la population rurale pourrait connaître la pauvreté, d'autant plus qu'il existe peu de possibilités d'emplois rémunérateurs. Supposons également que, pour diverses raisons, l'enseignement public soit moins répandu dans les zones rurales que dans les villes. On peut alors en déduire qu'il

existe une relation statistique entre l'alphanétisation et la pauvreté. Cela ne veut malheureusement pas dire que la réalisation d'une vaste campagne d'alphanétisation ou un accroissement considérable de la scolarisation en milieu rural pourraient immédiatement ou à court terme supprimer la pauvreté, qui découle d'un manque d'accès à la terre ou de la faible productivité agricole. En outre, si la pauvreté rurale est une des causes de la mauvaise santé et de la sous-alimentation des nourrissons et des enfants, l'efficacité de l'enseignement peut être compromise par la mauvaise santé des écoliers, qui se traduit par une arriération mentale et des absences prolongées de l'école. Il ne faudrait pas en conclure qu'il est inutile de mettre en place une infrastructure scolaire dans les zones rurales, mais il convient plutôt de s'assurer que tout programme de lutte contre la pauvreté contient tous les éléments propres à atténuer les causes fondamentales de la pauvreté.

On a déjà cité l'exemple de maladies de caractère passager qui entraînaient la perte définitive de la terre. Dans ce cas, le manque de terre est un symptôme de la pauvreté, la cause initiale étant la maladie, et donc un manque de main-d'œuvre. Il est peu probable que l'on puisse soulager la misère de ce type de famille en lui donnant des terres tant que l'on n'aura pas résolu son problème de main-d'œuvre. Comme il est relativement simple d'évaluer les terres cultivées par une famille, ou de constater l'absence de terre, mais nettement plus difficile de calculer la main-d'œuvre effectivement disponible par unité de surface, on a en général tendance à évaluer les ressources d'une famille uniquement sur la base des terres disponibles. On en vient donc à associer la pauvreté à un manque d'accès à la terre.

Si l'on mesure uniquement la pauvreté en fonction de sa cause la plus évidente, à laquelle on s'efforce de remédier, on peut difficilement trouver une solution à ce problème. La sous-alimentation, la maladie et le manque de revenus découlent directement ou indirectement d'un manque d'accès à la terre, et figurent parmi les principales causes de la pauvreté; en outre, comme on le verra par la suite, une redistribution des terres au profit des petits exploitants et des paysans sans terres peut contribuer indéniablement à soulager sensiblement la pauvreté dans la plupart des cas; il n'empêche que cette mesure n'est pas d'un grand intérêt pour les ménages qui vivent dans le dénuement pour d'autres motifs.

Compte tenu des multiples relations qui existent entre les différentes causes de la pauvreté, il faudrait concevoir les programmes de lutte contre la pauvreté en fonction des différents groupes cibles si l'on désire en garantir l'efficacité. Faute de comprendre la nature complexe de la pauvreté, il ne peut y avoir de solutions efficaces; il faut d'abord mieux comprendre les causes de la pauvreté si l'on désire trouver, à l'avenir, des solutions à ce problème. Il n'existe aucune solution simple ou universelle à ce problème. Les gouvernements devront s'efforcer de mieux comprendre le fonctionnement de l'économie rurale et de recenser les nombreuses personnes en état de pauvreté et de dénuement.

LA CROISSANCE DE LA PRODUCTION AGRICOLE SUFFIT-ELLE A REMEDIER A LA PAUVRETE RURALE?

Les taux de croissance de la production agricole projetés dans le scénario A de l'étude "Agriculture: Horizon 2000" sont élevés et s'écartent considérablement des tendances précédentes. Même en prenant ces chiffres en considération, il est peu probable que les niveaux prévus des revenus agricoles par habitant en 1990 s'éloignent beaucoup de ceux qui ont été enregistrés en 1980. Les pays en développement où le revenu agricole par habitant atteindra un niveau suffisant pour satisfaire les besoins fondamentaux seront très peu nombreux.

Les taux de croissance démographique, particulièrement en Afrique, resteront sans doute élevés, dépassant les 3 pour cent. La croissance de la population agricole, en dépit de l'intensification de l'exode rural, n'enregistrera proba-

blement pas de ralentissement significatif. Aussi, même avec une forte augmentation de la production, le niveau du PIB agricole de nombreux pays en développement restera-t-il inférieur à 100 dollars par personne. Quelques-uns d'entre eux, qui comptent d'importantes masses rurales pauvres comme l'Inde et le Pakistan, verront sans doute augmenter leur PIB par habitant en 1990 à mesure que ralentira la croissance de la population globale et de la population agricole mais il n'en restera sans doute pas moins, au-dessous de 150 dollars.

Ces chiffres tendent à confirmer ce que l'on constate dans la plupart des pays en développement, à savoir que la croissance économique à elle seule ne peut être suffisamment rapide pour absorber l'augmentation de population et pour réduire le nombre des ruraux pauvres.

PROCESSUS DE CROISSANCE QUI ENGENDRENT ET SOUTIENNENT LA PAUVRETE RURALE

On reconnaît de plus en plus que le problème de la pauvreté dans les pays en développement se pose toujours avec autant d'acuité. La croissance économique rapide et ses retombées ne suffisent donc pas à le résoudre et, en fait, dans bien des cas, elles pourraient avoir aggravé la situation, comme le montrent les exemples ci-après.

Croissance de la productivité et diminution des revenus ruraux

La croissance économique peut avoir deux sources fondamentales: l'accroissement de la production totale à partir de ressources existantes ou bien l'augmentation de ces ressources. Le premier peut résulter d'une utilisation plus rationnelle des ressources grâce à l'application de techniques existantes ou à la mise au point de nouvelles techniques qui permettent d'augmenter la production de biens par unité de ressources.

Les ménages "autosuffisants" amélioreront leur propre niveau de vie en augmentant leur production alimentaire et en consacrant en même temps des ressources à la production de certaines denrées non alimentaires dont ils ont besoin. Leur capacité de le faire dépend des ressources dont ils disposent, de la connaissance qu'ils ont des techniques de production actuelles et nouvelles, et de leur aptitude à la gestion. Toutefois, la plupart du temps, cette démarche qui vise à l'autosuffisance ne permet pas de relever productivité et niveau de vie comme on peut le faire avec un certain degré de spécialisation et d'échange.

A mesure que la production s'accroît grâce à la spécialisation et à l'échange, on pourrait penser que tous ceux qui contribuent à cet accroissement verront monter leur niveau de vie en proportion de l'amélioration de la productivité matérielle. Mais le progrès réel du niveau de vie est absolument tributaire des termes de l'échange d'un type de produits. Par exemple, ceux qui se spécialisent dans la production agricole doivent compter avec le fait que les dépenses alimentaires par habitant tendent à croître plus lentement que les dépenses globales ou le revenu par habitant. Ainsi, alors qu'à des niveaux de revenus très faibles, une hausse de 10 pour cent du revenu peut conduire à une augmentation de 6 à 7 pour cent des dépenses alimentaires, à mesure que les revenus progressent, un pourcentage d'accroissement analogue du revenu peut se traduire par une augmentation de 4 ou 5 pour cent seulement ou même moins de la demande de produits alimentaires.

En général, si la production agricole augmente au même rythme ou plus rapidement que la production non agricole, le prix des denrées alimentaires baissera par rapport au prix d'autres denrées parce que la demande de produits alimentaires n'augmentera pas aussi rapidement que la production. Cette baisse des prix est amplifiée par la non-élasticité-prix de la demande alimentaire. Les paysans vivront donc probablement mieux qu'avant l'accroissement de productivité (car au moins ils pourront consommer plus de produits alimentaires), mais leur pouvoir d'achat réel n'aura pas progressé aussi rapidement que celui des producteurs non agricoles. En effet, pour acheter des produits non alimentaires, ils devront maintenant échanger plus d'unités de produits alimentaires pour chaque unité de produits non alimentaires que précédemment, alors que ce sera l'inverse pour les producteurs de denrées non alimentaires.

Même si la production agricole prend du retard sur le secteur non agricole comme c'est fréquemment le cas, l'élasticité-revenu relativement faible de la demande alimentaire pourrait encore détériorer les termes de l'échange des marchandises au détriment des producteurs agricoles. Dans ces circonstances, ces derniers souffriront, en moyenne, d'une pauvreté relative.

Mais qu'adviendra-t-il des ménages qui ont des difficultés à augmenter leur production agricole ou dont la production baisse en fait, alors que la production agricole moyenne augmente? Ces producteurs se trouvent maintenant à la fois devant la détérioration des termes de l'échange de marchandises et devant la stagnation ou la baisse de la production matérielle. Leur pouvoir d'achat réel diminuera et ils s'appauvriront. Ce retard de certains producteurs par rapport à la moyenne tient le plus souvent aux raisons suivantes:

Ils ont perdu l'accès à la terre parce qu'ils n'ont pu payer le loyer ou certaines dettes en raison peut-être d'une baisse précédente de la production. Cette situation peut être due par exemple à une réduction de la main-d'œuvre ou à une mauvaise récolte ou à une série de mauvaises récoltes consécutive à des conditions atmosphériques défavorables.

Ils n'ont pas adopté ou n'ont pas pu adopter de nouvelles techniques ou s'adapter au nouveau système de culture contrairement à la plupart des autres agriculteurs, en raison de leur ignorance ou du manque de ressources.

La main-d'œuvre familiale a diminué ou est devenue moins efficace en raison de décès, de maladies, de conflits familiaux ou du départ de certains membres de la famille à la recherche d'emplois hors de l'exploitation.

Ainsi, l'un des résultats de la croissance économique provenant de l'augmentation de la productivité agricole peut être d'accuser à la pauvreté les producteurs agricoles qui ne peuvent pas maintenir le niveau moyen d'accroissement de la productivité. De là vient l'une des principales critiques adressées au développement agricole du type "Révolution verte". Les agriculteurs dont la croissance de la productivité est supérieure à la moyenne sont alors en position de prétendre à des ressources supplémentaires, notamment en terre et en capital, ce qui donne encore plus de poids à cette critique. Ils peuvent obtenir cette terre en dépossédant les fermiers ou en l'achetant à ceux mêmes qui se sont appauvris en raison de leur faible productivité. Ce désir de posséder d'autres terres pourra être renforcé si les agriculteurs à "forte productivité" jouissent également d'un pouvoir politique au niveau local ou national.

Mais la croissance économique en général et les augmentations de productivité agricole en particulier n'affectent pas seulement les ménages agricoles mais également d'autres ruraux. Par exemple, l'accroissement de la production agricole peut être dû ou peut conduire à une demande accrue de main-d'œuvre salariée. Mais dans la mesure où le salaire est payé essentiellement en aliments, le pouvoir d'achat d'un salaire constant aura baissé lorsque les termes de l'échange des marchandises seront devenus défavorables au secteur agricole.

Il est ainsi tout à fait probable que les travailleurs agricoles souffriront plus que les agriculteurs de la détérioration des termes de l'échange. Toutefois, les propriétaires pourront sans doute maintenir ou même améliorer leur situation dans des économies où la terre est rare, au détriment des fermiers, en augmentant les loyers en espèces ou en nature. Même les ruraux qui ne tirent pas directement leurs moyens de subsistance de l'agriculture, tels que les petits commerçants et les artisans, verront leur niveau de vie diminuer en raison des effets multiplicateurs de la faible croissance du revenu du secteur agricole. Enfin, dans de nombreuses économies rurales, ceux qui exercent des métiers modestes mais spécialisés risquent d'être affectés par les changements technologiques qui créent dans ces secteurs un chômage structurel. Par exemple, les personnes qui gagnaient péniblement leur vie en transportant de l'eau pour d'autres pourront perdre leurs sources de revenus lorsque l'on procédera à des adductions d'eau.

Croissance démographique et pression exercée sur les terres

Nombreux sont les pays en développement où la population s'accroît plus rapidement que la production agricole, le cas classique étant ceux où il y a pénurie de terre, ce qui augmente la pauvreté. Dans ce cas, en l'absence de tout nouveau système de culture ou technique, il peut y avoir diminution de la rentabilité de la main-d'œuvre à mesure que le rapport homme/terre augmente. Ainsi, même si la production par hectare progresse, la production moyenne par personne peut reculer. Cette situation peut s'aggraver à mesure que s'accroît le morcellement des exploitations de génération en génération.

La pression démographique pousse aussi les paysans à cultiver des terres de mauvaise qualité. Dans ce cas, on peut parfois maintenir la production par habitant en augmentant les superficies cultivées, mais si cette mauvaise qualité est due à la faiblesse et à la variabilité des précipitations, alors production et revenus pourront varier davantage et les producteurs seront plus exposés à des privations et à une pauvreté temporaire, voire permanente. Cette migration des paysans sur de moins bonnes terres peut aussi se faire aux dépens des zones de pâturage traditionnelles des populations pastorales et perturber la vie de ces dernières, et peut créer de graves problèmes d'environnement lorsqu'elle s'accompagne du défrichement de forêts et d'autres couvertures végétales protectrices des sols et des bassins de réception.

En accroissant la demande de terre, la pression démographique en fait aussi monter le prix d'achat ou le loyer là où existe un marché ou lorsque la terre n'appartient pas aux cultivateurs eux-mêmes. Ainsi, même si la production et le revenu augmentent, les propriétaires terriens peuvent prétendre à une part plus importante. Lorsque la hausse des loyers est associée à un accroissement faible, voire nul, de la productivité des cultivateurs, le revenu réel de ces derniers peut baisser.

C'est dans ce cas notamment que les personnes décidées à se lancer dans la culture ne trouvent pas de terre, soit qu'elles n'aient pu se la procurer par des moyens traditionnels - héritage de la terre familiale, attribution d'une terre de la tribu ou du clan - soit qu'elles ne soient pas en mesure d'en payer le loyer. De plus, certains de ceux qui ont déjà une terre à cultiver risquent de la perdre parce qu'ils ne peuvent en payer le loyer ou parce qu'ils sont contraints de la vendre pour payer leurs dettes. C'est sans doute surtout pour cette raison que les paysans n'ont pas de terre et, s'ils ne peuvent trouver à s'employer autre part, ils deviennent vite encore plus pauvres. Même ceux qui parviennent à se maintenir dans l'agriculture peuvent rencontrer des difficultés parce que si la production moyenne par personne diminue avec l'accroissement de la pression démographique et/ou la diminution de la taille des exploitations, leur capacité d'engendrer un excédent de produits alimentaires à échanger pour des denrées non alimentaires diminuera également. Ainsi, en l'absence d'une augmentation de productivité, une croissance démographique rapide dans des économies où la terre est rare, comme en Asie du Sud, peut soulever de graves problèmes pour le secteur agricole et pour tous ceux qui doivent acheter leurs aliments.

Urbanisation et politique alimentaire

L'apparition de ménages produisant des denrées non alimentaires découle tout naturellement, on l'a vu, des avantages de la spécialisation. A mesure que leurs revenus augmentent par rapport aux revenus agricoles, un nombre toujours croissant de personnes abandonne l'agriculture pour des activités non agricoles, ce qui accroît l'urbanisation. Le nombre de ces derniers augmente aussi dans les économies où la terre est rare à mesure que la pression démographique tend à diminuer les revenus agricoles et à augmenter le nombre des cultivateurs sans terre.

Dans de nombreux pays, à mesure que les populations urbaines augmentent, elles peuvent exercer une pression politique susceptible de nuire à la population rurale. L'un des domaines où cette pression politique se manifeste est celui des prix alimentaires. Même si l'élasticité-revenu de la demande de produits alimentaires est inférieure à l'unité, l'alimentation peut encore constituer un poste important de dépenses pour la majorité des citadins dans les pays à faible revenu. Ainsi, toute augmentation du prix des produits alimentaires due au fait que la production agricole ne suit pas la croissance de la population urbaine et de ses revenus ^{2/} peut non seulement avoir une incidence importante sur le coût de la vie, mais aussi déclencher une des revendications salariales visant à restaurer le niveau de vie qu'avaient les populations urbaines à l'origine. Employés et travailleurs urbains peuvent ainsi s'unir pour résister à toute augmentation des prix alimentaires, particulièrement si les employeurs doivent faire face à la concurrence de produits importés ou essaient d'exporter des marchandises dont la production demande une forte main-d'œuvre.

Les gouvernements cèdent souvent à ces pressions en faveur de la stabilité des prix pour apaiser la population urbaine qui, bien que généralement moins nombreuse, est plus concentrée que la population rurale. Ils s'efforcent de bloquer les prix par des contrôles statutaires ou encouragent activement l'importation de produits alimentaires, aux conditions du marché ou par le canal de l'aide alimentaire, de façon à faire baisser les prix intérieurs dans les zones urbaines.

L'un des premiers effets de ces mesures est d'empêcher les revenus agricoles de progresser comme ils l'auraient fait en marché libre. Ce qui est plus grave, à la longue, c'est que ces prix à la production artificiellement contenus - dont la valeur réelle peut être encore érodée si le prix des denrées non alimentaires continue à monter - peuvent décourager l'augmentation de la production agricole. De cette façon, le secteur agricole peut même être privé de la possibilité d'accroître sa production pour nourrir une population urbaine croissante. La stagnation de la production agricole peut alors avoir un effet multiplicateur sur le chômage rural, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'exploitation. Cette distorsion des termes de l'échange urbain-rural délibérément introduite pour protéger les citadins est sans doute la cause majeure de la stagnation de l'agriculture dans les pays à faible revenu à l'heure actuelle. Certes les gouvernements peuvent soutenir qu'ils ont été contraints d'importer des produits alimentaires pour compenser les mauvais résultats de l'agriculture nationale mais trop souvent le fait est que le gouvernement n'a pas fourni au secteur rural dans le passé suffisamment d'incitations ou de ressources pour lui permettre d'accroître sa production. Ce que bon nombre de gouvernements ne comprennent pas est que la

^{2/} Si la production agricole n'a pu suivre la demande de produits alimentaires c'est peut-être aussi que l'exode vers les villes a privé les zones rurales de leur main-d'œuvre.

stagnation de l'agriculture accélère l'exode rural qui, à son tour, accroît la nécessité d'importer les produits alimentaires. Pour de nombreux pays, la détérioration de la balance des paiements qui en résulte a des répercussions sur le taux global de la croissance économique réelle pour l'économie dans son ensemble.

Exportations agricoles et pauvreté rurale

Contenir les prix des cultures vivrières nationales aura en outre pour effet d'encourager la production de cultures d'exportation. Ceci n'apportera aucun avantage aux agriculteurs qui, en raison de la situation géographique ou écologique, ou de la taille de leur exploitation, ne peuvent produire ces cultures d'exportation. Ils y perdront tant par rapport aux autres agriculteurs que de façon absolue.

Traditionnellement, le secteur agricole est considéré comme une source importante de recettes en devises, particulièrement dans les premiers stades de la croissance économique lorsque l'industrialisation est encore limitée. L'exportation de produits agricoles peut être très avantageuse pour le secteur rural d'un pays car elle lève la restriction sur la production imposée par la faible élasticité-revenu de la demande qui limite la consommation intérieure de produits alimentaires, et constitue une incitation économique à créer ou à améliorer l'infrastructure dans les zones rurales. En fait, les possibilités d'exportation permettent au secteur agricole de prendre toute l'expansion que lui permet sa capacité productive. Toutefois, s'il existe de nombreux exemples de petits exploitants qui sont parvenus à participer à la production de denrées agricoles destinées à l'exportation, trop fréquemment la masse des familles rurales à faible revenu n'a pas eu pleinement accès aux avantages de ce commerce pour les raisons suivantes.

Lorsque de petits agriculteurs font beaucoup de cultures d'exportation, les gouvernements des pays à faible revenu utilisent fréquemment les recettes d'exportation des produits agricoles comme sources de recettes budgétaires, soit en imposant directement une taxe à l'exportation soit le plus souvent en utilisant des organisations statutaires de commercialisation qui versent aux producteurs des sommes inférieures à leurs recettes nettes d'exportation. Parfois, mais rarement, ces taxes ou ces déductions sont utilisées pour stabiliser le revenu des producteurs. L'effet sur le revenu réel des producteurs à l'exportation sera le même si le gouvernement maintient un taux de change surévalué, ce qui a pour résultat d'abaisser les prix intérieurs à la production des denrées destinées à l'exportation, pour un cours mondial donné.

Pour certaines cultures et certains produits agricoles, les gouvernements ont autorisé ou encouragé non seulement les entrepreneurs du pays mais également les sociétés étrangères ou transnationales à créer des plantations et à produire à grande échelle. Dans certains cas, les petits producteurs ont été empêchés de pratiquer des cultures d'exportation; dans d'autres, l'accès au marché leur a été interdit parce que l'on n'avait pas prévu un système de commercialisation en mesure de collecter les produits des petites exploitations ou de fournir les services de vulgarisation voulus pour encourager la production des petits agriculteurs. Nombre de ces derniers sont néanmoins parvenus à s'intégrer dans la production de plantations, en qualité par exemple de producteurs "satellites", mais ceci a été le résultat d'une politique délibérée du gouvernement en leur faveur. Lorsque l'agriculture de plantations est fondée sur l'emploi d'une main-d'œuvre salariée et non autonome, les grandes plantations sont souvent la seule source d'emploi local, d'où le risque de l'exploitation des travailleurs qui reçoivent de bas salaires ou vivent dans de mauvaises conditions, ce qui les mène à la pauvreté. Si les gouvernements interviennent alors et adoptent une législation garantissant un salaire minimum, une ou plusieurs opérations risquent d'être mécanisées, ce qui conduit au chômage déclaré dans les zones rurales. Il est généralement difficile pour des travailleurs des plantations qui ont ainsi perdu leur travail de s'établir à leur compte, même là où il y a de la terre.

Les avantages de la production agricole d'exportation pour l'économie locale sont encore amoindris lorsqu'une partie des recettes n'est pas injectée dans l'économie intérieure mais reste à l'étranger grâce au versement des bénéfices ou même à la fixation de prix de transfert (sous-facturation des exportations agricoles par exemple).

Dépendre à l'excès du développement du secteur des plantations pour les recettes en devises peut, avec le temps, avoir un effet néfaste à mesure qu'augmente la croissance démographique. Comme le rapport homme/terre s'accroît, un vaste secteur de plantations aura pour effet d'intensifier la pression de la population sur la terre disponible pour la petite agriculture aggravant les problèmes mentionnés plus haut. En outre, l'importance

que de nombreux gouvernements donnent à la production agricole d'exportation a très souvent pour effet de concentrer entièrement sur le secteur d'exportation des ressources limitées destinées aux zones rurales. Cette partialité dans l'allocation des ressources peut s'appliquer par exemple à la recherche agricole ou à l'infrastructure matérielle, et conduire à l'octroi de licences d'importation de machines agricoles, etc. Ceci encouragera la création d'une enclave privilégiée d'exportation au sein d'une économie rurale encore plus déprimée.

Ces exemples variés, mais en aucun cas exhaustifs, montrent que la croissance économique ne présente pas que des avantages pour le secteur agricole ou une partie de ce secteur. Il faut toutefois reconnaître que, bien souvent, ce n'est pas le processus de croissance en soi, mais plutôt les différentes manières dont le Gouvernement intervient dans le processus de croissance qui ont un effet négatif sur certaines couches de la population rurale et qui peuvent exacerber le problème de la pauvreté rurale. C'est à dessein que les effets négatifs de la croissance économique ont été soulignés dans ce chapitre et, si toutes les politiques, ou certaines d'entre elles, qui seront étudiées dans la prochaine section sont poursuivies parallèlement, alors les avantages de la croissance économique pourront être plus largement répartis et l'économie rurale en bénéficiera tout autant que le secteur urbain.

MOYENS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE RURALE

PLANIFICATION EN VUE D'ATTENUER LA PAUVRETE

La croissance économique globale d'un pays et la planification de cette croissance ne suffisent pas à réduire la pauvreté rurale. Comme on l'a vu plus haut, on convient aujourd'hui d'une manière générale que, même si une élévation du niveau du revenu national devrait permettre de fournir l'ensemble des ressources supplémentaires nécessaires à éliminer la pauvreté, elle est souvent allée de pair par le passé avec une aggravation de la distribution des revenus. La croissance économique a entraîné, dans de nombreux pays, la paupérisation relative et souvent même absolue des pauvres. Il importe donc de mettre au point les moyens permettant d'orienter la croissance au profit des groupes défavorisés. En outre, en ce qui concerne plus particulièrement la misère rurale, il importe d'examiner de quelle manière la croissance du secteur agricole peut contribuer plus efficacement à lutter contre la pauvreté.

La croissance agricole est bien sûr indispensable car l'agriculture est une source d'emploi et de revenu pour l'essentiel de la population rurale, mais elle ne suffira pas à atténuer la pauvreté des zones rurales (voir encadré page 18). C'est pourquoi il est souhaitable que les stratégies dans le secteur rural et en particulier les stratégies de développement agricole conjuguent la croissance avec la redistribution des revenus et la création d'emplois. Cette solution est tout à fait praticable car il ressort de plusieurs études effectuées dans toute une série de pays que les petits agriculteurs n'utilisent pas la terre et d'autres facteurs de production moins efficacement que les gros exploitants. En dépit de plusieurs handicaps tels qu'une plus faible capacité à prendre des risques et un moindre accès au crédit institutionnel et aux services de vulgarisation, les petits exploitants n'ont souvent rien à envier aux grands propriétaires fonciers pour ce qui est des taux d'adoption de techniques améliorées appropriées et de l'utilisation de facteurs de production stimulant la croissance. D'une façon générale, les petits agriculteurs utilisent et conservent mieux aussi les ressources énergétiques non renouvelables et ils économisent les faibles ressources en capital car ils emploient plus de main-d'œuvre associée aux facteurs de production intermédiaires. La main-d'œuvre agricole sous-employée offre un vaste potentiel pour la mise en valeur des terres et des eaux et le développement de l'infrastructure dans le secteur agricole. Ainsi, les stratégies de développement peuvent servir les buts de la croissance et contribuer à soulager la pauvreté, à condition qu'elles soient orientées vers les besoins de production, d'emploi et de consommation de la population rurale pauvre.

Etant donné la grande diversité des conditions économiques et des institutions politiques observée dans les pays à faible revenu, les raisons de la pauvreté rurale varieront d'un pays à l'autre et aussi avec le temps. Cela signifie que les groupes cibles, les types de ménages qui souffrent de la pauvreté, auront des caractères différents dans des situations différentes et une économie rurale peut fort bien contenir plusieurs types différents de groupes cibles à tout moment donné. Une planification efficace exigera donc que chaque pays examine ses conditions particulières, identifie ses groupes cibles de pauvreté aussi exactement que possible et, dans le cadre d'une stratégie globale de croissance et de distribution équitable des revenus, élabore et mette en oeuvre des plans spécifiques visant à résoudre les problèmes particuliers auxquels se heurtent les ruraux pauvres.

Pour de nombreux pays, l'identification des groupes et des conditions de pauvreté constituera en elle-même un pas important vers l'atténuation de la pauvreté. En raison de leur mode d'existence même, les populations vivant dans la misère sont en général oubliées dans les enquêtes et recensements officiels. Par exemple, les enquêtes rurales où l'échantillon est la propriété foncière ne tiendront pas compte des paysans sans terre alors que les recensements fondés sur chaque domicile permanent ignoreront les sans-logis. Nombre de gouvernements ne connaissent pas la situation vraiment tragique de certaines couches de la population simplement parce que personne n'a mesuré correctement l'incidence de la pauvreté, notamment en milieu rural.

Une fois que les pauvres ont été identifiés, le processus de planification et d'exécution visant à atténuer la pauvreté dont ils sont victimes sera plus efficace si on les encourage à expliquer leurs propres problèmes et à participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des programmes de développement. Très souvent, les groupes les plus pauvres de la société sont "marginalisés" non seulement parce qu'ils ont un accès limité aux

ressources en terre et autres, aux possibilités d'emploi et aux biens et services, mais également parce qu'ils n'ont pas voix au chapitre en ce qui concerne les plans qui influent sur leur avenir. Dans de nombreuses sociétés, cet état de chose concerne les femmes en général qui actuellement se voientnier les mêmes droits et possibilités que les hommes. Ce problème est particulièrement grave pour les femmes qui se trouvent être chefs du ménage dans des sociétés où la coutume ou la tradition n'admettent pas que les femmes puissent avoir des responsabilités ou qui leur refusent toute autorité ou pouvoir de négociation dans la société.

ROLE DE LA NUTRITION DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE RURALE

Etant donné que la malnutrition est une des conséquences les plus fréquentes de la pauvreté rurale, les efforts visant à améliorer la nutrition jouent un rôle essentiel dans le développement rural orienté vers la réduction de la pauvreté.

Deux thèmes fondamentaux sont à la base de l'approche de la pauvreté rurale axée sur la nutrition: assurer aux ménages l'accès à la nourriture et éliminer les conditions des familles et des communautés qui entravent une bonne alimentation. Du point de vue de la nutrition, l'accès aux aliments n'est pas simplement assuré par des disponibilités alimentaires totales suffisantes, qui par elles-mêmes n'empêchent pas la malnutrition. Il faut que les disponibilités alimentaires soient suffisantes au niveau de la famille. Les ménages, dans toutes les couches socio-économiques, doivent être en mesure soit de produire suffisamment de nourriture pour leur consommation, soit de disposer d'un revenu suffisant pour acheter les aliments dont ils ont besoin. Par ailleurs, il faut remédier à la contamination de l'eau, aux maladies infectieuses et parasitaires, ainsi qu'aux insuffisances des services et pratiques sanitaires, de manière que les aliments consommés soient correctement assimilés. Si l'on ne met pas l'accent sur ces besoins fondamentaux, le développement rural ne pourra pas éliminer la pauvreté.

La FAO évalue les propositions et conceptions de projets ainsi que les politiques et plans nationaux et sectoriels du point de vue de l'inci-

dence qu'ils peuvent avoir sur la production vivrière et sur les achats d'aliments des ménages là où la population souffre de malnutrition. La nutrition contribue essentiellement au développement rural si la priorité est accordée à l'accès de la population rurale aux aliments et notamment à ceux qu'elle produit elle-même. Pendant trop longtemps, on a présumé que cet avantage était le résultat naturel de l'accroissement de la production. Les statistiques de la malnutrition ont prouvé que cette hypothèse est erronée.

Tout en garantissant un partage plus équitable des avantages du développement en faveur des groupes les plus pauvres de la population, les interventions nutritionnelles spécifiques, telles que programmes d'alimentation, et les initiatives au niveau des communautés, servent à court terme à faire face aux crises alimentaires aiguës qui touchent les pauvres, alors qu'à long terme les projets permettent d'obtenir une réduction durable des causes profondes de la malnutrition.

L'adoption d'objectifs et d'activités explicites visant à garantir aux ruraux pauvres un niveau nutritionnel minimal a permis de donner des orientations précieuses et de faire comprendre l'urgence des changements économiques et sociaux. Des systèmes de surveillance nutritionnelle sont actuellement mis en place pour évaluer si les efforts de développement influent favorablement sur la nutrition et les aspects connexes de la pauvreté rurale.

Si ceux qui se heurtent aux problèmes de la pauvreté sont en mesure de parler et d'agir collectivement, il sera plus aisé d'articuler ces problèmes et de les résoudre avec la participation des intéressés. Dans certains pays, il y a aujourd'hui des obstacles à la libre association des ruraux aux organisations de leur choix. Les gouvernements devraient envisager la possibilité d'éliminer ces obstacles et d'encourager plus activement la constitution d'organisations composées des groupes cibles et chargées de répondre aux besoins spécifiques de ces derniers. A titre d'exemple, on peut citer les associations de fermiers, les associations de femmes, les syndicats, les coopératives et les mutuelles de crédit. Il s'agirait donc d'abroger les lois de règlements qui empêchent la participation effective des femmes à ces organisations, leur permettant ainsi d'être des membres à part entière et leur garantissant des droits de vote égaux.

Un autre pas vers la participation des bénéficiaires est la décentralisation des prises de décision gouvernementales, notamment du mécanisme de planification, dans le cadre de la politique nationale. A cela devrait s'ajouter la réforme et, au besoin, la création des administrations locales pour favoriser la participation démocratique et effective des ruraux pauvres et de leurs organisations à l'élaboration et à l'exécution des programmes de développement visant à les aider. Il s'agirait en outre d'aider les groupes défavorisés, grâce à des programmes d'éducation et de formation, afin de les rendre plus aptes à participer aux décisions intéressant le développement et à mieux utiliser les facteurs de production, les techniques et les services publics.

Il est évident que des réformes de ce type prendront probablement beaucoup de temps avant d'être pleinement opérationnelles et il serait ingénue de penser qu'elles fonctionneront efficacement sans difficultés initiales. C'est pourquoi il importe que les gouvernements mettent sur pied des systèmes de surveillance et d'évaluation en même temps qu'ils mettent en oeuvre les plans, de manière à pouvoir évaluer les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté, identifier rapidement les problèmes qui surgissent et modifier les plans en conséquence.

Les gouvernements peuvent aussi tirer des enseignements des stratégies de lutte contre la pauvreté adoptées par d'autres gouvernements et des progrès qu'ils ont ainsi réalisés. Il est encourageant de constater que les plans de développement récemment établis par plusieurs pays en développement mettent l'accent sur l'atténuation de la pauvreté rurale. Par exemple, la lutte contre la pauvreté est le principal objectif déclaré du sixième Plan de l'Inde (Gouvernement de l'Inde, 1981), même si l'on admet que, vu l'ampleur de la tâche, elle ne peut être accomplie dans une brève période de cinq ans. Le Plan vise aussi à la participation active de tous les secteurs de la population au processus du développement grâce à des stratégies institutionnelles, d'éducation et de communication appropriées. Au Népal, on a conscience de la nécessité de faire participer les petits exploitants à l'élaboration des plans et programmes de développement agricole, de manière que la planification, au lieu d'être imposée uniquement du sommet, soit fondée sur un dialogue. Les objectifs de développement du Népal comprennent en outre l'intégration socio-économique du pays grâce à la réduction des déséquilibres régionaux et à la mobilisation, dans la mesure du possible, des ressources locales disponibles (Rana, 1978). En Malaisie, la nouvelle politique économique vise à améliorer progressivement les conditions économiques et la qualité de la vie des pauvres de toutes les races en leur garantissant directement un accès plus large à la terre, aux capitaux, à la formation et à d'autres services publics, ce qui leur permettra de profiter plus équitablement de la croissance économique. L'objectif est de réduire sensiblement d'ici à 1990 l'incidence de la pauvreté absolue grâce à la mise en oeuvre de politiques et programmes axés directement sur les besoins des secteurs pauvres de la population (Gouvernement de la Malaisie, 1976).

En Afrique, les questions de distribution du revenu, de pauvreté et d'emplois ruraux ont reçu en général une priorité élevée dans les plans de développement de plusieurs pays: notamment de la Tanzanie, du Mozambique, de l'Angola et du Kenya. En Amérique latine, on privilège l'octroi de crédits aux petites exploitations et la création d'emplois grâce à des programmes ruraux de travaux publics alors qu'un nouveau programme général annoncé par le Gouvernement mexicain en 1980 (El Sistema Alimentario Mexicano) reconnaît l'importance des facteurs sociaux au niveau de la communauté (Norton, 1980).

POLITIQUES VISANT A SOULAGER LA PAUVRETE RURALE

Dans la dernière section, on a affirmé que les causes, l'incidence et les manifestations de la pauvreté varient probablement d'un pays à l'autre. Pour ces raisons, il ne peut y avoir de panacée universelle pour lutter contre la pauvreté ni un seul ensemble de politiques propres à garantir une réduction de la pauvreté rurale. Chaque pays devra examiner ses propres conditions économiques et ses propres modèles de croissance pour identifier les facteurs qui ont déterminé ou déterminent la misère rurale et il devra modifier ses politiques actuelles ou en élaborer de nouvelles adaptées à sa situation particulière. Néanmoins, l'analyse précédente des causes probables de la pauvreté met en lumière certains grands domaines et instruments de politique qui pourraient jouer un rôle important dans toute stratégie de lutte contre la pauvreté rurale. On commencera par examiner les politiques qui influent sur la production agricole et les revenus, notamment des ménages d'exploitants, puis on passera à l'évaluation de la production non agricole qui peut avoir une incidence sur les ménages ruraux engagés dans l'agriculture ou non.

LES PROJETS FORESTIERS ET LA PAUVRETE RURALE

Peut-être l'exemple le plus frappant d'activité forestière profitant aux secteurs les plus pauvres de la société rurale est celui de la République de Corée. Grâce à un système de plus de 20 000 coopératives forestières villageoises, plus d'un million d'hectares d'arbres ont été plantés pour fournir aux membres des coopératives du bois de feu, du bois d'œuvre et des produits commercialisables, quelques champignons et feuilles de chêne. La majeure partie des membres des coopératives était des paysans sans terre et de petits exploitants, et les coopératives étaient autorisées, en vertu de mesures législatives adoptées à cet effet, à demander aux grands propriétaires fonciers de conclure des accords de participation aux bénéfices aux termes desquels les coopératives plantaient et administraient leurs terres. Le programme a donc permis un transfert réel des ressources des villageois riches aux villageois pauvres. La FAO a aidé à mettre au point un ensemble de techniques destinées au programme et a formé les fonctionnaires forestiers chargés de la vulgarisation et de tout autre appui aux coopératives.

Il existe un programme national analogue dans les zones montagneuses du Népal, dans le cadre duquel on aide la population rurale à planter des arbres pour qu'elle obtienne du combustible, du fourrage et se protège contre l'érosion du sol. D'autres projets de ce type, gérés par la FAO, démarreront en 1981/82 dans les montagnes du Pérou (bois de feu, bois d'œuvre, protection); dans le tiers nord-ouest du Bangladesh (bois de feu, bois de construction, arbres fruitiers); et dans la zone centrale de la Birmanie (bois de feu).

Mais un autre domaine dans lequel la forêt a contribué à soulager la pauvreté rurale est celui des activités forestières génératrices de revenus. Au Mexique et au Guatemala, par exemple, des organisations ont été créées qui ont permis à la

population rurale des zones forestières de montagne de se regrouper pour se lancer dans l'exploitation et la transformation du bois provenant des forêts qui lui appartiennent. Aux Philippines et dans certaines parties de l'Inde, la sylviculture et les cultures marchandes ont été introduites avec succès: dans le premier cas, afin de produire des fibres pour l'industrie de la pâte et du papier; et dans le second cas, afin de produire du bois de feu pour les marchés urbains. Au Togo, en Syrie et en Haïti, la FAO a contribué à améliorer le niveau de production du charbon de bois, activité artisanale importante dans ces pays et dans de nombreux autres pays en développement.

Toute une série de produits non ligneux provenant de la forêt, tels que les feuilles de beadi pour envelopper les cigarettes en Inde, les feuilles de chêne pour emballer les aliments en Asie de l'Est, les champignons, les plantes médicinales, les gommes, les huiles et les fruits, fournissent des revenus à une population rurale nombreuse dans tout le monde en développement — probablement beaucoup plus nombreuse que celle qui tire son revenu de la production de bois. On ne fait que commencer aujourd'hui à explorer les possibilités d'améliorer et d'accroître ce potentiel.

Un autre domaine dont la FAO s'est occupée est celui de la foresterie et les femmes rurales. On a trop souvent oublié par le passé que celles-ci, en tant qu'utilisatrices de bois de feu pour la cuisson et souvent principales ramasseuses et vendeuses de produits forestiers autres que le bois d'œuvre, se ressentent très fort des modifications intervenues dans la forêt. Le Département des forêts de la FAO a par conséquent aidé à organiser des séminaires en Asie et en Extrême-Orient ainsi qu'en Afrique pour réunir les représentantes des groupes de femmes et les services forestiers afin de commencer à développer les activités liées à la forêt qui profitent plus directement aux femmes rurales et demandent leur participation.

Réforme agraire, participation de la population et mesures connexes visant à accroître la productivité agricole

On a montré que le secteur agricole est exposé à un appauvrissement relatif au fur et à mesure que les revenus par habitant augmentent, mais que les ménages agricoles qui ne réussissent pas à maintenir le niveau moyen de croissance de la productivité sont ceux qui risquent le plus de souffrir de la pauvreté absolue. Garantir l'accès le plus large possible aux facteurs permettant d'accroître la productivité ou la production est donc un domaine d'action important mais les instruments de politiques appropriées dépendront des raisons des retards de la productivité ou de la production. Certains des principaux domaines d'action politique sont examinés ci-après.

Réforme agraire et autres réformes structurelles

On pourrait résoudre le problème que pose la faiblesse de la production agricole en modifiant la technologie ou les techniques en vue de les adapter aux combinaisons actuelles des ressources. Mais il est aussi possible de modifier la combinaison des ressources. La solution conventionnelle à ce problème consiste à accroître les réserves de ressources, et elle sera examinée plus avant, mais dans de nombreuses circonstances, une réaffectation des ressources existantes pourrait contribuer pour beaucoup à éléver la productivité et la production des exploitants à faible revenu.

Dans de nombreux cas, les groupes cibles qu'intéresse la lutte contre la pauvreté seront ceux qui n'ont pas un accès suffisant à la terre ou en réalité les paysans sans terre eux-mêmes. Lorsque ces groupes cibles se trouvent face à une répartition manifestement injuste des terres, notamment lorsque les grands propriétaires fonciers ne pratiquent pas une exploitation productive, alors un programme de réforme agraire devient un élément vital de tout programme de lutte contre la pauvreté. Le caractère de la réforme agraire peut varier considérablement. Dans certaines circonstances, la propriété foncière individuelle peut être encouragée tout en imposant un plafond quant à sa taille, mais dans d'autres cas, il peut s'agir de créer des systèmes d'agriculture de groupe, de coopératives ou de fermes d'Etat. Certains pays peuvent désirer conserver la propriété privée des terres alors que d'autres peuvent nationaliser toutes les terres. En tout état de cause, toutefois, ce qui prouve qu'un gouvernement est résolu à combattre la pauvreté est sa volonté d'envisager et d'exécuter une réforme agraire radicale afin de garantir aux masses rurales un accès plus équitable à la terre de manière à éléver le niveau de vie des victimes de la pauvreté.

Même lorsque l'accès à la terre ne pose pas de problème, par exemple dans le cas de régime foncier coutumier ou d'agriculture itinérante, il serait bon que les gouvernements envisagent d'adopter des politiques en matière d'exploitation et de propriété des terres. Ces mesures sont nécessaires car, face à la commercialisation accrue de l'agriculture et à l'intensification de la pression démographique, l'augmentation de la taille des exploitations par l'achat de terres, l'appropriation de terres publiques et la "privatisation" des terres communales par les familles économiquement, socialement ou politiquement plus puissantes d'une localité, peut rapidement aboutir à la perte des moyens d'existence des familles les plus démunies.

Même lorsque la distribution des terres est plus équitable, la pression démographique et les lois de succession peuvent entraîner un fort morcellement des exploitations agricoles, une seule famille possédant ou exploitant alors plusieurs parcelles très dispersées. Dans ce cas, une politique de remembrement des terres avec redistribution des parcelles pour former des unités agricoles compactes peut permettre d'élèver la productivité aussi bien de la terre que du travail. Lorsque le problème spécifique du groupe cible est la faiblesse de la productivité due au morcellement excessif des terres, le remembrement de celles-ci peut permettre à ce groupe de sortir de la pauvreté absolue mais il ne suffit pas à modifier la taille relative ou absolue des propriétés foncières.

Lorsque les terres sont relativement rares et exploitées dans le cadre de régimes de fermage injustes, le prix du bail peut absorber une partie importante de la production agricole totale et aboutir à la paupérisation des ménages de fermiers. Cela peut être le cas en particulier des fermiers dont la production est faible et qui doivent payer un fermage relativement élevé à l'hectare. Même dans le cas du métayage, la part laissée au métayer, si sa productivité est faible, peut être si infime qu'il est condamné à vivre dans la pauvreté absolue. En outre, dans de nombreuses circonstances, lorsque la sécurité de jouissance fait défaut, les ménages sans épargne ou sans biens accumulés peuvent très

facilement être expulsés et venir grossir les rangs des paysans sans terre si une année ils ne peuvent payer en espèces le fermage requis. Pour éviter ce type de situation, les gouvernements devraient envisager d'adopter ou d'appliquer effectivement les textes législatifs visant à fixer en matière de baux des plafonds qui soient équitables pour les fermiers, y compris les métayers, et à garantir la sécurité de jouissance. Ces mesures peuvent être renforcées en encourageant la création d'organisations de fermiers afin de promouvoir la solidarité de groupe, de contrôler l'application des règlements et de faciliter le recours aux tribunaux.

Dans certains pays, les femmes, obligées de pourvoir à leurs propres besoins, se heurtent également à des obstacles juridiques et coutumiers concernant l'accès à la terre et à d'autres ressources. Etant donné que les femmes rurales d'une manière générale et les ménages dirigés par des femmes peuvent constituer des groupes cibles importants dans nombre de pays, les gouvernements devraient envisager d'abolir les lois régissant les successions, la propriété et la jouissance des biens, y compris des terres qui établissent une discrimination à l'encontre de la femme, ainsi que celles qui font obstacle à leur participation aux opérations économiques. Dans les pays où la propriété privée des terres est de règle, les gouvernements devraient également envisager de promouvoir les droits des femmes à la propriété, notamment à la pleine propriété conjointe et copropriété de la terre pour donner aux femmes productrices dont les maris sont absents le droit juridique de prendre effectivement des décisions concernant la terre qu'elles exploitent.

La participation populaire au développement rural

La participation populaire suscite depuis quelque temps l'attention de la communauté internationale et elle a une place importante dans le développement rural. Cela est dû en partie à l'échec des stratégies de développement adoptées par le passé qui visaient à atteindre des taux de croissance plus élevés sans passer par des changements structurels et institutionnels destinés à réduire la pauvreté rurale, et en partie à la participation insuffisante des pauvres des zones rurales au développement. Il est indispensable de penser à la participation des populations rurales quand on élabore une stratégie de développement.

Pour la première fois lors d'une conférence internationale, les pays en développement et les pays industriels ont approuvé un ensemble de stratégies nationales, sous la forme du Programme d'action de la CMRADR, concernant la réforme agraire et le développement rural. Ces stratégies prévoient la réorientation des politiques et des programmes afin de modifier la répartition du revenu et du pouvoir économique et politique. Cela est nécessaire car ce qui pose le plus de problèmes, notamment politiques, dans les stratégies nationales de développement, ce n'est pas l'aspect technique de la production. Les questions de production peuvent être résolues avec les ressources et techniques existantes. Ce qui est crucial, c'est la répartition du revenu et l'adoption de mesures énergiques afin de motiver les pauvres des zones rurales et de les rendre maîtres des facteurs de production et des biens alimentaires. Cette nouvelle répartition est nécessaire pour réduire la pauvreté en milieu rural et éliminer les causes de la malnutrition. Ce n'est que grâce à cette meilleure répartition et à une croissance plus rapide de la production, accompagnée d'une plus grande participation populaire, que l'on peut faire bénéficier les pauvres des zones rurales des effets du développement. Cette participation au développement accroîtrait, grâce à des changements structurels, le poids économique des ruraux pauvres, et leur participation politique accrue résulterait du libre exercice de leurs droits conformément à leur importance numérique dans la population totale.

Etant donné l'extrême variété des interactions entre les causes de la pauvreté et l'absence de participation, il faut envisager différentes méthodes de participation selon les organisations sociales présentes en milieu rural dans les pays en développement. Lorsqu'il existe une pénurie dramatique de terres et que la grande majorité des ruraux sont des paysans sans terre, le pouvoir étant concentré entre les mains de quelques propriétaires influents, lorsque les agriculteurs doivent émigrer et laissent les femmes travailler la terre, lorsque les ouvriers forestiers ou les artisans pêcheurs souffrent de l'exploitation des propriétaires de forêts ou des puissants armateurs, il faut, pour chacun de ces groupes, un type de participation différent, car chacun a des problèmes particuliers.

La participation populaire va de pair avec la décentralisation. Par conséquent, les administrations locales sont influencées par les organisations rurales (groupements de petits agriculteurs, représentantes de femmes rurales, comités ou associations de bénéficiaires de la réforme agraire et coopératives qui participent aux décisions relatives à l'exécution des projets, à l'affectation des ressources, à la commercialisation, aux activités créatrices d'emploi et à l'utilisation de l'eau, etc).

Quand des familles rurales ayant des problèmes similaires s'associent pour résoudre elles-mêmes leurs difficultés, c'est un progrès dans le sens de la participation populaire. Les activités de groupe facilitent l'accès aux ressources car il est en général plus économique et plus facile d'aider un groupe que de s'adresser à des particuliers. Par exemple, des vulgarisateurs peuvent douter de l'efficacité qu'il y aurait à donner des conseils individuels dans des exploitations gérées par les femmes et qui ne produisent que des cultures vivrières destinées à leur propre subsistance, et il n'est pas impossible qu'on les dissuade systématiquement ou même qu'on leur interdise d'intervenir dans ce cas. Mais il est justifié de s'occuper d'un groupe d'une dizaine de familles ou plus ayant les mêmes problèmes. Il est très important d'encourager les femmes chefs de famille à se grouper au niveau du village afin de partager certaines tâches ou d'organiser la commercialisation de leurs produits. De même, un groupe peut se partager un sac d'engrais ou de semences ou un bidon de produit de traitement alors que ce sac ou ce bidon représente une dépense trop élevée pour une famille pauvre. Des groupes ruraux défavorisés peuvent aussi créer leurs propres organismes de crédit afin de mobiliser et de mettre en commun leur épargne pour mieux en tirer parti. Ces activités de groupe peuvent prendre des formes extrêmement variées. Les exemples donnés ci-dessus proposent la formation spontanée de petits groupes de familles rurales ou de particuliers ayant des problèmes similaires du fait de leur pauvreté. Dans d'autres cas, on préférera des groupements plus structurés tels que les coopératives de production et de commercialisation, les communes ou les fermes d'Etat.

Techniques appropriées pour les agriculteurs à faible revenu

La recherche agricole, lorsqu'elle existe, est souvent axée sur les cultures de rapport et les productions animales destinées à l'exportation ou considérées comme matières premières industrielles. Cependant, si cette recherche s'orientait vers la production de cultures vivrières, les progrès qui en résulteraient sur le plan de la nutrition et de la satisfaction des besoins fondamentaux seraient considérables. Il faut donc que les gouvernements réexaminent les activités et les priorités de la recherche et envisagent une réorientation ou un développement qui tienne compte de la lutte contre la pauvreté.

Même quand la recherche destinée aux petits agriculteurs est bien décentralisée il existe encore des groupes de paysans incapables d'adopter des techniques plus productives, ou réticents à le faire. Très souvent, une enquête plus poussée montre qu'il en est ainsi parce que les familles n'ont pas de quoi mettre en oeuvre l'ensemble du processus technique. Par exemple, les agriculteurs n'ont pas les moyens d'acheter des engrains, ou bien ils manquent d'eau ou ne disposent pas sur place d'installations de stockage suffisantes. Les raisons pour lesquelles les avis émanant des chercheurs ne sont pas toujours suivis sont moins faciles à déterminer. Par exemple, un service de recherche compétent concentre ses activités sur des techniques à forte intensité de main-d'œuvre dans une économie où la main-d'œuvre est surabondante. Mais même là, certains groupes souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre, par exemple parce que le chef de famille est un vieillard, un infirme ou une femme: les forces manquent pour appliquer les techniques recommandées et le handicap financier ou alimentaire de la famille s'aggrave encore. Dans ces conditions, la coordination de la recherche technologique et de la recherche sociologique et une étroite coopération entre le personnel local et la station de recherche peuvent permettre la mise au point de techniques adaptées afin que les groupes défavorisés augmentent leur production.

Meilleur fonctionnement des services pour les groupes cibles ruraux

Les remèdes à la pauvreté proposés jusqu'à maintenant font essentiellement appel à des politiques visant à redistribuer les ressources au sein du secteur agricole ou à promouvoir la participation populaire et la mise en commun des ressources au sein des groupes cibles. Ces politiques peuvent être complétées par d'autres dont l'objet est d'accroître le transfert de ressources des secteurs plus favorisés de l'économie vers les groupes cibles appartenant au secteur agricole. La plupart des remèdes envisagés ici relèvent de mécanismes de transfert officiels et supposent la fourniture de meilleurs services publics aux zones rurales afin d'accroître la production agricole des paysans aux revenus les plus faibles aussi bien à court qu'à long terme. Ces ressources supplémentaires peuvent être notamment consacrées à des investissements dans la recherche de techniques appropriées et de meilleurs systèmes de culture, à la formation des paysans et des familles rurales, au recyclage des vulgarisateurs afin qu'ils répondent plus efficacement aux besoins des groupes cibles, à une meilleure organisation des services de distribution des facteurs de production, à la mise en place de structures de transport et de commercialisation dans les régions isolées et à la création d'organismes d'épargne et de crédit sensibilisés aux besoins des groupes cibles et qui mobilisent plus efficacement l'épargne rurale et attirent des investissements dans les

zones rurales. Dans toutes ces activités, il faut veiller à ce que les structures soient effectivement conçues pour permettre aux groupes cibles d'en profiter. Par exemple, les agriculteurs dont les revenus sont faibles ont besoin de systèmes de commercialisation bon marché capables d'absorber les surplus marginaux et épisodiques qu'ils peuvent produire et il faut leur fournir des facteurs de production en petites quantités adaptées à leurs besoins. En outre, certains pays doivent veiller à assurer à toutes les catégories l'accès aux systèmes de distribution des intrants agricoles, ainsi qu'aux services sociaux et économiques afin que les femmes ne soient pas exclues.

Prix plus équitables pour les petits agriculteurs

De nombreuses familles agricoles sont pauvres non seulement parce que leur production est insuffisante mais aussi parce que ce qu'elles produisent ne leur fournit pas de quoi satisfaire leurs besoins fondamentaux. En général, il en est ainsi parce qu'elles ont un faible pouvoir de négociation par rapport à d'autres groupes dans l'économie. Bien des raisons peuvent expliquer cet état de fait et il faudra mettre en œuvre des politiques et des moyens différents pour y remédier.

Prix des facteurs de production

Leur faible pouvoir de négociation explique souvent et aggrave les difficultés des ruraux pauvres sur le marché de facteurs de production comme la terre, l'eau et les engrains, ou quand il s'agit de trouver les moyens d'obtenir ces facteurs de production - financement et crédit. Le loyer de la terre et la réglementation des baux agricoles font normalement partie des politiques de réforme agraire et ont été étudiés plus haut dans le chapitre correspondant.

Il arrive souvent que les prix de divers facteurs de production que les petits agriculteurs achètent - ou achèteraient s'ils étaient moins chers - soient anormalement élevés; cela vaut non seulement pour des produits industriels comme les engrains, mais également pour l'adduction d'eau, les services, etc. Les deux raisons essentielles en sont les coûts élevés des produits livrés en petites quantités et certains monopoles de distribution. Dans l'un et l'autre cas, il faut encourager les groupes cibles à faire des achats groupés, ce qui leur permettra d'acheter par plus grandes quantités et d'améliorer aussi leur pouvoir de négociation. Les gouvernements devraient aussi étudier sérieusement la possibilité de multiplier les sources d'approvisionnement afin d'introduire une concurrence plutôt que de viser à la création de monopoles d'Etat ou semi-publics comme c'est fréquemment le cas. Parfois, la cherté des prix est essentiellement due aux frais de commercialisation, réels ou imposés, par exemple en raison du mauvais état des routes ou des taxes sur les ventes. Dans ce cas, la solution appartient au gouvernement qui doit affecter davantage de ressources à l'amélioration du réseau routier et réexaminer sa politique fiscale.

Parfois, les petits agriculteurs sont également désavantagés en matière de crédit. Il n'est pas rare qu'ils ne puissent s'adresser qu'à des prêteurs privés qui pratiquent des taux d'intérêt élevés, alors que les gros agriculteurs peuvent emprunter auprès d'organismes officiels, souvent des organismes d'Etat, à des taux bien inférieurs et même parfois subventionnés.

Dans certains cas, il ne fait pas de doute que les intérêts élevés dont sont victimes les petits agriculteurs relèvent de l'"exploitation" mais, le plus souvent, le coût élevé du crédit résulte des frais généraux qu'entraînent les petits emprunts et des risques que comportent les prêts agricoles en l'absence de garanties suffisantes. Là encore, la promotion des groupements permettra aux agriculteurs visés d'être mieux servis par les organismes de crédit officiels. En effet, une demande collective permet de mettre en commun les risques et d'amortir les frais généraux, et la responsabilité groupée en cas de non-paiement peut parfois remplacer les garanties individuelles. Si l'on ouvre ainsi aux petits agriculteurs l'accès aux organismes de crédit officiels, ce qui rend la compétition plus ardue pour les prêteurs privés, on réduit beaucoup plus efficacement le coût du crédit qu'en fixant un plafond aux taux d'intérêt élevés ou en subventionnant le crédit.

Débouchés pour les petits agriculteurs

On a rappelé plus haut que, dans certains cas, l'intervention de l'Etat se traduit - de propos délibéré ou non - par une réduction des prix nets payés aux producteurs agricoles, soit que l'Etat préleve une marge, soit qu'il cherche à assurer à bon marché l'approvisionnement des villes. Dans de nombreux pays, on pourrait améliorer de façon sensible les termes

de l'échange de l'agriculture et les revenus des paysans en modifiant ces politiques ou même en les inversant. En valeur absolue, les principaux bénéficiaires de ces mesures, en particulier à court terme, sont les gros agriculteurs ou ceux qui produisent les plus grandes quantités de surplus commercialisé. Toutefois, l'amélioration relative des conditions de vie sera sans doute le plus sensible pour ceux qui produisent un petit surplus commercialisé, ou qui seraient encouragés par des prix plus élevés à produire pour la vente. Même les petits agriculteurs qui vendent le produit de leurs cultures vivrières dès la récolte pour disposer d'argent liquide et faire face à leurs besoins essentiels, et qui doivent ensuite acheter des vivres en fin de saison, profiteraient du relèvement des prix des cultures vivrières car ils vendraient au moment de la récolte une part moins importante de leur production déjà limitée pour la même somme d'argent liquide. Ces modifications des politiques seront de peu d'effet pour les paysans sans terre, mais même eux, indirectement, devraient en profiter du fait de l'augmentation des salaires ou des créations d'emploi si le relèvement des prix accroît les revenus nets des agriculteurs, ce qui constituerait un stimulant pour la production agricole et relancerait l'activité économique dans les zones rurales. Cependant, ces nouvelles orientations risquent de faire monter les prix alimentaires en ville; pour que les familles à faible revenu en souffrent moins, il faudra appliquer ces mesures de façon graduelle ou introduire un système de bons alimentaires comme à Sri Lanka. Bien sûr, si les prix continuent à monter alors que les bons ont une valeur fixe, leur effet protecteur diminuera avec le temps.

Même lorsque les gouvernements ne jouent pas sur les prix des produits agricoles, les agriculteurs isolés, qui vendent des petites quantités de produits à intervalles irréguliers, se trouvent en général dans une position de négociation extrêmement faible. Les négociants indépendants ou les responsables des magasins d'Etat peuvent les tromper ou les décourager en déclassant leur production, sous-estimant les poids ou les faisant passer après les agriculteurs ayant des quantités plus importantes à vendre. Ainsi, les paysans peuvent être mal payés et perdre beaucoup de temps à vendre leurs produits. Comme pour l'accès aux ressources, les groupes ou les coopératives seraient un contre-pouvoir susceptible d'améliorer la situation. On pourrait aussi accroître les revenus des producteurs en levant les restrictions au commerce et en favorisant de nouveaux systèmes de commercialisation pour laisser jouer la concurrence. Très souvent, les gouvernements limitent le nombre des commerçants et la circulation des produits au moyen de licences de transport et de permis de circulation, en particulier lorsqu'il existe un système de commercialisation officiel, pensant ainsi assainir le marché. Toutefois, on constate beaucoup trop fréquemment que les services de commercialisation officiels répondent mal aux besoins des très petits producteurs et les restrictions au commerce et à la circulation des produits entraînent un morcellement du marché et une grande instabilité des prix, en particulier lorsqu'il y a des pléthores saisonnières dans certains endroits en même temps que des déficits temporaires ailleurs. Là encore, comme pour l'accès aux ressources, les raisons du faible prix payé aux producteurs résultent souvent des insuffisances des infrastructures (réseau routier, installations de stockage et de transformation) dont l'amélioration requiert en général l'intervention des pouvoirs publics sous forme de crédits supplémentaires.

Marchés de produits non alimentaires

Les familles rurales disposeront de toute évidence de davantage d'argent liquide si leurs prix nets de vente augmentent et si les prix des facteurs de production agricole et des services diminuent. Mais leur niveau de vie s'améliorera aussi si les produits de première nécessité coûtent moins cher.

Une des solutions adoptées même dans certains pays en développement est la prise en charge par l'administration centrale ou locale des biens et services que sont l'éducation, les soins de santé et les programmes d'alimentation infantile, ou la réduction des frais correspondant à ces services pour les pauvres des zones rurales, malgré la charge budgétaire que cela peut représenter. L'assujettissement des groupes touchés par la pauvreté à l'impôt direct ou indirect doit être revu et réduit chaque fois que possible: par exemple, une taxe sur la vente du pétrole lorsque celui-ci est le combustible utilisé pour faire la cuisine dans les zones rurales peut être très préjudiciable aux familles ayant un très faible revenu. L'abaissement du prix des services ne sert pas à grand-chose si l'Etat n'assure pas ces services de manière à satisfaire les besoins des pauvres. Mais si le fait d'en réduire le prix pour les groupes visés entraîne une demande dépassant les possibilités, cela risque d'obliger les pouvoirs publics à consacrer des fonds supplémentaires à ces services et à les faire payer plus cher à ceux qui en ont les moyens.

Protection de l'industrie et prix des biens de première nécessité

Dans le cadre des politiques de lutte contre la pauvreté, les gouvernements doivent revoir leurs politiques de protection de l'industrie, en particulier du point de vue des répercussions sur la satisfaction des besoins essentiels. Les prix excessivement élevés de certains articles de première nécessité comme les textiles ou les instruments de cuisine résultent parfois de politiques destinées à protéger les industries nationales de la compétition étrangère grâce à des droits de douane élevés, des contingentements ou l'interdiction pure et simple des importations. Cela peut stimuler les industries nationales et en particulier l'emploi dans les villes, mais les fabricants profitent souvent de ces restrictions à l'importation pour vendre leurs produits à des prix bien supérieurs aux cours mondiaux.

Même pour des biens et services normalement produits exclusivement dans le pays, les régimes de patentés, permis ou autres restrictions peuvent faire monter les prix en neutralisant la concurrence. La situation varie d'un pays à un autre mais il n'est pas rare que le prix des transports routiers soit élevé du fait d'un système restrictif de licences de transport.

Création d'emplois dans les zones rurales

Jusqu'ici, les mesures envisagées pour lutter contre la pauvreté visent essentiellement les familles rurales qui tirent leurs revenus de l'agriculture. Mais il faut reconnaître que, dans de nombreux cas, l'amélioration de la production ou des termes de l'échange des agriculteurs ne suffira pas à écarter la menace de la pauvreté.

Une solution consisterait à ce qu'un, voire plusieurs membres de la famille trouvent dans une autre exploitation un emploi à temps partiel, saisonnier, ou toute l'année, pour compléter les revenus et la production de leur propre exploitation. Les politiques étudiées plus haut permettraient souvent, par les stimulants qu'elles représentent pour les agriculteurs grands ou petits, de créer des emplois dans les exploitations agricoles. Toutefois, l'obstacle au travail agricole comme forme supplémentaire de revenu est qu'il existe d'importantes pointes saisonnières avec des périodes intermittentes d'inactivité, et les possibilités d'embauche temporaire coïncident souvent avec les périodes où le travail sur l'exploitation familiale est également intense.

Lorsqu'il existe de vastes exploitations agricoles et de grandes plantations, les gouvernements doivent introduire ou appliquer une législation du travail rural pour que les ouvriers agricoles ne soient pas exploités et pour leur assurer un niveau de vie décent, sans toutefois bloquer la création d'emplois.

Il y a bien des choses à faire pour lutter contre la pauvreté en améliorant la situation dans l'agriculture, mais on ne saurait attendre de ce secteur qu'il supporte toute la charge de la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales. Il faut encourager par tous les moyens les activités créatrices de revenus et d'emplois dans les secteurs non agricoles.

De nombreuses activités non agricoles peuvent compléter les travaux agricoles grâce aux périodes creuses de l'agriculture. En fait, d'après les enquêtes concernant le revenu des ménages dans les zones rurales, une part considérable de l'argent dont disposent les ménages agricoles provient déjà de ce type d'activité. Mais trop souvent, le pouvoir de négociation des particuliers est limité et les gouvernements ont encore beaucoup à faire pour promouvoir parmi les pauvres des zones rurales la création de petites entreprises industrielles ou artisanales, grâce aux coopératives et autres structures appropriées. De nombreux artisanats peuvent se créer à partir des matières premières agricoles ou locales. Il faudrait aussi encourager la participation de la main-d'œuvre locale aux activités forestières et promouvoir la foresterie communautaire pour satisfaire les besoins locaux (bois de feu, poteaux, planches, etc. et alimentation animale) et protéger l'environnement. La menuiserie, la sculpture et la production de charbon de bois sont des activités à forte intensité de main-d'œuvre qui peuvent créer de nombreux emplois et des revenus importants (voir encadré page 104).

Les gouvernements peuvent aussi stimuler l'implantation d'industries en zone rurale, en particulier les unités de taille réduite ou de taille moyenne, en accordant des avantages fiscaux et en développant les infrastructures (adduction d'eau, électricité, transport, communications et logement). Le développement des agro-industries grâce à la production et

à la transformation sur place des matières premières agricoles renforce les liaisons entre l'agriculture et l'industrie. Mais les gouvernements peuvent aussi encourager d'autres industries également bien adaptées à l'implantation rurale.

Les gouvernements doivent aussi étudier la possibilité d'organiser des programmes de travaux ruraux faisant appel aux administrations locales et à la participation populaire, pour améliorer l'infrastructure rurale. Ces programmes peuvent créer des emplois en périodes creuses et les équipements ainsi créés profiteront aux groupes visés. En Inde, par exemple, un Programme de travail rétribué en produits alimentaires, lancé en 1977 dans le cadre de la stratégie de lutte directe contre le chômage et la pauvreté en milieu rural, permet de créer des équipements collectifs dans des zones rurales. Ce programme de travaux ruraux a été renforcé dans le sixième Plan de développement de l'Inde car les plans d'assistance adoptés par le passé avaient surtout profité aux classes aisées.

LA FAO AIDE LES PAYS A LUTTER CONTRE LA PAUVRETE RURALE

Le Programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR), adopté par les Etats Membres de la FAO, constitue un cadre permettant de traduire, sous forme de programmes spécifiques, les stratégies et objectifs de développement rural et de lutte contre la pauvreté, ainsi que de surveiller et d'évaluer les progrès réalisés. Depuis 1979, la FAO intègre une méthode de lutte contre la pauvreté dans la planification du développement rural afin d'aider les Etats Membres à appliquer le Programme d'action de la CMRADR en général et de suivre et d'évaluer les progrès de la réforme agraire et du développement rural en particulier. L'objectif est d'évaluer les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté rurale.

Lignes d'orientation opérationnelles

La FAO a établi à cet effet trois documents afin d'aider les gouvernements des Etats Membres. Les "Grands principes régissant la formulation de lignes d'orientation opérationnelles pour l'exécution du Programme d'action de la CMRADR" (FAO 1980b) couvrent l'ensemble du Programme d'action. Les deux autres recueils sont des guides spécifiques, l'un pour l'intégration des femmes dans le développement, l'autre pour la participation populaire.

Les "Grands principes" contiennent des recommandations sur les façons d'appliquer chacune des principales sections du Programme d'action en renforçant les services destinés aux ruraux pauvres et en modifiant les lois et règlements au profit des petits agriculteurs. De nombreux exemples tirés de ce Programme d'action sont cités dans le présent chapitre.

La deuxième partie des "Grands principes" donne des informations aux gouvernements qui souhaitent bénéficier d'une aide de la FAO et des autres organisations du système des Nations Unies pour appliquer le Programme d'action. Ce chapitre détaille les différentes formes de cette aide selon chacun des domaines d'action, et en matière de nutrition et de sécurité alimentaire. Enfin, le document "Grands principes" explique comment un gouvernement peut demander une assistance pour des projets correspondant à une partie du Programme d'action de la CMRADR. On y trouve notamment les critères utilisés par la FAO pour évaluer ces demandes d'aide et les procédures de formation, de suivi et d'évaluation à appliquer.

Quant au document "Intégration des femmes dans le développement rural" (UN 1980), il définit les moyens permettant d'assurer que le développement rural est au service des femmes. Il a pour objet de faire comprendre que tous les programmes et projets de développement concernent les femmes et qu'il faut veiller spécialement à ce que les femmes profitent du développement.

Le document "Participation et organisation populaire" (FAO 1981b), indique comment appuyer et promouvoir les organisations populaires en vue de faire participer les ruraux pauvres au développement rural. Le développement rural ne se fera pas sans cette participation. On y décrit aussi les conséquences possibles de la non-participation des populations au niveau local, notamment le chômage ou la stagnation de la production agricole. Dans ce document, il est demandé aux gouvernements d'appuyer les organisations de ruraux pauvres et de décentraliser les décisions concernant l'affectation des ressources et des services aux petits agriculteurs et aux autres pauvres des zones rurales. On y propose des mécanismes permettant de créer et de renforcer les organisations populaires, et des principes destinés à guider les gouvernements dans la promotion de ces groupements.

Missions d'examen des politiques de suivi de la CMRADR

Ces missions, auxquelles participent des représentants de plusieurs institutions du système des Nations Unies correspondant à diverses spécialités, ont pour objectif essentiel d'examiner, avec des hauts fonctionnaires, à la demande du pays concerné, l'expérience des plans de développement passés et les progrès réalisés dans les domaines de la réforme agraire et du développement rural. Ces missions ont aussi pour but de mesurer l'ampleur de la pauvreté rurale et de voir si celle-ci a été limitée par les efforts déjà déployés. Cet examen s'est avéré utile et a permis aux Etats Membres d'axer leurs stratégies de développement rural sur la lutte contre la pauvreté.

Dans l'ensemble, les contacts entre ces missions et les gouvernements hôtes ont été positifs. La plupart des gouvernements sont sincèrement préoccupés par la pauvreté rurale et souhaitent adapter le Programme d'action de la CMRADR à leurs besoins spécifiques. En outre, l'examen des politiques et le dialogue entre les missions et les responsables nationaux ont permis de repérer, dans la planification du développement, les lacunes importantes énumérées ci-dessous:

Rares sont les pays qui ont défini des objectifs distincts et quantifiés pour le développement rural, notamment en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté, dans le cadre de leurs plans de développement nationaux.

Plus rares encore sont les pays qui ont des stratégies distinctes de développement rural ou des stratégies de lutte contre la pauvreté associant des politiques, des programmes et des projets rendant ces stratégies opérationnelles, avec des objectifs quantifiables de réduction de la pauvreté inscrits dans leurs plans nationaux.

Il s'est avéré que les données concernant les revenus, la malnutrition, le régime foncier et l'occupation des terres, les contraintes pesant sur la production agricole, la participation populaire et le rôle des femmes dans le développement ne sont pas suffisantes pour définir des groupes cibles de ruraux pauvres.

Rares sont les pays qui rassemblent des données en vue d'évaluer périodiquement les progrès réalisés dans le développement rural et la lutte contre la pauvreté rurale, en cours d'exécution d'un plan de développement, afin d'en ajuster les politiques et les programmes.

Rares sont les pays qui procèdent, en fin de plan, à une évaluation des progrès réalisés dans le domaine du développement rural et de la lutte contre la pauvreté ou utilisent ces évaluations pour fixer les objectifs du développement rural dans les plans suivants.

Outre les activités énumérées plus haut, les missions de suivi de la CMRADR définissent des programmes et des projets qui viennent compléter ou renforcer les programmes nationaux existants de lutte contre la pauvreté dans les pays membres. En juin 1981, par exemple, le Gouvernement jordanien et la mission de la CMRADR sont notamment convenus de la nécessité de mettre au point une stratégie nationale de développement rural avec des objectifs quantifiables pour le développement rural et la lutte contre la pauvreté qui sera intégrée dans le plan de développement national de la Jordanie pour la période 1982-86. Il a aussi été décidé d'entreprendre une étude sur le régime foncier afin d'envisager diverses solutions pour améliorer l'accès à la terre.

En Tanzanie, la mission de la CMRADR a travaillé avec les responsables nationaux en septembre 1981 à définir les problèmes rencontrés par le passé dans l'application de la stratégie de développement rural en Tanzanie; cette stratégie insistait sur la fourniture des services de base (eau potable, enseignement et santé) aux populations rurales afin d'améliorer leur qualité de vie et de créer des emplois rémunérateurs. Les politiques qui avaient été définies dans la Déclaration d'Arusha de 1967, faisaient du secteur rural la pierre angulaire de la stratégie de développement de ce pays. On reconnaissait généralement que ces politiques devaient être soutenues par un service central de surveillance et d'évaluation au Ministère de la planification et des affaires économiques, afin de compléter les activités des services correspondants des différents ministères. En outre, la mission et le gouvernement sont convenus qu'il fallait surveiller et évaluer les progrès des plans de développement intégré régionaux décentralisés qui couvrent maintenant toute la Tanzanie.

A Sri Lanka, le gouvernement et la mission de février 1981 ont conclu que l'Etat ne pouvait plus gérer un développement impartial, non sélectif et orienté vers la masse des petits agriculteurs, et résoudre les problèmes spécifiques d'une population rurale de plus en plus marginalisée et d'un secteur agricole qui fonctionne bien en dessous de ses capacités. Il a donc été décidé qu'il fallait adopter des politiques centrées sur des groupes cibles de ruraux pauvres marginalisés, la priorité étant donnée aux plus pauvres par des programmes de distribution et l'affectation de ressources supplémentaires. Cette méthode de groupes cibles a déjà été utilisée avec un certain succès auprès des artisans pêcheurs, des travailleurs employés dans les plantations et des petits planteurs de cocotiers.

Après avoir étudié et examiné les stratégies de développement rural adoptées depuis quelques années en République arabe du Yémen, la mission et les responsables nationaux ont conclu qu'il fallait explicitement définir une stratégie du développement rural dans le plan de développement national. Les deux composantes de cette stratégie sont les suivantes: surveillance et évaluation des programmes et projets de développement rural en utilisant les indicateurs et les repères socio-économiques comme guides pour mesurer les effets du développement rural sur les familles rurales et enquête socio-économique dans les zones rurales, au départ dans une région pilote, en insistant sur la participation des petits agriculteurs, des preneurs à bail et des ouvriers agricoles au développement rural.

Ainsi, à la fin de 1981, les missions de suivi de la CMRADR avaient travaillé sur place en République arabe du Yémen, Oman, Jordanie, Sri Lanka, Tanzanie, Bénin et Cap-Vert. Des missions sont actuellement prévues en Somalie et Ethiopie en 1982 et la FAO est prête à en organiser d'autres à la demande des gouvernements qui manifesteront le désir de bénéficier de ce type d'assistance.

Surveillance et évaluation des progrès de la réforme agraire et du développement rural

La CMRADR avait recommandé que les organisations des Nations Unies, sous la direction de la FAO, envisagent l'adoption de mesures spécifiques pour aider les pays à mettre au point des systèmes de surveillance et des techniques d'évaluation.

Conformément à ces recommandations, la FAO, en consultation avec d'autres organisations du système des Nations Unies, a établi un projet d'indicateurs socio-économiques de base afin que les travaux de surveillance et les rapports en vue de la Conférence biennale de la FAO de 1983 commencent dès que possible.

La nature exacte et la portée du prochain programme de travail sur les indicateurs socio-économiques dépendront des résultats des études pilotes et des ateliers régionaux mais il est clair que l'essentiel des efforts portera sur l'aide technique à fournir aux pays en développement, pour créer et mettre au point des systèmes de surveillance et d'évaluation de la réforme agraire et du développement rural. On veillera en particulier à mettre au point des repères et à utiliser des indicateurs socio-économiques permettant d'étudier quantitativement l'évolution de la pauvreté rurale.

Rapports des pays à la Conférence de la FAO de 1983 sur les progrès de la réforme agraire et du développement rural

Les pays en développement et la FAO doivent rendre compte à la Conférence en 1983 et aux sessions ultérieures des progrès réalisés. La FAO doit aussi établir un rapport quantitatif et analytique pour le Conseil économique et social des Nations Unies sur les progrès de la lutte contre la pauvreté rurale, en vue de l'examen et de l'évaluation de la nouvelle Stratégie internationale du développement au cours de la session de 1984 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Les pays membres doivent immédiatement commencer à préparer leurs rapports pour la session de 1983 de la Conférence de la FAO afin d'ouvrir le cycle quadriennal de rapports prévu dans le Programme d'action. Les pays doivent mettre en route des programmes d'élaboration d'indicateurs socio-économiques, de surveillance et d'établissement de rapports. Il faut préciser toutefois que les indicateurs socio-économiques de la CMRADR ne constitueront pas à eux seuls une base suffisante pour ces rapports. La base d'information doit être plus large. Par exemple, avec le système de dossier par pays qui va être mis en place, la FAO aidera les pays en rassemblant à leur usage toute l'information sur le développement rural actuellement disponible à la FAO, et leur demandera de mettre à jour ces données et de combler les lacunes. La FAO mettra aussi au point un modèle de rapport afin que ce travail se fasse sur une base uniforme et homogène. A partir des rapports des pays, la FAO établira un rapport global et exhaustif à présenter à la Conférence lors de sa session de 1983.

Le rapport devra donner une vision plus complète, plus à jour, et internationale des progrès, problèmes, contraintes, priorités et ressources nécessaires en vue d'atteindre un développement agricole et rural plus rapide et plus juste. Ainsi, il donnera aux pays en développement l'occasion de faire le point sur leurs besoins d'aide internationale et de relancer la coopération entre eux.

RESUME ET CONCLUSION

Le présent chapitre traite de la pauvreté absolue dans les zones rurales. Les origines de cette pauvreté ont les causes suivantes:

difficulté d'accès à la terre et aux autres facteurs, d'où une production insuffisante; problèmes de distribution des biens et services correspondant à la satisfaction des besoins essentiels; échec des mécanismes de transfert permettant de satisfaire les besoins essentiels lorsque la production et l'échange ont échoué.

La première partie de ce chapitre évalue l'ampleur de la pauvreté absolue dans 90 pays en développement. C'est dans la région très peuplée d'Asie et d'Extrême-Orient que le nombre et le pourcentage des mal nourris sont le plus élevés; proportionnellement, les conséquences de la malnutrition sont à peine moins graves en Afrique. C'est en Afrique que la misère est la plus grande si on la mesure à l'espérance de vie moyenne, mais c'est encore l'Asie qui a le plus grand nombre d'analphabètes même si le taux d'analphabétisme est nettement plus élevé en Afrique. En Amérique latine, l'espérance de vie est assez élevée et l'incidence de la malnutrition et de l'analphabétisme y est relativement faible, mais plus de 40 millions de personnes connaissent encore la pauvreté absolue selon ces critères. Au Proche-Orient, l'incidence de la malnutrition est faible, celle de l'analphabétisme est plus élevée qu'en Asie et en Extrême-Orient et l'espérance de vie ne dépasse pas la moyenne des 90 pays en développement.

On compare ensuite dans ce chapitre les effets de la pauvreté dans les zones rurales et dans les villes. Il semblerait que la malnutrition soit plus répandue parmi les populations rurales d'une grande partie de l'Afrique et du Proche-Orient alors qu'en Asie, la malnutrition sévit pratiquement de la même manière dans les campagnes et dans les villes. En Amérique latine, les chiffres ne sont pas concluants. Les données concernant l'espérance de vie et l'analphabétisme montrent toutefois très clairement que les populations rurales sont en général beaucoup plus misérables dans le monde entier. En outre, les pourcentages de populations rurales et urbaines dont les revenus se situent en dessous du seuil de pauvreté absolue indiquent, presque sans exception, que la pauvreté rurale est plus répandue. Celle-ci apparaît donc sans ambiguïté comme l'élément essentiel de la pauvreté dans le monde, non seulement parce que les pauvres des zones rurales sont nettement plus nombreux que ceux des villes mais aussi parce que l'incidence de la pauvreté est disproportionnée en milieu rural.

La deuxième partie de ce chapitre étudie les causes de la pauvreté rurale et en particulier comment elle peut résulter de la croissance économique ou démographique. Dans les débats actuels on estime que la pauvreté rurale résulte d'un certain nombre d'insuffisances cruciales, en particulier la difficulté d'accès à la terre. La pauvreté rurale est considérée ici comme un problème extrêmement complexe. Ses causes possibles sont très variées et changent d'un groupe à un autre, mais, dans la plupart des cas, la pauvreté est la résultante de plusieurs facteurs conjugués.

La difficulté d'accès à la terre résultant d'une répartition très inégale des terres ou de la pression démographique est, sans aucun doute, une des causes essentielles de l'insuffisance de la production, mais la qualité de la terre et la quantité de travail et de capital, en particulier la force de traction, disponible par famille, déterminent aussi le niveau de la production agricole. On prévoit que le nombre de familles rurales qui manquent de terre et subissent les autres facteurs responsables de la pauvreté et qui seront donc victimes de la pauvreté absolue augmentera dans les quatre régions en développement au cours des 20 prochaines années.

Etant donné que de nombreux besoins essentiels ne peuvent être satisfaits sans argent liquide, les ménages ruraux souffrent des systèmes de commercialisation inefficaces qui rétribuent mal leur production excédentaire. En outre, à mesure que la productivité agricole en général se développe, le prix des produits alimentaires par rapport aux produits non alimentaires a tendance à baisser. Les ménages agricoles qui ne peuvent augmenter leur production constatent alors que leurs revenus réels diminuent et il en va de même pour les ouvriers agricoles dont les salaires réels mais aussi les possibilités d'emploi dans l'agriculture diminuent à mesure que se détériorent les termes de l'échange. Cet appauvrissement du secteur agricole affecte à leur tour les artisans et les commerçants dont les moyens d'existence sont liés au niveau de l'activité agricole. De plus, la migration n'est pas une solution car les chômeurs ruraux trouvent rarement un emploi en ville en raison de leur faible bagage culturel ou de leur analphabétisme.

De nombreuses formes de pauvreté rurale pourraient être atténuées si les pouvoirs publics assuraient la satisfaction des besoins fondamentaux (soins de santé, enseignement et adduction d'eau) dans les zones rurales. Les gouvernements négligent souvent les campagnes au profit des villes car ils céderont aux pressions d'organisations urbaines et affectent une part démesurée des fonds publics aux villes. On constate ce même déséquilibre en faveur des villes dans les politiques d'approvisionnement à bon marché des populations urbaines lorsque les prix des produits agricoles sont délibérément bloqués à des niveaux trop faibles ou lorsque les importations de produits alimentaires risquent de faire baisser les prix des produits agricoles locaux. Les agriculteurs qui produisent des cultures d'exportation échappent à beaucoup de ces problèmes. Mais les petits agriculteurs ne peuvent pas en faire autant en raison de la taille de leurs exploitations, de leur isolement ou de facteurs écologiques, du manque de structures de commercialisation ou d'interdiction pure et simple. Il arrive que des gouvernements encouragent la production de cultures d'exportation dans de grands domaines ou plantations dans des conditions qui entraînent l'exploitation des ouvriers agricoles ou aggravent la pénurie de terres.

La pression démographique a pour effet non seulement de réduire la quantité de terre disponible par famille mais aussi d'augmenter le loyer de la terre, les propriétaires prélevant ainsi une part plus importante de la production agricole totale au détriment des preneurs à bail. Cette pression démographique peut aussi entraîner le morcellement des exploitations et la migration de familles vers des zones agricoles moins favorables, ce qui accroît leur vulnérabilité et les risques d'appauvrissement.

Ces facteurs peuvent se conjuguer de diverses façons et produire les différents aspects de la pauvreté que l'on observe dans les populations rurales. Tout groupe de personnes connaissant des privations de même nature et de même origine peut être considéré comme un groupe cible. Chacun de ces groupes a besoin d'un programme d'action différent pour résoudre son problème particulier qui ne saurait être correctement traité par des programmes généraux.

La troisième partie de ce chapitre concerne les moyens de lutte contre la pauvreté. On ne peut compter ni sur la croissance économique en général ni sur la croissance agricole en particulier pour résoudre le problème de la pauvreté rurale. Pour vaincre la pauvreté dans des délais acceptables, il faut une volonté politique de restructurer la croissance économique nationale et de répartir autrement ses retombées. La planification efficace de la lutte contre la pauvreté suppose donc que chaque pays étudie sa propre situation, définit les groupes cibles touchés par la pauvreté et, dans le cadre d'une stratégie générale de croissance et de répartition, qu'il conçoive et applique des plans spécifiques destinés à résoudre les problèmes particuliers de ces groupes cibles. La définition attentive des groupes les plus durement touchés par la pauvreté constituera déjà un progrès important dans de nombreux pays.

La complexité de la pauvreté rurale est telle qu'elle exclut toute solution simple ou universelle, et il faut donc s'appuyer sur des méthodes efficaces de participation populaire. Il faut encourager les groupes cibles à créer leurs propres organisations ou à adhérer à celles qui existent déjà et dont l'objet est d'améliorer leurs conditions de vie et de répondre à leurs besoins spécifiques. Ces organisations peuvent en outre représenter les intérêts de leurs membres lors de contacts avec des organismes extérieurs et participer à la préparation et à l'exécution des programmes de développement. Dans certains pays, la formation ou les activités de ces groupements sont systématiquement découragées, en particulier lorsqu'il s'agit de femmes. Les gouvernements doivent s'efforcer de lever tous ces obstacles et d'encourager concrètement ces organisations. Ces groupes cibles pourront jouer un rôle plus important encore dans la définition de leurs intérêts propres s'ils bénéficient de programmes d'enseignement et de formation spécialement conçus pour leur donner les aptitudes nécessaires. La décentralisation des décisions et le renforcement de l'administration locale entraîneront aussi une planification mieux adaptée aux besoins des groupes visés.

Les nombreuses causes de la pauvreté laissent supposer que toute une gamme de remèdes sont théoriquement applicables. Le dosage correct de ces remèdes dans une situation donnée dépend des caractères spécifiques des groupes cibles à aider et de la structure des politiques existantes. On étudie dans ce chapitre les principaux domaines d'action et instruments d'intervention possibles, à commencer par la réforme agraire, la participation populaire et les mesures connexes susceptibles d'accroître la productivité agricole. On voit ensuite quelles sont les méthodes propres à améliorer les termes de l'échange pour les petits agriculteurs, les politiques susceptibles d'accroître l'emploi et de procurer des rémunérations plus décentes dans l'agriculture et enfin on énumère une série de politiques destinées à accroître les activités non agricoles, l'emploi et les revenus dans les zones rurales.

Dans de nombreux pays, la recherche agricole s'est concentrée, pour diverses raisons, sur les cultures de rapport. Si la recherche était orientée, ou développée, en direction des cultures vivrières et des problèmes des petits agriculteurs, en particulier dans les zones de pluviométrie faible et variable, cela permettrait d'améliorer l'état nutritionnel et le bien-être des agriculteurs aux revenus les plus faibles. Même lorsque la recherche est adaptée aux besoins des petits agriculteurs, certains groupes n'ont pas les moyens d'adopter les nouvelles techniques. Ce blocage pourrait être résolu en adoptant des politiques destinées à donner aux groupes cibles les moyens qui leur manquent en mettant au point de nouvelles techniques pour remédier à ces carences.

Lorsque les groupes cibles manquent de terre et que la répartition des terres est manifestement inégale, la réforme agraire doit alors faire partie de tout programme de lutte contre la pauvreté. Partout où la pression démographique et l'apparition d'une agriculture commerciale font monter le prix de la terre, les gouvernements auraient intérêt à prévoir des mesures limitant la superficie qu'un particulier peut posséder ou cultiver afin d'éviter que des accapareurs ne privent de terre les familles moins favorisées. Lorsque la pression démographique a déjà provoqué le morcellement, le remembrement peut améliorer la productivité des petites exploitations. Les femmes rurales ayant toute chance de constituer des groupes cibles importantes dans de nombreux pays, les gouvernements doivent envisager d'abroger toutes les lois qui établissent une discrimination contre les femmes, en particulier en ce qui concerne les droits de succession et de propriété et la possibilité de gérer des biens immobiliers et des terres.

Les gouvernements peuvent aussi aider nombre de groupes cibles victimes de la pauvreté en accroissant les ressources du secteur public destinées aux zones rurales et en particulier aux programmes spécialement conçus pour aider les pauvres. On citera par exemple la formation des agriculteurs et de leur famille, le recyclage des vulgarisateurs en fonction des problèmes des groupes cibles, la fourniture de systèmes de distribution corrects des facteurs de production, l'amélioration des structures de commercialisation et la mise en place d'organismes d'épargne et de crédit.

Les groupements d'entraide communautaire permettent de parer à l'exiguité des moyens individuels et de réduire aussi le coût des services à fournir aux petits agriculteurs. Ceux-ci paient souvent très cher les ressources car ils ont un faible pouvoir de négociation: par exemple, les propriétaires terriens peuvent extorquer des loyers élevés lorsque la pression démographique est forte. Les gouvernements peuvent s'y opposer en promulgant et en appliquant strictement des règlements sur le montant des baux et la sécurité de jouissance et en encourageant la création d'associations de preneurs à bail. Les groupements ont aussi pour effet de faire baisser le prix des ressources en augmentant le pouvoir de négociation des agriculteurs.

Les gouvernements pourraient beaucoup contribuer au relèvement du revenu des petits agriculteurs en abandonnant les politiques qui ont pour effets de bloquer les prix agricoles. Même les paysans sans terre et les ouvriers agricoles en bénéficieraient indirectement par l'élévation des salaires ou la création d'emplois. Les groupements dans le domaine de la commercialisation des produits sont également favorables aux petits agriculteurs; il est bénéfique aussi que l'Etat encourage la concurrence dans le système de commercialisation.

L'abaissement des prix des produits non alimentaires de première nécessité profitera évidemment aussi aux ruraux pauvres. Il est possible, par exemple, de fournir gratuitement des services publics ou d'en réduire le coût pour les groupes cibles, dans les limites qu'impose une saine gestion budgétaire. Les gouvernements doivent aussi réétudier l'incidence de la fiscalité sur les groupes pauvres. Une protection excessive des industries nationales vis-à-vis de la concurrence étrangère et les entraves au commerce peuvent aussi faire monter excessivement le prix des produits nécessaires à la satisfaction des besoins essentiels.

Il y a beaucoup à faire pour lutter contre la pauvreté rurale en améliorant la situation dans l'agriculture, mais on ne saurait attendre de ce secteur qu'il supporte toute la charge de la lutte contre la pauvreté en milieu rural. Tous les stimulants doivent être utilisés pour la création de revenus et d'emplois non agricoles et la promotion de l'esprit d'entreprise parmi les populations rurales, notamment l'encouragement à la création d'artisans par des coopératives et autres structures appropriées. Il reste beaucoup à faire pour promouvoir la sylviculture et la pêche et les industries qui en dépendent. Il faut

favoriser l'implantation d'industries en milieu rural grâce à des avantages fiscaux et à des infrastructures appropriées, de même que les programmes de travaux ruraux destinés à accélérer le développement rural et à fournir des emplois et des revenus appropriés aux groupes cibles victimes de la pauvreté.

Enfin, le chapitre contient un résumé des activités conçues par la FAO pour aider les pays à surveiller la lutte contre la pauvreté rurale. Ces activités, qui s'inscrivent dans le Programme d'action de la CMRADR, se développent rapidement à la demande des pays membres.

La FAO a publié trois documents pour aider les gouvernements des Etats Membres. Les "Grands principes régissant la formulation de lignes d'orientation opérationnelles pour l'exécution du Programme d'action de la CMRADR" indiquent comment mettre en pratique les recommandations générales de la CMRADR au moyen de politiques nationales spécifiques afin de renforcer les services offerts aux ruraux pauvres d'une nouvelle législation au profit des petits agriculteurs. On y indique ensuite les types d'assistance que la FAO peut fournir dans les divers domaines d'action définis. Le document "Intégration des femmes dans le développement rural", où l'on souligne que tous les efforts de développement affectent les femmes, indique comment le développement rural doit aider les femmes. Le troisième document "Participation et organisation populaires" insiste auprès des gouvernements pour qu'ils encouragent les groupements au sein des populations rurales et propose des mécanismes susceptibles de les renforcer.

Les missions de suivi de la CMRADR examinent avec des responsables nationaux de haut niveau les expériences de chaque pays en matière de développement rural en insistant en particulier sur la lutte contre la pauvreté et étudient des mesures correctives à introduire dans les politiques futures. Elles permettent de recenser les lacunes importantes de la planification du développement et de délimiter les domaines où une assistance est nécessaire.

En outre, pour aider les pays à surveiller le développement rural, la FAO a mis au point un ensemble d'indicateurs socio-économiques de base pour mesurer les progrès de lutte contre la pauvreté. Ces indicateurs ont été mis à l'essai au cours d'études pilotes dans plusieurs pays et font l'objet d'un bilan dans les ateliers régionaux de 1982. A la Conférence de la FAO en 1981, les Etats Membres étaient convenus que la FAO pouvait les aider à mettre au point des systèmes de surveillance et d'évaluation de la réforme agraire et du développement rural, ce qui permettra aux pays de rendre compte des progrès réalisés à la Conférence de la FAO en 1983.

Il ressort de ce chapitre que, d'après l'expérience des dernières années, la croissance économique en elle-même ne résoud pas et peut même aggraver la pauvreté rurale dans de nombreux pays et pour de nombreux groupes. La lutte contre la pauvreté doit donc s'appuyer sur une volonté politique au niveau national, concrétisée par l'adoption d'objectifs de développement et de politiques détaillées. Ces politiques dépendent des groupes cibles et peuvent inclure la réforme agraire, la mise au point et l'application de techniques agricoles appropriées, un meilleur accès aux facteurs de production et aux marchés et la création d'emplois dans l'agriculture et dans les secteurs non agricoles. Un des atouts pour le développement rural est le nombre même des ruraux pauvres: en effet, leur participation à la planification et à l'exécution des politiques sera déterminante dans la lutte contre le paupérisme.

REFERENCES CITEES

Ahluwalia, M.S. et. al.
1979 Growth and Poverty in Developing Countries. World Bank Staff Working Paper No. 309 (Revised), Washington D.C.

Alamgir, M.
1980a The Dimension of Undernutrition and Malnutrition in Developing Countries: Conceptual, Empirical and Policy Issues. Development Discussion Paper No. 82, Harvard Institute for International Development, Harvard University, Cambridge, Mass., février.

Alamgir, M.
1980b Income Distribution and Nutritional Status of the Agricultural Population: A Case Study of Bangladesh in the Year 2000 (Mimeo), FAO, Rome.

Altimir, O.
1979 The Dimensions of Poverty in Latin America. ECLA, Santiago and Development Research Centre, World Bank, Washington, D.C., septembre (E/CEPAL/II 80).

Anand, S.
1977 Aspects of Poverty in Malaysia, Review of Income and Wealth, Series 23, mars.

Bequele, A. et
Van der Hoven, R. Pauvreté et inégalité en Afrique tropicale, Revue internationale du travail, Vol. 119, No. 3, mai-juin.

Berg, Alan
1981 Malnourished People: a policy view, World Bank Poverty and Basic Needs Series, Washington, D.C.

DANIDA
1980 Food Production and Malnutrition, Report from Kenya, Tanzania and India, Copenhague.

Elliott, C.H.
1978 Rural Poverty in Africa (Mimeo), OIT, Genève.

FAO
1976 Perspective Study of Agricultural Development for Ghana, Rome.

FAO
1977 La quatrième enquête mondiale de la FAO sur l'alimentation, Rome.

FAO
1979 Nutritional Baseline Study Survey in Bogra, Bangladesh, ESN Division, Rome.

FAO
1980a Nutrition Aspects in the Planning of Palawan IAD Project, A Social Project of the National Nutritional Council, National Council on Integrated Area Development, Manille, Philippines.

FAO
1980b Grands principes régissant la formulation de lignes d'orientation opérationnelles pour l'exécution du Programme d'action de la CMRADR, FAO, Rome.

FAO
1981a Agriculture: Horizon 2000, Rome.

FAO
1981b People's Participation and Organization, (Mimeo), FAO, Rome.

Gavan, J.D. and
Chandrasekera, I.S.
1979 The Impact of Public Foodgrain Distribution on Food Consumption and Welfare in Sri Lanka, International Food Policy Research Institute, Washington, D.C.

Ghai, D., Godfrey, M. and Lisk, F.
1979
Planning for Basic Needs in Kenya: Performance Policies and Prospects, ILO, Geneva.

Gouvernement de l'Inde,
Planning Commission
1981
The Sixth Plan (1980-85), New Delhi.

Gouvernement du Kenya, et FAO/SIDA
1980
Methodology for Incorporating Nutritional Considerations in Development Projects: The Case Study of Kenya, Ministry of Economic Planning, Nairobi, Kenya.

Gouvernement de la Malaisie
1976
Third Malaysia Plan 1976-80. Kuala Lumpur.

Gouvernement de la République populaire du Bangladesh
1981
Socio-Economic Indicators of Bangladesh, Bangladesh Bureau of Statistics, Statistics Division, Ministry of Planning, Dacca.

Gouvernement de la République du Pérou
1978
Proyecto de Desarrollo Rural en el Departamento de Puno (Micro-Region de Juliaca), Anexo 18, "Nutrition", Ministerio de Agricultura y Alimentacion.

Hopkins, M.J.D.
1980
Une prévision globale de la misère et de l'emploi. Revue internationale du travail, Vol. 119 (5).

Ifzal Ali, B.M. Desai, R. Radha Krishna and V.S. Vyas
1980
India 2000: Agricultural Production Strategies and Rural Income Distribution (Mimeo) FAO, Rome.

Kamoun, A. and Périssé, J.
1979
The Price of Satiety. Working Paper for Agriculture: Toward 2000 (Mimeo) FAO, Rome.

Mason, J.B.
1980
Case Study for FAO on Introducing Nutrition Considerations into Development Project Planning-Haiti. Cornell Nutrition Surveillance Programme, Division of Nutritional Sciences, Savage Hall, Ithaca, New York.

Morris, M. and Liser, F.B.
1977
The PQLI: Measuring Progress in Meeting Human Needs. Communiqué on Development Issues, Overseas Development Council, Washington, D.C.

Norton, R.D.
1980
Mexican Agriculture Towards 2000. Case study prepared for AT 2000. FAO, Rome.

Radwan, S.
1977
The Impact of Agrarian Reform in Rural Egypt. 1974/75, ILO, Geneva.

Rana, R.S.
1978
Regional Agricultural Development Plan. Papers presented at the National Workshop on two ways process in planning, FAO Regional Office for Asia and the Far East, (Mimeo), Nepal.

Sen, A.K.
1980
Levels of Poverty: Policy and Change. World Bank Staff Working Paper No. 401, Washington, D.C.

Sen, A.K.
1981
Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation. Oxford, Clarendon Press.

Singh, I.
1979
Small Farmers and the Landless in South Asia. World Bank Staff Working Paper No. 320, Washington, D.C.

Sinha, R. et. al.
1979
Income Distribution, Growth and Basic Needs in India. Croom Helm, Londres.

ONU
1973
Causes et conséquences de l'évolution démographique, Etudes démographiques N° 50, Département des affaires économiques et sociales, Vol. 1. New York.

ONU
1975
Selected Demographic Indicators by Countries, 1950-2000, New York. (ESA/P/WP.55).

ONU
1980
Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme: Egalité, développement et paix. Intégration des femmes dans le développement rural - Programme d'action de la CMRADR, Copenhague. (A/CONF.94/BP/4).

Unesco
1978
Estimates and Projections of Illiteracy, Current Studies and Research in Statistics, Division of Statistics on Education, Paris. (CSR-E-29).

USAID
1978a
Sierra Leone: National Nutrition Survey. Final Report. Development Support Bureau, Office of Nutrition, Washington, D.C.

USAID
1978b
Liberia: National Nutrition Survey, December 1975 - March 1976, conducted by the Ministry of Health and Social Welfare, Republic of Liberia. Development Support Bureau, Office of Nutrition, Washington, D.C.

USAID
1978c
Togo: Nutrition Status Survey, October 1976 - January 1977, conducted by the Ministry of Rural Development, Government of Togo. Development Support Bureau, Office of Nutrition, Washington, D.C.

USAID
1978d
Arab Republic of Egypt: National Nutrition Survey. Development Support Bureau, Office of Nutrition, Washington, D.C.

Van Ginneken, W.
1980
Some Methods of Poverty Analysis: An Application to Iranian Data. World Development, Vol. 8 No. 9.

CMRADR-FAO
1979a
Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, Rapport, FAO, Rome. (WCARRD/REP) juillet. Voir aussi la Charte des paysans, Déclaration de principes et Programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, FAO 1981, Rome.

CMRADR-FAO
1979b
Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural. Examen et analyse de la réforme agraire et du développement dans les pays en voie de développement depuis le milieu des années 60, FAO, Rome, (CMRADR/INF. 3).

Banque mondiale
1980a
Income Distribution and Poverty in Mexico, Staff Working Paper No. 395, Washington, D.C.

Banque mondiale
1980b
Poverty and Development of Human Resources: Regional Perspectives, Staff Working Paper No. 406, Washington, D.C.

Banque mondiale
1980c
Poverty and Growth in Kenya, Staff Working Paper No. 389, Washington, D.C.

OMS
1978
Rapport de la Conférence internationale sur les soins de santé primaires, patronnée conjointement par l'OMS et le FISE, Alma Ata, 6-12 September 1978, Geneva.

T A B L E A U X A N N E X E S

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL												
BLE	1002360	1315099	1276638	1382985	1345979	1378670	1487769	1477445	1597513	1556723	1564208	2.67
RIZ, PADDY	254955	354295	347321	378994	364341	360668	425284	391402	449436	429108	444680	2.93
ORGE	254550	317407	305629	332226	320278	356163	350110	369018	385094	375905	396155	2.75
MAIS	104029	137259	138431	153568	154412	140264	175554	163298	181528	158960	161616	2.24
MILLET ET SORGHO	220641	318185	319074	328706	313063	345872	354434	369952	390061	418608	390902	3.22
	74750	85553	77272	92805	84478	88820	89269	93403	94650	92346	85798	1.02
TUBERCULES												
POMMES DE TERRE	485973	500467	494604	534085	521787	501715	513600	513184	537714	542627	486128	.24
MANIOC	266793	269063	260957	292476	271154	258892	267780	265541	275444	283399	226682	- .79
	79008	97473	99847	100454	103378	107490	111040	115468	122371	118924	120492	2.75
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.												
AGRUMES	44543	46836	46711	47891	48220	46467	52258	49350	50870	47162	47138	.37
BANANES	25152	39616	41942	45405	46211	48287	48984	50696	50315	51146	56189	3.29
POMMES	22559	32125	32173	32592	33241	32815	34165	36509	37135	38011	39417	2.44
	22049	28098	26147	29887	28456	32074	32410	30582	32773	36238	34999	3.04
HIULLES VEG. EQUIV. D'HUILE												
GRAINES DE SOJA	126478	158620	159699	173950	169551	183717	175296	198647	204558	221290	214879	3.86
ARACHIDES NON DECORT.	32476	46490	50074	60671	55191	66484	60708	74774	76767	91477	82987	7.17
GRAINES DE TOURNESOL	15959	19300	16478	17593	17882	19741	17462	17699	18491	18480	18573	.34
GRAINES DE COLZA	7349	9786	9607	12079	10968	9428	10207	12074	13069	15287	13564	4.30
GRAINES DE COTON	4293	8117	6766	7204	7169	8639	7666	8315	10568	10542	10626	4.02
COPRAH	20212	23649	25261	25731	26405	22930	22701	25722	24743	26835	26868	.78
PALMISTES	1089	1242	1223	1193	1373	1397	1427	1506	1481	4487	4711	2.18
SUCRE CENTRIFUGE BRUT												
CAFE VERT	56771	73599	72269	76893	76181	79504	83754	89811	90289	88788	84177	2.45
FEVES DE CACAO	4410	4661	4591	4217	4774	4650	3555	4316	4738	4995	4756	.48
THE	1251	1602	1454	1366	1555	1543	1363	1422	1483	1651	1650	.71
	1085	1319	1418	1463	1487	1549	1586	1749	1798	1816	1870	3.97
COTON, FIBRE												
JUTE ET FIBRES SIMIL.	10931	12683	13640	13883	13943	12269	12066	13857	13230	14292	14202	.65
SISAL	3379	3326	3737	3986	3193	3251	3460	3730	4507	4392	3988	2.40
	642	668	672	638	692	617	425	457	408	439	495	- 5.62
TABAC BRUT												
CAOUTCHOUK NATUREL	4381	4545	4864	4950	5296	5429	5692	5541	5743	5399	5129	1.68
	2185	3047	3032	3455	3458	3563	3793	3632	3714	3875	3814	2.65
VIANDES, TOTAL												
LAIT, TOTAL	63941	108469	111217	112413	118961	120993	124524	129105	132981	137174	140418	3.02
DEUSFS, TOTAL	354689	400505	409936	416140	424982	430004	438854	451268	457840	466165	469361	1.82
LAINE EN SUINY	16715	21909	22499	22668	23260	23881	24249	25150	26213	27109	27897	2.74
	2617	2846	2793	2639	2608	2707	2671	2656	2665	2736	2813	- .10
PRODUITS HALIEUTIQUES 1												
POISSONS EAU DOUCE DIADORE	5609	7072	7010	7308	7255	7649	7427	7657	7408	7710	8040	1.23
POISSONS MARINS	35842	53824	49370	49385	53349	52514	55786	53951	55506	55153	55824	1.11
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	4398	5696	5970	6129	6283	6693	7043	7598	7859	8174	9598	5.45
MAMMIFERES AQUATIQUES	25	22	17	11	11	12	13	13	13	22	22	2.24
ANIMAUX AQUATIQUES	72	146	154	257	140	139	144	232	211	198	181	2.60
PLANTES AQUATIQUES	1176	1985	2134	2177	2469	2331	2392	2936	3071	3097	3133	5.59
PRODUITS FORESTIERS 2												
GRUMES DE CONIFERES	499685	570324	564872	589926	565919	542450	601565	617071	626624	622254	600759	1.11
GRUMES DE FEUILLUS	169857	209492	218680	236556	225212	209508	229335	238584	238919	236736	241223	1.30
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	221490	309002	303542	329197	358182	322666	323581	313392	322996	332857	341361	.67
BOIS DE CHAUFFAGE	1036241	1305179	1326252	1348346	1379345	1404534	1440223	1465420	1494811	1512140	1545485	1.93
SCIAGES DE CONIFERES	276683	325441	322492	339032	321491	304799	329263	338660	339906	335991	322445	.14
SCIAGES DE FEUILLUS	77797	94206	95716	99197	97702	93519	99372	98657	100256	100461	102804	.77
PANNEAUX A BASE DE BOIS	40383	78205	87578	95461	88018	84662	95646	101114	104649	107073	101974	2.95
PATE DE BOIS POUR PAPIER	64813	97265	103070	109369	112510	98174	107807	109422	113735	119976	122170	2.03
PAPIERS ET CARTONS	86711	129819	138752	148359	150779	132299	148679	153558	161050	173796	174186	2.95
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	109385	148326	147968	150753	158798	146859	142299	153341	168031	164059	177175	1.67
BLE	44565	56464	56002	59468	62735	52959	57131	53567	64025	60304	69593	1.66
RIZ, PADDY	1397	1598	1411	1784	1729	1703	1533	1322	1677	1734	1702	.48
ORGE	27480	42118	44117	45045	47514	45665	42575	51206	55357	52703	57252	3.20
MAIS	14236	25571	25442	28940	26253	27412	24098	29598	28275	32271	31168	2.18
MILLET ET SORGHO	142	446	453	523	497	498	475	602	761	644	600	4.67
TUBERCULES												
POMMES DE TERRE	72384	60875	56449	56385	58565	47536	45121	55023	53089	50224	48634	- 2.03
	72195	60728	56302	56245	58421	47397	44972	54875	52946	50080	48488	- 2.03
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.												
	2593	2255	2049	1972	2075	1913	1586	1689	1784	1745	1825	- 2.59
AGRUMES												
BANANES	4114	5585	6480	6537	6666	6737	6799	6668	6539	6589	7019	1.33
POMMES	372	459	406	480	426	395	362	422	430	435	493	.30
	10199	10666	8959	11591	9508	11473	10200	7695	10589	10726	10860	.06
HIULLES VEG. EQUIV. D'HUILE												
	7076	8728	8580	9337	9584	10300	8125	10256	10427	9983	12174	3.02

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALETNES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	MILLIERS DE TONNES										VARIAT. ANNUELLES 1971-80
		1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	
GRAINES DE SOJA												
ARACHIDES NON DECORT.	9	7	9	26	59	47	58	78	85	107	78	32.88
GRAINES DE TOURNESOL	26	18	16	18	16	19	17	19	20	21	22	2.74
GRAINES DE COLZA	247	668	666	842	692	858	774	1011	1150	1277	1166	7.65
GRAINES DE COTON	549	1324	1462	1456	1608	1334	1388	1329	1727	1696	2523	4.44
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	356	326	379	333	365	335	303	341	330	372	306	- 1.95
COTON, FIBRE JUTE ET FIBRES SIMIL.	191	169	192	171	187	169	152	177	170	142	171	- 1.39
TABAC BRUT	312	304	333	350	329	401	446	391	409	440	405	3.66
VIANDÉ, TOTAL	16537	22363	22187	22760	24710	24648	25140	25762	26671	28005	28931	2.99
LAIT, TOTAL	109293	117891	122551	124312	125486	126660	129261	132259	136251	139081	142359	1.97
OEUF, TOTAL	3740	4744	4925	4826	4860	4988	5049	5142	5246	5315	5356	1.36
LAINE EN SUINT	189	162	160	163	167	149	154	152	158	155	157	- .55
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIAD	147	164	165	172	175	178	179	178	193	201	219	2.86
POISSONS MARINS	7950	10002	10009	10157	10142	9775	10881	10923	10262	10025	9837	.15
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	631	854	961	1014	970	1034	960	967	974	916	2058	4.52
HAMMIFERES AQUATIQUES	5	9	7	6	5	7	7	8	8	17	17	8.65
ANIMAUX AQUATIQUES	8	7	2	5	5	2	4	3	5	2	1	-10.91
PLANTES AQUATIQUES	124	133	134	120	147	117	109	185	190	176	176	4.57
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	71480	86395	85502	96301	93756	74687	85245	87053	89155	94968	98944	.90
GRUMES DE FEUILLUS	20836	23233	22507	24954	23841	20797	20520	22014	22972	22434	24350	- .16
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	61562	87432	77170	77623	88077	86604	79790	78210	75984	83295	86064	- .22
BOIS DE CHAUFFAGE	64493	40502	35206	31473	30581	29183	30131	27928	28103	28001	28991	- 3.10
SCIAGES DE CONIFERES	40640	49400	49779	53441	51772	42943	47349	48922	44580	53364	54679	.52
SCIAGES DE FEUILLUS	9659	12587	12493	13134	12323	10525	11621	12253	12445	12236	12996	- .03
PANNEAUX A BASE DE BOIS	9870	19528	22422	25369	24300	22713	25205	25194	25587	27024	26972	2.75
PATE DE BOIS POUR PAPIER	16356	22686	23983	25841	26465	22328	23233	22503	24147	26314	26439	.76
PAPIERS ET CARTONS	23412	34435	36580	39962	41196	33222	38928	38973	41775	44816	44757	2.44
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	172007	242631	235182	287585	263322	208369	293724	265945	312531	250757	264243	1.22
BLE	78989	123455	111857	136681	111876	90532	125922	121163	151450	113406	127650	.90
RIZ, PADDY	510	1641	1826	1961	2096	2231	2129	2384	2271	2586	2964	5.50
ORGE	26619	44993	47086	66993	68374	49605	83287	67032	78100	62914	59245	3.46
MAIS	24582	24468	29089	29988	28228	27706	30919	30920	29037	32873	30732	1.91
MILLET ET SORGHO	2772	2160	2227	4571	3178	1294	3402	2211	2363	1712	2051	- 3.41
TUBERCULES	148037	152576	149907	181029	153757	151141	152743	145245	154418	163132	111226	- 1.93
POMMES DE TERRE	148034	152572	149904	181025	153754	151137	152741	145242	154416	163129	111224	- 1.93
LEGUMINEUSES SECHES, TOT.	8860	7949	7917	9202	9587	6153	9327	8228	8621	5052	7092	- 2.72
AGRUMES	39	42	56	58	126	158	132	231	200	335	150	21.22
POMMES	3856	7343	6934	8196	7348	8744	10436	10946	9056	11305	9329	4.62
HUILES VEG. EQUIV.+D'HUILE	11160	14365	13397	16363	15929	14644	15172	15898	15383	15442	15695	.92
GRAINES DE SOJA	400	715	457	711	710	1111	834	862	1012	1042	1000	6.79
ARACHIDES NON DECORT.	1	2	3	3	3	5	4	4	5	6	6	12.18
GRAINES DE TOURNESOL	6032	7090	6546	8768	7978	6328	6652	7385	6784	7196	6359	- 1.07
GRAINES DE COLZA	573	973	834	966	983	1311	1531	1285	1306	573	1210	1.10
GRAINES DE COTON	3332	4663	4779	5011	5506	5146	5417	5715	5549	5983	6525	3.27
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	11752	11959	12746	13758	11817	12113	11597	13891	13641	12411	10786	- .43
THE	45	69	71	75	81	86	92	106	111	120	130	7.71
COTON, FIBRE JUTE ET FIBRES SIMIL.	1722	2371	2382	2496	2497	2667	2597	2708	2744	2836	3113	2.68
TABAC BRUT	421	522	614	615	608	649	700	610	566	622	545	.10
VIANDÉ, TOTAL	14612	20176	21217	21516	23326	24148	22391	23806	25087	25478	24936	2.42
LAIT, TOTAL	93219	117402	119023	125510	129947	128560	127483	134455	135171	133924	131323	1.40
DEUFS, TOTAL	2629	3925	4104	4340	4641	4822	4766	5170	5393	5482	5597	4.09
LAINE EN SUINT	440	519	513	527	558	566	534	567	578	588	579	1.46
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIAD	791	1272	1177	1200	1072	1338	1068	1088	1037	1143	1086	- 1.53
POISSONS MARINS	3675	7010	7597	8505	9393	9997	10333	9223	8725	8625	9044	2.01
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	114	119	102	105	131	158	109	248	219	491	512	19.50
ANIMAUX AQUATIQUES	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	-40.24
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	167917	166373	167416	165178	167360	171306	166649	164012	158531	155593	155680	- .80
GRUMES DE FEUILLUS	33351	35640	35650	34996	34896	36349	35177	35004	34540	33517	33732	- .62
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	27342	46125	47240	59446	62358	58856	57586	57256	56533	54069	55343	1.27

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....												
BOIS DE CHAUFFAGE	117985	101938	101210	98114	98472	95662	96376	94460	91631	91759	91794	- 1.26
SCIAGES DE CONIFERES	107344	119217	119356	117331	116371	117612	114640	110883	108564	102616	102676	- 1.78
SCIAGES DE FEUILLUS	19999	20784	20772	20524	20382	20492	20031	19507	19234	18445	18317	- 1.47
PANNEAUX A BASE DE BOIS	5266	10711	11412	12644	13866	15033	15693	16682	17284	17172	17241	5.80
PATE DE BOIS POUR PAPIER	5456	8885	9048	9456	10192	10546	11081	11365	11746	11058	11043	2.96
PAPIERS ET CARTONS	6778	11097	11648	12288	12814	13495	13930	14261	14496	13973	14029	2.80
AMERIQUE DU NORD DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	197287	276558	263655	274334	235557	286555	303124	308339	318215	338916	310998	2.71
BLE	48404	58465	56596	62720	61800	74967	82068	75533	69468	75265	83650	3.97
RIZ, PADDY	3084	3890	3875	4208	5098	5826	5246	4501	6040	5985	6580	5.67
ORGE	12536	23167	20478	19314	15293	17765	18852	21112	20289	16794	19065	- 1.13
MAIS	96634	146367	144262	146845	122040	152006	163522	169431	188646	206638	174289	3.95
MILLET ET SORGHO	13912	22048	20355	23451	15817	19161	18055	19837	18575	20546	14936	- 2.39
TUBERCULES	15134	17081	15873	16225	18652	17398	19179	19181	19733	18906	16747	1.35
POMMES DE TERRE	14454	16555	15316	15669	18042	16810	18573	18638	19134	18296	16247	1.39
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	1161	1119	1115	1015	1303	1150	1122	983	1291	1274	1587	2.71
AGRUMES	6678	11135	11031	12604	12167	13237	13415	13827	12932	12092	14960	- 2.35
BANANES	4	3	3	3	3	3	2	3	3	2	- 2.71	
POMMES	3101	3282	3059	3216	3391	3876	3345	3468	3898	4083	4557	3.61
HUILES VEG. EQUIV. D'HUILE	28210	41354	44210	51539	41649	50523	42647	59941	63592	77812	59919	5.78
GRAINES DE SOJA	19741	32288	34956	42514	33383	42481	35293	49625	51376	62394	49486	6.11
ARACHIDES NON DECORT.	890	1363	1485	1576	1664	1745	1696	1685	1793	1800	1047	- .23
GRAINES DE TOURNESOL	33	273	411	394	282	386	413	1333	1852	3527	1863	31.20
GRAINES DE COLZA	279	2155	1300	1207	1164	1840	838	1974	3498	3412	2484	8.95
GRAINES DE COTON	5556	3846	4892	4550	4091	2919	3739	5009	3873	5242	4056	.61
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	4702	5581	5898	5329	5048	6443	6170	5403	5476	5167	5365	- .60
CAFE VERT	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	- 6.35
COTON, FIBRE	3245	2281	2984	2825	2513	1807	2304	3133	2364	3185	2422	.61
TABAC BRUT	1065	875	878	907	1019	1096	1051	973	1034	771	916	- .02
VIANDES, TOTAL	20098	24092	23983	22990	24471	23831	25819	26015	25865	26152	27000	1.52
LAIT, TOTAL	65355	61712	62468	60052	60095	62205	63376	62708	63073	66082	.67	
OEUVS, TOTAL	4116	4444	4404	4214	4191	4128	4115	4124	4275	4398	4443	.01
LAINE EN SUINT	129	84	81	73	65	55	51	50	48	49	50	- 6.51
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIAOR	375	354	319	338	309	264	329	356	396	434	475	3.86
POISSONS MARINS	2597	2673	2488	2485	2449	2491	2685	2579	3030	3102	3046	2.42
CRUSTAC NOLLUSQ CEPHALOP	979	1038	1022	1013	1057	1075	1130	1272	1347	1376	1351	4.01
HAMMIFERES AQUATIQUES	5	4										-97.88
ANIMAUX AQUATIQUES	3	2	2	4	6	6	9	9	11	10	2	14.03
PLANTES AQUATIQUES	25	184	182	180	224	198	189	195	196	195	191	.48
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	197633	246128	239166	255365	237683	222108	270487	284598	298958	287688	258588	2.00
GRUMES DE FEUILLUS	37834	38424	41002	41472	37932	32125	36652	38629	40716	43116	42316	.90
BOIS DE TRITUR. + PARTIC.	112192	137726	142366	149291	165000	132931	139779	135004	142018	144092	148343	- .03
BOIS DE CHAUFFAGE	39723	19761	18693	19409	19428	19100	20718	19673	19673	19673	19673	.31
SCIAGES DE CONIFERES	86799	100139	104867	109561	96191	87609	106334	113629	116369	113841	98800	.88
SCIAGES DE FEUILLUS	17022	17556	17346	17896	17626	14831	16373	16614	17282	18371	18468	.37
PANNEAUX A BASE DE BOIS	19557	31054	34656	36275	31038	28739	33860	36560	37317	37737	32548	1.11
PATE DE BOIS POUR PAPIER	35931	52004	55448	58004	59139	49977	56721	58069	60443	62997	63910	1.85
PAPIERS ET CARTONS	42670	58270	62859	64976	64617	54963	62913	64947	66683	73449	72545	2.05
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	11351	15585	11672	17795	16974	18419	18374	15312	26085	24192	17263	4.73
BLE	8470	8932	6979	12363	11572	12162	12213	9724	18415	16483	11156	5.92
RIZ, PADDY	136	300	248	309	409	388	417	530	490	692	613	10.70
ORGE	1076	3324	2062	2655	2755	3442	3132	2655	4265	3967	3006	3.60
MAIS	193	313	330	257	194	291	316	355	305	400	338	2.93
MILLET ET SORGHO	251	1355	1254	1044	1096	923	1151	975	747	1162	936	- 3.37
TUBERCULES	808	1092	1074	1003	888	1007	984	1037	1063	1040	1150	.90
POMMES DE TERRE	803	1023	1064	991	876	997	975	1028	1045	1028	1137	.97
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	49	94	129	93	127	157	189	106	120	175	219	6.66
AGRUMES	247	372	435	401	434	458	428	461	495	510	562	3.70
BANANES	126	128	124	125	118	103	115	98	113	125	122	- .79
POMMES	432	569	510	574	487	527	447	447	444	525	499	- 1.61
HUILES VEG. EQUIV. D'HUILE	67	226	355	278	308	332	246	289	455	531	445	6.84
GRAINES DE SOJA	1	9	34	38	64	74	45	55	77	99	82	19.79

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
MILLIERS DE TONNES METRIQUES												
ARACHIDES NON DECORT.	18	31	46	38	29	32	35	32	39	62	39	2.81
GRAINES DE TOURNESOL	2	59	148	102	84	113	90	75	158	186	142	6.90
GRAINES DE COLZA	55	25	11	9	12	9	16	24	41	18	-	.76
GRAINES DE COTON	7	31	73	53	50	54	41	46	72	87	136	9.90
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	1985	2793	2835	2526	2848	2855	3296	3318	2902	2963	3330	1.95
COTON, FIBRE	4	20	44	31	31	33	25	28	44	53	83	9.80
TABAC BRUT	18	23	19	20	20	18	18	19	19	18	18	- 1.67
VIANOE, TOTAL	2443	3212	3564	3647	3250	3513	3988	4063	4336	4046	3802	2.50
LAIT, TOTAL	12522	13710	13953	12973	12561	12819	13025	12476	11349	12232	12332	- 1.50
OEufs, TOTAL	194	259	267	265	259	268	263	266	276	268	274	.45
LAINE EN SUINT	1062	1225	1202	1044	986	1088	1066	1005	988	1026	1073	- 1.53
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIAOR	1	3	4	4	4	5	4	5	5	5	5	4.91
POISSONS MARINS	69	93	93	116	122	97	110	131	146	152	156	5.96
CRUSTAC MOLLUSQUE CEPHALOP	45	81	79	70	77	70	72	74	72	83	75	- .18
ANIMAUX AQUATIQUES	1				6	6	4		1			- 4.96
PLANTES AQUATIQUES												-93.27
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	5552	7576	7912	8339	6537	6356	7595	7178	6913	7021	7410	- .91
GRUMES DE FEUILLUS	7275	7457	6984	6902	7240	6490	6631	6518	6336	5846	6105	- 2.26
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	2260	3745	3640	5374	5006	7613	7191	8596	8335	8278	9268	11.30
BOIS DE CHAUFFAGE	3665	2820	2765	2447	2994	1912	1295	1292	1277	1277	1277	-10.66
SCIAGES DE CONIFERES	2272	2312	2515	2836	2882	2821	3067	2917	2795	2816	2982	1.91
SCIAGES DE FEUILLUS	2481	2637	2497	2482	2533	2505	2430	2340	2063	1986	1986	- 3.19
PANNEAUX A BASE DE BOIS	416	800	748	933	988	920	1054	1043	1059	1073	1160	4.21
PATE DE BOIS POUR PAPIER	620	1087	1127	1326	1505	1524	1660	1712	1695	1693	1740	5.47
PAPIER ET CARTONS	889	1540	1546	1686	1732	1697	1761	1890	1867	1943	2061	3.09
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	37317	43928	45556	39725	46243	44829	47959	43169	46804	44392	46210	- .58
BLE	4255	5354	5876	4672	4944	4702	5693	3817	4709	4564	5222	- 1.53
RIZ, PADOY	3436	4883	4799	5384	5562	5497	5301	5242	5694	5723	1.86	
ORGE	2838	3860	4133	2634	3611	2862	4646	2468	3660	3450	4182	.27
MAIS	10277	13155	14191	12290	14591	14702	14791	14315	14904	13153	13127	.22
MILLET ET SORGO	15156	15213	15055	13558	16160	15751	15829	16692	16049	16378	1.28	
TUBERCULES	56000	67091	68188	70337	7105	74903	76676	76535	77800	79471	81550	2.14
POMMES DE TERRE	1370	1901	2119	2266	2336	2578	2505	2460	2672	2876	3056	4.56
MANIOC	33483	38092	39219	39895	41245	42612	43727	43980	44489	45479	46489	2.20
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	3303	3962	4306	4103	4508	4652	4934	4306	4542	4621	4568	1.34
AGRUMES	1520	2178	2267	2448	2464	2247	2325	2452	2659	2502	2574	1.61
BANANES	3030	3517	3400	3569	3867	3791	4019	3981	4024	4038	4125	2.07
POMMES	37	42	43	47	49	56	49	58	57	61	70	5.13
HUILES VEG. EQUIV. 0* HUILE												
GRAINES DE SOJA	66	80	81	96	104	129	133	161	176	192	192	11.44
ARACHIDES NON DECORT.	4826	5073	4113	3550	3968	4323	4443	3579	4017	3692	3901	- 1.68
GRAINES DE TOURNESOL	31	51	79	78	84	100	122	146	134	152	143	11.77
GRAINES DE COLZA	20	21	21	21	21	21	22	22	22	21	22	.49
GRAINES DE COTON	615	964	1023	1005	996	894	942	957	920	896	935	- 1.03
COPRAH	145	151	143	152	149	144	163	159	162	165	170	1.65
PALMISTES	813	749	691	637	744	730	705	701	612	712	725	- .30
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	1683	2806	2884	2946	2941	2747	3118	3093	3347	3614	3622	2.95
CAFE VERT	988	1262	1317	1399	1268	1320	1205	1254	1092	1192	1167	- 1.66
FEVES DE CACAO	928	1176	1035	963	1021	997	851	927	901	1029	1023	- 1.25
THE	62	117	148	154	148	149	155	190	201	200	184	5.18
COTON, FIBRE												
JUTE ET FIBRES SIMIL.	313	508	541	530	526	482	510	510	502	476	509	- .72
SISAL	13	14	12	12	11	11	8	7	7	7	7	7.75
TABAC BRUT	195	187	185	193	196	221	250	229	224	264	275	4.54
CAOUTCHOUC NATUREL	160	225	221	229	241	221	202	203	203	202	206	- 1.57
VIANOE, TOTAL	3006	3654	3664	3687	3725	3812	3947	4138	4298	4420	4604	2.77
LAIT, TOTAL	5612	6840	6791	6660	6676	7059	7327	7580	7843	7778	7823	2.08
OEufs, TOTAL	308	404	406	418	437	463	497	526	547	582	613	5.13
LAINE EN SUINT	47	54	60	66	63	63	67	58	60	62	64	.74
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIAOR	683	1217	1216	1255	1250	1288	1318	1396	1347	1362	1421	1.77
POISSONS MARINS	883	1533	2003	1992	1864	1599	1587	1634	1688	1563	1568	- 1.66
CRUSTAC MOLLUSQUE CEPHALOP	13	36	42	43	54	54	61	55	73	64	86	8.53
ANIMAUX AQUATIQUES	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	- 7.76
PLANTES AQUATIQUES	3	6	6	7	5	6	51	5	5	5	5	- 1.10

1/ PRISES NOMINALES (POIERS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
MILLIERS DE TONNES METRIQUES												
POURCENT												
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	553	1042	1014	1042	1051	1046	1085	1269	1180	1110	1223	2.01
GRUMES DE FEUILLES	9892	15298	14982	16703	14409	13807	15513	16554	15782	16211	19335	1.78
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	514	1307	1428	1375	1498	2137	2213	2194	2309	2236	2216	7.32
BOIS DE CHAUFFAGE	203715	244977	251744	259501	266597	273916	281728	289482	297863	306310	315335	2.83
SCIAGES DE CONIFERES	259	408	411	405	431	456	517	542	494	488	493	2.90
SCIAGES DE FEUILLES	1789	2733	2586	3048	3391	3537	3520	3677	4429	4711	5456	7.92
PANNEAUX A BASE DE BOIS	266	600	695	738	760	648	726	822	826	877	883	3.71
PATE DE BOIS POUR PAPIER	102	201	211	242	251	262	253	281	297	322	325	5.37
PAPIERS ET CARTONS	92	180	184	186	196	217	219	258	260	321	321	7.31
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	53141	72613	67909	74871	78388	80594	86267	86117	85173	83910	87369	2.54
BLE	11757	11568	12432	12084	13474	14971	19336	11564	14977	15139	16762	2.73
RIZ, PADDY	9018	10765	10917	11792	12241	14059	15426	15094	13418	14426	16571	4.46
ORGE	1427	1389	1778	1665	1249	1556	1883	1399	1735	1356	1283	- 1.13
MAIS	26974	39426	35140	37870	39561	38299	37390	43733	40186	39609	40011	1.47
MILLET ET SORGHO	2476	8359	6035	9891	10780	10510	10984	13209	13553	12133	9664	5.24
TUBERCULES	36860	50274	48701	45064	44968	45599	45083	45856	46094	45459	44280	- .88
POMMES DE TERRE	7553	9444	8383	8584	9969	9260	9741	10086	10812	10702	10373	2.33
MANIOC	25746	39939	35528	32033	30924	32105	31325	31988	31565	31249	30406	- 1.44
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	3791	4927	4880	4545	4653	4712	3914	4606	4719	4463	4692	- .66
AGRUMES	5812	9016	9219	10407	11121	11866	12770	13312	13786	14323	16694	6.67
BANANES	11543	17115	17623	17254	17406	17039	17761	18531	18197	18011	19032	.97
POMMES	786	951	977	679	1296	1089	1207	1327	1439	1605	1562	7.45
HAULLES VEG. EQUIV. D'HUILE	9174	12045	13566	15498	18804	20331	21519	25070	23614	26405	30518	10.22
GRAINES DE SOJA	459	2574	3886	6100	9180	11410	12643	14958	12926	15362	19897	22.40
ARACHIDES NON OECRT.	1167	1573	1445	1244	979	1049	1059	1159	1013	1426	1943	- 2.58
GRAINES DE TOURNESOL	727	926	923	969	1033	804	1191	953	1712	1551	1781	7.89
GRAINES DE COLZA	57	91	85	46	41	68	111	91	60	73	98	2.33
GRAINES DE COTON	2766	2456	2996	3029	3264	2808	2370	3167	3196	3241	2915	1.28
COPRAH	267	244	236	232	220	224	230	232	245	205	252	- .14
PALMISTES	202	277	260	277	291	279	303	320	321	341	349	2.79
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	17159	21825	21032	23281	24518	23817	25966	27282	26939	26501	26639	2.80
CAFE VERT	3163	2990	2909	2449	3139	2888	1900	7593	3090	3219	2966	.48
FEVES DE CACAO	288	379	373	360	477	481	454	436	517	548	545	4.61
THE	14	40	41	40	44	51	44	52	39	44	52	1.90
COTON, FIBRE	1539	1410	1700	1728	1872	1517	1319	1821	1768	1793	1621	.92
JUTE ET FIBRES SIMIL.	71	66	81	115	77	92	110	101	86	90	79	1.10
SISAL	214	307	328	293	323	340	187	241	218	251	263	- 3.70
TABAC BRUT	496	536	573	564	675	676	726	741	770	794	738	4.38
CAOUTCHOUC NATUREL	30	30	32	28	24	25	26	30	31	33	33	1.39
VIANDS, TOTAL	8303	10136	10664	10899	11200	11764	12546	13155	13662	13895	14421	4.15
LAIT, TOTAL	20484	26120	27040	27203	28857	31062	32874	32105	33205	34081	33812	3.27
OEufs, TOTAL	929	1456	1530	1629	1699	1808	1883	1964	2080	2216	2447	5.58
LAIN EN SUINT	344	322	309	299	291	294	300	315	317	324	327	.64
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE OIADR	215	161	199	200	257	275	250	270	297	263	306	6.10
POISSONS MARINS	8424	13262	6843	4559	6806	5980	7543	6117	7992	9085	8703	.55
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	275	431	457	438	421	427	488	474	578	626	541	3.78
MAMIFERES AQUATIQUES	17											-95.00
ANIMAUX AQUATIQUES	8	38	60	49	38	51	25	61	52	53	50	1.61
PLANTES AQUATIQUES	45	74	79	81	90	80	92	112	90	136	132	6.49
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	11014	16603	16815	16359	16315	19171	21673	23037	22865	25623	26080	6.21
GRUMES DE FEUILLES	14791	18657	18706	19604	19933	21804	22903	23500	23538	25580	25358	3.96
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	4166	8746	9056	9080	9866	11556	12913	13667	16244	17271	17179	9.25
BOIS DE CHAUFFAGE	157316	201902	206556	211965	216651	221617	228166	234660	239854	246877	253330	2.56
SCIAGES DE CONIFERES	5275	7405	7692	7063	7430	9051	9739	10541	10363	11285	11096	5.84
SCIAGES DE FEUILLES	6636	8473	8110	8477	8807	9747	10854	11790	11870	12726	12584	5.05
PANNEAUX A BASE DE BOIS	770	1937	2397	2578	2677	2844	3179	3429	3580	3762	4198	7.92
PATE DE BOIS POUR PAPIER	863	1755	1977	2185	2423	2299	2701	3068	3520	4212	5091	11.62
PAPIERS ET CARTONS	2105	4073	4246	4700	5231	4818	5276	5646	6129	6737	7149	6.21

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
***** MILLIERS DE TONNES METRIQUES *****												
PROCHE-ORIENT EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL												
BLE	36593	44636	46926	40690	44852	51879	56212	51506	53984	55475	56269	3.18
RIZ, PADDY	17623	23290	25956	21221	24341	28405	31335	29194	30513	31299	31399	3.99
ORGE	3407	4535	4583	4447	4304	4602	4741	4564	4557	5033	4582	6.65
MAIS	6657	6540	7275	5197	6271	7859	8952	7415	7932	7964	9282	4.04
MILLET ET SORGOH	3649	4268	4265	4536	4842	5026	5441	5097	5563	5401	5650	3.35
TUBERCULES	3680	4332	3403	3950	3920	4588	4360	3947	4209	4579	4286	1.39
POMMES DE TERRE	3245	4026	4372	4635	4629	4854	5683	5821	5636	6237	6592	5.44
MANIOC	2753	3625	3956	4250	4252	4425	5276	5428	5227	5762	6151	5.82
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	200	134	134	140	92	130	99	95	103	127	122	- 1.76
AGRUMES	1547	1613	1828	1518	1743	1628	1875	1895	1732	1695	1856	1.09
BANANES	1428	2671	2770	2906	3146	3128	3183	3357	3479	3768	3733	3.88
POMMES	195	260	275	276	296	296	290	313	291	289	305	1.33
HUILES VEG. EQUIV. D'HUILE	560	1133	1286	1245	1335	1393	1626	1585	1850	2162	1900	6.86
GRAINES DE SOJA	3959	4965	6262	5181	6410	5458	6089	5580	6342	5471	6297	1.16
ARACHIDES NON DECORT.	5	18	24	30	47	82	123	119	199	211	201	35.06
GRAINES DE TOURNESOL	418	502	684	656	1039	905	878	1151	911	998	913	6.22
GRAINES DE COLZA	118	511	613	616	484	541	610	505	531	646	791	2.33
GRAINES DE COTON	6	3	1	1	1	6	14	13	43	50	55.54	
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	2140	2813	2941	2780	3037	2523	2348	2553	2494	2296	2184	- 3.07
CAFE VERT	1120	2332	2193	2221	2323	2455	2846	2666	2597	2545	2041	- 72
THE	6	5	5	5	5	4	4	4	5	5	5	- 1.02
COTON, FIBRE	22	50	69	66	67	77	82	98	113	130	119	10.32
JUTE ET FIBRES SIMIL.	1193	1630	1699	1608	1763	1453	1375	1502	1468	1380	1357	- 2.45
TABAC BRUT	6	19	15	15	12	14	14	13	13	13	14	- 2.59
VIANDS, TOTAL	178	235	240	214	238	243	377	296	349	259	289	3.67
LAIT, TOTAL	1899	2445	2474	2588	2719	2817	2955	3124	3183	3368	3491	4.25
OEUVS, TOTAL	10155	11243	11617	12024	12463	12884	13309	13402	14085	14521	14682	3.08
LAINES EN SUINT	222	343	383	401	418	473	515	587	632	668	692	8.58
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/	133	150	145	149	159	165	167	168	173	177	182	2.51
POISSONS EAU DOUCE DIADOR	111	123	130	130	127	135	131	131	136	157	169	2.75
POISSONS MARINS	346	488	513	500	717	683	643	525	597	740	809	4.33
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	22	26	34	36	34	32	42	42	23	24	26	- 2.18
MAMMIFERES AQUATIQUES	1	4	3	3	2	2	2	2	2	2	2	- 7.17
PLANTES AQUATIQUES	1	1	1	1								-80.46
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	1967	3689	3626	4259	4569	4770	4778	5188	5119	5483	5529	4.87
GRUMES DE FEUILLUS	832	1416	1775	1626	1805	1287	1314	1769	1796	1099	1031	- 3.43
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	151	672	960	1133	1363	869	907	1004	1003	1043	1051	1.91
BOIS DE CHAUFFAGE	33266	56622	58437	58632	62051	63731	66150	65658	67194	50474	51362	- 6.61
SCIAGES DE CONIFERES	1064	2174	2163	2297	2281	2278	2916	2932	2959	2968	2968	4.51
SCIAGES DE FEUILLUS	389	579	711	750	733	693	646	816	824	822	1126	4.80
PANNEAUX A BASE DE BOIS	137	349	389	406	428	509	612	761	798	831	832	11.82
PATE DE BOIS POUR PAPIER	66	105	234	311	268	255	255	284	172	278	287	1.46
PAPIERS ET CARTONS	190	413	515	595	606	638	658	719	715	699	733	5.46
EXTREME-ORIENT EN DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	163227	209036	199895	224963	211254	238610	233514	251894	266908	249705	274357	3.31
BLE	15769	30870	33840	32734	29942	32405	38298	38914	41023	46470	44196	4.67
RIZ, PADDY	114943	141962	132623	150724	143459	162660	152723	171443	181210	161414	187095	3.23
ORGE	3902	4444	4334	3979	3947	5021	5131	3225	3824	3824	2589	- 3.82
MAIS	11027	13686	13691	15469	15225	17374	16163	15445	17667	17406	18711	3.04
MILLET ET SORGOH	17517	18005	15338	21799	18432	21068	21131	22694	23114	20528	22102	2.96
TUBERCULES	30220	37244	38138	41149	43733	46814	49957	51888	58529	56160	54688	5.29
POMMES DE TERRE	4343	7016	6837	6533	6927	8667	9750	9443	10272	12444	10825	7.16
MANIOC	17043	20041	21497	24734	27411	28811	31282	33942	39619	35181	35929	7.42
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	13414	13266	12732	12725	11495	12443	14628	13780	13909	13632	10919	- 1.12
AGRUMES	1903	2197	2207	2331	2446	2604	2676	2746	2938	2996	3115	4.21
BANANES	5570	8504	8262	8707	9001	9182	9549	11022	12001	12958	13144	5.81
POMMES	202	611	731	859	948	1076	1090	1205	1264	1301	1299	8.55
HUILES VEG. EQUIV. D'HUILE	34371	41412	39780	40968	41770	46139	46482	48761	49706	48554	49703	2.75
GRAINES DE SOJA	600	816	842	926	1129	1158	1077	1119	1317	1482	1443	6.73
ARACHIDES NON DECORT.	6071	7424	5240	7127	6409	8126	6574	7480	7698	7178	7446	1.75
GRAINES DE TOURNESOL	1	1	1	1	1	1	1	3	13	50	50	55.72
GRAINES DE COLZA	1597	2421	1869	2221	2131	2651	2351	1997	2043	2274	1930	- 1.13

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRESSES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME OF LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
..... MILLIERS DE TONNES METRIQUES												
GRAINES DE COTON	2920	4044	3819	3789	3936	3437	3071	3657	3747	4177	4165	+31
COPRAH	2963	3279	3847	3197	2782	3848	4573	4000	4116	3725	3910	2.38
PALMISTES	64	184	212	234	292	341	365	431	471	592	682	15.45
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	5749	8284	7199	8596	9585	10538	10828	12466	13374	12766	10002	5.43
CAFE VERT	232	365	319	316	314	386	386	414	486	517	549	6.26
FEVES DE CACAO	8	13	14	17	22	26	24	27	33	42	48	15.21
THE	681	731	767	790	807	813	827	895	904	885	919	2.49
COTON, FIBRE	1461	2024	1911	1896	1967	1725	1541	1827	1874	2089	2083	.29
JUTE ET FIBRES SIMIL.	2852	2558	2888	3135	2254	2257	2407	2668	3233	3119	2711	1.09
SISAL	8	2										-97.50
TABAC BRUT	735	813	922	873	961	892	854	990	1059	973	972	1.84
CAOUTCHOUC NATUREL	1868	2729	2705	3115	3092	3212	3441	3253	3319	3474	3402	2.62
VIANDER, TOTAL	2803	3664	3772	3866	3959	4110	4278	4416	4672	4870	5070	3.72
LAIT, TOTAL	28354	32309	32822	33427	35021	36565	38350	39801	40824	42123	43328	3.59
OEufs, TOTAL	527	770	839	873	938	985	1022	1099	1155	1219	1288	5.71
LAINE EN SUINT	56	65	60	60	62	65	69	73	76	80	84	3.88
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
Poissons EAU DOUCE OIAOR	1869	2360	2376	2422	2474	2493	2505	2569	2377	2418	2521	+45
POISSONS MARINS	2896	5268	5640	6203	6761	6911	7018	7801	7914	7668	7613	4.41
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	509	1188	1133	1241	1219	1437	1681	1810	1816	1930	2087	7.58
MAMMIFERES AQUATIQUES	1	2										-81.28
ANIMAUX AQUATIQUES	2	34	26	89	28	25	50	106	87	74	72	11.99
PLANTES AQUATIQUES	53	135	144	238	351	260	297	347	354	372	364	11.28
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	1718	2667	2579	1992	2688	3051	3041	4059	1952	3039	3039	2.12
GRUMES DE FEUILLUS	29723	51986	59750	72587	67008	59137	71664	75297	73299	68303	67775	2.40
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	265	1360	1847	2623	3058	2810	2851	3033	3027	2957	2957	6.89
BOIS DE CHAUFFAGE	260411	432826	443285	455035	466536	479685	490465	502476	514720	527582	539863	2.50
SCIAGES DE CONIFERES	1048	1707	1643	1530	1932	1782	1781	2673	2585	3071	2593	7.37
SCIAGES DE FEUILLUS	8726	11505	13403	13786	13776	14629	16802	17712	17653	16352	16666	4.24
PANNEAUX A BASE DE BOIS	774	3002	3430	4027	3149	3736	4382	5284	5996	5996	5348	8.07
PATE DE BOIS POUR PAPIER	106	248	291	470	503	457	543	588	650	720	728	11.72
PAPIERS ET CARTONS	846	1660	1875	2023	2116	2081	2179	2759	3700	4399	4515	12.09
ASIE A ECON.CENTR.PLANIF												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	195763	235311	229384	249047	260126	273055	280233	271978	290600	318235	303702	3.40
BLE	22866	33579	35451	38636	41556	46689	50621	45629	52631	63413	54745	6.49
RIZ, PADOUY	102152	133662	129872	136229	141371	144006	147080	146765	154262	163359	158101	2.37
ORGE	20009	6871	5978	5819	5485	6195	6804	6391	5899	5435	5212	- 1.52
MAIS	27716	42293	39142	48107	50972	53882	54451	51403	55522	62594	62525	4.69
MILLET ET SORGHO	18435	13035	12580	13744	13858	14572	13570	13674	13998	14614	14120	1.07
TUBERCULES	111061	101971	103314	110420	116170	104801	110117	104447	113524	114068	113351	.92
POMMES DE TERRE	11022	12173	12717	12764	12829	13481	13640	13843	14657	14828	14976	2.36
MANIOC	2371	3075	3273	3451	3503	3626	4398	5250	6178	6669	7324	10.93
LEGUMINEUSES SECHEES, TOT.	9597	11350	11358	12368	12372	13374	14407	13436	13850	14254	14264	2.79
AGRUMES	861	1241	1249	1329	1371	1358	1394	1387	1425	1470	1497	1.98
BANANES	917	1172	1120	1183	1114	982	1021	1079	1010	1047	1059	- 1.34
POMMES	1643	2173	2303	2159	2494	2579	2671	2511	2848	3162	3480	4.90
HUILES VEG. EQUIV. 0° HUILE	18883	20069	19937	21549	21660	21114	20767	18804	20545	22854	24983	1.37
GRAINES DE SOJA	10891	9855	9653	10120	10371	9871	10379	8686	9398	10385	10394	.08
ARACHIDES NON DECORT.	2156	2779	2886	3052	3086	3174	2510	2244	2576	3000	3694	.48
GRAINES DE TOURNESOL	65	70	65	70	70	80	100	170	279	375	930	31.62
GRAINES DE COLZA	1035	1052	1152	1262	1201	1394	1405	1583	1871	2404	2387	9.74
GRAINES DE COTON	2472	4435	4261	5085	4997	4650	4346	4112	4347	4426	5426	.39
COPRAH	31	30	30	32	31	30	32	40	43	44	45	5.27
PALMISTES	10	32	37	38	39	39	41	40	42	44	46	3.14
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	2205	2727	2985	3267	3277	3044	3192	3150	3300	3684	3803	2.73
CAFE VERT	7	9	9	12	12	13	18	21	18	14	19	8.75
THE	178	217	222	231	237	259	277	295	313	325	350	5.75
COTON, FIBRE	1236	2218	2130	2542	2498	2325	2173	2055	2173	2213	2713	.39
JUTE ET FIBRES SIMIL.	392	609	683	663	799	840	871	893	1122	1118	1132	7.57
SISAL	10	9	8	8	10	9	8	9	8	8	8	- .59
TABAC BRUT	760	863	918	1027	1064	1039	1060	1077	1096	1054	792	.35
CAOUTCHOUC NATUREL	123	57	68	77	95	99	120	142	159	163	169	13.49
VIANDER, TOTAL	12549	15875	16619	17326	18212	18933	20006	20920	21301	22715	23963	4.58
LAIT, TOTAL	4400	5199	5359	5639	5900	6159	6435	6749	7017	7565	7818	4.73
OEufs, TOTAL	2812	3571	3633	3687	3788	3906	4038	4156	4393	4713	4928	3.65
LAINE EN SUINT	78	142	144	148	151	154	155	156	164	174	197	2.99

1/ PRISES NOMINALES (POIERS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
..... MILLIERS DE TONNES METRIQUES												
..... POURCENT												
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADE	1174	1149	1165	1298	1299	1342	1342	1364	1312	1386	1504	2.35
POISSONS MARINS	3012	4244	4753	5064	5249	5389	5418	5406	5183	5372	5722	2.23
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	512	670	711	872	937	1007	1082	1211	1274	1209	1231	7.50
MAMMIFERES AQUATIQUES				1	1	1	2	2	2	2	2	27.74
ANIMAUX AQUATIQUES		16	17	59	22	17	16	13	14	14	14	- 7.02
PLANTES AQUATIQUES	501	828	978	933	899	997	943	1397	1572	1555	1556	8.44
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	12688	15739	16183	16725	18340	19145	19993	20768	21717	22706	23744	4.85
GRUMES DE FEUILLUS	8439	10024	10160	10531	11702	12088	12999	13546	14108	14708	15308	5.21
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	1492	2680	2810	2930	4000	4291	4476	4671	4876	5089	5313	9.44
BOIS DE CHAUFFAGE	132549	190885	195262	198541	202753	207186	211490	215913	220451	225089	229645	2.08
SCIAGES DE CONIFERES	7406	10004	10354	10604	11074	11166	11697	12256	12814	13400	14016	3.79
SCIAGES DE FEUILLUS	4862	6351	6571	6753	6734	6739	7039	7354	7685	8032	8396	3.00
PANNEAUX A BASE DE BOIS	377	1130	1570	1573	1327	1339	1508	1518	1892	1918	2088	5.21
PATE DE BOIS POUR PAPIER	805	1295	1348	1403	1649	1691	1795	1926	2047	2199	2364	7.06
PAPIERS ET CARTONS	2987	4536	4817	5027	5619	6638	7010	7308	7792	8359	8976	8.22

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 2. INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

	TOTAL						PAP HABITANT					
	1976	1977	1978	1979	1980	VARIATION DE 1979 A 1980	1976	1977	1978	1979	1980	VARIATION DE 1979 A 1980
	1969-71=100						1969-71=100					
PRODUCTION ALIMENTAIRE						POURCENT						POURCENT
HONDE	116	119	124	125	125	+ 32	104	105	107	106	104	- 1.4%
PAYS DEVELOPPE	113	116	120	120	119	- 96	108	110	113	112	110	- 1.71
EUROPE OCCIDENTALE	109	111	116	120	124	+ 5.59	105	107	112	114	118	+ 3.16
COMMUNAUTE ECON. EUROP.	106	110	115	119	124	+ 4.18	103	106	111	115	119	+ 3.85
BELGIQUE-LUXEMBOURG	101	106	107	110	110	- 1.16	99	104	105	108	108	+ 0.35
DANEMARK	99	110	110	116	115	+ 4.49	96	107	106	112	111	+ 6.65
FRANCE	107	107	113	122	128	+ 5.25	102	103	108	116	121	+ 6.79
ALLEMAGNE, REP. FED. D*	100	106	111	110	112	+ 0.92	99	105	110	109	111	+ 1.44
GRECE	127	121	132	125	134	+ 6.52	122	115	124	117	124	+ 5.93
IRLANDE	116	134	136	129	145	+ 12.40	108	124	124	117	130	+ 11.17
ITALIE	106	107	112	117	125	+ 6.44	101	102	106	110	117	+ 6.14
PAYS-BAS	120	124	132	138	140	+ 4.95	114	117	124	129	129	+ 6.62
ROYAUME-UNI	102	114	116	119	123	+ 3.13	101	113	115	118	122	+ 3.07
AUTRES PAYS D'EUROPE OCC.	118	117	122	123	125	+ 1.65	113	111	114	115	116	+ 0.97
AUTRICHE	108	108	110	114	114	+ 3.61	107	106	108	109	113	+ 3.70
FINLANDE	118	104	106	111	107	- 3.32	115	101	103	108	104	- 3.58
ISLANDE	115	110	124	118	122	+ 3.27	106	100	112	106	108	+ 1.93
MALTE	114	127	132	132	148	+ 12.39	112	124	129	127	142	+ 11.39
NORVEGE	108	118	126	119	116	- 2.78	104	113	120	113	110	- 3.08
PORTUGAL	93	79	80	89	84	+ 5.71	86	74	74	82	77	- 6.54
ESPAGNE	128	127	140	138	142	+ 3.03	120	118	129	125	128	+ 2.06
SUÈDE	117	119	120	116	123	+ 5.99	114	115	116	113	119	+ 5.73
SUISSE	111	111	113	120	122	+ 1.66	110	110	112	118	120	+ 1.44
YUGOSLAVIE	122	127	121	128	128	+ 7.71	116	119	112	117	117	+ 1.16
URSS ET EUROPE ORIENTALE	116	117	125	118	116	- 1.04	110	110	117	110	107	- 2.61
EUROPE ORIENTALE	118	120	125	124	121	+ 2.24	113	115	118	117	114	- 2.87
ALBANIE	123	126	127	131	133	+ 1.46	106	106	104	105	104	+ 0.89
BULGARIE	115	111	115	124	119	+ 4.14	111	107	111	119	113	+ 4.72
TCHECOSLOVAQUIE	113	124	128	115	122	+ 6.13	109	118	122	108	114	+ 5.56
REP. DEMOCR. ALLEMANDE	105	101	111	101	111	- 10.33	118	121	124	129	126	- 2.75
HONGRIE	117	129	132	130	142	+ 8.51	114	125	128	126	137	+ 8.38
POLLOGNE	112	109	116	114	101	- 10.94	106	102	108	105	93	- 11.74
ROUMANIE	155	154	155	160	159	+ 6.44	147	144	144	147	145	- 1.51
URSS	114	115	125	115	113	- 1.61	108	108	116	106	103	- 2.44
AMERIQUE DU NORD DEVELOP	118	122	121	126	122	- 2.80	112	115	113	117	112	- 3.64
CANADA	121	122	126	114	123	+ 7.82	112	112	114	103	110	+ 6.69
ETATS UNIS	118	122	120	127	122	+ 3.66	112	116	113	118	113	+ 4.46
OCEANIE DEVELOPPEE	128	124	142	136	123	- 9.65	116	112	126	120	107	- 10.76
AUSTRALIE	114	110	113	115	121	+ 5.64	118	114	134	127	108	- 14.82
NOUVELLE-ZELANDE	122	118	117	113	118	+ 4.21	111	107	106	103	105	- 2.63
PAYS EN DEVELOPPEMENT	120	123	128	131	133	+ 1.95	105	105	107	107	107	- .25
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT	111	109	113	114	119	+ 4.06	94	90	90	88	89	+ 1.00
AFRIQUE DU NORD-OUEST	116	100	111	112	125	+ 12.30	99	82	89	86	94	+ 8.72
ALGERIE	111	90	96	102	118	+ 15.78	93	73	76	86	86	+ 11.81
MAROC	111	91	111	111	118	+ 5.95	94	75	88	86	88	+ 2.54
TUNISIE	142	144	139	133	164	+ 22.95	127	125	118	110	132	+ 19.80
AFRIQUE OCCIDENTALE	109	109	113	115	120	+ 4.16	91	88	89	88	89	+ .98
DENIN	114	113	125	131	129	+ 1.87	97	93	99	101	97	- 4.79
GAMBIE	116	104	94	94	90	- 3.42	96	84	74	72	67	- 5.97
GHANA	105	101	102	109	112	+ 2.14	88	82	81	83	82	- 1.01
GUINEE	107	105	108	107	106	+ .41	93	89	89	86	83	- 2.95
COTE-D'IVOIRE	129	137	144	155	167	+ 7.57	99	101	102	107	111	+ 4.18
LIBERIA	126	130	131	133	135	+ 1.61	104	103	100	98	97	- 1.70
MALI	105	105	117	109	109	+ .12	91	88	86	84	84	- 2.64
MAURITANIE	85	88	92	99	99	+ .73	72	73	74	78	75	- 3.50
NIGER	103	107	114	121	126	+ 4.44	87	88	91	94	95	- 1.38
NIGERIA	109	109	111	114	120	+ 4.75	90	88	87	86	88	- 1.38
SENEGAL	124	89	132	100	114	+ 14.56	104	72	105	77	86	+ 11.65
SIERRA LEONE	110	111	105	107	111	+ 3.64	94	93	86	85	86	+ .87
TOGO	99	93	108	104	105	+ 1.01	84	76	86	80	78	- 2.00
HAUTE-VOLTA	104	106	115	120	118	- 1.86	90	90	95	97	93	- 4.43
AFRIQUE CENTRALE	110	112	112	115	117	+ 2.05	95	95	92	92	92	- .55
ANGOLA	102	100	101	101	103	+ 1.56	89	85	84	82	81	+ .95
CAMEROUN	119	126	128	134	137	+ 2.53	105	109	108	110	110	+ .14
REP. CENTRAFRICAIN	113	117	119	123	126	+ 1.89	100	101	101	102	101	- .49
TCHAD	103	104	110	110	112	+ 2.58	91	90	92	90	90	- .14
CONGO	100	101	97	98	100	+ 1.62	87	85	80	79	78	- 1.16
GABON	89	92	103	107	108	+ .99	84	87	95	98	98	+ .28
ZAIRE	112	113	109	113	115	+ 1.99	96	94	88	89	88	- .77
AFRIQUE ORIENTALE	111	113	116	113	114	+ .99	94	93	91	88	86	- 1.98
BURUNDI	114	118	116	120	124	+ 2.88	102	103	99	99	99	+ .06
ETHIOPIE	102	101	101	104	106	+ 2.08	88	85	83	83	83	+ .52
KENYA	132	99	110	108	98	- 9.46	96	98	92	86	81	- 6.60
MADAGASCAR	117	115	113	121	121	+ .05	101	97	93	97	94	- 2.58
MALAWI	118	124	134	128	131	+ 2.77	99	100	105	97	96	- .67
HAURICE	119	113	116	117	89	- 23.76	107	99	100	99	74	- 25.22

TABLEAU ANNEXE 2. INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

	TOTAL					VARIATION DE 1979 A 1980	PAR HABITANT					
	1976	1977	1978	1979	1980		1976	1977	1978	1979	1980	VARIATION DE 1979 A 1980
	969-71=100	969-71=100
PRODUCTION ALIMENTAIRE					
MOZAMBIQUE	96	94	93	93	95	1.20	83	79	76	75	73	- 1.46
RWANDA	124	129	137	137	141	2.73	104	105	108	106	105	- .43
SOMALIE	102	104	108	105	107	1.73	87	87	83	82	- 1.15	
TANZANIE	115	118	120	120	120	.19	96	96	95	92	89	- 2.67
UGANDA	109	109	118	115	116	.54	92	89	88	86	- 2.53	
ZAMBIE	133	130	129	120	127	5.32	112	105	101	91	93	- 1.97
ZIMBABWE	133	138	141	122	129	4.92	109	109	108	91	92	1.43
AFRIQUE MERIOIONALE	111	109	111	115	120	4.42	96	92	91	91	93	1.62
BOTSWANA	122	114	99	115	122	6.31	105	96	102	95	95	3.33
LESOTHO	91	115	127	117	115	- 1.39	79	98	105	95	91	- 3.73
SWAZILAND	125	121	134	140	153	9.40	109	102	110	112	119	6.25
AFRIQUE DU SUO	117	125	131	127	129	2.02	100	104	106	100	99	- .77
AMERIQUE LATINE	123	127	132	136	140	2.92	105	106	107	107	107	.21
AMERIQUE CENTRALE	120	128	138	134	161	4.72	99	103	107	101	102	1.36
COSTA RICA	134	138	138	142	138	- 2.59	116	116	114	114	108	- 4.84
EL SALVADOR	128	132	154	157	151	3.84	108	108	122	121	113	- 6.61
GUATEMALA	133	137	139	149	155	4.39	111	110	109	113	114	1.32
HONDURAS	96	104	111	107	115	7.45	79	83	85	79	82	3.70
MEXIQUE	118	128	139	133	143	7.29	97	102	107	99	103	3.72
NICARAGUA	125	130	140	141	103	- 26.68	103	103	107	105	74	- 29.04
PANAMA	116	125	129	125	132	5.15	99	104	105	99	102	2.71
CARAIBES	106	108	117	118	112	- 4.81	94	94	100	99	92	- 6.49
BARBADE	78	85	79	87	98	13.27	76	82	75	83	93	12.36
CUBA	101	107	119	127	118	- 7.38	92	96	104	111	101	- 8.54
REPUBLIQUE DOMINICAINA	118	117	121	117	123	4.99	99	96	97	92	94	2.40
HAITI	111	107	113	116	112	- 3.48	97	91	94	94	89	- 5.79
JAHAIQUE	106	104	114	111	109	- 1.56	95	92	100	96	93	- 2.91
AMERIQUE DU SUO	127	130	133	140	144	3.31	109	109	108	111	112	.72
ARGENTINE	120	120	136	143	134	- 6.08	111	110	122	127	118	- 7.24
BOLIVIE	136	127	129	137	135	- 1.08	116	106	105	108	104	- 3.60
BRESIL	142	147	140	149	165	10.91	120	120	112	115	124	7.83
CHILI	104	113	103	109	113	3.78	94	100	90	93	95	2.04
COLONBIE	131	131	144	152	157	3.67	114	111	119	123	124	.96
EQUATEUR	107	100	106	106	110	3.49	98	99	93	93	98	6.21
GUYANE	103	111	117	112	116	3.43	90	95	98	92	93	1.21
PARAGUAY	120	133	130	145	156	8.02	101	109	103	112	118	4.94
PEROU	111	111	108	110	102	- 7.77	94	92	87	86	77	- 10.27
URUGUAY	118	100	99	96	106	11.11	117	98	97	93	102	10.35
VENEZUELA	115	124	131	140	143	2.81	94	98	101	103	103	- .47
PROCHE-ORIENT EN DEVELOP	128	125	131	134	136	1.12	109	104	105	105	103	- 1.69
PROCHE-ORIENT EN AFRIQUE	118	115	118	121	123	1.73	102	97	97	96	92	- .99
EGYPTE	112	108	112	114	116	1.94	99	93	94	92	92	- .67
LIBYE	225	162	169	215	225	4.79	175	121	122	148	149	.71
SOUOAN	119	126	127	129	130	.52	102	105	103	102	100	- 2.25
PROCHE-ORIENT EN ASIE	131	128	134	137	139	.98	111	105	107	105	105	- 1.88
AFGHANISTAN	77	77	81	85	87	2.52	106	92	95	95	95	- .97
CHYPRE	94	102	100	107	105	- 1.62	91	99	96	102	100	- 2.07
IRAN	144	138	145	147	144	- 1.79	121	113	115	113	107	- 4.75
IRAK	116	108	112	127	126	- .32	95	86	86	94	90	- 3.69
JORDANIE	104	103	119	92	146	59.19	86	82	92	69	106	54.01
LIBAN	81	75	100	98	116	18.52	70	63	82	78	90	15.72
ARABIE SAOUDITE	122	136	129	96	42	- 55.84	103	111	102	73	31	- 57.21
SYRIE	186	174	206	191	232	21.31	153	138	159	143	168	17.44
TURQUIE	129	129	134	141	141	.51	111	109	110	112	110	- 1.95
REP. ARABE DU YEMEN	117	109	109	114	113	- .46	105	96	94	95	92	- 2.81
YEMEN DEMOCRATIQUE	128	127	125	126	127	.78	113	110	105	103	101	- 1.97
ISRAEL	132	134	135	136	131	- 3.43	112	111	109	107	101	- 5.60
EXTREME-DORIENT EN DEV.	69	71	85	87	86	- 1.67	102	107	108	102	103	- 1.14
ASIE DU SUD	113	122	126	120	126	4.96	98	104	104	97	99	2.45
BANGLADESH	103	112	116	112	126	13.19	90	94	95	89	97	9.83
INDE	113	123	127	119	124	4.38	98	105	106	97	99	2.02
NEPAL	110	106	109	102	112	10.19	96	90	91	83	89	7.74
PAKISTAN	121	126	127	134	138	3.12	101	102	100	101	101	- .15
SRI LANKA	129	126	136	141	145	2.86	112	112	119	121	122	1.03
ASIE EST ET SUD-EST	129	137	144	145	146	.68	111	115	118	116	114	- 1.73
BIRMANIE	109	113	119	123	130	5.96	94	95	98	102	102	3.38
INDONESIE	119	127	131	134	144	7.44	103	107	108	113	113	5.00
COREE,REPUBLIQUE DE	140	155	162	163	136	- 16.48	125	135	139	137	113	- 17.95
LAO	103	89	107	122	139	14.08	91	76	89	99	111	11.37
MALAISIE	131	134	132	149	159	6.62	112	111	107	118	122	3.94
PHILIPPINES	137	146	149	148	152	2.67	115	119	117	113	113	- 3.34
THAILANDE	143	146	173	157	166	5.84	120	119	137	121	125	2.88
JAPON	101	109	106	107	98	- 9.02	94	100	96	97	87	- 9.73
ASIE A ECON.CENTR.PLANIF.	122	121	127	136	136	- .43	110	108	112	118	116	- 1.76
CHINE	122	120	127	137	136	- .63	111	108	113	119	117	- 1.86
KAMPUCHEA DEMOCRATIQ	72	72	63	41	49	19.08	61	61	52	33	39	16.95
COREE,REP.POP.DEM.DE	150	160	161	170	171	.89	128	134	131	135	133	- 1.50
MONGOLIE	123	115	128	127	125	- 1.73	103	93	101	98	93	- 4.49
VIET NAM	120	122	127	134	134	.68	106	105	106	109	107	- 1.66
ANTIGOA	107	114	136	145	149	2.36	103	108	129	136	139	2.35

TABLEAU ANNEXE 2. INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

	TOTAL					VARIATION DE 1979 A 1980	PAR HABITANT					VARIATION DE 1979 A 1980		
	1976	1977	1978	1979	1980		1976	1977	1978	1979	1980	1969-71=100	1969-71=100	
	1969-71=100	POURCENT	1969-71=100	POURCENT
PRODUCTION ALIMENTAIRE														
BAHAMA	131	120	118	125	129	3.61	111	99	95	98	99	1.32		
BELIZE	114	138	154	142	161	13.27	95	112	121	108	120	10.46		
DOMINIQUE	108	108	117	98	109	10.57	101	100	107	88	96	9.19		
GRENADE	115	108	118	124	110	- 11.55	113	105	114	119	105	- 11.54		
GAUDELOUPE	93	86	95	83	91	9.97	95	88	100	85	92	8.26		
MARTINIQUE	123	136	140	100	66	- 34.12	126	139	143	102	67	- 34.33		
ANTILLES NEERLANDAISES	52	79	75	82	75	- 8.36	47	70	65	69	62	- 10.15		
PORTO RICO	103	105	111	112	104	- 7.28	88	88	91	91	83	- 8.89		
SAINTE LUCIE	96	95	106	107	97	- 9.32	89	86	96	96	86	- 10.89		
SAINT-VINCENT	108	106	117	118	116	- 1.63	101	98	108	107	104	- 2.63		
TRINITE-ET-TOBAGO	103	101	98	92	91	- 1.04	97	94	90	83	82	- 2.07		
SURINAME	113	134	153	199	211	6.14	115	135	151	193	201	3.96		
BHOUTAN	118	121	124	127	131	3.15	104	104	104	105	106	.67		
BRUNEI	145	149	164	166	188	12.76	115	114	122	120	131	9.23		
HONG-KONG	56	59	61	64		-100.00	49	51	52	54		-100.00		
MACAO	98	101	113	103	102	- 1.32	91	93	103	93	91	- 2.48		
MALDIVES	116	127	120	122	126	3.31	99	107	99	97	99	1.25		
SINGAPOUR	141	188	201	132	166	26.10	129	170	179	116	145	24.70		
FIDJI	95	104	106	128	125	- 2.18	85	91	92	109	105	- 3.76		
POLYNESIE FRANCAISE	119	113	109	111	122	9.89	93	87	81	80	86	6.34		
NOUVELLE-CALEDONIE	97	108	94	96	118	22.12	78	84	71	70	83	18.16		
PAPOUASIE NOU GUINEE	123	125	128	132	134	1.48	107	106	106	106	105	- 1.12		
SAMOA	101	105	103	104	108	3.77	96	96	93	92	95	2.49		
ILES SALOMON	123	141	152	169	176	3.91	103	115	119	129	130	.62		
TONGA	128	125	121	121	134	10.47	121	116	111	109	119	9.32		
VANUATU	112	111	135	135	107	- 20.56	95	92	108	107	82	- 22.75		

TABLEAU ANNEXE 3. INDIQUES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

	TOTAL						PAR HABITANT					
	1976	1977	1978	1979	1980	VARIATION DE 1979 A 1980	1976	1977	1978	1979	1980	VARIATION DE 1979 A 1980
	969-71=100	POURCENT	969-71=100	POURCENT
PRODUCTION AGRICOLE												
MONDE	115	118	123	124	124	+24	103	104	106	105	103	+1.56
PAYS DEVELOPPE	113	116	120	120	119	-99	107	109	112	111	109	-1.73
EUROPE OCCIDENTALE	109	112	116	120	124	+5.3	105	108	112	115	118	+3.08
COMMUNAUTE ECON. EUROP.	106	110	115	119	124	+4.09	103	107	111	115	119	+3.74
BELGIQUE-LUXEMBOURG	100	106	107	110	109	-46	99	104	105	108	107	-65
DANEMARK	99	110	110	116	115	-54	96	107	106	112	111	+70
FRANCE	107	107	114	122	128	+5.16	103	103	108	116	121	+4.69
ALLEMAGNE, REP. FED. O*	101	106	111	110	112	+1.75	99	105	110	109	111	+1.39
GREECE	128	121	132	125	132	+5.85	122	115	124	116	122	+5.20
IRLANDE	116	134	136	129	145	+12.33	108	124	117	130	110	+11.10
ITALIE	106	107	112	117	125	+6.28	101	102	106	111	117	+5.99
PAYS-BAS	121	125	133	139	141	+1.42	115	118	124	129	130	+5.59
ROYAUME-UNI	102	114	115	119	123	+3.15	101	113	115	118	122	+3.08
AUTRES PAYS O* EUROPE OCC.	118	117	121	123	125	+1.67	113	111	114	115	116	+0.97
AUTRICHE	108	108	110	110	114	+3.60	107	106	108	109	113	+3.69
FINLANDE	118	106	106	111	107	-3.32	116	101	103	108	104	-3.59
ISLANDE	113	109	122	117	120	+2.52	105	100	111	105	106	+1.18
MALTE	114	127	132	132	148	+12.38	112	124	129	127	142	+11.40
NORVEGE	108	118	125	119	115	-2.74	104	113	120	113	110	-3.32
PORTUGAL	93	79	80	89	84	-5.34	86	75	75	82	77	-6.17
ESPAGNE	128	127	139	137	141	+3.22	120	118	128	125	128	+2.25
SUEDE	117	119	120	116	123	+5.99	114	115	117	113	119	+5.73
SUISSE	111	111	113	120	122	+1.59	110	110	112	118	120	+1.37
YUGOSLAVIE	123	127	121	127	128	+3.37	116	119	112	117	116	+4.47
URSS ET EUROPE ORIENTALE	116	117	124	118	116	-1.61	110	110	116	110	107	-2.38
EUROPE ORIENTALE	118	120	124	124	120	-2.58	113	114	118	117	113	-3.21
ALBANIE	121	124	126	130	132	+1.37	105	105	103	105	104	+0.96
BULGARIE	117	109	115	124	116	+6.48	114	105	111	120	111	+7.04
TCHECOSLOVAQUIE	112	123	128	114	121	+6.09	108	118	122	108	114	+5.52
REP. DEMOCR. ALLEMANDE	106	100	101	101	111	+10.22	118	121	124	129	126	+2.63
HONGRIE	116	129	131	130	141	+8.18	113	125	127	126	136	+8.05
POLOGNE	112	108	115	113	101	-11.07	106	101	107	105	92	-11.87
ROUMANIE	155	153	155	160	159	+0.56	146	143	144	147	144	+1.45
URSS	114	115	124	115	114	-1.07	108	108	116	106	104	-1.89
AMERIQUE DU NORD DEVELOP	117	122	120	124	121	-3.05	111	115	112	115	111	-3.89
CANADA	118	120	124	113	121	+7.82	109	110	113	101	108	+6.68
ETATS UNIS	117	122	119	126	121	-3.91	111	115	112	117	111	-4.73
OCEANIE DEVELOPPEE	119	115	129	125	116	-7.38	108	103	114	110	101	-8.53
AUSTRALIE	114	110	113	115	122	+5.56	108	104	119	114	100	-12.24
NOUVELLE-ZELANOE	117	113	113	110	116	+5.35	106	103	102	100	104	+3.54
PAYS EN DEVELOPPEMENT	118	121	127	129	132	+1.76	104	104	106	106	106	+0.45
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT	110	109	112	113	118	+3.88	93	89	89	88	88	+0.81
AFRIQUE DU NORD-OUEST	116	100	111	112	125	+12.17	99	82	89	87	94	+8.58
ALGERIE	111	90	97	102	118	+15.62	93	73	76	78	87	+11.67
MAROC	111	91	111	111	117	+5.94	94	75	88	85	87	+2.54
TUNISIE	142	144	140	134	164	+22.51	127	126	118	111	132	+19.38
AFRIQUE OCCIDENTALE	110	109	112	115	120	+3.98	92	88	88	89	89	+0.80
BENIN	113	111	122	129	128	+0.87	95	91	98	100	96	+3.86
GAMBIE	116	104	94	94	90	-3.42	96	84	74	72	67	-5.97
GHANA	106	101	102	109	111	+2.18	88	92	80	83	82	-0.97
GUINEE	111	109	112	111	111	+0.36	96	92	92	89	87	+2.89
COTE-D'IVOIRE	130	134	131	147	154	+4.56	99	99	93	102	103	+1.26
LIBERIA	118	122	123	125	129	+2.53	97	97	94	93	92	+0.84
MALI	110	108	121	113	115	+1.39	95	91	99	90	89	+1.38
MAURITANIE	85	88	92	99	99	+0.73	72	73	74	78	75	+3.50
NIGER	103	106	114	121	126	+4.47	87	88	91	94	95	+1.62
NIGERIA	108	109	111	114	119	+4.61	90	88	86	87	87	+1.25
SENEGAL	126	90	133	100	114	+14.10	105	73	105	77	86	+11.20
SIERRA LEONE	109	111	105	109	112	+2.58	94	93	86	87	87	+0.17
TOGO	99	93	105	103	106	+2.81	83	76	84	79	79	+0.26
HAUTE-VOLTA	105	107	115	122	121	+0.54	92	91	95	98	95	+3.13
AFRIQUE CENTRALE	105	107	107	109	111	+1.56	91	90	88	87	87	+1.05
ANGOLA	78	76	74	76	74	-2.08	68	64	62	61	58	+4.55
CAHEROON	115	122	127	131	134	+2.51	101	105	107	108	108	+0.13
REP. CENTRAFRICAINE	113	115	118	120	121	+1.01	100	99	100	99	98	+1.34
TCHAO	106	105	111	107	109	+2.63	94	91	94	88	88	+0.22
CONGO	100	101	97	99	100	+1.39	87	85	80	79	78	+1.19
GABON	88	92	102	106	107	+1.00	84	86	95	98	97	+0.28
ZAIRE	112	112	109	112	114	+1.92	95	93	88	88	87	+0.85
AFRIQUE ORIENTALE	111	113	113	113	115	+1.30	94	93	90	86	86	+1.71
BURUNOI	114	117	117	121	122	+0.89	102	102	99	100	98	+2.00
ETHIOPIE	102	102	101	104	106	+1.87	88	86	83	83	93	+0.74
KENYA	132	99	110	108	98	-9.45	100	107	100	94	90	+3.96
MADAGASCAR	118	117	114	122	123	+4.43	102	99	93	97	95	+2.23
MALAWI	123	133	142	138	139	+0.83	103	108	111	104	102	+2.61
MAURICE	119	113	116	118	91	-22.42	107	99	101	100	76	+23.91

TABLEAU ANNEXE 3. INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

- 134 -

	TOTAL					VARIATION DE 1979 A 1980	PAR HABITANT					VARIATION DE 1979 A 1980
	1976	1977	1978	1979	1980		1976	1977	1978	1979	1980	
PRODUCTION AGRICOLE	1969-71=100	1969-71=100	1969-71=100	1969-71=100	1969-71=100	POURCENT	1969-71=100	1969-71=100	1969-71=100	1969-71=100	1969-71=100	POURCENT
MOZAMBIQUE	91	91	90	90	91	1.16	78	76	74	72	71	- 1.46
RWANDA	126	129	136	142	146	2.28	106	106	108	109	109	- .88
SOMALIE	102	104	108	105	107	1.77	87	87	87	83	82	- 1.10
TANZANIE	112	114	115	114	115	.67	94	92	91	87	85	- 2.44
UGANDA	95	96	99	95	95	.80	90	78	78	72	71	- 2.29
ZAMBIE	132	129	127	120	126	5.49	111	104	100	91	93	- 2.12
ZIMBABWE	139	136	142	135	144	6.17	114	108	109	100	103	- 2.62
AFRIQUE MERIDIONALE	111	109	113	115	121	4.74	95	92	92	92	94	- 1.92
BOTSWANA	122	114	99	115	122	6.23	105	96	81	92	95	- 3.25
LESOTHO	85	107	117	109	107	- 1.30	74	91	97	88	85	- 3.63
SWAZILANDO	131	129	148	148	165	11.37	114	109	122	118	128	- 8.17
AFRIQUE DU SUD	114	123	129	125	127	1.40	97	102	104	98	97	- 1.37
AMERIQUE LATINE	119	125	130	134	136	1.84	101	104	105	106	105	- .83
AMERIQUE CENTRALE	117	126	136	132	137	3.50	97	101	106	99	99	- .15
COSTA RICA	127	133	135	138	137	- 1.19	110	112	111	110	108	- 2.50
EL SALVADOR	120	123	140	146	138	- 5.61	100	100	111	112	103	- 8.33
GUATEMALA	131	138	141	150	154	2.61	109	111	110	114	113	- .42
HONDURAS	99	108	120	119	125	5.54	82	86	93	88	90	- 1.88
MEXIQUE	115	126	136	130	139	7.11	94	100	105	97	100	- 3.55
NICARAGUA	130	135	146	140	94	- 32.68	107	107	112	105	68	- 34.84
PANAMA	116	125	129	125	131	4.87	99	103	105	99	102	- 2.44
CARIBES	107	109	117	117	112	- 4.18	95	94	100	98	92	- 5.88
BARBADE	78	85	79	87	98	13.28	76	82	75	83	93	- 12.39
CUBA	102	108	119	127	116	- 8.40	93	96	104	110	99	- 9.56
REPUBLIQUE DOMINICAINE	122	120	128	119	128	7.57	103	98	102	93	97	- 4.92
HAITI	110	107	112	113	112	- .54	96	91	93	91	89	- 2.94
JAHAIQUE	106	103	114	111	109	- 1.80	95	92	100	96	93	- 3.15
AMERIQUE DU SUD	121	126	130	137	140	1.97	104	106	106	109	109	- .59
ARGENTINE	120	121	135	141	132	- 6.32	111	110	121	125	116	- 7.47
BOLIVIE	137	131	133	139	136	- 1.81	117	109	107	110	105	- 4.32
BRESIL	126	136	133	141	152	7.15	106	112	106	110	114	- 4.19
CHILI	104	112	103	108	112	3.59	94	100	90	93	95	- 1.83
COLOMBIE	125	129	140	149	154	3.08	109	109	116	121	122	- .58
EQUATEUR	108	101	107	107	111	3.34	100	100	94	94	98	- 4.02
GUYANE	103	111	117	113	116	3.45	90	95	98	92	93	- 1.24
PARAGUAY	127	141	136	149	159	6.22	107	116	109	116	119	- 3.18
PEROU	108	108	107	111	104	- 6.47	91	89	86	87	79	- 9.00
URUGUAY	113	97	96	93	104	11.69	112	95	94	91	101	- 10.93
VENEZUELA	113	122	129	138	142	2.80	92	97	99	102	102	- .49
PROCHE-ORIENT EN DEVELOP.	125	123	128	130	132	1.06	107	102	103	102	100	- 1.75
PROCHE-ORIENT EN AFRIQUE	109	107	113	114	116	1.93	94	90	93	91	91	- .81
EGYPTE	106	103	107	110	114	3.10	93	88	90	90	86	- .48
LIBYE	222	162	167	213	223	4.91	173	121	120	147	148	- .83
SOUUDAN	104	111	120	113	112	- 1.56	89	92	89	86	86	- 4.26
PROCHE-ORIENT EN ASIE	130	127	133	135	136	.84	110	105	106	105	103	- 2.00
AFGHANISTAN	77	77	81	85	87	2.68	107	93	96	95	93	- 1.85
CHYPRE	94	102	100	107	105	- 1.61	91	98	96	102	100	- 2.06
IRAN	161	136	142	143	139	- 2.88	118	111	112	109	103	- 5.81
IRAK	114	107	111	125	124	- .22	94	84	85	89	89	- 3.61
JORDANIE	105	104	121	93	146	56.45	87	83	93	70	105	- 51.29
LIBAN	81	74	97	95	112	17.47	70	62	79	76	68	- 14.66
ARABIE SAOUDITE	122	135	129	96	44	- 54.16	103	110	102	74	33	- 55.56
SYRIE	170	160	186	173	206	18.84	140	128	144	129	149	- 15.06
TURQUIE	130	130	134	139	140	.88	112	109	110	111	109	- 1.58
REP. ARABE DU YEMEN	118	109	110	114	114	- .44	105	96	94	95	93	- 2.81
YEMEN DEMOCRATIQUE	123	124	122	123	124	.37	109	106	102	100	98	- 2.38
ISRAEL	134	137	140	141	137	- 2.58	113	113	111	106	106	- 4.76
EXTREME-ORIENT EN DEV.	69	71	85	87	85	- 1.66	101	106	107	102	102	- .61
ASIE DU SUD	111	121	125	120	125	4.34	97	102	103	97	99	- 1.83
BANGLADESH	102	111	115	112	123	9.53	88	93	89	94	96	- 6.27
INDE	112	123	127	119	124	4.08	98	104	106	97	99	- 1.75
NEPAL	109	105	109	101	111	9.97	95	90	91	83	89	- 7.53
PAKISTAN	115	122	122	132	135	2.73	96	99	96	100	99	- .51
SRI LANKA	110	112	118	122	124	1.10	99	100	103	105	104	- .69
ASIE EST ET SUD-EST	129	135	142	143	144	.36	110	113	116	114	112	- 2.04
BIRMANIE	108	113	120	123	130	5.70	94	95	99	99	102	- 3.15
COREE,REPUBLIQUE DE	142	157	163	163	166	6.29	103	105	106	110	109	- 3.89
LAO	104	91	105	122	138	13.26	91	78	88	99	110	- 10.56
MALAISIE	130	131	130	141	147	4.27	110	108	105	111	113	- 1.65
PHILIPPINES	137	146	149	149	153	2.65	115	119	118	114	116	- .37
THAILANDE	137	140	166	153	161	5.00	115	114	131	118	121	- 2.08
JAPON	101	108	106	97	- 8.83	93	99	95	95	86	95	- 9.53
ASIE A ECON.CENTR.PLANIF.	122	121	127	136	136	.02	110	108	112	118	116	- 1.30
CHINE	121	120	127	136	136	-.14	110	108	112	119	117	- 1.38
KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE	72	72	63	41	49	18.25	61	60	57	34	39	- 16.18
COREE,REP.POP.OEM.OE	148	158	159	168	169	1.05	127	132	129	133	132	- 1.34
MONGOLIE	120	112	124	126	123	- 1.26	101	92	98	96	92	- 4.06
VIET NAM	121	122	127	133	135	.92	106	105	107	109	108	- 1.43
ANTEGOA	107	114	136	145	148	2.41	103	108	129	135	138	- 2.42

TABLEAU ANNEXE 3. INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

- 135 -

	TOTAL						PAR HABITANT					
	1976	1977	1978	1979	1980	VARIATION DE 1979 A 1980	1976	1977	1978	1979	1980	VARIATION DE 1979 A 1980
	1969=100	1969=100	1969=100	1969=100	1969=100	POURCENT	1969=100	1969=100	1969=100	1969=100	1969=100	POURCENT
PRODUCTION AGRICOLE												
BAHAMA	131	120	118	125	129	+3.61	111	99	95	98	99	+1.32
BELIZE	114	138	154	142	161	+13.27	95	112	121	108	120	+10.46
DOMINIQUE	108	108	117	98	109	+10.57	101	109	107	88	96	+9.19
GRENADE	115	108	117	124	110	-11.53	113	104	114	119	105	-11.52
GUADELOUPE	93	85	95	83	91	+9.94	95	87	99	85	92	+9.23
MARTINIQUE	122	135	140	100	66	-33.80	125	139	143	102	67	-33.99
ANTILLES NEERLANDAISES	52	79	75	82	75	+8.36	47	70	65	69	62	+10.15
PORTO RICO	102	102	110	110	103	+5.69	87	86	90	89	82	+7.32
SAINTE LUCIE	96	95	106	107	97	+9.32	89	86	96	96	86	+10.89
SAINT-VINCENT	108	106	117	118	116	+1.60	101	98	107	107	104	+2.61
TRINITE-ET-TOBAGO	102	100	97	91	89	-1.46	96	93	89	83	81	-2.51
SURINAME	113	134	152	198	210	+6.11	114	134	150	192	200	+3.93
BHOUTAN	118	121	124	128	132	+3.15	104	105	105	105	106	+6.67
BRUNEI	144	159	174	177	197	+11.69	114	122	130	127	138	+3.17
HONG-KONG	56	59	61	64	-100.00		49	51	52	54	-100.00	
MACAO	98	101	113	103	102	-1.32	91	93	103	93	91	-2.48
MALDIVES	116	127	120	122	126	+3.31	99	107	99	97	99	+1.25
SINGAPOUR	139	195	198	130	163	+25.79	127	167	176	114	142	+24.36
FIDJI	97	106	107	129	126	+2.14	87	93	92	110	105	+3.72
POLYNESIE FRANCAISE	118	113	109	111	122	+9.68	93	86	81	81	86	+6.12
NOUVELLE-CALEDONIE	100	104	90	94	114	+21.13	80	80	57	69	80	+17.19
PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE	125	127	131	135	137	+1.79	108	107	108	108	107	+.81
SAMOA	102	106	103	105	108	+3.54	95	97	93	93	95	+2.26
ILES SALOMON	123	141	152	169	175	+3.90	103	114	119	128	129	+6.62
TONGA	128	125	121	121	134	+10.47	121	116	111	109	119	+9.32
VAUATU	112	111	134	135	107	-20.50	95	92	108	106	82	-22.69

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLE 1971-80
----- MILLIERS DE TONNES -----												
----- METRIQUES -----												
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	49456	56866	63462	79879	63625	72054	67293	72298	82362	79382	96774	4.22
RIZ USINE	7813	8807	8657	8598	8350	7816	9112	11037	9826	11964	12766	4.50
ORGE	6915	11130	13989	12445	11693	12604	13927	13112	14584	14083	16236	2.88
MAIS	20476	30982	37415	48066	49619	52066	62395	57768	68754	76124	79780	10.12
MILLET	229	268	168	226	216	207	303	273	316	286	211	2.64
SORGHO	3560	6222	6168	9050	10766	10155	11161	11954	10983	11290	11137	6.94
POMMES DE TERRE	3294	3261	5129	3913	3878	3932	4406	4697	4024	4594	4896	7.28
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	18201	20979	21730	22762	22877	21369	22575	29312	25581	25778	26636	2.84
LEGUMINEUSES SECHEES	1523	1781	1932	2009	1652	1788	1908	1935	2083	2126	2733	3.62
GRAINES DE SOJA	5520	12338	13794	15629	17233	16479	19757	20009	24091	25470	26980	8.92
huile de SOJA	623	1333	1103	1053	1546	1365	1939	2106	2610	2957	3197	13.26
ARACHIDES DECORTIQUEES	1439	892	949	991	874	932	1043	906	790	785	773	- 2.11
huile d'ARACHIDE	375	357	522	498	368	395	557	583	421	503	493	2.17
COPRAH	1547	1067	1355	1043	527	1092	1146	941	674	443	441	- 9.34
huile de COPRAH	440	714	867	737	667	1043	1374	1111	1328	1141	1211	7.18
PALMISTES	688	491	397	302	360	307	391	279	178	169	201	- 9.89
huile de PALMISTE	611	1239	1382	1514	1694	2046	2184	2332	2408	2839	3534	11.40
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	6931	12169	13107	14469	14675	14404	18917	19105	21850	22955	25697	8.70
BANANES	4267	6525	6749	6786	6626	6371	6340	6660	6980	7113	6912	.63
ORANGES+TANGER+MANDAR.	3259	4237	4623	5027	4989	5194	5239	5406	5182	4052	5203	1.67
CITRONS+LIMES	533	755	733	784	832	814	964	894	989	927	944	3.20
CAFE VERT+TORREFIE	2876	3291	3575	3803	3408	3575	3665	2950	3429	3814	3739	.41
FEVES DE CACAO	1096	1191	1250	1109	1194	1150	1146	968	1074	918	1036	- 2.52
THE	626	767	778	801	810	828	865	913	884	921	947	2.43
COTON+FIBRE	3729	4071	4096	4728	3818	3994	4043	3928	4485	4427	4869	1.21
JUTE ET FIBRES SIMIL.	1048	783	757	906	891	590	667	568	500	572	559	- 5.42
TABAC BRUT	931	1031	1214	1240	1389	1252	1317	1288	1440	1362	1369	2.41
CAOUTCHOUC NATUREL	2304	2892	2849	3359	3197	3011	3248	3291	3317	3402	3339	1.61
LAINE EN SUINT	1231	1146	1204	1119	934	953	1010	1103	888	933	919	- 2.34
BOVINS 1/	5120	6940	7742	6860	6018	6814	6890	6592	7478	7304	6965	.21
OVINS ET CAPRINS 1/	8126	10344	10926	10793	10323	11714	10766	12463	14891	15423	19126	6.25
PORCINS 1/	2894	5381	6096	5927	6071	6428	6943	6950	7957	8426	10754	6.54
VIANDER, TOTAL	3100	4767	5384	5676	5191	5502	6246	6802	7065	7819	8136	5.90
LAIT SEC	153	286	294	381	358	376	442	571	585	658	896	12.65
OEUVS EN COQUILLE	428	431	437	461	514	543	524	582	616	673	746	6.08
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	1462	2321	2491	2847	2785	2966	3025	3451	3818	4024	3680	- 6.01
POISSON, SECHE, SALE, FUME	573	532	557	531	459	449	456	441	431	460	462	- 2.25
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	265	554	690	712	707	761	877	835	919	1022	908	5.67
POISSON EN CONSERVE	521	607	677	739	747	721	832	790	838	862	900	3.81
CRUST ET MOLL EN CONSERV	51	77	91	93	99	88	96	100	116	116	97	3.31
huiles de POISSON	665	709	749	550	558	597	575	577	692	739	738	.90
farines de POISSON	1950	3033	3008	1631	1951	2188	2113	2040	2105	2375	2216	- 1.86
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	8479	21618	25489	28793	26238	23898	28411	28657	29889	31865	27927	2.76
GRUMES DE FEUILLUS	17570	40691	42812	52395	45001	36379	45331	46710	47693	46122	41906	.39
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	14110	24110	23071	29208	32989	31878	33851	35064	32591	36290	39879	5.28
BOIS DE CHAUFFAGE	1760	1258	1049	1291	1354	1121	817	1094	608	673	755	- 7.26
SCIAGES DE CONIFERES	40882	51669	57094	60913	51823	43251	56295	61809	66008	68810	66184	2.91
SCIAGES DE FEUILLUS	4777	7219	8382	10595	8925	7963	11505	11114	11984	13385	12462	6.23
PANNEAUX A BASE DE BOIS	4740	10673	12442	14530	12870	12324	14265	14592	15911	16278	15957	4.00
PATE DE BOIS POUR PAPIER	9605	13064	14580	16666	17192	13525	15233	15350	17266	18375	19358	3.15
PAPIERS ET CARTONS	14238	23526	25317	27526	29963	22869	27092	28294	30268	33039	35106	3.66
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	4402	6408	9457	11857	11587	13472	13635	11782	12470	14505	18218	8.01
RIZ USINE	270	560	525	405	616	625	669	751	850	889	957	8.11
ORGE	2461	3780	5311	5586	5966	5686	5075	4408	8634	7199	8052	6.31
MAIS	1111	5300	4593	5613	6012	5666	5876	4458	4869	5050	5474	- .37
MILLET	4	12	5	9	7	15	11	12	12	13	14	6.05
SORGHO	65	134	195	276	711	736	771	384	262	308	206	3.09
POMMES DE TERRE	1835	2138	2763	2485	2358	2599	2337	2708	2798	3016	3452	3.60
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	1379	1871	2604	2615	2439	2082	2839	3628	4124	4280	5210	10.50
LEGUMINEUSES SECHEES	184	256	291	288	253	323	226	302	353	450	461	5.97
GRAINES DE SOJA	2	17	269	113	16	111	189	120	237	353	327	26.72
huile de SOJA	85	445	395	470	720	719	744	767	1099	1208	1200	13.73
ARACHIDES DECORTIQUEES	14	15	18	18	18	14	24	22	29	15	19	2.58
huile d'ARACHIDE	37	31	32	54	51	74	49	44	45	64	79	7.30
COPRAH	3	1	7	6	1	17	3	4	4	1	-81.21	

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
												POURCENT
HUILE DE COPRAH	47	79	143	117	78	203	269	163	119	61	43	- 5.13
PALMISTES	2	1	1	5	1	1	1	1	2	1	1	- 1.76
HUILE DE PALMISTE	19	55	77	80	68	86	98	111	97	92	123	5.94
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	970	1793	2150	2710	2775	2297	2630	2519	3437	3957	4242	9.18
BANANES	117	41	30	23	27	35	25	31	41	43	43	3.63
ORANGES+TANGER+MANDAR.	1316	1514	1937	1943	1933	1999	2056	2113	1921	1906	1732	1.04
CITRONS+LIMES	356	470	424	384	444	461	525	466	505	483	456	1.38
CAFE VERT+TORREFIE	15	38	47	62	76	86	97	78	102	124	106	12.01
FEVES DE CACAO	6	4	2	3	6	11	15	30	34	32	44	42.37
THE	18	53	47	58	61	43	46	60	50	46	43	- 1.70
COTON, FIBRE	78	99	74	101	79	65	89	70	71	60	53	- 5.31
JUTE ET FIBRES SIMIL.	33	38	29	28	25	21	18	17	19	16	17	- 8.36
TABAC BRUT	106	122	148	141	196	177	179	153	223	234	197	5.62
CAOUTCHOUC NATUREL	62	19	24	30	40	29	32	27	21	21	16	- 3.40
LAINE EN SUINT	68	55	66	55	43	55	64	57	60	65	67	2.00
BOVINS 1/	1730	2736	3094	2566	2312	3416	3121	2979	3322	3292	3400	2.67
OVINS ET CAPRINS 1/	1182	718	790	619	575	1152	1183	1318	1732	1622	1409	11.42
PORCINS 1/	600	2175	2445	2552	2576	2596	3112	3106	3423	4004	4777	8.03
VIANDER, TOTAL	880	1812	1823	1933	2215	2434	2394	2652	2825	3173	3670	7.97
LAIT SEC	120	223	221	289	272	285	334	432	450	514	660	12.49
OEUVS EN COQUILLE	233	224	237	262	308	326	335	349	382	445	505	9.86
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	618	1036	1061	1095	1017	1054	1116	1151	1394	1685	1525	- 5.19
POISSON, SECHE, SALE, FUME	349	314	349	327	283	278	288	267	255	276	276	- 2.51
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	106	186	243	196	225	250	274	232	263	277	294	4.14
POISSON EN CONSERVE	197	177	198	235	226	207	244	238	260	262	240	3.41
CRUST ET MOLL EN CONSERV	9	21	26	28	24	27	33	32	36	38	39	6.54
HAULLES DE POISSON	221	169	196	271	196	249	330	339	270	296	322	7.37
FARINES DE POISSON	367	724	840	797	803	864	948	1019	892	948	895	2.50
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	1108	1354	1380	2236	2784	1704	2428	2590	1899	2395	2927	6.32
GRUMES DE FEUILLUS	963	1474	1549	1850	1943	1665	1833	2074	2017	2055	2252	4.03
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	4554	7755	6089	7114	7929	8630	8166	7573	6807	8421	10085	2.59
BOIS DE CHAUFFAGE	1309	603	604	881	954	816	546	782	314	642	519	- 5.70
SCIAGES DE CONIFERES	14029	16529	17929	20295	17248	12640	17061	16554	18051	20347	19904	1.31
SCIAGES DE FEUILLUS	1044	1522	1766	2274	1858	1607	2801	2494	2756	2520	2434	5.68
PANNEAUX A BASE DE BOIS	2502	4621	5270	6337	5854	5171	6151	6194	6737	7386	7215	4.35
PATE DE BOIS POUR PAPIER	5589	5825	6623	8036	7436	5178	5670	5555	6715	6836	6594	- .21
PAPIERS ET CARTONS	6056	10847	12032	13708	14964	10655	13098	13753	15659	17324	17407	4.60
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV. DE BLE	4091	9136	5901	6852	8008	5109	3912	5149	3659	4759	4264	- 7.56
RIZ USINE	30	18	92	90	149	16	11	11	14	20	16	-16.30
ORGE	1123	947	847	570	1158	1040	943	1725	222	232	297	-13.07
MATS	1762	900	964	1583	1743	998	1552	1331	1506	565	805	- 3.20
POMMES DE TERRE	719	344	1510	534	648	490	442	682	360	647	328	- 4.91
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	2299	1571	888	754	724	403	527	743	872	660	599	- 5.70
LEGUMINEUSES SECHEES	199	249	127	118	115	119	112	117	135	146	119	- 2.99
GRAINES DE SOJA		50	10	34	31	11	10	31	6	30	5	-12.38
HUILE DE SOJA		3	3	6	8	2	12	13	7	9	18	17.55
ARACHIDES DECORTIQUEES	2	3	1	1	1					1		-37.24
HUILE D'ARACHIDE	1											
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	256	88	79	75	47	49	14	61	53	17	7	-19.28
ORANGES+TANGER+MANDAR.	3											-0.48
FEVES DE CACAO	2											-0.64
THE	8	11	12	13	14	17	15	22	17	17	20	6.59
COTON, FIBRE	386	571	662	734	740	801	980	976	859	794	867	4.16
JUTE ET FIBRES SIMIL.	1	2	2	3								-95.16
TABAC BRUT	101	92	88	97	100	102	101	99	89	102	105	1.05
CAOUTCHOUC NATUREL	24											
LAINE EN SUINT	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	7.86
BOVINS 1/	217	818	817	783	630	686	498	540	544	632	556	- 4.66
OVINS ET CAPRINS 1/	708	3128	3183	3168	2875	3457	3025	3504	3800	4609	4857	4.92
PORCINS 1/	702	571	787	412	628	944	720	720	1158	1152	1149	9.03
VIANDER, TOTAL	292	374	395	433	527	627	547	639	619	745	780	8.39
OEUVS EN COQUILLE	101	114	108	103	111	121	101	120	114	104	90	- 1.16
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	80	351	345	379	494	606	607	540	570	606	631	7.25
POISSON, SECHE, SALE, FUME	37	17	16	15	13	19	12	11	15	21	21	1.88
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	1	5	4	7	3	1	1	1	1	1	1	-16.36
POISSON EN CONSERVE	22	28	29	31	32	45	47	49	40	36	37	4.05
CRUST ET MOLL EN CONSERV	4	4	3	2	2	3	2	1	1	1	1	-11.39

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
.....												
HUILES DE POISSON	32	15	17	6	6	4	2	1	1	1	1	-30.47
FARINES DE POISSON	5	12	18	13	11	19	18	14	21	20	20	5.20
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	3131	7383	7982	10195	9829	8884	9534	9919	10281	8763	7311	+43
GRUMES DE FEUILLUS	70	275	290	334	397	354	201	315	296	404	391	2.21
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	5366	8437	8021	11019	12480	12146	12401	12155	11367	12048	11725	3.64
BOIS DE CHAUFFAGE	261	74	108	141	127	95	40	63	92	42	12	-15.50
SCIAGES DE CONIFERES	9464	10764	11059	11085	9465	10362	11009	10592	10782	9955	9385	-1.11
SCIAGES DE FEUILLUS	686	948	827	825	767	749	714	702	752	600	587	-4.34
PANNEAUX A BASE DE BOIS	519	1104	1248	1476	1458	1589	1705	1793	1762	1712	1650	4.57
PATE DE BOIS POUR PAPIER	343	541	599	618	592	601	728	754	851	753	748	4.36
PAPIERS ET CARTONS	340	1107	1180	1264	1304	1095	1480	1653	1781	1650	1656	5.41
AMERIQUE DU NORD DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	30856	30591	36693	50900	36339	43188	38493	40151	50193	46586	53744	4.24
RIZ USINE	1195	1401	2038	1630	1726	2139	2107	2345	2323	3065	3065	6.36
ORGE	1993	5161	5168	5347	4068	5432	4343	4249	4654	4195	-2.05	
MAIS	11365	12918	22409	33215	29875	33526	44692	40590	50550	59414	63901	16.02
SORGHO	2864	2849	3958	5629	5722	5848	5757	6184	5950	8050	7.66	
POMMES DE TERRE	274	254	300	313	356	369	857	503	282	289	344	2.36
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	22	12	18	65	97	268	112	153	137	124	602	37.73
LEGUMINEUSES SECHEES	269	340	359	416	339	390	400	374	391	471	912	6.76
GRAINES DE SOJA	5000	11555	12034	13250	13953	12506	15361	16234	20794	20952	21482	7.90
HUILE DE SOJA	507	823	618	439	766	355	506	768	916	1110	1081	6.63
ARACHIDES DECORTIQUEES	33	111	196	192	262	244	132	306	393	368	292	10.56
HUILE D'ARACHIDE	14	39	28	47	21	12	48	46	40	5	19	-9.08
HUILE DE COPRAH	3	10	6	11	5	8	26	17	9	5	19	5.78
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	1615	4435	4012	4971	5215	4030	5370	4740	6772	6845	8099	6.64
BANANES	50	180	188	188	195	187	201	199	201	197	205	1.21
ORANGES+TANGER+MANDAR.	196	257	303	292	328	481	461	410	356	318	482	4.74
CITROMS+LIMES	95	137	157	201	202	183	225	236	237	173	171	2.60
CAFE VERT+TORREFIE	36	25	34	72	85	55	69	106	58	78	78	10.12
FEVES DE CACAO	7	5	4	9	23	9	10	14	9	9	9	5.35
THE	1	3	3	3	3	4	3	4	5	5	5	6.50
COTON+FIBRE	1075	936	701	1246	1172	871	779	1017	1347	1527	1623	7.09
JUTE ET FIBRES SIMIL.	3	1	1	1	1	1	1	2	1	1	-13.78	
TABAC BRUT	245	249	314	313	335	293	293	314	364	299	293	1.03
CAOUTCHOUC NATUREL	26	25	71	77	76	29	29	25	20	21	28	-1.25
LAINE EN SUINT	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	-8.49
BOVINS 1/	459	338	405	699	360	421	684	651	592	436	424	2.44
OVINS ET CAPRINS 1/	43	220	174	214	293	344	250	214	153	135	144	-5.02
PORCINS 1/	19	106	101	107	213	47	56	54	201	145	254	5.96
VIANDES, TOTAL	265	341	369	441	403	472	693	700	722	776	673	12.32
LAIT SEC	18	11	18	23	21	17	17	16	7	5	36	-3.24
OEUFS EN COQUILLE	10	11	11	18	21	22	22	38	39	30	61	18.14
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	167	225	234	264	200	236	250	352	383	413	418	8.32
POISSON, SECHE, SALE, FUME	54	58	52	49	49	47	62	65	64	75	3.92	
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	22	38	36	47	39	42	48	71	119	133	114	16.69
POISSON EN CONSERVE	32	33	43	52	39	36	46	51	63	64	78	7.87
CRUST ET MOLL EN CONSERV	6	10	9	10	8	8	9	9	11	10	10	.77
HUILES DE POISSON	79	118	95	121	101	93	91	60	110	101	137	-1.14
FARINES DE POISSON	50	72	47	63	85	35	63	61	81	43	108	2.86
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	3786	10854	14104	14248	12118	12196	14842	14362	16565	17885	15135	3.57
GRUMES DE FEUILLUS	388	339	497	567	622	328	470	481	522	630	784	5.21
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	3876	6473	6768	7837	8402	6867	8337	8710	9216	9463	9097	4.14
BOIS DE CHAUFFAGE	4	14	15	19	18	34	27	33	28	16	11	-1.97
SCIAGES DE CONIFERES	15851	22023	25705	27339	22944	18553	26379	32305	34492	35407	33812	5.34
SCIAGES DE FEUILLUS	633	787	1006	1072	705	807	814	847	1341	1025	1190	3.41
PANNEAUX A BASE DE BOIS	493	979	1225	1558	1518	1507	1567	1500	1781	1608	1746	4.83
PATE DE BOIS POUR PAPIER	3472	6086	6579	7162	8011	6621	7601	7655	8051	8787	9704	4.22
PAPIERS ET CARTONS	7346	10573	10981	11255	12255	9726	10935	11237	11124	12326	13675	1.79
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	5861	9373	8641	5592	5270	8105	7787	8130	11082	6903	14933	4.52
RIZ USINE	59	102	181	158	137	174	218	256	277	241	457	13.18
ORGE	498	1123	1828	844	808	1760	2022	2157	1376	1757	3047	9.01
MAIS	2	27	38	19	3	1	88	79	32	75	36	17.03
MILLET	10	27	40	25	31	21	20	23	15	18	14	-8.56
SORGHO	16	517	993	736	748	856	815	829	385	516	580	-3.88

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
. MILLIERS DE TONNES METRIQUES .												
POMMES DE TERRE	16	22	16	21	16	21	25	29	20	18	24	1.94
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	1051	1572	2009	2085	1782	1946	2000	2556	2478	1840	2201	2.68
LEGUMINEUSES SECHEES	20	46	37	44	44	36	33	40	36	45	72	2.35
GRAINES DE SOJA				1	2	4	32					- 7.41
ARACHIDES DECORTIQUEES		1	1	7	7	2	2	4	2	2	12	10.54
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	2	1	2	1	1	1	3	2	1	1	1	5.93
ORANGES+TANGER+MANDAR.	17	26	34	32	24	15	19	11	22	25	38	- 1.75
CITRONS+LIMES			1	1	1	1	1	1			4	8.16
FEVES DE CACAO			1	1	1	1						- 79.48
THE	1	1	1	1	1	1	1		1			-12.98
COTON, FIBRE		7	2	22	3	8	16	6	10	24	49	20.83
TABAC BRUT			1						1		1	2.07
LAINE EN SUINT	820	963	905	859	634	588	750	826	630	705	650	- 2.87
BOVINS 1/	9	4	7	17	34	13	33	45	71	107	74	39.91
OVINS ET CAPRINS 1/	247	788	891	1145	1159	1456	1847	3409	4143	3898	6172	26.48
PORCINS 1/		2	2	1	1	1	1		1	1	2	- 6.40
VIANDER, TOTAL	857	1202	1367	1542	1208	1183	1446	1643	1667	1815	1508	3.41
LAIT SEC	12	41	37	48	51	56	53	100	109	123	183	18.36
OEUVS EN COQUILLE	3	3	4	4	2	2	1	1	1	1	1	-11.99
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	4	10	14	14	13	12	19	28	32	54	31	17.36
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	6	16	18	17	16	16	14	17	20	32	22	4.98
POISSON EN CONSERVE		1		2		1	1		1			-10.65
CRUST ET MOLL EN CONSERV	3	4	3	2	2	2	2	2	2	2	1	- 9.47
HAULLES DE POISSON	7	6	6	8	8	4	9	5	4	5	5	- 4.59
FARINES DE POISSON	1											-63.53
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	321	1797	1844	1916	1302	534	958	1027	936	1236	971	- 7.05
GRUMES DE FEUILLUS	19	13	14	9	12	3	1	3	2	1	4	-22.74
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.		565	1047	2199	2931	3061	3866	5326	5074	5357	7064	27.72
BOIS DE CHAUFFAGE						1						-16.59
SCIAGES DE CONIFERES	81	301	266	248	245	160	232	295	367	509	617	8.80
SCIAGES DE FEUILLUS	41	28	27	54	51	32	23	31	30	41	54	2.54
PANNEAUX A BASE DE BOIS	22	87	75	93	52	61	28	32	52	104	142	.50
PATE DE BOIS POUR PAPIER	64	100	114	142	232	335	375	452	435	464	675	21.55
PAPIERS ET CARTONS	98	189	202	189	214	204	269	302	332	359	418	9.73
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	195	58	74	66	36	22	17	18	34	33	28	-10.23
RIZ USINE	57	60	53	45	31	18	57	57	13	11	15	-14.83
ORGE	147	12		65	2	5		1		2		-32.22
MAIS	403	347	541	507	476	1009	472	434	647	382	69	- 9.69
MILLET	47	73	10	29	59	10	79	13	31	68	45	4.64
SORGHO	9	2	5	5	5	10	2			53		-19.70
POMMES DE TERRE	144	116	121	104	83	97	91	92	58	47	53	- 9.66
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	1161	1300	1476	1590	1466	1132	1355	1446	1311	1581	1703	1.27
LEGUMINEUSES SECHEES	314	299	461	353	319	230	410	230	156	138	127	-12.81
GRAINES DE SOJA	18	12	8	9	2	21	3	13	36	1		-83.53
ARACHIDES DECORTIQUEES	1067	390	358	376	188	166	282	187	61	83	96	-17.56
HUILE D'ARACHIDE	214	148	315	239	155	226	290	259	100	157	88	- 7.14
COPRAH	85	69	59	69	62	42	60	55	30	34	29	- 9.14
HUILE DE COPRAH	12	13	11	17	18	9	11	6	12	15	15	- 1.15
PALMISTES	626	414	334	254	319	268	352	239	151	130	144	-11.03
HUILE DE PALMISTE	317	201	151	135	199	212	153	117	99	64	129	- 7.86
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	502	655	909	725	617	677	755	709	460	676	524	- 3.97
BANANES	466	395	462	438	465	354	320	312	347	295	272	- 5.28
ORANGES+TANGER+MANDAR.	659	731	786	905	719	592	664	744	873	672	860	.25
CITRONS+LIMES	12	5	4	6	3	1	1	1	2	1	1	-17.04
CAFE VERT+TORREFIE	785	968	1082	1186	1175	1109	1151	880	909	1020	900	- 2.05
FEVES DE CACAO	864	919	977	889	865	808	860	687	766	588	727	- 4.18
THE	58	112	135	139	135	135	149	165	179	185	161	- 6.53
COTON, FIBRE	265	402	397	410	318	271	351	300	309	336	340	- 2.40
JUTE ET FIBRES SIMIL.	3	1	2	1						2		-67.30
TABAC BRUT	128	98	114	131	131	113	141	128	139	140	179	4.53
CAOUTCHOUC NATUREL	156	200	191	197	203	186	159	153	145	137	143	- 4.59
LAINE EN SUINT	6	4	5	5	6	4	3	4	4	4	4	- 4.19
BOVINS 1/	1138	1320	1500	1407	1265	1000	1129	931	993	1067	1194	- 3.52
OVINS ET CAPRINS 1/	2831	3076	3612	3336	3047	3355	2530	2452	3009	3311	3371	- .77
PORCINS 1/	17	24	22	17	13	13	15	14	11	13	13	- 6.47
VIANDER, TOTAL	52	102	105	125	119	103	112	118	98	101	51	- 4.56
LAIT SEC		1	2	3	1	1	1	1	2	2		- 7.37
OEUVS EN COQUILLE	2	1	1	1	1	1	1	1				

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
..... MILLIERS DE TONNES METRIQUES												
..... POURCENT												
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	25	42	63	106	106	76	75	95	104	103	113	7.49
POISSON, SECHE, SALE, FUME	58	64	62	49	42	45	35	36	36	36	36	- 6.62
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	3	15	19	23	29	39	43	40	38	33	35	9.66
POISSON EN CONSERVE	53	69	61	83	80	59	76	69	61	76	76	.44
HUILES DE POISSON	9	13	25	31	18	12	7	6	6	7	7	-14.23
FARINES DE POISSON	65	80	150	142	95	93	43	18	38	24	22	-20.03
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES		65	13	14	14	15	11	2	2	4	6	-25.49
GRUMES DE FEUILLUS	5204	6794	7368	8791	6840	5188	6231	6094	5689	6375	6539	- 2.22
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	1	1	1	2	69	70	127	100	100	100	100	75.67
BOIS DE CHAUFFAGE	39	58	11	28	27	9	8	9	9	9	9	-15.96
SCIAGES DE CONIFERES	31	99	73	103	107	98	113	119	112	99	92	1.51
SCIAGES DE FEUILLUS	636	642	707	880	813	665	742	718	694	704	709	- .36
PANNEAUX A BASE DE BOIS	178	283	327	340	324	202	221	264	273	277	273	- 1.87
PATE DE BOIS POUR PAPIER	89	176	187	201	219	155	181	166	160	175	180	1.52
PAPIERS ET CARTONS	33	16	17	18	30	21	24	22	18	27	22	3.53
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	3539	1132	1771	3098	1836	2000	3304	5991	1763	4377	4626	13.05
RIZ USINE	282	432	195	330	348	439	509	1007	808	711	519	11.88
ORGE	240	86	111	161	110	28	43	130	18	58	43	-11.87
MAIS	3302	7764	3645	4113	6666	5088	4560	6864	5926	5990	3585	- 1.01
MILLET	145	129	81	118	78	94	124	172	195	139	61	1.39
SORGHO	413	2315	635	2108	3169	2180	3499	4313	4685	3923	1536	9.15
POMMES DE TERRE	27	37	36	11	21	50	96	106	67	64	39	12.09
SUCRE, TOTAL(EQUIV. BRUT)	8804	10654	10851	11942	12048	11021	10452	12900	12419	12534	12005	1.49
LEGUMINEUSES SECHEES	91	97	163	166	175	232	312	424	430	390	301	15.66
GRAINES DE SOJA	57	225	1079	1841	2831	3635	3934	3441	2841	3813	4499	26.41
HAULIEUTIQUES	7	60	116	42	285	562	544	570	614	845	57.99	
ARACHIDES DECORTIQUEES	26	44	62	57	56	68	30	59	60	114	110	7.71
HUILE D'ARACHIOE	48	102	114	124	101	38	140	181	155	209	214	9.56
COPRAH	19	3	2	1	2	2	2			1		-83.64
HUILE DE COPRAH	3	9	11	9	5	5	5	5	9	8	7	- 2.40
PALMISTES	2	1	5	6	5	4	2	3	9	7	5	9.24
HUILE DE PALMISTE	3	6	3	6	3	3	5	3	4	5	3	- 2.73
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	1434	2430	2698	2869	3130	4299	5799	7351	7676	7537	9146	17.71
BANANES	3386	5195	5329	5345	5055	4779	4838	5231	5453	5530	5294	.39
ORANGES+TANGER+MANDAR.	202	177	216	218	210	190	173	226	269	314	313	5.54
CITRONS+LIMES	6	3	8	11	14	22	25	29	51	72	57	36.59
CAFE VERT+TORREFIE	1865	2035	2165	2232	1826	2055	2037	1560	1970	2199	2239	- .08
FEVES DE CACAO	176	226	226	174	255	270	209	187	211	225	185	- 1.22
THE	10	28	24	25	30	23	32	34	41	39	37	5.69
COTON, FIBRE	934	682	861	829	664	806	609	689	906	748	663	- .58
JUTE ET FIBRES SIMIL.	5	7	4	3	1	1	1					-39.42
TABAC BRUT	127	160	184	186	244	244	255	238	274	275	261	5.69
CADUTCHOC NATUREL	11	10	9	8	5	6	6	5	6	5	4	- 8.83
LAINE EN SUINT	166	113	78	81	64	108	92	108	106	82	110	1.72
BOVINS 1/	1120	1280	1487	1026	1037	960	1103	1093	1637	1404	910	- .50
OVINS ET CAPRINS 1/	98	152	81	48	65	93	114	110	126	93	117	3.25
PORCINS 1/	62	27	42	31	33	42	65	31	24	16	1	-20.16
VIANDER, TOTAL	669	740	1038	890	504	449	770	787	838	854	777	.39
LAIT SEC	6	12	15	9	14	14	14	18	10	4	4	- 6.01
OEufs EN COQUEILLE	6	4	1	1	1	1	3	3	1	3	4	6.75
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	31	60	64	107	131	146	196	297	360	260	221	20.18
POISSON, SECHE, SALE, FUME	1	2	3	7	9	5	3	9	7	10	10	16.17
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	62	91	98	94	90	93	99	95	93	105	119	1.83
POISSON EN CONSERVE	19	16	21	20	20	16	28	47	72	76	110	24.05
CRUST ET MOLL EN CONSERV	4	3	2	1	1	3	3	5	3	4	3	8.56
HUILES DE POISSON	143	308	318	10	93	148	39	46	68	126	95	- 6.40
FARINES DE POISSON	1221	1957	1711	402	749	909	942	733	843	1068	921	- 3.87
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	36	8	9	14	9	15	23	167	689	968	1017	90.21
GRUMES DE FEUILLUS	418	302	217	524	202	55	86	49	60	93	124	-15.90
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	313	373	382	284	183	107	115	53	53	53	53	-23.25
BOIS DE CHAUFFAGE	14	3	1	2	3	4	3	2	2	2	2	4.07
SCIAGES DE CONIFERES	1271	1724	1718	1530	1132	1135	1051	1445	1527	1718	1872	.44
SCIAGES DE FEUILLUS	273	552	622	870	835	590	629	738	721	1024	1074	5.11
PANNEAUX A BASE DE BOIS	74	219	266	295	265	252	325	384	485	493	590	10.92
PATE DE BOIS POUR PAPIER	36	145	262	296	314	328	377	433	706	1014	1306	23.40
PAPIERS ET CARTONS	40	115	110	186	213	146	199	222	268	327	343	12.67

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRESSES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
..... MILLIERS DE TONNES METRIQUES												
..... POURCENT												
PROCHE-ORIENT EN DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE+EQUIV. DE BLE	175	24	616	599	23	12	21	627	2077	821	653	31.32
RIZ USINE	358	546	493	326	151	115	241	241	174	111	114	-14.33
ORGE	451	17	142	17	7	12	366	302	49	86	285	28.93
MAIS	4	3	7	3	2	1	14	9	40	111	149	56.19
MILLET	15	3	7	9	4	4	6	3	3	2	2	-12.05
SORGHO	84	37	61	104	98	48	75	137	66	198	286	16.84
POMMES DE TERRE	193	254	284	326	299	208	378	437	289	311	453	4.32
SUCRE, TOTAL(EQUIV. BRUT)	219	150	147	50	56	54	43	59	48	32	37	-13.25
LEGUMINEUSES SECHEES	148	122	143	170	105	109	121	176	256	305	352	11.90
GRAINES DE SOJA	2						1					-93.30
HUILE DE SOJA												88.31
ARACHIDES DECORTIQUEES	149	153	149	166	145	223	322	184	120	56	38	-11.33
HUILE DE COPRAH								1				-76.63
YOUTEAUX+TOURT. MOULUS	498	581	751	545	401	452	367	252	225	185	226	-13.71
BANANES	18	14	16	10	6	10	8	3	2	5	9	-12.27
ORANGES+TANGER+MANDAR.	188	600	527	766	722	724	749	750	623	591	610	0.03
CITRONS+LIMES	43	114	108	152	138	119	159	131	153	152	201	4.75
CAFE VERT+TORREFIE	10	7	10	8	6	4	3	3	3	2	1	-18.80
THE	2	23	19	26	19	4	8	7	6	8	8	-13.84
COTON, FIBRE	766	1101	1049	1097	706	856	1003	710	788	723	641	- 5.29
JUTE ET FIBRES SIMIL.		1										-92.17
TABAC BRUT	75	94	137	120	123	75	86	71	93	76	93	- 4.48
Laine EN SUINT	16	14	21	25	10	8	7	12	9	8	8	- 9.34
BOVINS 1/	167	134	97	52	77	18	11	16	12	16	9	-26.00
OVINS ET CAPRINS 1/	1489	1146	932	987	980	765	828	724	1304	1416	2519	6.62
VIANDRE, TOTAL		8	13	30	22	14	9	11	12	12	15	- 1.12
OEUVS EN COUILLIE	3	19	21	15	17	12	1	3	6	8	2	-20.46
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	11	8	14	20	16	6	4	3	2	3	3	-19.25
POISSON, SECHE, SALE, FUME	15	23	21	17	13	12	10	11	3	2	2	-24.05
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	3	7	13	16	11	7	10	9	4	4	4	-12.35
POISSON EN CONSERVE	1	1	1	1	1	1	3	2	2	2	2	13.88
HUILES DE POISSON												-70.77
FARINES DE POISSON	1											-51.24
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	2	17	14	7	5	4	3		1	1	5	-34.59
GRUMES DE FEUILLUS	23	20	22	24	8	17	10	9	5	3	10	-19.37
BOIS DE CHAUFFAGE	1	8	9	9	7	8	8	6	5	5	9	- 1.01
SCIAGES DE CONIFERES	1	57	37	37	61	49	60	69	60	103	96	9.40
SCIAGES DE FEUILLUS	14	22	28	23	21	1	1	1	2	5	5	-31.53
PANNEAUX A BASE DE BOIS	5	14	26	32	31	27	29	26	26	24	25	1.70
PATE DE BOIS POUR PAPIER												-52.52
PAPIERS ET CARTONS		4	3	10	22	9	10	11	10	16	14	14.20
EXTREME-ORIENT EN DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV. DE BLE	108	106	325	520	107	92	64	234	873	1201	256	14.00
RIZ USINE	4114	3044	3258	2323	2049	1942	3752	4861	3163	5149	5268	8.15
ORGE		5	1	19	95	32	39	13	47	47	280	49.26
MAIS	807	2140	1952	1630	2554	2243	2445	1759	2154	2145	2340	1.12
MILLET	3	2	1	4	2	1	1	8	4	7	2	13.89
SORGHO	14	141	134	135	189	213	182	138	166	170	202	2.96
POMMES DE TERRE	29	32	35	40	36	47	96	73	56	90	96	13.53
SUCRE, TOTAL(EQUIV. BRUT)	1666	2187	1816	1989	2557	2804	3556	4474	2763	3138	2557	5.47
LEGUMINEUSES SECHEES	216	233	216	219	167	170	189	176	244	292	308	2.32
GRAINES DE SOJA	18	18	20	59	18	32	38	47	30	27	26	2.79
HUILE DE SOJA	2	22	9	8	7	4	2	4	7	6	29	- 1.73
ARACHIDES DECORTIQUEES	58	62	51	65	111	89	177	75	32	39	55	- 4.11
HUILE D'ARACHIDE	44	8	6	10	7	9	10	5	6	19	7	1.93
COPRAH	1231	790	1109	900	285	834	878	683	445	195	226	-13.37
HUILE DE COPRAH	330	548	642	525	508	760	1004	845	1112	977	1060	9.14
PALMISTES	58	73	57	42	29	33	33	30	13	23	44	- 9.58
HUILE DE PALMISTE	271	977	1147	1284	1411	1726	1897	2067	2168	2635	3228	15.19
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	1455	1964	2176	2243	2006	2060	3353	2870	2587	3074	2826	4.87
BANANES	35	302	461	503	705	872	846	738	832	920	974	11.53
ORANGES+TANGER+MANDAR.	16	29	33	41	39	137	86	113	65	81	74	12.79
CITRONS+LIMES									1	2	1	86.86
CAFE VERT+TORREFIE	156	171	204	206	203	226	262	267	339	336	362	8.68

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
												POURCENT
MILLIERS DE TONNES METRIQUES												
FEVES DE CACAO	3	5	7	10	14	15	18	24	32	49	22.82	
THE	474	455	464	457	455	507	513	499	459	475	525	1.07
COTON, FIBRE	215	233	310	248	96	244	218	56	128	134	372	- 3.97
JUTE ET FIBRES SIMIL.	999	729	716	867	860	566	644	547	670	517	594	- 5.83
TABAC BRUT	118	173	182	196	211	198	210	232	215	194	201	1.60
CAOUTCHOUC NATUREL	1907	2597	2565	3051	2868	2737	2967	3027	3079	3174	3099	2.07
LAINE EN SUINT	22	3	2	2	3	1	2		1			- 37.79
BOVINS 1/	100	134	148	123	114	74	73	98	88	88	95	- 5.27
OVINS ET CAPRINS 1/	68	35	47	20	28	28	40	215	57	73	89	15.50
PORCINS 1/	150	15	7	13	5	10	72	7	10	13	10	.04
VIANDES, TOTAL	4	7	15	19	26	33	44	60	68	78	76	29.52
LAIT SEC	1	2	3	2	3	4	4	5	7	10	13	21.24
OEUVFS EN COQUEILLE	13	7	7	4	3	5	6	10	6	4	3	- 1.61
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	76	217	229	302	285	418	289	541	556	558	463	11.29
POISSON, SECHE, SALE, FUME	41	42	42	54	36	32	30	29	33	30	30	- 5.13
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	43	135	172	218	212	228	290	294	312	347	243	8.36
POISSON EN CONSERVE	6	6	7	11	18	18	25	36	47	43	29	21.73
CRUST ET MOLL EN CONSERV	10	13	20	23	26	27	21	26	37	39	24	7.56
HUILES DE POISSON					1	1	1	1	3	2		29.85
FARINES DE POISSON	14	44	65	78	63	57	84	113	139	167	160	15.16
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE FEUILLUS	10361	30775	32177	39605	34096	28167	35812	37019	38429	35838	31087	.72
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.		506	763	754	986	930	697	1033	860	736	772	2.49
BOIS DE CHAUFFAGE	131	497	301	212	154	179	190	145	142	140	- 9.54	
SCIAGES DE CONIFERES	9	8	106	188	117	134	251	258	425	481	410	37.97
SCIAGES DE FEUILLUS	1176	2506	3120	4352	3657	3298	5554	5379	5461	7234	6385	10.93
PANNEAUX A BASE DE BOIS	317	2029	2573	3076	2424	2512	3110	3195	3358	3277	2936	3.96
PATE DE BOIS POUR PAPIER		1	1	11	5	1				1		- 26.29
PAPIERS ET CARTONS	26	59	99	173	114	106	175	139	156	171	324	12.74
ASIE A ECON. CENTR. PLANIC												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	162	4	4	9	4	3	4	5	6	7	5	3.56
RIZ USINE	1447	1648	1637	2743	2832	2336	1547	1485	2099	1809	1661	- 1.55
ORGE					16	6	2	1	2	1	1	3.40
MAIS	244	120	110	65	130	315	410	356	230	240	104	8.76
MILLET	4	23	24	33	30	56	52	37	30	20	5	- 8.65
POMMES DE TERRE	20	47	52	54	49	50	55	53	62	81	77	5.23
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	962	644	641	632	612	503	541	635	417	434	478	- 4.33
LEGUMINEUSES SECHEES	74	132	128	115	86	83	100	84	72	79	72	- 6.48
GRAINES DE SOJA	423	461	373	321	375	355	190	114	146	288	140	- 11.77
HUILE DE SOJA	2	2	52	54	49	50	55	53	62	81	72	74.79
ARACHIDES DECORTIQUEES	27	29	53	47	38	48	54	32	37	54	101	6.08
HUILE D'ARACHIDE	5	12	15	13	16	15	12	5	12	23	17	- 59.29
COPRAH				1								- 96.74
HUILE DE COPRAH	1											
PALMISTES	2											
HUILE DE PALMISTE												
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	21	42	27	43	31	29	36	30	30	49	83	- 75.08
BAÑANES	168	372	245	270	165	127	96	140	100	117	109	- 12.67
ORANGES+TANGER+MANDAR.	41	87	90	83	74	56	80	70	76	73	73	- 2.23
CAFE VERT+TORREFIE	1	3	4	6	6	4	12	6	5	5	5	3.15
THE	49	78	72	74	84	87	90	112	115	134	137	7.96
COTON, FIBRE	6	22	22	22	22	43	65	71	33	22	2	- 9.16
JUTE ET FIBRES SIMIL.	4	4	2	2	1	1	3	7	9	37	36	38.28
TABAC BRUT	17	28	32	43	41	43	43	45	45	35	34	1.91
CAOUTCHOUC NATUREL	112	33	32	40	49	17	49	50	41	40	45	3.21
LAINE EN SUINT	20	22	22	23	22	24	25	21	22	24	23	.34
BOVINS 1/	155	157	171	162	166	204	195	196	172	221	270	4.61
OVINS ET CAPRINS 1/	1363	1042	1186	1220	1225	1030	873	482	443	463	448	- 12.60
PORCINS 1/	1345	2460	2689	2794	2601	2775	2953	3016	3129	3079	4548	4.68
VIANDES, TOTAL	43	118	185	192	141	158	190	143	177	208	225	3.99
OEUVFS EN COQUEILLE	33	65	41	47	46	46	44	44	53	72	76	5.57
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	19	163	176	193	153	182	174	207	127	131	45	- 8.63
POISSON, SECHE, SALE, FUME	5	6	4	5	4	5	4	3	5	8	1	- 6.47
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	2	27	41	45	45	44	54	51	49	54	50	5.39
POISSON EN CONSERVE		2	3	6	6	6	14	13	19	25	26	32.73
CRUST ET MOLL EN CONSERV	1	6	8	8	7	7	11	11	13	9	7	4.02
FARINES DE POISSON	1	2	3	3	1	1				1		- 25.23

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRESSES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
PRODUITS FORESTIERS 2/
GRUMES DE CONIFERES	48	106	119	129	157	177	128	128	128	128	128	.76
GRUMES DE FEUILLUS	87	12	28	5	3	17	12	12	12	12	12	1.52
SCIAGES DE CONIFERES	34	70	139	53	66	95	103	102	111	111	111	4.74
SCIAGES DE FEUILLUS	46	111	177	160	118	133	136	91	115	115	115	- 3.11
PANNEAUX A BASE DE BOIS	159	811	953	959	687	770	872	949	1244	1244	1244	5.05
PATE DE BOIS POUR PAPIER	1	39	54	18	23	30	22	22	33	31	31	- 1.89
PAPIERS ET CARTONS	62	113	115	116	107	132	122	122	121	121	121	.88

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 5. VALEURS UNITAIRES MOYENNES DES EXPORTATIONS MONDIALES DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
DOLLARS U.S. LA TONNE...												
POURCENT												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE	65	68	69	106	171	169	153	125	131	164	184	9.54
FARINE DE BLE	85	91	93	135	210	237	214	191	199	224	283	11.47
RIZ USINE	121	119	136	225	400	375	279	280	372	341	394	11.77
ORGE	58	60	59	94	135	140	138	132	137	145	174	11.31
MAIS	55	63	63	92	128	135	123	111	117	128	149	8.45
POMMES DE TERRE	59	62	71	114	111	149	246	197	157	188	185	13.21
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	116	128	150	189	399	556	376	295	339	355	523	13.11
GRAINES DE SOJA	101	115	126	216	246	225	215	272	249	270	265	8.73
HAULIE DE SOJA	259	317	288	358	701	695	456	586	617	676	626	8.76
ARACHIDES DECORTIQUEES	177	229	245	339	511	514	467	598	658	664	665	13.07
HAULIE D'ARACHIDE	320	390	373	444	937	804	717	809	948	907	736	9.63
COPRAM	157	166	118	210	507	237	183	312	368	549	426	13.11
HAULIE DE COPRAM	262	288	207	358	929	418	361	550	625	932	655	12.20
PALMISTES	135	140	107	179	363	179	160	266	262	372	296	10.40
HAULIE DE PALME	208	224	188	255	529	461	362	514	554	616	564	13.00
HAULIE D'PALMISTE	244	302	238	342	826	455	402	538	623	880	683	11.59
HAULIE D'OLIVE	602	701	806	1168	1793	1860	1307	1259	1341	1632	1904	8.33
GRAINES DE RICIN	114	121	158	384	329	207	251	333	330	357	371	9.69
HAULIE DE RICIN	251	325	453	967	838	575	557	883	807	805	978	8.30
GRAINES DE COTON	67	80	75	100	136	139	147	167	179	166	184	10.61
HAULIE DE COTON	284	357	317	355	602	675	554	599	609	686	627	9.17
GRAINES DE LIN	126	108	121	258	426	336	285	272	216	281	308	8.15
HAULIE DE LIN	219	206	196	316	900	762	520	500	373	542	599	9.79
BANANES	83	85	89	94	99	128	138	144	151	168	183	9.46
ORANGES	122	133	137	153	164	202	199	216	265	343	344	11.89
POMMES	139	169	186	249	241	317	274	352	412	402	446	11.28
RAISINS SEC	299	300	362	728	907	716	697	968	1097	1452	1606	17.82
DAUTTES	108	125	154	166	213	245	242	323	390	411	463	15.77
CAFE VERT	719	826	902	1137	1259	1180	2285	4236	3231	3153	3326	20.54
FEVES DE CACAO	455	624	567	841	1327	1401	1507	2808	3202	3238	2900	23.65
THE	1124	928	974	933	1098	1262	1235	2145	2024	1911	2012	11.22
COTON, FIBRE	628	694	774	879	1295	1120	1297	1537	1360	1517	1619	9.63
JUTE	223	258	228	249	246	234	264	275	337	380	370	5.47
FIGRE SIMIL. AU JUTE	154	166	205	193	170	203	210	250	245	248	249	4.57
SISAL	232	115	151	320	716	469	326	370	379	480	568	13.55
TABAC BRUT	1190	1280	1371	1501	1756	2079	2176	2357	2630	2761	2819	10.02
CADOUTCHUC NATUREL	559	382	336	552	825	556	749	806	919	1185	1288	14.64
CADOUTCHUC NATUR SEC	476	325	309	573	712	544	723	794	915	1184	1317	16.32
LAINE EN SUINT	1233	808	932	2057	2803	1765	1797	2160	2225	2469	2804	11.29
BOVINS 1/	129	173	231	284	264	304	286	309	353	419	444	8.95
BOEUF ET VEAU	600	1046	1256	1661	1521	1725	1653	1854	2176	2422	2532	9.15
MOUTON ET AGNEAU	434	554	586	872	1223	1071	1008	1142	1389	1602	1764	12.56
PORCINS 1/	39	47	57	78	81	90	90	100	104	112	107	6.99
BACON, JAMBON	707	855	1027	1507	1620	2069	1978	1849	2220	2608	2844	12.63
VIAND DE VOLAILLE	651	663	745	1045	1033	1138	1183	1232	1290	1365	1443	8.10
VIAND PREPAREE	797	1166	1255	1526	1716	1499	1541	1529	1625	2246	2673	7.24
LAIT CONDENSE ET EVAPORE	321	359	432	482	560	682	638	658	755	851	925	10.13
LAIT ECREME EN POUDRE	237	448	579	660	842	992	812	630	763	840	1042	6.09
BEURRE	832	978	1223	991	1315	1724	1670	1726	2237	2270	2468	11.20
FROMAGE	729	1076	1255	1461	1713	2021	1969	2146	2509	2751	2904	11.38
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	310	455	541	665	669	745	894	1049	1128	1246	1211	12.08
POISSON, SECHE, SALE, FUME	358	575	652	874	1190	1256	1438	1585	1740	1959	1996	15.19
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	838	1283	1378	1776	1824	2070	2549	2813	3374	3068	4128	14.58
POISSON EN CONSERVE	664	846	957	1185	1341	1328	1465	1697	2030	2281	2177	11.57
CRUST ET MOLL EN CONSERV	1192	1703	1718	2240	2620	2861	3167	3683	3729	4306	4745	12.43
HAULIES DE POISSON	160	211	158	272	467	338	364	430	433	416	428	9.71
FARINES DE POISSON	109	166	166	401	377	243	324	428	418	392	465	10.29
PRODUITS FORESTIERS												
GRUMES DE CONIFERES 2/	18	24	27	46	53	52	52	59	63	84	89	14.01
GRUMES DE FEUILLUS 2/	24	23	25	39	49	40	51	54	58	91	96	15.95
BOIS DE TRIT+PART 2/	11	13	14	17	22	25	23	26	25	34	34	9.58
BOIS DE CHAUFFAGE 2/	12	16	18	21	37	42	58	47	66	82	100	22.79
SCIAGES DE CONIFERES 2/	37	47	53	74	96	89	93	100	108	130	136	11.46
SCIAGES DE FEUILLUS 2/	61	65	80	106	133	129	135	149	163	212	236	13.55
PANNEAUX BASE DE BOIS 2/	114	120	135	169	188	185	199	215	233	280	307	9.94
PATE DE BOIS POUR PAPIER	115	149	147	174	279	351	337	314	282	359	439	12.00
PAPIERS ET CARTONS	163	194	204	252	348	415	407	420	448	496	563	12.36

1/ DOLLARS U.S. PAR TETE

2/ DOLLARS U.S. LE ENTRE CUBE

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
MONDE
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE												
RIZ USINE	47746	55511	59406	74425	65772	71840	70410	69433	78106	83282	96058	4.77
ORGE	7660	8737	8808	9151	8446	7609	9222	10172	10293	11045	13075	4.36
MAIS	7001	10758	13989	12096	12422	12511	13703	12356	14909	14798	15414	2.92
HILLET	19853	30737	37861	46850	48902	51653	61683	55073	68065	74794	80432	10.07
SORGHO	241	335	271	403	373	299	345	405	398	299	238	- 1.22
	3261	6425	5294	7281	10179	9191	10115	10274	10131	10051	10934	6.92
POMMES DE TERRE	3218	3191	4877	3832	3822	3754	4327	4729	3894	4550	4833	2.52
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	17947	20917	21379	22795	22311	21576	22256	26980	24884	25102	26412	2.62
LEGUMINEUSES SECHEES	1437	1747	2059	2019	1682	1863	1879	2049	2009	2273	2834	3.47
GRAINES DE SOJA	5430	12701	13846	14675	17503	16313	19983	19629	23322	26099	27546	9.03
HUILE DE SOJA	642	1308	1113	1046	1500	1364	1602	2076	2462	2840	3192	12.89
ARACHIDES DECORTIQUEES	1402	891	879	988	881	917	1062	840	823	813	784	- 1.57
HUILE D'ARACHIDE	382	387	518	537	387	428	513	577	479	474	509	1.62
COPRAH	1503	1063	1309	1061	545	1033	1215	919	805	486	476	- 8.05
HUILE DE COPRAH	421	669	848	764	625	953	1413	1082	1265	1212	1142	7.46
PALMISTES	692	493	398	295	343	278	349	292	169	155	178	- 10.77
HUILE DE PALMISTE	593	1209	1372	1549	1559	1884	2034	2482	2311	2790	3315	11.20
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	7083	13164	14337	15395	14742	14854	18459	19094	22016	23784	25762	7.78
BANANES	4088	6007	6419	6383	6355	6306	6355	6574	6902	6965	6676	1.23
ORANGES+TANGER+MANDAR.	3236	4225	4721	4951	4865	4920	5057	5189	4880	4906	5159	1.43
CITRONS+LIMES	526	752	733	778	836	821	929	903	952	956	974	3.42
CAFE VERT+TORREFIE	2893	3368	3473	3653	3462	3676	3770	3119	3428	3909	3790	- .78
FEVES DE CACAO	1073	1219	1250	1171	1155	1192	1156	1001	1087	1033	1088	- 1.92
THE	630	746	751	756	821	804	900	826	871	917	917	2.24
COTON, FIBRE	4106	3980	3960	4734	4125	4058	4113	3969	4346	4565	5025	1.57
JUTE ET FIBRES SIMIL.	957	838	795	883	802	557	654	546	494	581	590	- 5.45
TABAC BRUT	911	1064	1214	1239	1286	1303	1300	1260	1425	1393	1388	2.45
CAOUTCHOUC NATUREL	2299	2907	2950	3259	3310	3107	3282	3370	3362	3491	3420	1.78
LAINE EN SUINT	1191	1116	1200	950	749	847	1033	869	868	929	859	- 2.37
DOVINS 1/	5202	7163	7949	7092	5964	6426	6694	6779	7302	7211	6764	- 3.38
DOVINS ET CAPRINS 1/	8367	10179	11956	11151	10302	11208	10722	13144	15284	17116	19626	6.69
PORCINS 1/	2793	5401	5973	5779	5985	6377	6802	6703	7760	8145	10587	6.32
VIANDES, TOTAL	3027	4708	5285	5493	5043	5533	6001	6610	6889	7508	7865	5.57
LAIT SEC	166	243	244	247	257	257	323	432	421	452	518	9.90
DEUEFS EN COQUILLE	406	424	433	444	503	522	513	577	622	669	730	6.25
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	1426	2144	2439	2770	2864	2799	2919	3119	3438	3751	3576	5.60
POISSON, SECHE, SALE, FUME	533	493	480	413	377	364	339	350	378	359	359	- 3.40
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	291	568	686	716	769	820	945	891	1034	1185	1071	7.51
POISSON EN CONSERVE	519	627	684	735	768	714	831	763	837	843	838	2.99
CRUST ET MOLL EN CONSERV	61	103	115	134	130	129	145	153	156	159	153	4.50
HUILES DE POISSON	729	741	739	631	624	631	613	569	644	723	755	- 1.11
FARINES DE POISSON	1925	2999	3114	1720	1908	2288	2193	2115	2017	2270	2242	- 2.26
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	8995	21591	26620	29838	26831	26327	27631	29203	29760	33141	27797	2.60
GRUMES DE FEUILLUS	16795	38944	41034	49430	45245	35761	44080	46728	48496	49117	43990	1.68
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	13844	23742	22659	28559	33687	31249	31844	36108	33929	34769	38391	5.23
BOIS DE CHAUFFAGE	2289	1657	1600	2208	2323	1951	1983	2113	1816	1447	1463	- 1.84
SCIAGES DE CONIFERES	40058	50843	56773	60799	52077	42205	54008	60368	64894	67231	61656	2.41
SCIAGES DE FEUILLUS	4589	6766	7804	10562	9563	8065	10396	11371	11799	13083	12506	6.57
PANNEAUX A BASE DE BOIS	4694	10459	12781	15271	13293	12245	14498	14489	15719	16413	14958	3.42
PATE DE BOIS POUR PAPIER	9932	13107	14881	16568	17396	13637	15293	15524	17578	18555	18860	3.01
PAPIERS ET CARTONS	14083	23852	25184	27033	29008	23003	26598	27736	30394	32166	33077	3.23
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	12569	13262	13410	13527	12480	12394	13109	12521	13302	12896	14015	.12
RIZ USINE	585	734	770	804	806	809	1225	1352	1567	1392	1335	9.41
ORGE	4378	6684	5694	5364	6345	5677	6329	6136	6567	5105	5305	- 1.08
MAIS	13531	19599	20166	22641	24324	25301	26440	26733	24757	24820	23566	2.38
HILLET	87	150	114	138	108	112	90	182	195	150	98	.67
SORGHO	2086	1527	578	1139	2800	2669	2893	2146	1425	1166	1251	2.16
POMMES DE TERRE	1818	2049	2549	2390	2235	2372	3149	2999	2565	2805	3065	3.58
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	4509	4531	4823	4004	5165	5096	4467	4110	3431	3362	3037	- 5.09
LEGUMINEUSES SECHEES	686	888	1098	1103	786	794	828	889	907	1054	1022	.25
GRAINES DE SOJA	2934	7515	8323	8327	11275	10524	11719	11616	14201	15311	16358	8.94
HUILE DE SOJA	247	469	368	316	545	575	532	502	559	580	579	5.64
ARACHIDES DECORTIQUEES	1122	646	610	712	628	621	749	577	586	545	428	- 3.67
HUILE D'ARACHIDE	208	321	435	422	327	338	351	355	325	407	446	.89
COPRAH	786	624	822	630	354	816	961	670	515	294	250	- 0.35

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
MILLIERS DE TONNES METRIQUES												
HUILE DE COPRAH	141	208	287	277	177	281	427	333	395	390	414	7.84
PALMISTES	618	435	350	251	329	260	327	271	153	137	139	-11.26
HUILE DE PALMISTE	417	686	693	752	698	797	860	829	783	856	827	2.43
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	5867	9800	10383	11039	9927	10101	12778	12860	15320	16705	17389	6.99
BANANES	1802	2310	2554	2556	2427	2329	2256	2430	2528	2460	2239	- .38
ORANGES+TANGER+MANDAR.	2662	3035	3209	3459	3200	3198	3176	3322	3143	3227	3221	- .01
CITRONS+LIMES	341	398	368	378	386	398	432	408	428	437	429	1.64
CAFE VERT+TORREFIE	1105	1512	1606	1674	1642	1747	1810	1543	1703	1955	1928	2.14
FEVES DE CACAO	554	552	602	584	574	564	565	561	590	569	616	.35
THE	292	306	289	298	313	289	297	336	250	278	296	- .73
COTON+FIBRE	1483	1262	1281	1543	1145	1188	1318	1135	1216	1150	1228	- 1.27
JUTE ET FIBRES SIMIL.	519	357	398	353	356	177	232	216	157	182	133	-11.24
TABAC BRUT	518	627	646	681	661	677	695	677	785	743	701	1.71
CAOUTCHOUC NATUREL	765	912	910	947	958	875	941	950	862	927	896	- .28
LAINE EN SUINT	715	557	597	423	370	391	528	418	425	443	391	- 2.73
BOVINS 1/	1881	3530	3933	3305	2691	3444	3306	3175	3472	3530	3431	- .19
OVINS ET CAPRINS 1/	1371	2461	3017	2529	1968	2570	2370	2354	2724	2913	2918	1.29
PORCINS 1/	979	2371	3000	2819	3009	3314	3629	3284	3870	4382	5199	7.32
VIANDE, TOTAL	1920	2858	3350	3446	2876	3104	3311	3461	3763	3787	3773	2.71
LAIT SEC	72	120	118	102	85	92	117	98	116	127	146	2.20
OEUVS EN COQUILLE	309	246	247	270	318	311	307	327	366	400	430	6.25
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS+CONGELE	712	974	1026	1143	1231	1147	1132	1229	1332	1470	1489	4.38
POISSON, SECHE, SALE, FUME	203	222	233	186	181	158	158	162	168	194	192	- 2.06
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	121	196	249	245	261	295	335	275	347	368	362	6.41
POISSON EN CONSERVE	257	256	283	310	288	274	307	294	287	313	309	1.32
CRUST ET MOLL EN CONSERV	23	46	46	57	56	60	63	68	73	80	78	6.63
HUILES DE POISSON	595	620	665	569	551	558	537	510	584	666	660	.27
FARINES DE POISSON	1275	1736	1855	1106	1086	1204	1187	1084	1074	1219	1243	- 3.64
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	2290	2252	2767	4316	4756	3221	4417	4890	4094	4547	5106	6.88
GRUMES DE FEUILLUS	6067	8184	9070	10952	8928	6985	8858	9426	8347	8952	9295	.06
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	8728	14578	11882	14941	18142	17907	17210	16669	15255	17840	20705	3.59
BOIS DE CHAUFFAGE	1421	982	837	1413	1609	1486	1375	1417	1134	1165	1181	1.48
SCIAGES DE CONIFERES	21867	23558	25396	28214	23709	21777	23111	22096	23684	27274	25530	.26
SCIAGES DE FEUILLUS	2243	3426	3995	5677	4033	3620	5435	5521	5620	6674	6075	6.28
PANNEAUX A BASE DE BOIS	2717	5272	6137	8098	6952	6099	7580	7540	8462	9652	9009	5.40
PATE DE BOIS POUR PAPIER	6033	7156	8380	9305	9598	7234	8375	8228	9420	9948	9939	2.39
PAPIERS ET CARTONS	5355	10278	11441	12504	13522	9904	12368	12631	13609	14999	15061	3.56
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	8609	8603	12986	20097	7294	13297	12920	11783	12915	15816	21156	5.40
RIZ USINE	485	613	503	419	441	544	647	726	706	939	1006	8.27
ORGE	1070	1319	5487	3416	2368	3283	4118	2225	4137	4558	4307	6.47
MAIS	1072	2506	6090	7816	6927	9131	17664	7493	17809	20175	19048	21.15
POMMES DE TERRE	535	385	1365	584	642	514	368	664	301	512	382	- 6.16
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	2901	2778	2757	3504	2863	3915	4531	5566	4637	4878	5635	8.79
LEGUMINEUSES SECHEES	52	28	34	32	49	59	39	33	39	40	38	2.07
GRAINES DE SOJA	126	206	478	914	265	520	2089	1544	1409	2360	1745	26.78
HAUILE DE SOJA	70	69	87	34	38	31	72	94	103	122	167	12.51
ARACHIDES DECORTIQUEES	113	64	69	52	66	59	54	59	57	46	53	- 2.65
HAUILE D'ARACHIDE	3		1	1	4	4	2	2	1	2	2	12.01
COPRAH	19	3	35	28	29	29	25	38	26	25	30	12.05
HAUILE DE COPRAH	27	43	38	24	27	42	93	48	65	56	87	10.65
PALMISTES	26	9	6	13	3	6	4	4	4	3	4	- 10.81
HAUILE DE PALMISTE	5	11	13	10	22	17	28	67	58	118	117	34.91
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	609	2164	2764	3009	3404	3541	3678	3728	3786	4094	4896	7.25
BANANES	49	116	174	189	198	267	224	281	299	272	269	8.75
ORANGES+TANGER+MANDAR.	181	523	686	680	762	715	693	727	719	690	759	2.14
CITRONS+LIMES	139	245	253	273	308	310	330	314	327	309	338	3.28
CAFE VERT+TORREFIE	91	166	185	171	183	205	199	201	178	201	228	2.46
FEVES DE CACAO	111	225	239	215	250	290	256	175	202	212	225	- 1.38
THE	33	57	64	54	69	88	82	80	71	79	102	5.24
COTON, FIBRE	683	804	744	710	748	769	679	720	681	718	750	- .79
JUTE ET FIBRES SIMIL.	82	74	88	85	67	83	80	68	70	74	90	- .27
TABAC BRUT	156	129	160	151	142	147	126	133	135	133	172	.22
CAOUTCHOUC NATUREL	446	440	450	495	548	473	470	409	453	437	441	- .92
LAINE EN SUINT	110	144	143	148	151	162	162	161	182	188	197	3.66
BOVINS 1/	130	70	61	90	232	506	195	224	84	184	171	9.12
OVINS ET CAPRINS 1/	1786	1316	1601	1907	1918	1520	1401	1103	1243	1251	1206	- 3.80
PORCINS 1/	232	462	145	126	103	185	59	306	522	502	572	12.76
VIANDE, TOTAL	364	535	282	269	600	548	418	766	267	652	945	7.15

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
LAIT SEC	12	22	30	22	28	23	28	43	29	42	71	10.03
OEufs EN COQUILLE	25	60	63	51	51	50	37	43	43	47	43	- 4.01
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	155	129	128	120	132	141	159	147	212	229	219	7.64
POISSON, SECHE, SALE, FUME	49	31	20	18	24	28	18	16	16	11	11	- 6.59
POISSON EN CONSERVE	28	31	27	27	26	41	52	41	38	39	38	4.85
HUILES DE POISSON	69	17	21	15	28	34	4	7	4	3	3	- 23.25
FARINES DE POISSON	157	567	453	287	458	498	445	407	345	418	411	- 1.43
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	423	1013	780	1188	1248	830	787	885	960	720	920	- 2.14
GRUMES DE FEUILLUS	197	514	480	577	541	588	545	536	410	398	391	- 3.31
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	1128	1480	1397	1208	1533	1722	1548	1440	1345	975	975	- 3.59
BOIS DE CHAUFFAGE	548	6	6	5	5	5	5	5	5	4	4	- 4.10
SCIAGES DE CONIFERES	2352	3299	2999	2841	3438	3599	2702	3157	3228	2643	2572	- 1.82
SCIAGES DE FEUILLUS	399	385	371	354	441	442	366	363	326	268	271	- 3.93
PANNEAUX A BASE DE BOIS	226	740	835	939	1127	1248	1395	1323	1072	985	966	- 2.95
PATE DE BOIS POUR PAPIER	349	894	857	913	867	1106	1041	1029	1036	970	1050	2.09
PAPIERS ET CARTONS	420	1351	1440	1417	1507	1713	1706	1712	1709	1783	1773	3.24
AMERIQUE DU NORD DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	112	10	3	4	83	17	23	35	1	5	6	- 7.27
RIZ USINE	57	144	94	92	71	74	80	80	82	91	94	- 2.51
ORGE	220	205	360	181	328	307	195	180	108	157	140	- 8.21
MAIS	634	249	448	825	1320	618	838	623	476	849	1228	8.76
MILLET				1				1				-79.60
POMMES DE TERRE	150	163	141	175	239	208	213	301	235	262	213	5.18
SUCRE, TOTAL(EQUIV. BRUT)	4528	5722	5650	5706	6137	4475	5034	6330	4821	5399	4594	- 1.76
LEGUMINEUSES SECHEES	19	26	29	32	66	44	34	52	44	39	43	4.48
GRAINES DE SOJA	402	425	309	232	391	385	422	318	325	351	483	1.97
HAULIEUTIQUES												
ARACHIDES DECORTIQUEES	42	53	55	62	61	62	64	56	68	64	56	1.02
ARACHIDE D'ARACHIDE	6	5	7	7	6	7	8	7	6	5	5	- 1.70
COPRAH	287	190	209	199	27							-93.12
HAULIEUTIQUES												
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	167	298	374	280	271	435	603	495	503	527	422	6.62
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	24	116	226	196	217	483	416	282	173	163	137	- .50
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	276	213	238	216	300	301	386	374	426	493	433	10.06
BANANES	1612	2125	2146	2169	2268	2179	2411	2410	2543	2659	2669	2.84
ORANGES+TANGER+MANDAR.	203	241	259	265	259	264	339	340	303	294	320	3.42
CITRONS+LIMES	17	17	18	19	20	23	24	27	34	36	38	9.82
CAFE VERT+TORREFIE	1456	1398	1343	1405	1246	1324	1290	986	1195	1277	1190	- 2.00
FEVES DE CACAO	329	338	308	268	238	248	252	186	226	179	162	- 7.01
THE	78	103	93	102	105	96	106	117	91	101	107	.47
COTON, FIBRE	118	90	93	86	72	61	73	53	59	60	65	- 5.04
JUTE ET FIBRES SIMIL.	73	20	16	33	31	23	25	14	17	23	10	- 5.07
TABAC BRUT	84	87	153	158	163	177	161	142	173	188	191	5.24
CAOUTCHOUC NATUREL	468	685	685	727	759	747	918	903	846	862	695	1.90
LAINE EN SUINT	87	34	30	18	8	13	17	12	15	11	14	- 7.50
OIVINS 1/	976	1081	1260	1264	716	516	1183	1184	1308	760	758	- 2.53
OIVINS ET CAPRINS 1/	43	43	58	71	33	61	71	52	40	27	42	- 4.01
PORCINS 1/	4	78	90	88	197	30	48	46	204	138	247	8.46
VIANDS, TOTAL	444	668	797	785	637	719	862	755	875	913	854	2.10
OEufs EN COQUILLE	4	7	6	12	15	12	13	19	18	21	15	12.28
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	331	531	728	792	689	611	709	727	800	776	699	2.01
POISSON, SECHE, SALE, FUME	37	34	32	33	31	30	37	30	34	31	26	- 1.44
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	102	132	149	140	148	139	157	158	146	155	146	1.07
POISSON EN CONSERVE	68	67	108	104	131	82	103	78	89	95	98	- 1.13
CRUST ET MOLL EN CONSERVE	18	25	31	32	33	27	35	41	38	41	41	5.20
HUILES DE POISSON	48	28	10	11	8	7	11	8	9	9	12	- 5.26
FARINES DE POISSON	290	257	357	63	62	108	128	74	40	82	45	- 15.54
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	1233	1787	2307	1954	1737	1728	2025	2174	2043	2458	2146	1.78
GRUMES DE FEUILLUS	350	415	459	459	492	318	291	294	409	502	471	.26
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	3377	1996	2081	1863	2187	1859	2039	2273	2570	3063	2851	4.80
BOIS DE CHAUFFAGE	15	35	31	26	32	35	30	51	59	63	45	7.81
SCIAGES DE CONIFERES	11316	17378	21522	21750	16639	14175	19583	25061	28675	26582	22765	6.23
SCIAGES DE FEUILLUS	969	1116	1429	1732	1412	963	1287	1351	1431	1489	1422	1.02
PANNEAUX A BASE DE BOIS	1334	3481	4666	4147	3265	3100	3645	3546	3956	3277	2323	- 3.53
PATE DE BOIS POUR PAPIER	2364	2943	3239	3497	3533	2687	3242	3344	3477	3818	3502	1.65
PAPIERS ET CARTONS	5495	6858	7143	7546	7602	6165	6982	7017	8387	8327	8118	1.33

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIATE- ANNUELLES 1971-80
MILLIERS DE TONNES METRIQUES												
POURCENT												
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE-FARINE, EQUIV. DE BLE	175	80	47	50	134	112	9	8	32	54	- 16.12	
RIZ USINE	4	5	5	6	7	6		8	8	9	5.53	
ORGE	24	13		5							- 9.11	
MAIS	1	2	1	1	1	1	2	3	3	4	18.37	
SORGHO		1									21.75	
POMMES DE TERRE	2			1							- 7.86	
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	126	157	186	171	153	192	174	185	156	172	151	- 3.32
LEGUMINEUSES SECHES	9	16	16	12	16	20	13	12	13	12	12	- 3.10
GRAINES DE SOJA	2	11			33	16	10	21	15		13	6.45
HOULE DE SOJA	5	9	4	6	10	18	38	33	29	26	32	24.59
ARACHIDES DECORTIQUEES	5	5	6	5	6	5	8	5	12	4	5	1.12
HOULE D'ARACHIDE	9	6	5	3	4	4	2	4	3			- 18.62
COPRAH	36	35	26	24	20	12	10	11	5	7	4	- 21.13
HOULE DE COPRAH	2	8	9	13	11	18	20	18	19	17	22	0.22
HOULE DE PALMISTE	3	7	8	7	14	16	17	23	23	28	26	18.51
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	5	30	24	12	21	15	3	6	30	9	13	- 8.43
BANANES	30	22	24	33	37	43	29	35	38	35	37	4.51
ORANGES+TANGER+MANDAR.	14	15	16	18	18	18	15	17	18	14	16	- 10.10
CITRONS+LIMES										1	1	18.49
CAFE VERT+TORREFIE	15	30	29	29	32	35	32	34	26	35	41	2.38
FEVES DE CACAO	15	17	18	21	21	25	16	20	17	15	14	- 3.16
THE	37	34	37	36	34	35	33	35	30	30	32	- 1.73
COTON, FIBRE	21	7	9	4	9	4	4	5	4	2	2	- 13.26
JUTE ET FIBRES SIMIL.	9	13	19	16	26	17	14	12	11	12	9	- 6.72
TABAC BRUT	16	17	15	14	17	17	17	13	16	13	15	- 1.30
CAOUTCHOUC NATUREL	41	47	52	55	74	53	61	55	52	53	54	.21
LAINE EN SUINT	2	4	4	5	6	1	1	1	1	1		- 27.97
BOVINS 1/	2	3	3	3	1	1	1	2	1	1	1	- 13.54
OVINS ET CAPRINS 1/	2	1	1						1	1	9	9.26
VIANDE, TOTAL	1	1	1	2	4	2	2	2	1	2	4	10.97
LAIT SEC				1	1	1	1	1	1	1		.96
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	14	29	22	18	22	19	19	20	21	22	19	- 2.11
POISSON, SECHE, SALE, FUME	5	4	4	3	5	4	4	5	3	5	5	.71
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	1	1	1	2	1	1	3	3	2	4	3	14.91
POISSON EN CONSERVE	13	14	15	25	27	23	19	25	26	22	22	4.07
CRUST ET MOLL EN CONSERV	1	3	3	4	6	5	6	7	7	6	6	9.75
HIULES DE POISSON	4	5	1	1	1	1	1	1	1	1		- 18.78
FARINES DE POISSON	8	32	27	14	14	24	13	8	3	4	4	- 22.28
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	7	4	5	1	3		5	2	2			- 13.14
GRUMES DE FEUILLUS	145	93	95	101	106	41	46	26	17	11	2	- 32.62
BOIS DE CHAUFFAGE						2	1					- 78.79
SCIAGES DE CONIFERES	620	675	672	793	886	637	693	754	638	682	697	- .66
SCIAGES DE FEUILLUS	207	273	254	338	449	282	346	445	311	304	317	1.44
PANNEAUX A BASE DE BOIS	26	73	73	92	131	123	137	121	89	99	88	2.06
PATE DE BOIS POUR PAPIER	203	298	242	315	352	301	232	276	238	280	279	- 1.20
PAPIERS ET CARTONS	428	531	492	563	678	683	470	651	584	671	739	2.97
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE-FARINE, EQUIV. DE BLE	1629	3337	3518	3821	4559	5145	5057	6077	7378	7235	8110	10.97
RIZ USINE	577	844	796	983	986	602	878	1601	1816	1799	2166	12.26
ORGE	144	29	76	106	114	173	68	219	647	417	346	30.80
MAIS	243	610	480	480	830	855	671	872	1155	1179	2520	15.20
MILLET	95	149	112	175	143	117	154	158	135	72	84	- 5.28
SORGHO	42	49	40	84	179	39	77	45	88	65	49	.13
POMMES DE TERRE	234	147	131	192	208	188	148	210	239	301	309	8.49
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	1155	1321	1338	1362	1288	1286	1425	1783	1975	2097	1907	5.66
LEGUMINEUSES SECHES	76	65	75	76	52	88	77	95	87	158	172	10.35
GRAINES DE SOJA	10		1	13	10	9	16	50	22	32	40	62.45
HOULE DE SOJA	55	132	97	88	143	150	117	253	293	340	332	16.08
ARACHIDES DECORTIQUEES	27	17	21	24	12	34	18	27	19	25	84	10.32
HOULE D'ARACHIDE	15	11	24	39	6	8	30	22	15	13	13	- 1.30
COPRAH	4	7	5	6	2	3	3	3	5	4	4	- 3.72
HOULE DE COPRAH	12	15	15	14	13	9	18	20	10	12	10	- 2.76
PALMISTES	11	1					1					- 86.71
HOULE DE PALMISTE	11	28	27	41	38	29	68	79	90	95	138	20.10
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	16	42	41	36	50	58	64	102	106	132	149	17.81
BANANES	32	33	52	55	43	37	52	46	35	28	16	- 7.07

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	MILLIERS DE TONNES										VARIAT. ANNUELLES 1971-80
		1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	
. MILLIERS DE TONNES METRIQUES												
ORANGES+TANGER+MANDAR. CITRONS+LIMES	9 1	8 1	10 1	10 1	12 1	10 1	12 1	11 1	12 1	11 1	11 1	2,46 3,19
CAFE VERT+TORREFIE FEVES DE CACAO THE	46 1 34	29 1 39	34 2 40	41 2 34	61 2 42	64 1 44	77 1 42	59 3 45	83 1 54	68 1 69	80 1 57	11,08 -10,64 6,07
COTON, FIBRE JUTE ET FIBRES SIMIL.	16 20	28 59	33 58	41 74	50 94	54 80	46 61	51 73	49 55	52 67	44 69	5,07
TABAC BRUT CAOUTCHOUC NATUREL	32 7	35 15	41 16	45 18	57 21	53 17	46 18	48 24	60 22	61 21	53 22	4,42 4,43
LAINES EN SUINT BOVINS 1/ OVINS ET CAPRINS 1/	1 858 1757	1 991 1400	1 983 1390	1 899 1263	1 756 1751	1 631 1238	1 633 1122	2 689 1175	3 788 1168	2 782 1240	5 822 1296	22,09 - 2,52 - 1,31
PORCINS 1/ VIANDER, TOTAL LAIT SEC OEUVS EN COQUILLE	10 52 3 4	1 47 11 2	7 51 8 2	2 40 14 3	1 43 24 4	1 57 18 8	1 84 19 13	1 109 20 21	1 140 19 21	1 136 20 44	1 150 22 36	- 84,02 17,53 11,13 52,43
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELÉ POISSON, SECHE, SALE, FUMÉ CRUSTACES ET MOLLUSQUES	66 94 2	155 63 50	196 53 3	234 40 4	315 46 3	305 52 11	294 41 14	290 38 15	346 43 2	409 43 1	413 43 1	9,96 - 3,63 - 4,64
POISSON EN CONSERVE HUILES DE POISSON FARINES DE POISSON	33 1 7	50 2 16	56 2 18	66 3 13	64 4 18	62 1 17	89 3 13	84 2 20	127 2 21	122 3 30	123 3 29	11,54 - 27 7,51
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES GRUMES DE FEUILLUS BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	7 94 14	6 217 5	20 191 12	8 215 5	17 311 1	38 153 5	43 172 5	31 286 3	32 197 2	53 244 2	21 339 1	17,64 3,19 - 94,70
BOIS DE CHAUFFAGE SCIAGES DE CONIFERES SCIAGES DE FEUILLUS	472 121 79	909 124 179	621 132 129	603 115 138	960 218 198	772 153 182	837 168 194	1259 152 314	772 200 272	1024 198 328	903 200 318	3,43 5,54 10,25
PANNEAUX A BASE DE BOIS PATE DE BOIS POUR PAPIER PAPIERS ET CARTONS	16 225	30 459	31 406	46 502	65 584	199 478	88 479	257 522	257 556	255 605	256 597	32,19 3,20
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE RIZ USINE ORGE MAIS MILLET SORGHOM	4730 418 129 465 3 71	5986 475 137 667 3 377	6661 417 116 797 3 615	8102 391 319 2334 3 450	8335 620 262 2583 4 1048	6891 566 206 3897 4 1348	8745 489 352 2447 6 554	7938 433 203 3590 2 1316	10475 435 352 4710 4 1502	10221 1267 288 3965 6 1899	11774 1101 542 8979 5 2787	6,55 9,28 13,11 26,41 7,33 21,20
POMMES DE TERRE SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT) LEGUMINEUSES SECHEES	210 300 163	182 280 212	448 354 220	241 427 252	192 254 307	196 111 297	180 275 395	200 626 290	198 846 290	266 846 280	344 683 790	0,70 18,22 9,71
GRAINES DE SOJA HUILE DE SOJA ARACHIDES DECORTIQUEES HUILE D'ARACHIDE COPRAH HUILE DE COPRAH PALMISTES HUILE DE PALMISTE TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	50 54 3 15 78 10 6 93	193 100 7 15 12 13 10 310	134 109 13 16 1 19 9 224	184 149 6 33 1 26 9 257	590 247 13 33 12 26 9 310	127 233 55 41 1 40 16 283	444 251 40 136 21 88 16 312	623 343 9 84 1 25 16 446	960 376 17 9 1 25 16 565	945 376 14 9 2 40 8 573	1513 428 9 2 18 34 14 944	28,91 17,50 3,95 - 5,73 - 65,39 5,95 - 89,74 1,03 14,07
BANANES ORANGES+TANGER+MANDAR. CITRONS+LIMES	261 19 3	274 14 2	242 14 2	237 19 1	286 18 2	233 17 1	184 19 1	227 26 1	287 25 2	343 45 1	399 45 1	3,60 13,89 - 4,68
CAFE VERT+TORREFIE FEVES DE CACAO THE	46 20 9	50 29 12	67 20 12	75 16 12	96 20 18	82 15 10	86 7 13	54 2 14	58 2 15	103 2 19	56 1 14	0,70 - 31,07 3,65
COTON, FIBRE JUTE ET FIBRES SIMIL.	68 14	85 11	83 13	87 32	67 52	69 42	56 26	85 12	71 8	91 16	67 51	- 1,21 2,30
TABAC BRUT CAOUTCHOUC NATUREL	15 84	13 117	11 136	14 139	23 168	16 144	18 166	19 171	17 190	19 190	19 190	4,61 5,44
LAINES EN SUINT BOVINS 1/ OVINS ET CAPRINS 1/	14 608 142	18 597 180	14 664 137	5 65 226	4 633 516	6 578 41	8 625 55	7 604 54	7 690 54	7 972 121	11 111	- 2,23 1,04 - 7,22
VIANDER, TOTAL LAIT SEC OEUVS EN COQUILLE	64 54 8	138 27 7	151 32 6	126 52 6	232 49 6	159 50 6	179 71 9	195 175 14	270 124 11	370 124 18	365 102 17	12,31 20,56 13,44

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUTES LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
MILLIERS DE TONNES METRIQUES												
POURCENT												
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	12	41	40	58	69	126	97	91	88	115	115	12.48
POISSON, SECHE, SALE, FUME	72	77	73	75	59	67	56	55	56	59	54	- 3.92
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	1	6	4	7	9	5	3	4	3	5	6	- 3.28
POISSON EN CONSERVE	21	36	42	35	39	41	44	51	56	43	45	3.30
CRUST ET MOLL EN CONSERV		1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	- 5.58
HUILES DE POISSON	9	55	29	19	23	20	44	27	29	29	71	3.51
FARINES DE POISSON	57	224	187	44	61	143	75	69	85	103	87	- 5.74
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	26	19	16	25	27	7	11	9	6	7	62	- 3.08
GRUMES DE FEUILLES	272	224	179	134	145	157	68	59	105	68	75	-12.19
BOIS DE CHAUFFAGE	14	7	9	8	8	3	2	1	1	1	1	-30.35
SCIAGES DE CONIFERES	1209	1629	1497	1458	1228	1228	1354	1349	1501	1231	1235	- 2.00
SCIAGES DE FEUILLES	88	191	187	202	685	742	384	485	602	536	748	15.25
PANNEAUX A BASE DE BOIS	55	164	148	142	181	165	156	171	227	257	270	6.59
PATE DE BOIS POUR PAPIER	396	558	636	649	805	531	547	461	547	655	671	- .38
PAPIERS ET CARTONS	922	1720	1806	1746	2060	1630	1697	2062	1821	1750	2145	1.23
PROCHE-ORIENT EN DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE-FARINE, EQUIV. DE BLE	3422	7296	4387	5029	8286	8171	7073	8575	10151	10567	11971	8.91
REZ USINE	371	700	575	498	934	932	1094	1455	1592	1864	1785	15.63
ORGE	144	926	297	594	530	473	465	991	1017	1562	2575	16.62
MAIS	315	317	460	423	803	807	1025	1507	1820	2286	2856	27.77
MILLET	16	3	2	3	30	3	10	6	4	3	200	-81.66
SONGHO	3	9	3	5	4	77	197	189	350	100	66.68	
POMMES DE TERRE	108	145	122	119	172	161	154	232	219	256	358	11.04
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	1226	1222	1151	1601	1692	1971	1587	2081	2936	2548	3450	11.75
LEGUMINEUSES SECHEES	90	89	151	109	127	241	232	198	190	221	255	10.34
GRAINES DE SOJA		7	14	28	62	28	29	63	138	180	104	36.17
HAUILE DE SOJA	78	188	181	108	232	270	332	230	366	364	479	12.64
ARACHIDES DECORTIQUEES	24	16	10	8	8	10	9	15	7	7	9	- 3.41
HAUILE D'ARACHIDE	5	2	2	2	1	1	2	2	1	1	1	- 8.57
COCPRAH	4		1			8	7					- 1.48
HAUILE DE COPRAH	5	9	8	5	8	22	31	8	11	9	15	6.52
PALHISTES						1	5					-56.82
HAUILE DE PALHISTE	36	85	91	89	78	137	76	148	162	178	225	11.34
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	30	116	136	88	117	100	235	371	479	444	544	23.65
BANANES	36	83	112	135	177	254	306	271	310	309	262	14.97
ORANGES+TANGER+MANDAR.	81	219	229	284	403	461	574	457	388	432	474	8.56
CITRONS+LIMES	16	27	13	14	27	24	49	47	40	70	59	17.33
CAFE VERT+TORREFIE	39	55	59	54	56	49	51	52	41	38	44	- 3.90
FEVES DE CACAO	3	3	3	2	2	4	4	2	3	1	1	-11.85
THE	88	105	122	113	143	130	156	149	202	170	177	6.37
COTON, FIBRE	12	8	8	12	12	26	8	37	21	36	20	15.06
JUTE ET FIBRES SIMIL.	27	20	18	27	31	31	40	33	28	45	31	6.83
TABAC BRUT	21	25	28	29	32	44	44	45	51	55	49	9.28
CAOUTCHOUC NATUREL	20	51	52	49	57	51	50	49	51	36	48	- 2.02
LAINE EN SUINT	12	18	29	20	23	26	27	32	18	20	18	- 1.37
BOVINS 1/	210	167	187	156	152	160	184	390	383	385	497	14.48
OVINS ET CAPRINS 1/	2739	4135	5072	4695	4316	4907	5144	7850	9581	11089	13578	13.98
PORCINS 1/						1	2	5				-95.03
VIANDRE, TOTAL	22	65	76	90	139	246	320	470	542	617	939	36.75
OEUVS EN COQUEILLE	9	46	54	43	54	75	74	87	69	70	102	7.90
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	8	22	22	23	30	41	60	53	69	87	87	19.69
POISSON, SECHE, SALE, FUME	4	3	5	3	4	3	3	2	2	3	2	- 5.89
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	8.96
POISSON EN CONSERVE	10	14	16	23	27	33	44	41	42	41	45	13.87
HUILES DE POISSON	1	2	2	2	2	2	2	3	2	2	1	.08
FARINES DE POISSON	1	7	13	12	28	27	51	42	75	14		-81.14
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	28	76	154	135	59	165	144	166	145	155	174	6.78
GRUMES DE FEUILLES	60	65	43	40	37	68	132	119	101	41	44	2.90
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	41	17		29	26	8	9	13	36	40	40	28.46
BOIS DE CHAUFFAGE	39	39	29	62	34	35	37	38	39	31	29	- 2.26
SCIAGES DE CONIFERES	916	1201	1638	1589	1685	1634	2088	2792	2245	2493	2487	8.18
SCIAGES DE FEUILLES	83	114	103	80	350	381	445	827	816	665	661	29.93
PANNEAUX A BASE DE BOIS	70	135	233	331	419	465	582	740	792	916	887	21.99
PATE DE BOIS POUR PAPIER	40	85	63	69	64	71	69	81	80	85	74	1.34
PAPIERS ET CARTONS	282	614	591	539	572	697	726	868	893	854	913	6.23

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
***** MILLIERS DE TONNES METRIQUES *****												
***** POURCENT *****												
EXTREME-ORIENT EN DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	7660	6856	6673	10657	11270	14621	13351	7232	7688	8487	8852	+69
RIZ USINE	4323	4238	4482	4723	3080	3063	3770	3985	3546	3525	4672	-76
ORGE	152	77	349	494	497	539	8	327	107	106	206	-7.39
MAIS	441	940	1174	1337	1250	1428	1971	2662	3345	4325	4080	19.59
SORGHO	12			1188	727	204	398	21	36	135	47	53.74
POMMES DE TERRE	134	95	90	96	100	89	95	106	119	144	140	5.06
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	840	1332	1086	1398	1069	1100	1089	1395	1800	1876	2296	6.76
LEGUMINEUSES SECHEES	167	144	191	127	100	98	90	91	165	217	214	3.32
GRAINES DE SOJA	67	149	146	168	135	153	433	370	499	727	948	25.39
HAUILE DE SOJA	100	269	184	178	184	87	194	527	583	841	903	20.97
ARACHIDES DECORTIQUEES	48	22	24	24	26	19	45	25	31	42	72	13.60
HAUILE D'ARACHIDE	38	25	25	27	24	23	48	44	42	32	37	6.47
COPRAH	178	66	79	34	19	55	96	99	163	94	119	13.04
HAUILE DE COPRAH	34	41	36	58	41	34	52	74	163	96	63	11.73
PALMISTES	12	8	20	19	4	4	5	5	6	4	20	-4.45
HAUILE DE PALMISTE	75	224	240	315	358	277	388	855	855	1149	1623	24.94
TOURTEAUX+TOUR. MOULUS	100	200	233	151	272	334	534	725	839	988	1024	24.99
BANANES	40	45	46	55	50	56	45	48	57	69	59	3.15
ORANGES+TANGER+MANOAR.	83	158	179	193	170	208	199	215	222	208	235	3.71
CITRONS+LIMES								4	6	7	7	67.86
CAFE VERT+TORREFIE	60	37	25	45	34	31	42	32	19	27	19	-5.52
FEVES DE CACAO	5	8	12	11	9	9	9	8	12	17	27	9.05
THE	32	49	49	54	52	64	70	81	77	84	87	7.67
COTON, FIBRE	428	600	538	672	577	790	796	845	860	901	904	+6.05
JUTE ET FIBRES SIMIL.	94	146	96	112	71	80	123	57	64	73	101	-4.89
TABAC BRUT	38	59	60	51	74	54	61	70	66	69	81	3.11
CAOUTCHOUC NATUREL	112	90	92	114	125	123	142	160	193	224	222	11.40
LAINE EN SUINT	7	20	21	14	16	26	27	32	29	38	32	8.87
BOVINS 1/	207	274	328	303	286	286	202	299	327	348	333	1.62
UVINS ET CAPRINS 1/	307	334	352	244	224	253	296	273	240	221	215	-3.90
PORCINS 1/	1500	2447	2680	2700	2629	2796	3004	3023	3123	3092	4554	-4.85
VIANDER, TOTAL	47	97	100	109	125	149	173	212	279	299	227	14.05
LAIT SEC	25	57	53	53	60	62	78	84	117	136	129	12.33
OEUVS EN COQUILLE	47	55	52	56	54	58	57	64	68	75	75	4.19
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	92	119	121	140	132	148	156	162	189	216	187	-6.43
POISSON, SECHE, SALE, FUME	59	52	55	42	32	32	21	19	25	19	20	-11.74
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	36	40	61	68	80	68	89	95	103	162	156	13.03
POISSON EN CONSERVE	69	94	86	91	97	114	112	83	84	76	65	-3.00
CRUST ET MOLL EN CONSERV	18	15	18	17	15	14	16	15	14	14	9	-4.54
HAUILES DE POISSON	2	8	5	6	2	2	7	3	4	4	1	-9.49
FARINES DE POISSON	45	78	86	53	60	99	84	90	95	119	102	5.43
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	124	435	373	827	773	460	758	1202	2426	2128	1532	20.48
GRUMES DE FEUILLUS	1288	5736	5854	6481	5686	6143	7778	8824	9645	9570	6938	5.41
BOIS DE CHAUFFAGE	232	148	141	115	110	114	138	117	141	137	137	.06
SCIAGES DE CONIFERES	24	36	38	41	65	179	220	228	235	80	91	17.16
SCIAGES DE FEUILLUS	195	480	662	1207	1108	981	1464	1741	1843	2345	2052	16.93
PANNEAUX A BASE DE BOIS	135	233	262	347	339	392	471	495	574	607	721	12.81
PATE DE BOIS POUR PAPIER	198	321	476	466	464	283	411	543	678	713	707	7.96
PAPIERS ET CARTONS	634	1360	1271	1418	1320	1134	1460	1498	1781	2118	2204	6.05
ASIE A ECON. CENTR. PLANET												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	5203	4779	6394	7428	7621	4954	3640	9114	10004	11387	13009	9.72
RIZ USINE	340	719	948	963	1241	737	784	214	619	585	-10.09	
ORGE	451	327	452	279	321	174	333	265	336	704	402	3.67
MAIS	286	732	2090	3079	2797	1679	1950	2092	3064	5502	4720	14.02
MILLET	11											
SORGHO	5	29	5	41	73	152	255	394	473	517	417	56.28
POMMES DE TERRE	2											-97.00
SUCRE, TOTAL(EQUIV.BRUT)	876	1095	1165	1259	660	691	979	1951	1703	1240	1154	3.71
LEGUMINEUSES SECHEES	19	25	40	40	32	33	39	49	68	59	69	10.05
GRAINES DE SOJA	148	525	712	799	1181	854	829	992	1094	1677	1539	10.65
HAUILE DE SOJA	4	32	44	123	34	42	27	149	137	143	138	15.95
ARACHIDES DECORTIQUEES	3	8	7	6	6				4			-92.41
HAUILE D'ARACHIDE	1											-82.06
COPRAH	14	4	4	4	20	44	33	18	20	27	33	-23.86
HAUILE DE COPRAH	17	30	38	20	44	33	18	20	27	33	-1.50	
BANANES					15	4	10	15				-78.91

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	MOYENNE 1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
..... MILLIERS DE TONNES												
CAFE VERT+TORREFIE	1											9.80
FEVES DE CACAO	5	1	2	8	6	8	7	7	8	10	15	25.97
THE	6	4	4	6	7	6	5	6	5	5	5	1.99
COTON, FIBRE	544	305	327	676	616	386	435	371	656	807	1210	10.97
JUTE ET FIBRES SIMIL.	40	63	27	97	14	12	20	26	42	45	52	- .07
TAEAC BRUT	6	15	24	20	23	11	13	15	23	25	27	3.44
CACUTCHOUC NATUREL	128	194	219	301	235	274	271	295	277	311	322	4.52
LAINNE EN SUINT	13	20	25	23	18	17	21	20	25	51	57	9.92
BOVINS 1/	1		1	1	4	8	1			2	-39.99	
OVINS ET CAPRINS 1/		4	4	5	6	6				3	-84.04	
PORCINS 1/			1	1	3		2	1	4	3	3	38.61
VIANDE, TOTAL	1	1	2	2	2	29	10	4	11	18	16	40.15
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE		1		1	8	4	4	6	5	4		9.93
POISSON, SECHE, SALE, FUME					2	7	1	1	1	1		-25.24
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	1	1	1	3	4	4	8	9	14	2	36.35	
POISSON EN CONSERVE		3	11	3	4	2	4	3	3	3	- 3.26	
HUILES DE POISSON			1	3	3	3	2	2	3	2	5.67	
FARINES DE POISSON	2	45	48	33	40	95	129	124	145	170	169	21.30
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	561	2	122	492	610	614	618	400	349	349	349	38.25
GRUMES DE FEUILLUS	484	2252	4000	3990	3801	3887	4024	5817	7065	7065	7065	11.82
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.		7	7	7	7	88	199	199	199	199	199	63.26
SCIAGES DE CONIFERES		16	2			21	29	29	29	29	29	45.47
SCIAGES DE FEUILLUS	2	10	8	9	27	23	30	38	56	56	56	27.53
PANNEAUX A BASE DE BOIS		2	2	5	1	1	3	12	13	24	24	41.37
PATE DE BOIS POUR PAPIER	107	223	242	243	248	217	228	169	201	188	289	- .90
PAPIERS ET CARTONS	54	227	212	167	189	174	217	294	405	413	703	13.46

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUTES LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

TABLEAU ANNEXE 7. INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
	*****	*****	*****	*****	*****	1969-71=100	*****	*****	*****	*****	*****	POURCENT
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES	75	108	128	189	237	246	260	295	327	380	441	15.46
ALIMENTATION HUMAINE	70	111	131	195	257	279	272	293	338	397	473	15.60
ALIMENTATION ANIMALE	58	113	131	280	259	218	313	391	410	481	555	17.70
MATIERES PREMIERES	101	100	115	169	199	167	195	226	239	269	297	11.53
BUISSONS	75	103	125	165	167	175	270	389	374	420	437	13.87
PRODUITS HALIEUTIQUES	55	115	139	187	202	214	272	325	393	465	442	17.03
PRODUITS FORESTIERS	57	106	125	181	237	211	253	273	305	385	438	15.56
PAYS DEVELOPPEES												
PRODUITS AGRICOLES	71	112	134	207	254	268	272	296	346	412	491	15.78
ALIMENTATION HUMAINE	67	114	136	209	260	286	284	298	354	422	513	15.00
ALIMENTATION ANIMALE	46	116	130	291	295	207	270	313	388	457	528	15.89
MATIERES PREMIERES	108	100	116	179	221	181	203	257	265	307	337	13.09
BOISSONS	51	118	159	219	229	252	289	373	427	545	558	19.15
PRODUITS HALIEUTIQUES	60	113	139	193	206	205	253	296	359	424	428	15.79
PRODUITS FORESTIERS	58	106	124	174	236	213	251	270	302	376	430	15.48
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	57	115	143	204	239	274	282	314	384	466	543	17.27
ALIMENTATION HUMAINE	54	115	142	199	239	280	282	311	381	458	549	17.32
ALIMENTATION ANIMALE	53	120	153	370	380	268	341	421	501	628	718	18.50
MATIERES PREMIERES	117	98	123	176	219	203	236	232	298	354	310	13.39
BOISSONS	50	121	165	230	231	257	294	362	440	568	577	18.09
PRODUITS HALIEUTIQUES	59	116	142	202	222	220	273	324	369	448	450	15.09
PRODUITS FORESTIERS	61	107	125	184	259	222	263	279	321	410	479	15.37
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	72	105	114	150	193	190	186	224	215	249	260	10.10
ALIMENTATION HUMAINE	70	105	109	149	195	183	173	204	195	233	242	9.05
ALIMENTATION ANIMALE	154	73	59	95	115	115	265	266	231	222	176	15.29
MATIERES PREMIERES	89	106	128	161	192	210	279	298	273	287	310	12.67
BOISSONS	44	111	135	159	187	224	218	257	293	343	337	13.21
PRODUITS HALIEUTIQUES	50	106	119	151	189	240	244	233	269	339	347	13.95
PRODUITS FORESTIERS	60	106	118	165	222	223	238	269	282	303	291	12.19
AMERIQUE DU NORD DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES	84	115	134	250	318	316	323	329	399	469	568	16.77
ALIMENTATION HUMAINE	83	115	138	265	337	352	352	338	418	494	604	17.15
ALIMENTATION ANIMALE	38	117	123	271	270	185	269	270	354	405	482	14.76
MATIERES PREMIERES	103	115	122	173	242	195	207	273	312	356	416	14.52
BOISSONS	93	99	130	265	376	285	515	1168	786	990	1152	31.91
PRODUITS HALIEUTIQUES	54	111	131	206	182	196	257	335	496	577	548	20.87
PRODUITS FORESTIERS	55	104	124	165	211	197	241	260	287	362	411	15.29
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES	88	104	127	187	223	217	226	253	247	297	392	12.64
ALIMENTATION HUMAINE	73	116	145	179	223	258	264	262	272	322	455	13.18
ALIMENTATION ANIMALE	61	92	112	235	274	205	219	499	476	506	293	17.36
MATIERES PREMIERES	115	83	96	201	221	142	174	234	198	250	278	11.47
BOISSONS	83	115	147	151	204	228	234	222	245	261	323	10.16
PRODUITS HALIEUTIQUES	29	124	160	185	176	183	209	293	323	461	410	14.71
PRODUITS FORESTIERS	41	118	145	227	294	272	303	363	394	560	709	19.30

TABLEAU ANNEXE 7. INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
1969-71=100												
PAYS EN DEVELOPPEMENT												POURCENT
PRODUITS AGRICOLES	81	102	118	162	211	214	240	293	298	331	364	14.85
ALIMENTATION HUMAINE	76	104	120	164	251	262	246	281	302	343	383	14.56
ALIMENTATION ANIMALE	73	110	134	264	208	234	373	502	442	515	593	20.18
MATIERES PREMIERES	94	100	114	159	177	152	186	194	212	231	256	9.72
BOISSONS	83	98	114	146	145	149	264	394	356	377	395	19.18
PRODUITS HALIEUTIQUES	44	119	139	176	194	237	315	390	469	556	473	19.53
PRODUITS FORESTIERS	45	110	134	237	243	194	268	294	328	463	490	16.24
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	82	98	112	144	185	172	207	266	258	271	281	12.76
ALIMENTATION HUMAINE	81	97	110	134	193	186	185	214	243	241	267	11.43
ALIMENTATION ANIMALE	72	88	126	178	147	133	171	217	129	205	181	6.06
MATIERES PREMIERES	106	104	114	154	196	142	181	185	187	213	251	8.41
BOISSONS	72	98	114	157	165	161	266	411	330	362	330	17.02
PRODUITS HALIEUTIQUES	67	110	144	231	251	246	258	289	306	380	430	13.38
PRODUITS FORESTIERS	68	95	119	215	231	167	225	231	241	274	284	10.54
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES	77	102	122	174	221	241	274	339	348	386	427	16.95
ALIMENTATION HUMAINE	68	107	127	180	270	303	275	321	336	391	433	15.69
ALIMENTATION ANIMALE	63	119	145	326	246	328	543	790	737	819	1001	26.94
MATIERES PREMIERES	107	89	110	150	168	158	179	214	252	244	263	12.07
BOISSONS	83	97	116	153	139	141	287	389	378	397	430	20.22
PRODUITS HALIEUTIQUES	46	116	112	97	132	134	178	191	272	303	348	15.24
PRODUITS FORESTIERS	46	106	119	176	233	205	205	234	307	486	682	19.51
PROCHE-ORIENT EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	73	107	123	163	179	161	197	199	212	214	234	8.05
ALIMENTATION HUMAINE	70	98	127	172	185	178	219	247	299	302	353	13.88
ALIMENTATION ANIMALE	72	94	124	140	117	91	78	74	52	44	73	- 9.25
MATIERES PREMIERES	75	114	120	159	178	154	189	173	163	165	165	3.59
BOISSONS	55	101	133	179	181	121	159	225	214	230	189	7.07
PRODUITS HALIEUTIQUES	50	122	154	229	195	203	236	255	165	173	191	2.60
PRODUITS FORESTIERS	37	107	141	211	319	212	254	287	239	418	480	14.01
EXTREME-ORIENT EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	99	104	110	147	221	215	240	297	287	352	402	16.15
ALIMENTATION HUMAINE	97	112	113	150	296	292	288	326	315	402	454	16.65
ALIMENTATION ANIMALE	93	114	123	265	221	191	326	361	292	382	352	13.30
MATIERES PREMIERES	98	93	106	154	170	143	184	192	226	285	346	13.82
BOISSONS	108	99	106	104	123	149	196	390	316	332	379	19.40
PRODUITS HALIEUTIQUES	38	118	170	288	310	448	573	840	931	1200	844	27.85
PRODUITS FORESTIERS	36	116	135	277	265	206	322	357	382	589	587	18.38
ASIE A ECON. CENTR. PLANIFIÉE												
PRODUITS AGRICOLES	76	105	127	194	253	250	213	216	265	290	311	10.50
ALIMENTATION HUMAINE	77	104	119	184	273	273	210	203	257	279	316	10.51
ALIMENTATION ANIMALE	100	111	95	192	151	171	244	218	144	230	382	11.07
MATIERES PREMIERES	69	108	153	242	195	180	222	241	262	298	252	8.52
BOISSONS	75	116	138	155	192	184	219	306	386	414	441	16.94
PRODUITS HALIEUTIQUES	4	153	236	378	240	482	862	999	1162	1350	696	24.59
PRODUITS FORESTIERS	28	125	188	221	179	182	237	263	342	342	342	10.72

TABLEAU ANNEXE 8. INDICES DU VOLUME DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
***** 1969-71=100 *****												
MONDE												SOURCE/41
PRODUITS AGRICOLES	81	104	112	121	115	116	126	130	138	146	154	4.01
ALIMENTATION HUMAINE	79	105	114	126	119	121	132	139	148	156	167	4.80
ALIMENTATION ANIMALE	62	109	115	129	132	128	167	169	192	200	223	8.40
MATIERES PREMIERES	94	100	106	112	99	97	103	103	109	109	113	0.86
BOISSONS	83	100	110	117	108	114	118	106	113	127	125	1.68
PRODUITS HALIEUTIQUES	74	105	114	114	111	116	127	133	144	155	146	4.29
PRODUITS FORESTIERS	64	102	112	125	122	101	119	124	134	142	144	3.27
PAYS DEVELOPPEES												
PRODUITS AGRICOLES	76	107	116	130	125	127	137	143	156	167	181	5.38
ALIMENTATION HUMAINE	74	107	117	131	126	131	140	146	161	171	189	5.81
ALIMENTATION ANIMALE	51	112	112	137	143	116	143	133	178	189	209	6.61
MATIERES PREMIERES	99	103	109	117	110	101	109	117	121	125	130	2.16
BOISSONS	60	117	138	140	146	159	169	173	166	208	196	5.56
PRODUITS HALIEUTIQUES	80	102	111	116	109	113	124	126	139	150	150	4.31
PRODUITS FORESTIERS	66	101	110	122	122	99	118	123	132	139	143	3.31
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	65	107	117	128	133	137	144	147	160	179	190	5.96
ALIMENTATION HUMAINE	63	106	114	126	131	135	141	146	159	176	191	6.15
ALIMENTATION ANIMALE	59	115	137	173	189	156	179	176	231	262	283	8.86
MATIERES PREMIERES	105	99	112	112	111	121	118	125	117	133	141	2.21
BOISSONS	60	120	144	143	144	162	173	168	165	210	193	5.09
PRODUITS HALIEUTIQUES	80	102	112	114	107	113	126	127	133	145	143	3.85
PRODUITS FORESTIERS	69	100	110	129	128	95	116	118	133	144	144	3.26
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	74	100	96	100	110	103	99	111	99	104	104	- 0.54
ALIMENTATION HUMAINE	73	99	90	94	105	94	86	97	87	93	91	- 0.72
ALIMENTATION ANIMALE	191	70	54	64	83	86	144	133	123	105	89	7.55
MATIERES PREMIERES	83	105	115	124	124	133	141	153	136	130	139	2.80
BOISSONS	46	109	114	111	129	135	134	154	149	164	164	5.13
PRODUITS HALIEUTIQUES	64	101	101	97	111	141	135	119	113	116	121	2.19
PRODUITS FORESTIERS	66	101	104	115	111	108	118	121	125	116	110	1.43
AMERIQUE DU NORD DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES	90	109	124	154	138	140	156	162	193	199	225	7.25
ALIMENTATION HUMAINE	89	109	129	160	139	150	168	172	205	212	239	7.93
ALIMENTATION ANIMALE	42	113	104	129	131	103	131	116	163	166	194	5.72
MATIERES PREMIERES	109	110	111	132	133	107	105	124	146	146	161	3.47
BOISSONS	105	95	120	216	258	211	252	374	317	394	469	17.00
PRODUITS HALIEUTIQUES	75	103	104	126	98	102	115	149	190	187	190	8.17
PRODUITS FORESTIERS	64	101	111	117	119	99	117	124	130	139	146	3.54
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES	80	106	115	113	93	97	115	127	125	125	136	2.70
ALIMENTATION HUMAINE	77	112	121	120	104	111	128	142	148	142	162	4.09
ALIMENTATION ANIMALE	70	78	113	144	94	117	178	209	202	222	96	7.00
MATIERES PREMIERES	87	97	104	99	72	72	92	99	81	91	98	- 0.91
BOISSONS	97	108	124	111	128	133	136	120	117	122	141	1.49
PRODUITS HALIEUTIQUES	44	117	128	121	112	112	107	127	134	165	165	3.58
PRODUITS FORESTIERS	42	111	123	151	162	158	191	237	240	273	322	12.11

TABLEAU ANNEXE B. INDICES DU VOLUME DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLE 1971-80
												POURCENT
1969-71=100												
PAYS EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	87	100	107	110	101	102	113	113	115	118	118	1.74
ALIMENTATION HUMAINE	87	102	109	110	107	104	118	127	123	127	125	2.54
ALIMENTATION ANIMALE	77	105	118	118	114	137	192	208	201	205	229	9.99
MATIERES PREMIERES	89	96	103	106	88	92	96	98	98	92	94	- .79
BOISSONS	88	98	105	111	100	105	107	90	102	110	110	.38
PRODUITS HALIEUTIQUES	59	111	122	112	118	128	139	160	166	173	145	4.86
PRODUITS FORESTIERS	47	110	123	149	122	113	134	139	152	163	158	3.61
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	93	98	109	109	103	94	99	86	85	85	84	- 2.89
ALIMENTATION HUMAINE	100	99	112	104	99	90	95	84	81	75	78	- 3.89
ALIMENTATION ANIMALE	78	84	116	96	83	88	106	99	63	87	70	- 3.02
MATIERES PREMIERES	93	102	105	110	99	86	99	88	92	94	105	- 1.01
BOISSONS	82	94	104	119	112	105	108	88	91	98	86	- 1.94
PRODUITS HALIEUTIQUES	75	108	127	154	152	137	142	133	136	140	145	1.66
PRODUITS FORESTIERS	74	95	103	121	103	79	92	90	86	93	94	- 1.65
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES	84	98	103	107	100	104	114	123	130	132	129	3.66
ALIMENTATION HUMAINE	77	99	104	109	108	103	120	141	160	142	134	4.41
ALIMENTATION ANIMALE	69	112	121	128	139	190	263	325	337	325	390	16.95
MATIERES PREMIERES	100	84	90	87	77	89	79	85	106	90	86	.89
BOISSONS	91	101	107	110	91	102	102	79	99	110	112	.15
PRODUITS HALIEUTIQUES	68	107	104	59	72	79	79	89	98	104	106	1.97
PRODUITS FORESTIERS	61	104	117	136	117	101	113	142	180	226	263	9.59
PROCHE-ORIENT EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	79	104	111	114	86	86	102	92	102	89	91	- 1.78
ALIMENTATION HUMAINE	83	99	113	122	102	92	113	128	143	119	132	2.82
ALIMENTATION ANIMALE	73	89	108	76	58	60	49	35	32	23	29	-15.12
MATIERES PREMIERES	77	108	109	111	76	86	99	72	79	73	67	- 5.19
BOISSONS	51	116	126	138	101	54	63	75	64	76	60	- 8.17
PRODUITS HALIEUTIQUES	85	112	158	190	180	84	70	61	39	42	40	-16.64
PRODUITS FORESTIERS	52	111	115	123	124	101	99	101	86	119	117	- .98
EXTREME-ORIENT EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	98	105	111	109	105	111	133	134	124	135	142	3.52
ALIMENTATION HUMAINE	104	114	120	109	109	122	157	169	146	166	169	5.51
ALIMENTATION ANIMALE	91	113	121	132	114	112	185	149	123	144	126	1.90
MATIERES PREMIERES	91	97	102	112	100	97	102	93	97	100	113	.17
BOISSONS	96	95	100	99	98	109	114	112	114	116	128	3.04
PRODUITS HALIEUTIQUES	55	115	142	190	187	232	275	372	389	413	287	13.93
PRODUITS FORESTIERS	32	115	129	171	134	126	157	159	167	169	149	2.97
ASIE A ECON. CENTR. PLANIFIÉE												
PRODUITS AGRICOLES	79	102	112	127	117	112	110	105	114	123	119	.67
ALIMENTATION HUMAINE	81	102	105	125	118	110	98	99	100	111	113	- .50
ALIMENTATION ANIMALE	84	107	80	93	71	78	109	89	67	87	113	.26
MATIERES PREMIERES	71	95	140	141	112	113	147	146	153	148	117	2.24
BOISSONS	71	118	111	116	129	131	144	169	175	198	204	7.47
PRODUITS HALIEUTIQUES	4	141	149	167	131	94	111	110	103	120	78	- 5.66
PRODUITS FORESTIERS	36	122	155	133	111	130	136	140	171	171	171	3.51

TABLEAU ANNEXE 9. INDICES DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
1969-71=100												
MONDE												POURCENT
PRODUITS AGRICOLES	75	109	126	183	234	251	259	294	329	386	447	15.81
ALIMENTATION HUMAINE	69	111	130	188	254	285	275	294	341	406	483	16.06
ALIMENTATION ANIMALE	57	115	132	266	247	214	286	364	373	445	517	16.50
MATIERES PREMIERES	99	99	114	166	197	170	198	222	242	278	304	12.03
BOISSONS	75	107	122	159	167	184	259	396	378	427	446	19.04
PRODUITS HALIEUTIQUES	54	114	139	184	208	210	263	306	368	454	424	16.29
PRODUITS FORESTIERS	56	107	123	178	236	206	247	276	308	387	418	15.47
PAYS DEVELOPPEES												
PRODUITS AGRICOLES	75	108	127	181	218	235	249	281	308	361	398	14.61
ALIMENTATION HUMAINE	67	112	132	186	235	268	264	276	317	377	422	14.59
ALIMENTATION ANIMALE	58	114	132	269	245	210	281	348	353	426	483	15.62
MATIERES PREMIERES	104	97	113	163	189	161	187	205	221	252	265	10.58
BOISSONS	75	108	123	162	168	183	261	401	379	424	449	19.00
PRODUITS HALIEUTIQUES	53	114	141	188	210	209	264	308	368	459	428	16.28
PRODUITS FORESTIERS	56	106	123	180	233	202	242	265	297	377	410	15.03
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	76	109	120	180	210	222	234	275	306	352	379	14.10
ALIMENTATION HUMAINE	69	113	133	183	223	247	240	267	310	357	387	13.72
ALIMENTATION ANIMALE	62	113	127	248	217	189	261	317	335	409	460	15.51
MATIERES PREMIERES	110	95	112	157	180	151	184	199	221	246	256	10.56
BOISSONS	73	106	126	171	175	189	263	413	389	448	471	19.42
PRODUITS HALIEUTIQUES	59	112	128	175	199	195	224	260	318	396	397	15.12
PRODUITS FORESTIERS	59	105	122	178	248	207	254	274	295	384	440	15.64
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	79	109	132	195	234	324	351	353	386	465	593	19.26
ALIMENTATION HUMAINE	82	112	144	218	253	424	463	419	490	639	805	22.77
ALIMENTATION ANIMALE	34	122	170	369	395	349	390	500	466	548	662	16.61
MATIERES PREMIERES	94	101	106	150	200	180	175	204	220	240	260	10.05
BOISSONS	43	111	131	140	176	215	258	376	340	367	426	17.25
PRODUITS HALIEUTIQUES	66	122	117	150	203	206	230	232	231	245	227	8.49
PRODUITS FORESTIERS	49	110	116	145	200	265	239	249	262	262	283	11.33
AMERIQUE DU NORD DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES	75	106	116	156	196	181	208	241	258	294	313	12.65
ALIMENTATION HUMAINE	61	105	119	158	217	194	188	190	211	253	280	9.57
ALIMENTATION ANIMALE	72	99	118	214	201	196	269	308	337	401	351	15.51
MATIERES PREMIERES	129	85	99	146	188	166	220	230	252	308	299	14.89
BOISSONS	88	110	116	153	149	158	248	363	368	383	395	18.03
PRODUITS HALIEUTIQUES	53	110	152	170	186	172	235	260	277	334	332	12.32
PRODUITS FORESTIERS	66	108	134	164	179	171	212	245	309	330	309	12.94
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES	90	104	112	129	224	241	215	271	307	296	352	14.64
ALIMENTATION HUMAINE	78	109	119	137	265	345	273	305	354	352	396	15.76
ALIMENTATION ANIMALE	17	115	86	58	186	111	29	52	225	70	115	.07
MATIERES PREMIERES	111	95	99	124	223	155	175	179	202	205	254	10.03
BOISSONS	89	108	118	129	156	188	184	355	378	341	431	13.29
PRODUITS HALIEUTIQUES	53	122	124	164	246	223	210	286	305	337	324	12.41
PRODUITS FORESTIERS	72	113	102	146	228	230	205	260	250	302	369	13.72

TABLEAU ANNEXE 9. INDICES DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1990	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
1969-71=100												
POURCENT												
PAYS EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	75	110	121	188	302	318	301	349	415	490	652	20.03
ALIMENTATION HUMAINE	76	110	122	194	324	348	313	354	427	507	693	20.39
ALIMENTATION ANIMALE	47	135	130	211	290	270	374	634	698	762	1106	27.39
MATIERES PREMIERES	73	111	121	179	241	217	255	311	353	418	513	17.60
BOISSONS	78	100	107	129	162	190	245	345	369	401	392	19.44
PRODUITS HALIEUTIQUES	61	115	125	155	193	221	257	287	369	417	393	16.45
PRODUITS FORESTIERS	51	113	119	166	255	237	277	361	384	462	479	18.35
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	78	115	129	181	291	355	316	392	466	506	655	20.50
ALIMENTATION HUMAINE	78	118	131	189	308	378	323	392	483	527	703	20.73
ALIMENTATION ANIMALE	41	131	121	191	281	290	335	648	738	894	1096	29.40
MATIERES PREMIERES	61	115	142	181	302	307	297	369	399	476	480	16.87
BOISSONS	94	91	102	123	155	220	278	402	380	358	390	20.36
PRODUITS HALIEUTIQUES	89	116	130	156	212	260	341	336	454	517	525	20.10
PRODUITS FORESTIERS	51	114	103	148	291	270	287	358	353	412	402	17.14
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES	75	108	125	193	307	283	288	310	380	464	663	19.16
ALIMENTATION HUMAINE	74	107	127	199	323	304	303	315	396	468	709	19.56
ALIMENTATION ANIMALE	45	153	127	281	305	265	311	517	567	653	1169	23.60
MATIERES PREMIERES	84	110	113	146	235	170	189	235	266	343	370	14.11
BOISSONS	65	104	127	165	204	202	273	339	327	632	430	19.41
PRODUITS HALIEUTIQUES	48	116	107	121	150	176	159	188	223	244	258	10.61
PRODUITS FORESTIERS	54	105	111	129	223	188	206	229	226	278	286	11.06
PROCHE-ORIENT EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	69	128	129	177	404	497	438	522	653	729	1028	25.90
ALIMENTATION HUMAINE	67	134	130	185	446	553	469	542	681	794	1147	26.63
ALIMENTATION ANIMALE	28	147	148	183	329	239	520	896	1034	1025	1285	31.75
MATIERES PREMIERES	80	106	129	152	253	322	333	427	476	403	441	18.58
BOISSONS	86	99	123	135	189	204	259	397	529	428	501	21.84
PRODUITS HALIEUTIQUES	58	121	140	198	356	387	542	693	916	865	844	27.63
PRODUITS FORESTIERS	60	116	142	180	297	390	441	643	643	640	673	23.77
EXTREME-ORIENT EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	77	104	104	170	226	263	261	271	298	350	434	16.14
ALIMENTATION HUMAINE	80	101	104	183	246	287	268	258	296	353	447	15.94
ALIMENTATION ANIMALE	61	116	124	161	265	271	336	578	576	729	928	27.47
MATIERES PREMIERES	69	111	112	139	176	201	250	311	307	343	400	16.54
BOISSONS	60	104	72	93	99	128	171	233	208	237	241	14.84
PRODUITS HALIEUTIQUES	66	114	133	177	195	212	250	282	340	419	381	15.39
PRODUITS FORESTIERS	42	115	112	196	245	296	274	324	411	589	586	20.75
ASIE A ECON. CENTRALE PLANIFIÉE												
PRODUITS AGRICOLES	78	100	137	267	375	258	241	354	417	573	731	20.17
ALIMENTATION HUMAINE	78	96	138	231	387	275	230	372	405	564	681	19.97
ALIMENTATION ANIMALE	12	88	149	169	186	477	831	1200	1640	564	1453	37.08
MATIERES PREMIERES	75	111	136	290	345	213	268	301	444	601	867	20.55
BOISSONS	147	100	116	149	190	126	106	163	178	450	309	12.84
PRODUITS HALIEUTIQUES	8	107	165	223	232	404	501	590	963	1210	715	28.53
PRODUITS FORESTIERS	50	139	179	262	337	258	319	521	662	657	825	20.85

TABLEAU ANNEXE 10. INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIATION ANNUELLE 1971-80
***** 1969-71=100 *****												
POURCENT												
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES	81	104	112	120	115	117	127	128	137	146	153	3.96
ALIMENTATION HUMAINE	78	106	114	123	119	122	133	137	146	157	167	4.79
ALIMENTATION ANIMALE	62	110	119	128	121	122	152	156	178	189	205	7.23
MATIERES PREMIERES	95	100	106	110	101	100	105	101	108	111	113	.91
BOISSONS	84	102	108	114	109	117	119	109	114	127	126	1.85
PRODUITS HALIEUTIQUES	72	105	116	116	118	120	129	132	144	157	149	4.17
PRODUITS FORESTIERS	62	102	113	126	123	101	119	125	135	142	138	2.97
PAYS DEVELOPPEES												
PRODUITS AGRICOLES	81	104	113	118	111	114	124	120	125	133	134	2.50
ALIMENTATION HUMAINE	77	105	115	122	115	119	131	129	134	142	144	3.16
ALIMENTATION ANIMALE	62	109	119	129	121	120	150	150	170	182	193	6.52
MATIERES PREMIERES	96	99	105	105	95	94	99	93	98	98	96	.67
BOISSONS	84	103	109	115	108	117	118	107	112	126	125	1.56
PRODUITS HALIEUTIQUES	71	104	117	117	117	118	128	133	143	156	148	4.10
PRODUITS FORESTIERS	64	101	112	126	122	98	116	120	129	137	131	2.41
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	82	103	110	113	108	111	119	117	123	127	127	2.20
ALIMENTATION HUMAINE	79	105	112	114	112	115	122	128	131	132	132	2.45
ALIMENTATION ANIMALE	66	108	114	121	109	109	140	139	164	176	184	6.46
MATIERES PREMIERES	100	97	101	101	89	88	98	91	97	105	91	.70
BOISSONS	83	100	110	118	111	120	120	111	115	132	129	2.08
PRODUITS HALIEUTIQUES	77	103	111	104	104	107	113	114	123	139	138	3.30
PRODUITS FORESTIERS	68	99	109	126	121	93	116	117	125	139	137	2.87
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	84	109	127	143	123	144	158	145	154	179	200	5.52
ALIMENTATION HUMAINE	92	112	141	173	130	164	195	171	189	228	256	7.67
ALIMENTATION ANIMALE	36	119	152	165	192	200	209	209	214	231	275	7.60
MATIERES PREMIERES	93	102	102	101	104	106	97	97	100	104	111	.37
BOISSONS	38	107	114	101	113	131	126	121	111	121	139	2.12
PRODUITS HALIEUTIQUES	78	108	94	75	96	113	113	99	107	114	110	2.07
PRODUITS FORESTIERS	50	105	104	108	115	129	123	122	120	114	116	1.32
AMERIQUE DU NORD DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES	86	102	108	113	107	103	115	110	117	120	115	1.31
ALIMENTATION HUMAINE	76	101	109	113	108	99	115	113	115	109	109	.80
ALIMENTATION ANIMALE	87	98	104	100	105	111	136	133	159	169	146	6.43
MATIERES PREMIERES	108	94	107	106	105	106	112	110	113	117	106	1.33
BOISSONS	100	108	108	117	107	111	115	103	126	133	133	2.23
PRODUITS HALIEUTIQUES	75	98	122	118	117	103	121	119	120	123	114	1.00
PRODUITS FORESTIERS	74	105	121	123	112	94	113	121	139	136	123	1.96
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES	89	102	106	104	126	123	114	114	111	107	114	.64
ALIMENTATION HUMAINE	88	103	106	109	138	150	124	131	129	123	129	2.21
ALIMENTATION ANIMALE	20	115	88	40	83	63	18	25	110	35	50	7.97
MATIERES PREMIERES	98	100	107	97	124	95	107	90	95	84	89	-2.21
BOISSONS	81	102	107	107	111	119	113	123	103	116	128	1.62
PRODUITS HALIEUTIQUES	69	111	101	96	123	115	116	136	129	121	121	2.37
PRODUITS FORESTIERS	82	104	100	118	146	128	107	129	113	127	132	1.85

TABLEAU ANNEXE 10. INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1961-65	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	VARIAT. ANNUELLES 1971-80
	-----	-----	-----	-----	-----	1969-71=100	-----	-----	-----	-----	-----	POURCENT
PAYS EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	81	105	108	124	133	132	139	160	182	200	232	8.80
ALIMENTATION HUMAINE	79	106	109	124	135	133	140	165	189	207	243	9.34
ALIMENTATION ANIMALE	50	128	122	107	138	155	195	272	371	325	427	16.68
MATIERES PREMIERES	98	106	108	133	129	130	135	141	160	178	201	6.51
BOISSONS	88	94	99	102	113	113	129	132	135	138	131	4.51
PRODUITS HALIEUTIQUES	77	107	109	104	112	123	127	124	138	150	144	4.12
PRODUITS FORESTIERS	54	109	114	121	131	121	135	158	169	174	180	6.13
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	82	110	112	117	130	133	139	175	198	201	227	8.97
ALIMENTATION HUMAINE	80	113	113	119	131	131	138	178	210	213	245	9.68
ALIMENTATION ANIMALE	46	122	120	102	134	124	156	252	278	352	386	16.39
MATIERES PREMIERES	65	110	123	129	160	167	149	163	168	179	171	4.84
BOISSONS	113	91	92	89	103	123	138	151	121	120	116	4.21
PRODUITS HALIEUTIQUES	99	109	125	136	157	151	193	194	227	251	257	10.24
PRODUITS FORESTIERS	57	112	92	107	139	120	117	155	143	160	154	5.29
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES	79	104	111	124	146	131	140	158	191	200	250	9.16
ALIMENTATION HUMAINE	79	103	110	126	149	135	144	164	202	208	268	10.02
ALIMENTATION ANIMALE	48	144	113	119	143	139	149	190	245	260	414	12.80
MATIERES PREMIERES	79	110	108	109	121	102	104	117	123	138	141	2.73
BOISSONS	76	98	119	129	151	128	146	133	140	197	151	4.67
PRODUITS HALIEUTIQUES	59	106	95	78	80	97	82	82	85	87	89	- 1.09
PRODUITS FORESTIERS	58	100	103	100	120	100	97	105	105	102	121	.94
PROCHE-ORIENT EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	70	121	110	112	152	178	188	225	257	276	333	13.53
ALIMENTATION HUMAINE	70	125	109	113	158	187	195	238	273	300	368	14.59
ALIMENTATION ANIMALE	31	142	138	108	154	123	265	414	514	591	635	22.91
MATIERES PREMIERES	74	105	125	108	136	176	173	178	180	168	171	6.04
BOISSONS	76	94	107	99	119	110	130	130	167	139	148	5.59
PRODUITS HALIEUTIQUES	67	110	126	159	204	237	239	316	367	316	314	14.08
PRODUITS FORESTIERS	63	110	125	126	140	156	182	233	226	231	233	0.88
EXTREME-ORIENT EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	83	101	98	119	108	122	131	130	138	154	166	5.57
ALIMENTATION HUMAINE	80	100	99	122	110	121	129	125	151	166	166	5.27
ALIMENTATION ANIMALE	62	111	123	97	130	166	196	262	280	330	369	16.68
MATIERES PREMIERES	71	105	96	109	100	125	132	140	144	157	157	5.94
BOISSONS	72	100	95	112	102	118	133	147	136	149	152	5.62
PRODUITS HALIEUTIQUES	93	106	110	105	104	112	110	103	112	125	116	1.28
PRODUITS FORESTIERS	44	111	112	134	125	114	145	164	197	208	191	7.69
ASIE A ECON. CENTR. PLANIFIÉE												
PRODUITS AGRICOLES	90	95	124	161	155	113	112	149	181	229	256	8.60
ALIMENTATION HUMAINE	74	91	126	148	149	107	100	153	174	225	229	8.29
ALIMENTATION ANIMALE	14	86	124	43	52	190	210	248	357	171	400	21.03
MATIERES PREMIERES	134	105	120	198	173	127	142	138	199	240	376	9.20
BOISSONS	153	96	111	153	178	136	111	122	131	296	204	7.28
PRODUITS HALIEUTIQUES	14	103	129	68	119	193	225	240	251	286	292	15.45
PRODUITS FORESTIERS	86	141	199	221	252	228	244	279	340	337	405	10.16

TABLEAU ANNEXE 11. IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE DANS L'ECONOMIE

PAYS	PIB AGRICOLE EN % DU PIB TOTAL 1978	POPULATION AGRIC EN % DE LA POPULATION TOTALE 1980	EXPORT. AGRICOLES EN % DES EXPORT. TOTALES 1980	IMPORT. AGRICOLES EN % DES IMPORT. TOTALES 1980	EXPORT. AGRICOLES EN % DE L'HS IMPORT. TOTALES 1980
ALGERIE		49	1	19	1
ANGOLA		58	16	22	20
BENIN		46	76	34	19
BOTSWANA		80	10	11	7
TOGO, BRIT. OCEAN IND.		50			
BURUNDI	50	83	85	14	36
CAMEROUN		81	49	8	45
CAP-VERT		56	25	43	1
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE		87	51	35	67
TOGO		84	75	8	57
CONGOS		64	74	36	32
CONGO		34	15	24	10
DJIBOUTI		49		12	
EGYPTE		50	22	47	14
GUINEE EQUATORIALE		75			
ETHIOPIE	6	79	94	15	63
GABON		76	1	13	1
GAMBIE		78	59	19	17
GHANA		51	65	11	58
GUINEE		80	9	24	9
GUINEE-BISSAU		82	54	20	11
COTE D'IVOIRE	25	79	64	15	62
KENYA	31	78	52	9	29
LESOTHO		84	57	20	6
LIBERIA		70	25	16	23
LIBYE	2	16		11	
MADAGASCAR	39	83	87	17	55
MALAWI		84	85	11	57
MAIT		87	90	9	46
MAURITANIE	25	83	20	36	15
MAURICE		28	69	26	48
MAROC	18	51	24	23	14
MOZAMBIQUE		64	39	17	16
NAMIBIE		49			
NYGER		88	24	21	15
NIGERIA		53	3	12	4
REUNION		28	88	25	14
RWANDA	44	90	87	12	32
SAINTS-THOMAS ET PRINCE		53	70	36	108
SENEGAL		74	34	34	14
SEYCHELLES		49	16	12	3
SIERRA LEONE		65			
SOMALIE		80	108	45	37
AFRIQUE DU SUD	7	28	10	3	13
AFRIQUE NOUVELLE ESPAGNOLE		17			
SOUDAN		77	79	25	33
SWAZILAND		72	69	8	53
TANZANIE	46	81	69	14	32
TOGO		68	36	13	15
TUNISIE	16	41	9	14	5
UGANDA		81	95	8	73
HAUTE-VOLTA		81	79	22	33
SAHARA OCCIDENTAL		40			
ZAIRE		74	15	23	28
ZAMBIE	14	67	1	17	2
ZIMBABWE		59	35	3	38
ANTIGUA		9	9	18	2
BAHAMA		9			
BARBADE	9	17	30	15	13
BELIZE		28	68	26	57
BERMUDES		7			
CANADA	4	5	11	8	12
ILES CAIMANES		8			
COSTA RICA	20	35	60	8	41
CUBA		23			
DOMINIQUE	41	34	38	49	17
REP. DOMINICAINE	19	56	57	15	38
EL SALVADOR	27	51	76	13	75
GREENLAND		8	2	18	1
GRANDE-BRETAGNE		34	61	14	28
GUATEMALA		16	89	25	18
HAITI		55	64	9	59
HONDURAS	28	67	62	43	40
JAMAIQUE		63	74	13	72
MARTINIQUE		21	15	19	13
MEXIQUE	10	15	38	21	6
MONTSERRAT		36	11	16	9
ANTILLES NEERLANDAISES		8			
NICARAGUA	25	9	1	4	1
PANAMA		42	72	11	37
PORTO RICO	3	34	38	9	11
ST-CHRISTOPHE, ETC		3			
		9	86	27	62

PAYS	PIB AGRICOLE EN % DU PIB TOTAL 1978	POPULATION AGRIC EN % DE LA POPULATION TOTALE 1980	EXPORT. AGRICOLES EN % DES EXPORT. TOTALES 1980	IMPACT. AGRICOLES EN % DES IMPORT. TOTALES 1980	EXPORT. AGRICOLES EN % DE LES IMPORT. TOTALES 1980
SAINTE LUCIE		34	30	18	10
SAINTE-VINCENT		34	48	23	15
TRINITE-ET-TOBAGO	3	16	2	11	3
ILES TURQUES ET CAIQUES		17			
ETATS-UNIS	3	2	20	8	18
ILES VIERGES U.S. <	10	8		28	
ILES VIERGES U.S. <		9		2	
ARGENTINE					
BOLIVIE		13	67	4	54
BRESIL	9	50	11	17	13
CHILI		38	45	10	37
COLOMBIE	28	19	7	16	6
EQUATEUR	20	27	77	10	64
GUYANE FRANCAISE		44	27	9	29
GUYANE		21	3	19	
PARAGUAY	32	22	42	17	53
PEROU		49	74	25	46
SURINAME		40	8	26	13
URUGUAY	10	18	12	11	13
VENEZUELA	6	12	46	6	31
VENEZUELA		18		16	1
AFGHANISTAN					
BAHREIN		78	45	17	32
BANGLADESH		62		4	
BHOUTAN		84	29	61	12
BRUNEI		93			
BURMANIE	46	8		18	
CHYPRE	11	52	51	11	68
TIMOR ORIENTAL		34	40	15	17
ZONE DE GAZA (PALESTINE)		59			
HONG-KONG		3	4	14	3
INDE	35	3	23	10	15
INDONESIE	31	63	12	15	28
IRAN		59	1	26	2
IRAK		38		13	1
ISRAEL	6	40			
JAPON	5	7	15	11	10
JOEDANIE		11	1	13	1
KAMPUCHEA, DEMOCRATIQUE		26	28	22	6
COBEE, REP. POP. DEM.		74			
COREE, REPUBLIQUE DE		46			
KOWEIT	22	39	4	15	3
LAO		2		11	1
LIBAN		74	11	12	
MACAO		10	29	33	2
MALAISSIE		3	1	19	
MALDIVES		47	29	25	7
MONGOLIE		80		11	1
NEPAL		49			35
GHANA	3	93	33	20	15
PAKISTAN	29	62		6	
PHILIPPINES	27	54	39	14	19
KATAR		46	32	7	24
ABAE-SACUDITE, ROYAUME DE		62		12	
SINGAPOUR	2	60			
SRI LANKA	34	2	8	13	
SYRIE	20	53	63	8	7
THAILANDE	27	48	14	20	32
TURQUIE	25	75	14	17	7
EMIRATS ARABES UNIS	1	54	51	6	36
VIET NAM		62	61	4	23
YEMEN, REP. ARABE		71		8	
YEMEN DEMOCRATIQUE		75	49	30	1
		59	4	58	3
ALBANIE					
ANDORRE		60			
AUTRICHE		23			
BELGIQUE-LUXEMBOURG	5	9	4	7	3
BULGARIE		3	10	12	9
TCHECOSLOVAQUIE	18	33	13	6	14
DANEMARK	9	10	4	14	4
ILES FEROE		7	32	12	27
FINLANDE	8	5		11	
FRANCE		14	5	8	4
REP. DEM. ALLEMANDE		9	16	11	13
ALLEMAGNE, REP. FEDERALE	3	10	3	13	3
GIBRALTAR		4	5	13	6
GREECE	15	21			
HONGRIE	15	37	24	12	11
ISLANDE		17	23	12	22
IRLANDE		12	3	10	3
		21	37	13	28

PAYS	PIB AGRICOLE EN % DU PIB TOTAL 1978	POPULATION AGRIC EN % DE LA POPULATION TOTALE 1980	EXPORT. AGRICOLES EN % DES EXPORT. TOTALES 1980	IMPORT. AGRICOLES EN % DES IMPORT. TOTALES 1980	EXPORT. AGRICOLES EN % DE LES IMPORT. TOTALES 1980
ITALIE		11	7	15	6
LIECHTENSTEIN		4			
MALTE	4	5	6	18	3
MONACO		4			
PAYS-BAS		5	22	15	21
NORVEGE	5	8	2	7	2
POLLOGNE	16	30	7	16	6
PORTUGAL		26	12	21	6
ROUMANIE		47	11	11	11
SAINT-MARIN		24			
ESPAGNE		17	17	13	10
SUÈDE	4	6	3	7	2
SUISSE		5	4	9	3
ROYAUME-UNI	2	2	7	14	7
YUGOSLAVIE	13	37	11	11	7
SAMOA AMERICAINES		55			
AUSTRALIE		6	44	14	52
ILE CHRISTMAS (AUST.)		50			
ILES COCOS (KEELING)		100			
ILES COCOK		56	69	14	44
FIDJI		40	68	17	1
POLYNESIE FRANCAISE		56	25	9	
GUAM		56			
ILE JOHNSTON		100			
KIRIBATI		56	11	38	15
ILES MIDWAY		50			
NAURU		50			
NOUVELLE-CALEDONIE		60			
NOUVELLE-ZELANDE		9	66	16	56
NICUE		50	18	7	2
ILE NORFOLK		50			
ILES DU PACIFIQUE		56			
PAPOUASIE NOU GUINEE		82	45	24	52
SAMOA		56	77	18	21
ILES SALOMON		61	33	13	39
TOKELAOU		50	172		
TONGA		56	89	27	20
VANUATU		61	44	14	20
ILE DE WAKE		100			
ILES WALLIS ET FUTUNA		56		10	
URSS	17	16	4	25	4
CHINE		60	6	14	7

TABLEAU ANNEXE 12A. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

PAYS	TERRES ARABLES EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1979	TERRES IRRIGUEES EN % DES TERRES ARABLES 1979	FORETS EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1979	POPULATION AGRIC. PAR HA DE TERRE ARABLE 1979	MAIN-D'OEUVRE AGRIC. EN % DE LA POPULATION AGRIC. 1980
ALGERIE	3	4	2	1.2	22
ANGOLA	3		43	1.2	26
BENIN	16	1	36	.9	46
BOTSWANA	2		2	.5	47
BURUNDI	50		2	2.8	48
CAEMEOUN	15		55	1.0	46
CAP-VERE	10	5		4.5	31
REPUBLIQUE CENTRAFRICAIN	3		64	1.0	54
TCHAD	3		16	1.2	38
COHORES	41		16	2.3	36
CONGO	2		63	.8	34
DJIBOUTI				58.0	31
EGYPTE	3	100		7.3	28
GUINEE EQUATORIALE	8		61	1.2	30
ETHIOPIE	12		24	1.8	41
GABON	2		78	.9	48
GAMBIE	27	11	22	1.7	49
GHANA	12	1	38	2.1	37
GUINEE	6	1	44	2.5	45
GUINEE-BISSAU	10		38	1.6	31
COTE D'IVOIRE	12	1	33	1.6	50
KENYA	4	2	4	5.4	38
LESOTHO	10			3.6	52
LIBERIA	4	1	39	3.4	37
LIVYE	1	5		.2	25
MADAGASCAR	5	15	23	2.4	49
MALAWI	24		49	2.2	45
MALI	2	5	7	2.8	54
MAURITANIE			15	6.8	31
MAURICE	58	15	31	2.6	36
MOSCOC	17	6	12	1.3	26
MOZAMBIQUE	4	2	20	2.2	38
MANAMBIE	1	1	13	.7	32
NIGER	3	1	2	1.4	31
NIGERIA	33		17	1.3	38
REUNION	20	16	46	3.1	30
EMANDA	39		11	4.3	52
SAINTE-HELENE	6		3		
SAINT-THOMAS ET PRINCE	38			1.3	24
SENEGAL	27	3	28	.8	41
SEYCHELLES	19		19	6.4	31
SIERRA LEONE	25		29	1.3	37
SOMALIE	2	15	14	2.7	38
AFRIQUE DU SUD	12	7	4	.6	37
AFRIQUE UNIE ESPAGNOLE					37
SOUDAN	5	14	21	1.1	31
SWAZILAND	11	15	6	2.0	46
TAZANZIE	6	1	48	2.8	41
TOGO	26	1	33	1.3	41
TUNISIE	32	3	3	.5	24
UGANDA	28		31	1.9	41
HAUTE-VOLTA	9		27	2.2	53
SAHARA OCCIDENTAL				27.0	26
ZAIRE	3		78	3.3	42
ZAMBIE	7		28	.7	36
ZIMBABWE	6	2	61	1.7	33
ANTIGUA	18		16	.9	43
BAHAMA	2		32	1.3	38
BARBADE	77			1.3	43
BELIZE	4	2	44	.5	30
BERMUDES			20		50
CANADA	5	1	35		43
ILES CAYMANES			23		
COSTA RICA	10	5	38	1.6	34
CUBA	28	28	17	.7	31
DOMINIQUE	23		41	1.6	30
REP. DOMINICAINNE	25	12	13	2.7	26
EX-SALVADOR	35	14	7	3.3	31
GERCEMLAND					50
GRENADE	41		12	2.4	30
GAUADELOUPE	30	4	40	1.1	36
GUATEMALA	17	4	43	2.2	30
HAITI	32	8	4	4.3	50
HONDURAS	16	5	37	1.3	29
JAMAIQUE	24	12	28	1.8	35
MARTINIQUE	25	15	26	2.0	34
MEXIQUE	12	22	25	1.1	29
MONTSERRAT	10		40	1.0	
ANTILLES NEERLANDAISES	8			3.1	38
NICARAGUA	13	5	39	.7	30
PANAMA	8	5	55	1.2	34
PORTO RICO	18	24	20	.8	32
ST-CHRISTOPHE, ETC	39		17	.4	33

TABLEAU ANNEXE 12A. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

PAYS	TERRES ARABLES EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1979	TERRES IRRIGUEES EN % DES TERRES ARABLES 1979	FORETS EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1979	POPULATION AGRIC. PAR HA DE TERRE AVALABLE 1979	MAIN-D'OEUVRE AGRIC. EN % DE LA POPULATION AGRIC. 1980
SAINTE LUCIE	28	6	18	2.3	31
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	13	4	41	2.0	30
SAINT-VINCENT	50	6	45	1.2	38
TRINITE-ET-TOBAGO	31	13	45	1.0	
ILES TURQUES ET CAIQUES	2	9	32		46
ETATS-UNIS	21	7	7	.3	
ILES VIERGES %R.U.<	20	6	6	1.7	40
ILES VIEGES %E.U.<	18				
ARGENTINE	13	4	22	.1	38
BOLIVIE	3	4	52	.8	33
BRESIL	7	3	68	.8	31
CHILI	7	23	21	.4	32
COLOMBIE	5	5	52	1.3	30
EQUATEUR	9	20	53	1.3	32
GUYANE FRANCAISE			82	3.8	33
GUYANE	2	32	92	.5	33
PARAGUAY	3	5	51	1.2	32
PEROU	3	34	56	2.0	28
SURINAME		69	96	1.4	25
URUGUAY	11	4	3	.2	39
VENEZUELA	4	8	40	.7	30
AFGHANISTAN	12	33	3	2.1	33
BAHREIN	3	50	91.0	26	
BANGLADESH	68	17	16	7.9	34
BHOUTAN	2		69	13.0	38
BRUNEI	2		79	1.3	25
BIRMANIE	15	10	49	1.8	40
CHYPRE	47	22	19	.5	44
TIMOR OCCIDENTAL	5		74	5.5	31
ZONE DE GAZA (PALESTINE)					29
HONG-KONG	8	50	13	17.1	47
INDE	57	23	23	2.6	38
INDONESIE	11	28	67	4.6	34
IRAN	10	37	11	.9	28
ISRAK	13	32	3	.9	25
ISRAEL	20	86	6	.7	36
JAPON	13	66	67	2.7	52
JORDANIE	14	6	1	.6	24
KAMPUCHEA, DEMOCRATIQUE	17	3	76	2.1	78
COREE, REP. POP. DEM.	19	47	74	3.7	45
COBEE, REPUBLIQUE DE	22	52	67	6.7	38
KOUMEIT		100		22.0	26
LAO	4	10	57	3.1	47
LIBAN	34	24	7	1.0	26
MACAO					33
MALAISIE	13	8	69	1.5	35
MALDIVES	10		3	38.7	42
HONGKONG	1	3	10	.7	37
NEPAL	17	9	33	5.5	47
CHAN				13.1	26
PAKISTAN	26	72	4	2.1	27
PHILIPPINES	33	13	42	2.3	35
KATAR				65.5	26
ARAB-SACUDITE, OMAN DE	1	36	1	4.5	26
SINGAPOUR	14	24	5	7.0	40
SRI LANKA	33	24	37	3.6	35
SYRIE	31	9	2	.7	26
THAILANDE	35	15	32	2.0	45
TURQUIE	36	7	26	.9	41
EMIRATS ARABES UNIS		42		39.1	26
VIET NAM	18	29	32	6.2	46
YEMEN, REP. ARABE	14	9	8	1.6	28
YEMEN DEMOCRATIQUE	1	33	7	5.3	26
ALBANIE	28	55	45	2.4	43
ANDORRE	2		22	7.0	43
AUTRICHE	20		40	.4	44
BELGIQUE-LUXEMBOURG	26		21	.4	39
BULGARIE	39	28	35	.7	52
TCHECOSLOVAQUIE	42	3	36	.3	50
DANEMARK	63	14	12	.1	48
ILES FEROE	2			.7	50
FINLANDE	8	2	76	.3	46
FRANCE	35	5	27	.3	43
REP. DEM. ALLEMANDE	48	3	28	.3	52
ALLEMAGNE, REP. FEDERALE	31	4	30	.4	47
GIBBALTAIS	30	24	20	.9	42
GRECE	58	5	17	.4	44
HONGRIE			1	3.5	41
ISLANDE					

TABLEAU ANNEXE 12A. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

PAYS	TERRES ARABLES EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1979	TERRES IRRIGUEES EN % DES TERRES ARABLES 1979	FORETS EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1979	POPULATION AGRIC. PAR HA DE TERRE ARABLE 1979	MAIN-D'OEUVRE AGRIC. EN % DE LA POPULATION AGRIC. 1980
IRLANDE	14		5	.7	38
ITALIE	42	23	22	.5	37
LIECHTENSTEIN	25		19	.3	
HALTE	44	7		1.2	35
PAYS-BAS	25	32	9	.9	39
NORVEGE	3	1	27	.4	28
POLOGNE	49	1	28	.7	55
PORTUGAL	39	18	40	.7	39
ROUMANIE	46	21	27	1.0	55
SAINTE-HARIN	17			5.0	40
ESPAGNE	41	15	31	.3	36
SUÈDE	7	2	64	.2	39
SUISSE	10	6	26	.9	50
ROYAUME-UNI	29	2	9	.2	46
YUGOSLAVIE	31	2	36	1.1	46
SAMOA AMERIQUAINES	40		50		35
AUSTRALIE	6	3	18	2.3	43
ILE CHRISTMAS (AUST.)					50
ILES COOK	26			2.5	33
FIDJI	13		65	1.1	33
POLYNESIE FRANCAISE	20		31	1.1	32
GUM	22		18	5.5	36
KIRIBATI	51		3	1.0	35
NAURU					50
NOUVELLE-CALEDONIE	1		51	9.1	39
NOUVELLE-ZELANDE	2	37	26	.6	40
NIOUVE	65		23		33
ILES DU PACIFIQUE	33		22	1.3	35
PAPOUASIE NOUVE GUINEE	1		71	6.8	50
SAMOA	42		47	.7	33
ILES SALOMON	2		93	2.4	38
TONGA	79		12	1.0	33
VANUATU	6		1	.7	38
ILES WALLIS ET FUTUNA	25			1.0	40
URSS	10	7	41	.2	50
CHINE	11	50			

TABLEAU ANNEXE 12B. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

PAYS	FCCB AGRICOLE \$ PAR HA DE TERRE ARABLE 1978	FCCB AGRICOLE \$ PAR TRAVAILLEUR AGRICOLE 1978	CONSOMMATION ENGRAIS PAR HA DE TERRE ARABLE KG/HA 1979	NCH. DE TRACTEURS PAR 100 HA DE TERRE ARABLE 1979	ENGAG. OFFIC. PCUR L'AGRICULTURE \$ PAR HABITANT 1979
ALGERIE			23	6	65.9
ANGOLA			4	3	6.7
BENIN			2		2.3
BOTSWANA			1	2	
BURUNDI			1		12.5
CAMEROUN			5		66.4
CAP-VERTE			2	1	
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE					48.4
TCHAD				1	19.7
CGNCG					16.7
DJIBOUTI					
EGYPTE	85.6	44.6	1844	48	5.4
ETHIOPIE	2.5	3.4	212	9	7.9
GABON	32.3	72.1	6	3	31.3
GAMBIE			12		190.8
GHANA			7	1	4.3
GUINEE			1		31.7
GUINEE-BISSAU			1		
COTE D'IVOIRE			14	1	97.5
KENYA	60.8	30.2	17	3	93.3
LESOTHO			14	2	
LIBERIA			11	1	256.4
LIBYE	243.7	4463.6	23	5	
HADAGASCAR			2	1	56.5
MALAWI			9	1	23.1
MALI			3		26.5
MAURITANIE			11	1	253.8
MAURICE	237.9	267.9	252	3	76.8
MAROC			29	3	152.6
MOZAMBIQUE			6	2	25.0
NAMIBIE				4	
NIGER			1		106.2
NIGERIA			3		12.1
REUNION			288	24	
RWANDA					32.3
SAINTE-HELENE				3	
SAINT-THOMAS ET PRINCE				3	
SENEGAL			6		59.8
SEYCHELLES			2		
SIEERRA LEONE			2	2	88.7
SOMALIE			64	12	109.5
AFRIQUE DU SUD	45.5	225.5	4	1	
SOUDAN			31	13	
SWAZILAND			6	4	161.3
TANZANIE	7.9	7.3	6		74.1
TOGO	30.0	240.1	2		140.1
TUNISIE			4		3
UGANDA					41.8
HAUTE-VOLTA					
SAHARA CCCIDENTAL			1		11.0
ZAIRE			12	1	105.9
ZAMBIE					
ZIMBABWE	20.4	37.5	48	8	
ANTIGUA				29	
BAHAMA			75	4	
BABADE			173	16	
BELIZE			23	15	
CANADA	70.1	5568.3	41	15	
COSTA RICA	93.1	181.7	161	12	9.7
CUBA			156	22	1.6
DOMINIQUE			100	5	
REP. D'OMINICAINA			58	2	549.0
EL SALVADOR	29.5	28.1	103	4	66.1
GRENADE				2	
GUADELOUPE			65	16	
GUATEMALA	49.3	75.8	59	2	
HAITI			4	1	12.2
HONDURAS	36.7	100.7	11	2	1.8
JAMAIQUE			50		108.8
MARTINIQUE			308	33	255.3
MEXIQUE			49	5	
MONTSERRAT				13	
ANTILLES NEERLANDAISES				15	
NICARAGUA			15	1	221.2
PANAMA			52	7	346.0
PORTO RICO				24	
ST-CHRISTOPHE, ETC			150	15	
SAINTE LUCIE			282	2	
SAINT-VINCENT			229	4	
TRINITE-ET-TOBAGO	64.8	154.1	54	15	
ETATS-UNIS	73.8	5963.9	111	23	
ILES VIENGES U.S.A.				1	
ILES VIERGES U.S.A.				58	

TABLEAU ANNEXE 12B. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

PAYS	FCCB AGRICOLE \$ PAR HA DE TERRE ARABLE 1978	FCCB AGRICOLE \$ PAR TRAVAILLEUR AGRICOLE 1978	CONSOMMATION ENGRAIS PAR HA DE TERRE ARABLE KG/HA 1979	NCM. DE TRACTEURS PAR 100 HA DE TERRE ARABLE 1979	ENGAG. OFFIC. POUR L'AGRICULTURE \$ PAR HABITANT 1979
ARGENTINE			4	6	
BOLIVIE			1		80.5
BRESIL			58	5	28.4
CHILI			25	4	22.2
COLOMBIE			53	5	9.0
EQUATEUR			36	2	55.1
GUYANE FRANCAISE			25	11	
GUYANE			43	9	111.0
PARAGUAY			3	3	410.5
PEROU			32	4	66.8
SURINAME			47	28	1044.6
URUGUAY			48	15	93.6
VENEZUELA	110.6	497.3	60	10	
AFGHANISTAN			6		21.6
BAHREIN			13		
BANGLADESH			45		42.5
BHOUTAN			1		
BRUNEI				2	
BIRMANIE			10	1	65.5
CHYPRE	78.5	345.9	58	25	211.4
TIMOR ORIENTAL				1	
HONG-KONG				1	
INDE	24.4	25.0	30	2	17.4
INDONESIE			44	1	59.9
IRAN	62.6	252.5	24	4	
IRAK	32.3	141.8	19	4	
ISRAEL	424.9	1772.7	206	62	
JAPON	2144.2	1325.8	478	220	
JORDANIE			11	3	370.5
COREE, REP. POP. DEM.			336	13	
COSEE, REPUBLIQUE DE	529.1	207.6	384	1	6.1
KOUEIT			660	32	
LAO				1	
LIBAN			129	9	87.8
MALAISIE			103	2	1.6
MONGOLIE			14	8	41.5
NEPAL			9		36.9
OMAN			41	2	
PAKISTAN	18.0	31.3	52	2	37.5
PHILIPPINES			35	2	35.0
KATAR			300		
ARAB-SAOUDITE, ROYAUME DE			19	1	
SINGAPOUR			375	5	
SRI LANKA			72	10	90.9
SYRIE	45.1	250.7	21	4	77.2
THAILANDE	33.1	38.0	17	2	38.0
TURQUIE			53	16	27.7
EMIRATS ARABES UNIS	4948.3	490.7	292		
VIET NAM			30	5	17.2
YEMEN, REP. ARABE			5	1	135.7
YEMEN DEMOCRATIQUE			7	6	54.4
ALBANIE			135	15	
AUTRICHE			248	190	
BELGIQUE-LUXEMBOURG	687.0	4534.1	550	138	
BULGARIE			193	15	
TCHECOSLOVAQUIE			335	27	
DANEMARK			263	72	
FINLANDE	300.1	2170.2	202	84	
FRANCE	194.0	1617.8	312	75	
REP. DEM. ALLEMANDE			325	28	
ALLEMAGNE, REP. FEDERALE	717.8	4126.8	478	198	
GRECE	104.9	268.9	149	33	182.7
HONGRIE			281	11	
ISLANDE	7837.5	5225.0	3811	1500	
IRLANDE	286.6	1026.4	606	138	
ITALIE	247.6	1099.5	189	80	
LIECHTENSTEIN				103	
MAITE	196.4	458.3	42	28	
PAYS-BAS	2075.6	6291.0	805	201	
NORVEGE	1129.0	7000.0	320	166	
POLOGNE			218	38	
PORTUGAL	33.1	108.5	77	19	122.7
ROUMANIE			137	13	
ESPAGNE			82	24	
SUEDE	295.3	4342.6	169	63	
SUISSE			465	223	
ROYAUME-UNI	275.5	3450.3	323	61	
YUGOSLAVIE			110	89	23.0
SAMOA AMERIQUAINES				4	

TABLEAU ANNEXE 12B. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

PAYS	FCCB AGRICOLE \$ PAR HA DE TERRE ARABLE 1978	FCCB AGRICOLE \$ PAR TRAVAILLEUR AGRICOLE 1978	CONSOMMATION ENGRATIS PAR HA DE TERRE ARABLE KG/HA 1979	NCM. DE TRACTEURS PAR 100 HA DE TERRE ARABLE 1979	ENGAG. CFFIC. PCUR L'AGRICULTURE \$ PAR HA ETANT 1979
AUSTRALIE			29	8	
ILES CCCK				22	
FIDJI			56	7	
POLYNESIE FRANCAISE			8	3	
GUM				7	
NOUVELLE-CALEDONIE			160	93	
NOUVELLE-ZELANDE	706.5	2541.1	1212	192	
ILES DU PACIFIQUE				1	
PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE			21	4	
SAMOA			1	2	
TONGA				1	
VANUATU					
UESS			75	11	

TABLEAU ANNEXE 13. MESURES DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTIVITE DE L'AGRICULTURE

PAYS	PIB AGRICOLE \$ PAR HABITANT (POPULAT. AGRICOLE) 1978	TAUX D'ACCROISSE- MENT DU PIB AGRICOLE 1970-78	IND. DE LA PRODUC. ALIMENTAIRE PAR HABIT. 1969-71=100 1978-80	IND. DE LA PRODUC. AGRIC. TOTAL PAR HABIT. 1969-71=100 1978-80	DISPONIB. ENERGET. ALIMENT. PAR HABIT. EN % DES BESOINS 1977	IND. DE LA VALEUR DES EXPORT. AGRIC. 1969-71=100 1978-80
ILES VIERGES U.S.						133
ARGENTINE		13.0	122	121	126	370
BOLIVIE		19.7	106	107	87	634
BRESIL	374	22.8	117	110	137	376
CHILI		3.6	93	92	109	826
COLOMBIE	865	17.8	122	119	98	464
EQUATEUR	444	19.1	95	96	92	392
ILES FALKLAND (MALVINAS)						361
GUYANE		20.0	94	95	110	251
PARAGUAY	572	20.8	111	114	125	510
PEROU		6.5	83	84	97	196
SURINAME		16.7	182	181	100	538
URUGUAY	1330	5.3	97	95	105	246
VENESUELA	917	16.3	102	101	102	226
AFGHANISTAN		13.6	95	94	78	398
BAHREIN						101
BANGLADESH	73	12.7	93	93	81	96
BHOUTAN			105	105	88	224
BRUNEI			124	131	129	181
BURMANIE	111	13.9	99	100	102	201
CHYPRE	664	4.7	99	99	123	262
ZONE DE GAZA (PALESTINE)						423
HONG-KONG		12.6	35	35	122	339
INDE	97	6.8	100	101	87	304
INDONESIE	175	20.1	110	107	98	478
IRAN		20.7	112	108	124	196
IRAK		14.5	90	89	89	154
ISRAEL	2509	17.7	106	110	122	319
JAPON	3313	17.8	93	92	126	106
JOSEPHIE		13.4	89	89	86	675
KAMBODCHEA, DEMOCRATIQUE		19.4	41	41	87	42
COFFEE, REP. POP. DEM.			133	131	121	534
COFFEE, REPUBLIQUE DE	689	21.5	130	129	119	561
KOVIDIT		20.7				340
LAO			100	99	87	1111
LIBAN		27.8	84	81	101	330
MACAO			96	96	91	329
MALAISIE		20.5	116	110	117	
MALDIVES			98	98	80	218
MONGOLIE			97	95	106	274
NEPAL		8.0	88	87	91	92
OMAN	148	8.7				3751
PAKISTAN	135	7.6	101	98	99	285
PHILIPPINES	282	16.9	115	115	98	343
ARAB-SAOUDITE, BESYAUVE DE			69	70	92	1884
SINGAPOUR	2034	16.7	147	144	134	481
SEYLANKA	114	6.4	121	108	93	209
SYRIE	397	131900.0	156	140	128	191
THAILANDE	172	17.0	128	124	95	479
TURQUIE	514	21.3	111	110	116	326
EMIRATS ARABES UNIS	271	29.9				
VIEIT NAM			107	108	99	545
YEMEN, REP. ARABE		17.6	94	94	96	366
YEMEN DEMOCRATIQUE			103	100	82	98
ALBANIE						
AUTRICHE	3472	13.2	105	104	110	317
BELGIQUE-LUXEMBOURG		11.4	110	110	134	439
BULGARIE	1011	14.9	114	114	135	510
TCHECOSLOVAQUIE	2118	4.4	115	114	143	237
DANEMARK		22.8	110	110	140	283
FINLANDE	3651	12.6	105	105	127	364
FRANCE		10.2	115	115	116	291
REP. DEM. ALLEMANGE		34.5	126	126	136	473
ALLEMANGE, REP. FEDERALE	6084	12.8	110	110	139	446
GRCCE	1302	14.5	122	121	127	720
HONGRIE	1921	12.0	130	129	136	315
ISLANDE			108	107	134	384
IRLANDE		25.7	124	124	110	533
ITALIE		9.8	111	111	141	491
MALTE	1611	10.9	132	132	136	410
PAYS-BAS		15.7	127	128	129	196
NORVEGE	6367	16.3	114	114	125	438
POLCGNE	818	4.3	102	101	119	362
PORTUGAL		15.0	78	78	138	231
ROUMANIE			145	145	139	273
ESFAIGNE		15.9	127	127	130	383
SUEDE	6344	14.0	116	116	120	272
SUISSE			117	117	130	268
ROYAUME-UNI	5880	10.5	118	118	133	803

TABLEAU ANNEXE 13. MESURES DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTIVITE DE L'AGRICULTURE

PAYS	PIB AGRICOLE \$ PAR HABITANT (POPULAT. AGRICOLE) 1978	TAUX D'ACCROISSEMENT DU PIB AGRICOLE 1970-78 %	IND. DE LA PRODUC. ALIMENTAIRE PAR HABIT. 1969-71=100 1978-80	IND. DE LA PRODUC. AGRIC. TOTAL PAR HABIT. 1969-71=100 1978-80	DISPONIB. ENFERT. ALIMENT. PAR HABIT. EN % DES BESOINS 1977	IND. DE LA VALEUR DES EXPORT. AGRIC. 1969-71=100 1978-80
ALGERIE		19.4	80	80	99	69
ANGOLA		13.7	82	60	91	126
BENIN		12.3	99	98	98	124
BOTSWANA		20.0	89	89	94	405
BURUNDI	87	10.7	99	99	97	446
CAMEROUN		21.1	109	107	106	390
CAP-VERDE		29.2	90	90	102	61
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE		15.7	101	99	95	188
TOCHAD		13.7	91	90	74	257
COMORES		16.2	96	97	93	205
CONGO		10.1	79	79	102	220
DJIBOUTI						210
EGYPTE		16.2	93	90	111	109
GUINEE EQUATORIALE		9.2				103
ETHIOPIE		6.1	83	83	77	325
GABON	373	19.7	97	97	104	344
GAMBIE		25.9	71	71	98	191
GHANA		20.7	82	82	86	290
GUINEE		12.9	86	89	84	110
GUINEE-ESSAOU		12.2	91	91	101	224
COTE D'IVOIRE	315	22.6	107	99	108	548
KENYA	144	18.0	87	95	93	408
LESENTHA		23.9	97	90	98	166
LIBERIA		1.9	98	93	105	332
LIBYE	807	21.9	139	138	126	
MADAGASCAR	116	17.2	95	95	110	290
MALAWI		12.6	99	106	95	403
MALI		4.3	89	92	90	432
MAURITANIE	105	13.7	76	76	85	216
MAURICE		29.0	91	92	114	417
MAROC	225	12.7	87	87	105	211
MOZAMBIQUE		18.8	75	72	82	74
MAURITANIE		24.5	84	84	96	138
NIGER		3.4	93	93	91	63
NIGERIA		20.1	87	86	96	164
REUNION		19.8	72	72	117	262
RWANDA	94	16.4	106	109	98	656
SAINST-THOMAS ET PRINCE		13.5	76	76	89	306
SENEGAL		21.7	89	90	95	229
SEYCHELLES		21.2				300
SIERRA LEONE		14.7	86	86	91	395
SOMALIE		7.9	84	84	96	434
AFRIQUE DU SUD	398	11.2	101	100	119	341
SOUDAN		18.6	102	91	97	187
SWAZILAND		16.5	113	122	102	455
TAZANZIE	143	20.3	92	88	89	238
TOGO		8.6	81	81	90	252
TUNISIE	361	17.1	120	121	112	323
UGANDA		23.6	89	74	91	186
HAUTE-VOLTA		6.4	95	96	84	299
ZAIRE		21.1	88	88	104	242
ZAMBIE	109	10.8	95	95	98	168
ZIMBABWE		14.1	97	104	108	316
ANTIGUA			135	134	85	30
BAHAMA			98	98	96	2
BARBADE	1047	13.6	83	84	129	247
BELIZE		7.2	116	116	111	589
CANADA	6024	13.5	109	107	127	341
COSTA RICA	901	17.5	112	110	113	365
CUBA			105	105	114	631
DOMINIQUE	556		97	97	87	142
REP. DOMINICAINNE	281	14.7	94	97	93	268
EL SALVADOR	354	17.0	119	109	89	484
GREENLAND		11.3	113	113	90	58
GRANDE-BRETAGNE		11.5	92	92	109	322
GUADELOUPE		8.4	112	113	92	271
GUATEMALA		5.9	92	91	93	658
HAITI						346
HONDURAS	230	10.6	82	90	93	418
JAHAIQUE		17.2	97	96	119	169
MARTINIQUE		15.6	104	104	110	232
HEXIQUE	392	13.5	103	100	114	281
MONTSENAIT			65	65	113	39
ANTILLES NEERLANDAISES						9998
NICARAGUA	473	14.9	96	95	109	364
PANAMA		9.9	102	102	100	176
PORTO RICO	2460	8.5	88	87	47	
ST-CHEISTCPHE, ETC			92	92	92	429
SAINTE LUCIE		9.5	106	106	96	307
SAINT-VINCENT			85	84	111	158
TRINITE-ET-TOBAGO	565	12.8	114	113	136	510
ETATS-UNIS	12062	9.9				
ILES VIERGES BR. U. C.	3000	15.3				

TABLEAU ANNEXE 13. MESURES DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTIVITE DE L'AGRICULTURE

PAYS	PIB AGRICOLE \$ PAR HABITANT (POPULAT. AGRICOLE) 1978	TAUX D'ACCROISSE- MENT DU PIB AGRICOLE 1970-78 %	IND. DE LA PRODUC. ALIMENTAIRE PAR HABIT 1969-71=100 1978-80	IND. DE LA PRODUC. AGRIC. TOTAL PAR HABIT. 1969-71=100 1978-80	DISPONIB. ENERGPT. ALIMENT. PAR HABIT EN % DES BESOINS 1977	IND. DE LA VALEUR DES EXPORT. AGRIC. 1969-71=100 1978-80
YUGOSLAVIE	717	15.1	115	115	136	240
AUSTRALIE		14.7	123	111	128	324
ILES COCOS (KEELING)						250
ILES CCK						152
FIDJI		19.5	102	102	99	354
POLYNESIE FRANCAISE		13.3	82	83	103	213
KIRIBATI		58.1				238
NOUVELLE-CALEDONIE		5.7	74	72	98	63
NOUVELLE-ZELANDE		5.5	105	102	126	283
NIUE						148
ILES DU PACIFIQUE						475
PAPUAUSSIE NOU GUINEE		17.2	105	108	85	541
SAMOA			93	94	79	241
ILES SALomon			126	126	82	540
TOKELAOU						260
TONGA			113	113	116	204
VANUATU			99	99	86	299
URSS	2280	5.1	109	109	135	158

TABLEAU ANNEXE 14. STOCKS DE REPORT DE QUELQUES PRODUITS AGRICOLES

Produit Pays	Date	Campagnes prenant fin en									
		1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981 a/	1982 b/
..... millones de toneladas métricas											
CEREALES											
Pays développés		119.8	119.7	110.1	100.8	146.6	146.3	177.2	156.3	133.2	170.0
Canada		15.8	16.3	13.6	12.4	18.3	19.5	22.0	14.3	12.4	16.0
Etats-Unis		48.1	31.3	27.6	36.6	61.6	74.2	72.6	78.1	62.3	95.0
Australie		0.9	2.6	2.3	3.4	2.8	1.6	5.7	5.3	3.1	3.0
CEE		13.1	15.4	19.6	14.5	14.7	13.6	17.9	15.6	16.3	16.0
Japon		4.0	4.6	3.5	5.8	6.8	8.8	9.9	10.6	8.7	8.0
URSS		23.0	37.0	27.0	13.0	24.0	10.0	30.0	16.0	14.0	14.0
Pays en développement		52.2	66.0	68.4	86.7	98.7	90.9	96.9	96.8	93.4	102.0
Extrême-Orient		41.7	53.9	55.3	69.9	76.6	72.3	80.0	81.3	74.8	79.0
Bangladesh		0.3	0.2	0.2	0.6	0.5	0.5	0.4	0.8	1.2	1.0
Chine		23.3	32.3	35.7	39.3	43.0	39.0	46.3	53.3	46.5	46.0
Inde		1.3	1.4	2.3	10.0	15.6	14.7	14.9	10.9	7.4	9.0
Pakistan		1.2	1.1	0.9	1.0	0.6	0.6	0.7	1.0	1.3	2.0
Proche-Orient		5.2	4.6	5.6	7.6	9.8	8.4	6.3	7.4	8.5	9.0
Turquie		1.0	0.3	0.5	2.0	3.6	3.5	1.4	0.8	0.6	1.0
Afrique		2.1	1.8	2.3	2.5	3.8	4.0	3.6	2.5	2.9	4.0
Amérique latine		3.1	5.7	5.2	6.6	8.5	6.2	7.0	5.7	7.2	11.0
Argentine		0.5	1.0	1.1	1.9	2.0	1.3	1.9	0.9	0.7	1.0
Brésil		0.8	1.3	0.9	1.4	2.6	1.2	0.7	1.1	2.0	4.0
Total mondial		172.0	185.7	178.5	187.4	245.3	237.2	274.1	253.1	226.7	272.0
dont:											
Blé		70.9	81.3	75.7	76.8	115.1	97.4	116.6	101.9	94.5	101.0
Riz (base riz usiné)		24.0	28.8	29.0	36.6	37.2	39.3	43.8	41.8	42.0	45.0
Céréales secondaires		77.1	75.6	73.8	74.1	93.1	100.5	113.6	109.4	90.2	126.0
SUCRE (brut)											
Total mondial	1er sept.	16.1	16.0	17.5	20.5	24.8	30.3	31.4	26.0	25.0	31.0
CAFE											
Pays exportateurs c/		2,59	2,88	2,91	1,58	1,85	1,92	1,84	1,80	1,86	...
LAIT FCREME EN POUDRE											
Etats-Unis	31 déc.	34	133	213	220	308	265	220	266	404	...
CEE	31 déc.	290	549	1239	1243	1066	824	322	276	377	...
Total		324	682	1452	1463	1374	1089	542	542	781	...
..... miles de toneladas métricas											

a/ Estimations. b/ Prévisions. c/ A l'exclusion des stocks détenus par des privés au Brésil.

TABLEAU ANNEXE 15. VARIATIONS ANNUELLES DES PRIX A LA CONSOMMATION: TOUS ARTICLES ET PRODUITS ALIMENTAIRES

Région et pays	Tous articles						Produits alimentaires					
	1960 à 1965	1965 à 1970	1970 à 1975	1977 à 1978	1978 à 1979	1979 à 1980	1960 à 1965	1965 à 1970	1970 à 1975	1977 à 1978	1978 à 1979	1979 à 1980
	Pourcentage annuel											
<u>Pays développés</u>												
EUROPE OCCIDENTALE												
Autriche	3.9	3.3 ^a	7.4	3.6	3.6	6.3	4.4	2.1 ^a	6.7	3.6	2.6	4.5
Belgique	2.5	3.5	8.3	4.5	4.5	6.7	2.9	3.5	7.5	1.4	0.5	3.6
Danemark	5.5	7.5 ^b	9.5	10.0	9.6	12.3	4.2	7.5 ^b	10.7	9.7	...	10.1
Finlande	5.3	4.6 ^b	2.0	7.6	7.3	11.5	5.9	5.2 ^b	12.4	4.0	3.3	12.9
France	3.8	4.3	8.8	9.1	10.5	13.3	4.3	3.8	9.6	9.7	8.3	8.8
Allemagne, Rép. féd. d'	2.8	2.4	6.2	2.2	4.1	5.5	2.6	1.3	5.6	1.4	1.7	4.7
Grèce	1.6	2.5	13.1	13.1	19.0	24.9	2.5	2.6	14.7	17.1	18.8	27.5
Islande	11.0	12.8	24.8	44.9	44.1	58.5	15.2	13.3	28.3	43.9	33.0	65.2
Irlande	4.2	5.3	13.0	7.6	13.2	18.2	3.9	4.3	14.3	10.0	14.8	10.7
Italie	4.9	3.0	11.4	12.1	14.8	21.2	4.6	2.2	11.6	13.1	13.2	15.6
Pays-Bas	3.5	4.8	8.6	4.1	4.3	6.4	4.0	4.3	6.9	...	2.1	4.4
Norvège	4.1	5.0	8.3	8.1	4.8	10.9	4.5	5.3	8.3	5.5	4.3	8.8
Portugal	2.6	6.4	15.3	14.0	24.2	16.5	2.8	5.2	16.3	16.2	28.0	11.1
Espagne	7.0	5.1	12.0	19.7	15.7	15.5	7.7	3.7	12.1	19.2	10.2	9.0
Suède	3.6	4.5	7.8	10.0	7.2	13.7	5.3	4.5	7.9	9.6	5.3	11.5
Suisse	3.2	3.4	7.9	1.1	3.6	4.0	2.9	0.9	7.3	4.0	3.7	7.0
Royaume-Uni	3.6	4.6	12.3	8.3	13.4	18.0	3.6	4.6	15.1	7.1	12.0	12.1
Yugoslavie	13.6	10.5	19.3	15.1	19.4	31.6	17.3	9.0	19.1	17.1	17.4	30.3
AMERIQUE DU NORD												
Canada	1.6	3.8	7.4	8.9	9.2	10.2	2.2	3.4	11.1	15.5	13.2	10.7
Etats-Unis	1.3	4.2	6.7	7.6	11.5	13.5	1.4	4.0	9.5	7.3	10.9	8.7
OCEANIE												
Australie	1.8	3.1	10.2	7.9	9.1	10.2	2.0	2.1	9.8	9.5	14.0	12.6
Nouvelle-Zélande	2.7	4.1	9.8	11.9	13.7	17.1	2.4	4.1	9.4	7.3	17.3	20.5
AUTRES PAYS DEVELOPPEES												
Israël	7.1	4.0	23.9	50.5	83.4	131.0	5.6	3.1	25.1	46.3	78.3	154.0
Japon	6.0	5.4	12.0	3.8	3.6	8.0	7.2	6.1	13.0	3.5	2.2	6.0
Afrique du Sud	2.1	3.4	9.3	10.9	13.2	13.8	2.6	3.0	11.7	12.9	15.7	18.9
<u>Pays en développement</u>												
AMERIQUE LATINE												
Argentine	23.0	19.4	59.5	175.0	159.5	101.0	23.0	18.3	58.0	163.2	169.0	95.0
Barbade	18.6	9.5	13.2	14.2	21.0	10.1	11.1	12.0
Bolivie	5.1	5.9	23.7	10.4	19.7	47.2	2.1	7.8	27.2 ^c	10.0	18.6	47.6
Brésil	60.0	28.0	23.5 ^c	38.3	50.2	78.0	60.0	26.0	25.9 ^c	40.6	56.9	83.2
Chili	27.0	26.0	225.4	40.1	33.4	35.1	30.0	26.0	245.5	34.6	31.0	36.1
Colombie	12.4	10.1	19.5	17.4	24.2	27.8	13.4	9.2	24.0	13.4	23.5	36.6
Costa Rica	2.3	2.5	13.7	6.0	9.2	18.1	2.2	3.8	3.7	10.2	12.6	21.7
République Dominicaine	2.7	1.0	11.1	3.5	9.2	...	2.5	0.1	13.3	-3.1	14.5	...
Equateur	4.0	4.6	13.7	11.6	10.3	13.0	4.9	6.0	18.4	10.3	10.0	10.9
El Salvador	0.2	1.1	8.4	13.5	...	17.5	1.1	2.2	8.8	10.7	...	19.3
Guatemala	0.1	1.5	2.9	8.1	11.4	10.7	0.1	1.7	3.3	...	10.2	11.1
Guyane	1.9	1.5	8.2	15.2	17.8	14.0	2.3	2.8	12.2	17.2	18.9	12.0
Haïti	3.7	1.7	13.7	-3.8	13.0	17.7	4.1	1.8	15.5	-7.0	15.6	26.6
Honduras	2.7	1.6	6.5	6.1	9.0	17.1	3.2	1.8	8.0	6.6	7.6	16.2
Jamaïque	2.9	4.3	14.9	34.9	29.1	29.1	2.4	4.7	17.2	36.7	33.2	33.7
Mexique	1.9	3.5	12.4	17.3	18.1	26.4	1.6 ^c	3.8	13.9	16.5	18.2	25.0
Panama	1.1 ^d	1.6	7.8	3.8	7.9	13.8	1.4 ^d	1.7	9.9	6.1	10.2	12.5
Paraguay	...	1.2	12.6	10.6	28.2	22.4	...	0.3	15.4	13.0	29.4	18.9
Pérou	9.4	7.8 ^e	12.1	57.8	67.6	...	10.5	7.1 ^e	13.9	59.7	74.2	...
Puerto Rico	2.2	3.2	8.8	4.9	6.5	10.4	3.0	4.1	12.6	5.9	7.2	10.4
Suriname	8.2	8.8	14.9	14.0	9.5	4.9	12.8	12.1
Trinité-et-Tobago	2.2	3.8	13.7	10.2	14.7	17.5	2.1 ^f	3.7	17.1	9.1	13.8	19.4
Uruguay	16.2 ^f	60.0	73.4	44.6	66.8	63.4	13.1 ^f	60.0	76.0	44.5	70.9	57.9
Venezuela	1.7	1.6	5.5	7.0	12.3	23.1	1.7	0.9	8.5	9.2	16.7	33.0

Voir notes à la fin du tableau.

TABLEAU ANNEXE 15. VARIATIONS ANNUELLES DES PRIX A LA CONSOMMATION: TOUS ARTICLES ET PRODUITS ALIMENTAIRES (Fin)

Région et pays	Tous articles						Produits alimentaires					
	1960 à 1965	1965 à 1970	1970 à 1975	1977 à 1978	1978 à 1979	1979 à 1980	1960 à 1965	1965 à 1970	1970 à 1975	1977 à 1978	1978 à 1979	1979 à 1980
	Pourcentage annuel											
EXTREME-ORIENT												
Bangladesh	...	4.0 ^b	39.0 ^g	13.2	12.7	13.1	...	3.2 ^b	42.0 ^g	13.5	12.7	12.5
Birmanie	...	6.4 ^b	17.8	-6.4	5.7	0.8	...	2.9 ^b	21.0	-7.9	5.6	1.7
Kampuchea démocratique	4.3	4.5	100.9	2.7	6.7	112.8
Inde	6.1	8.9 ^h	13.2	2.5	6.4	11.4	6.5	9.8 ^h	14.2	0.9	4.6	12.1
Indonésie	...	100.0	21.3	8.3	...	18.1	...	100.0	25.2	7.8	...	14.7
Corée, Rép. de	15.4	12.3	14.3	14.4	18.3	28.7	18.3	12.5	16.8	16.6	13.8	26.6
Lao, Rép. dém. pop.	38.0	6.0	35.2	39.0	4.0	40.9
Malaisie (Rép. péninsulaire)	0.5	0.4 ^b	6.7	4.9	3.6	6.7	0.6	0.4 ^b	10.4	4.9	2.3	3.6
Népal	...	6.2	10.3	5.3	4.3	14.6	...	7.2	9.8	5.4	5.7	16.5
Pakistan	2.6	5.6	15.2	6.7	9.4	11.7	3.8	6.0	16.6	5.6	7.1	10.0
Philippines	4.8	3.6 ^a	18.7	7.3	16.5	17.6	6.8	5.2 ^a	20.1	6.3	15.1	15.2
Sri Lanka	1.7	4.2	8.0	12.1	10.8	26.1	1.3	4.9	9.1	16.9	10.8	29.0
Thaïlande	1.5	2.5	9.8	8.7	10.3	19.9	2.0	4.2	11.9	8.5	9.2	18.7
PROCHE-ORIENT												
Chypre	0.3	2.9	8.0	7.4	9.5	13.5	0.2	3.2 ^a	10.2	5.7	6.7	14.5
Egypte	3.2	3.2 ^a	5.8	11.1	9.9	20.6	6.5	6.2 ^a	8.6	9.6	7.5	26.7
Iran	2.0	1.4	9.6	11.7	10.4 ⁱ	20.7	3.1	0.9	10.0	18.9	22.4	28.5
Iraq	...	3.5	11.3	4.5	8.6	3.1 ^b	18.1	5.6	11.0 ⁱ	...
Jordanie	...	2.8 ^b	6.0	7.0	14.2	11.1	...	3.1 ^b	9.2	3.6	19.4	10.9
Liban	...	1.8 ^a	4.5	2.0 ^a	-3.5
Libye	...	6.1 ^a	16.4	29.5	8.3 ^a	15.9	11.7
Soudan	3.3	3.4 ^a	11.6	19.8	30.8	36.9 ⁱ	4.2 ^d	2.8 ^a	12.0	26.4	31.8	38.7 ⁱ
Syrie	1.3	4.2 ^b	16.7	5.0	4.4	19.2	1.3 ^d	4.7 ^a	18.2	5.1	5.7	19.2
Turquie	3.6	7.1 ^k	6.2	49.5	56.5	116.5	4.8	8.7 ^k	7.7	44.7	51.3	106.5
AFRIQUE												
Algérie	5.1	17.2	11.4	9.6	7.2	19.1	13.5	10.8
Cameroun	...	3.3 ^k	10.2	12.6	6.6	9.9	...	4.6 ^k	11.5	11.5	4.8	9.0
Ethiopie	...	3.0 ^e	3.7	14.3	16.0	4.5	...	3.5 ^e	2.7	17.1	18.0	5.2
Gabon	4.4 ^d	3.0	11.4	10.8	8.0	12.2 ⁱ	3.3 ^d	2.1	2.7	...	9.6 ⁱ	...
Gambie	10.5	8.8	6.1	6.7	12.8	6.3	5.8	5.2
Ghana	11.8	3.7	17.4	...	52.7	50.1	14.0	2.1	20.3	...	73.5	52.2
Côte d'Ivoire	2.6	4.9	8.2	13.0	16.7	14.9	2.8	5.9	9.3	11.3	22.0	18.8
Kenya	2.0	1.7	13.9 ⁱ	10.3	7.2	11.6	1.9	2.0	14.7 ⁱ	12.2	5.6	14.3
Libéria	...	4.4	12.1	7.3	11.4	13.8	...	3.4	13.7	11.3	11.6	9.0
Madagascar	...	2.3 ^b	9.7	6.5	14.0	18.2	...	2.2 ^b	12.0	7.7	14.5	18.7
Malawi	...	2.0 ^b	8.9	8.7	11.3	18.3 ⁱ	...	3.4 ^b	10.7	6.4	13.9	24.7
Maurice	1.0 ^d	3.0	13.1	8.5	14.5	41.9 ⁱ	0.6 ^d	3.0	14.7 ⁱ	6.7	14.4	51.2
Maroc	4.0	0.6	5.4 ^a	9.8	8.3	9.4	4.6 ⁱ	0.1	7.2 ^a	8.4	6.4	7.3
Mozambique	1.9 ^m	3.7	10.5	0.7 ^m	4.7	11.1
Niger	...	3.8	7.9	10.1	8.3	8.8	...	4.4	10.6	7.0	6.9	9.0
Nigéria	3.2	5.6	11.5	24.3	11.1	11.4	2.0	8.8	13.1	25.6	7.1	11.1
Sénégal	13.0	3.9	9.5	8.7	16.5	3.4	8.3	9.8
Sierra Leone	3.9 ⁿ	4.3	8.4	10.9	21.3	11.0	0.6 ⁿ	4.8 ⁱ	11.0	8.2	23.5	9.1
Somalie	7.4	2.5 ^b	7.5	12.0	7.5	2.8 ^b	9.1	14.1
Swaziland	...	2.7 ^b	9.3	8.5	14.3	19.7	...	2.5 ^b	9.8	8.3	12.2	24.7
Tanzanie	1.2	3.7 ^b	13.1	11.5	13.6	30.2 ⁱ	1.2	2.5 ^b	17.7	15.4	12.3	27.2
Togo	...	2.1 ^e	8.9	1.3	7.7	12.7 ⁱ	...	2.6 ^e	9.7	-6.0	6.9	13.1 ⁱ
Tunisie	4.5	2.9	4.8	...	7.7	10.0	4.8	3.1	5.2	...	9.3	13.6
Ouganda	5.4	4.0	23.4	7.3	3.5	24.3
Zaïre	15.6 ^m	23.0 ⁱ	18.6	58.4	...	46.6	19.0 ^m	22.0 ⁱ	21.2	64.9	...	21.2
Zambie	2.4	8.7 ^h	7.1	16.4	9.8	11.7	2.4	8.8 ^h	7.4	17.0	8.9	3.1
Zimbabwe	9.7	13.2	4.7	10.1	12.1	3.6	...

^a/1965-69. - ^b/1967-70. - ^c/1972-75. - ^d/1962-65. - ^e/1966-70. - ^f/1960-62. - ^g/1973-75. - ^h/1965-68.

- ⁱ/ Janvier-septembre. - ^j/ Janvier-mai. - ^k/ 1968-70. - ^m/ 1963-65. - ⁿ/ 1961-65.

Source: Bureau international du travail, Bulletin des statistiques du travail, Genève, 1981-83.

TABLEAU ANNEXE 16. DISPONIBILITES ENERGETIQUES D'ORIGINE ALIMENTAIRE PAR HABITANT PAR RAPPORT AUX BESOINS NUTRITIONNELS DANS CERTAINS PAYS DEVELOPPEES ET EN DEVELOPPEMENT

	1966-68	1969-71	1975-77	1978-80	BESOINS
			% DES BESOINS		KILOCAL/HABITANT /JOUR
ALGERIE	76	78	94	103	2400
ANGOLA	82	87	91	90	2350
BENIN	94	97	92	102	2300
BOTSWANA	84	87	88	94	2320
BURUNDI	96	92	92	92	2330
CAIRBON	89	93	105	106	2320
CAFE-VEET	78	85	95	117	2350
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	90	96	96	96	2260
TCHAD	95	90	75	76	2380
CCHEZES	95	95	94	99	2340
CCNGO	94	94	100	99	2220
EGYPTE	101	101	114	117	2510
ETHIOPIE	86	87	77	74	2330
GABON	92	95	113	122	2340
GHANIE	94	97	91	95	2360
GHANA	94	98	93	88	2300
GUINEE	88	88	87	84	2310
GUINEE-BISSAU	86	90	99	102	2310
COUD-D'IVOIRE	111	112	107	114	2310
KENYA	97	98	93	89	2320
LESOTHO	91	90	94	107	2280
LIBERIA	98	98	102	107	2310
LIBYE	98	101	135	145	2360
MADAGASCAR	103	107	109	107	2270
MALAWI	90	98	97	96	2320
HAITI	88	88	84	85	2350
HAUSITANIE	89	85	81	89	2310
MAURICE	105	107	115	119	2270
MAROC	96	103	109	110	2420
MCZAMBIQUE	87	89	84	81	2340
EMBAMBIYE	99	100	98	98	2280
BIGER	92	88	86	94	2350
MIGERIA	93	94	95	99	2360
REUNION	109	108	119	128	2270
RWANDA	82	88	92	95	2320
SAINTE-THOMAS ET PRINCE	92	94	83	99	2350
SIEBRA LEONE	97	96	91	92	2300
SCMALIE	95	96	96	92	2310
AFRIQUE DU SUD	111	113	119	115	2450
SCUDAN	82	89	95	101	2350
SWAZILAND	90	95	100	108	2320
TANZANIE	89	87	91	87	2320
TOGO	96	95	88	92	2300
TUNISIE	94	95	111	115	2390
OGUNIEA	93	97	84	80	2330
HAUTE-VOLTA	85	83	85	85	2370
ZAIRE	99	100	102	96	2220
ZAMBIE	92	93	95	86	2310
ZIMBABWE	85	88	88	80	2390
ANTIGUA	89	90	88	91	2350
BAHAMA	101	102	93	96	2420
BAEDDADE	110	119	121	126	2420
BYLIZE	107	111	113	118	2260
CANADA	123	124	126	126	2660
COSTA RICA	103	108	111	117	2240
CUEA	103	112	116	118	2310
DOMINIQUE	88	90	89	91	2420
REP. DOMINICAINE	85	86	94	94	2260
EL SALVADOR	80	80	91	94	2290
GRENADE	90	96	85	87	2420
GUATELOUPE	92	98	108	113	2420
GUATEMALA	90	94	93	94	2190
HAITI	82	83	79	83	2260
HONDURAS	91	94	92	96	2260
JAHAIQUE	102	110	116	115	2240
HAETINIQUE	95	98	111	116	2420
HEXXIQUE	115	116	118	120	2330
ANTILLES BEEELANDAISES	99	101	107	108	2420
NICARAGUA	112	110	109	102	2250
PANAMA	105	108	104	99	2310
SAINTE LUCIE	85	90	92	99	2420
SAINT-VINCENT	89	93	92	91	2420
TEINITE-ET-TOBAGO	95	99	104	112	2420
ETATS-UNIS	128	131	135	138	2640
ARGENTINE	123	127	127	128	2650
BCIVIE	80	83	85	87	2390
BRÉSIL	104	104	104	105	2390
CHILI	112	110	107	112	2440
EQUATEUR	84	87	91	91	2290
GUAYANE	102	102	108	109	2270
PARAGUAY	115	119	120	126	2310
PEGU	95	96	94	92	2350
SURINAME	105	106	109	109	2260
UEGUAY	106	113	109	107	2570
VENZUEULA	94	97	103	107	2470
AFGHANISTAN	89	82	81	75	2440
BANGLADESH	85	88	77	81	2310
BBONNEY	101	106	117	119	2240
BIBANIE	97	102	102	106	2160
CHINE	89	90	99	105	2360
CHYPERE	112	123	124	129	2480
HONG-KONG	113	118	117	126	2290
IMER	84	90	86	90	2210

TABLEAU ANNEXE 16. DISPONIBILITES ENERGETIQUES D'ORIGINE ALIMENTAIRE PAR HABITANT PAR RAPPORT AUX BESOINS NUTRITIONNELS DANS CERTAINS PAYS DEVELOPPEES ET EN DEVELOPPEMENT

	1966-68	1969-71	1975-77	1978-80	BESOINS
		% DES BESOINS			KILOCAL/HABITANT /JOUR
INDONESIE	85	91	96	106	2160
IRAN	89	91	122	121	2410
IRAK	90	93	100	110	2410
ISRAEL	114	118	121	118	2570
JAPON	114	117	120	125	2340
JORDANIE	96	97	90	97	2460
KAMPUCHEA, DEMOCRATIQUE	98	100	84	81	2220
COBEE, REPUBLIQUE DE	102	112	116	125	2350
LIO	94	95	87	84	2220
LIBAN	101	101	103	101	2480
MALAISIE	109	112	116	119	2230
MALDIVES	80	80	78	81	2210
MONGOLIE	100	99	107	112	2430
NEPAL	92	92	92	87	2200
PAKISTAN	87	95	96	100	2310
PHILIPPINES	84	87	94	102	2260
SINGAPOUR	107	120	127	135	2300
SRI LANKA	103	105	95	101	2220
SYRIE	97	101	105	115	2480
THAILANDE	102	102	101	104	2220
TURQUIE	111	111	116	118	2520
VIEIT NAM	95	101	97	94	2160
YEMEN, REP. DE SABE	88	84	93	94	2420
ALBANIE	102	105	109	118	2410
AUTRICHE	128	130	131	133	2630
BULGARIE	140	140	144	146	2500
TCHECOSLOVAQUIE	140	140	140	141	2470
DANEMARK	125	125	124	130	2690
FINLANDE	114	116	115	115	2710
FRANCE	133	134	133	135	2520
REP. DEM. ALLEMANDE	129	132	139	143	2620
ALLEMAGNE, REP. FEDERALE	121	126	126	132	2670
HONGRIE	124	128	133	134	2630
ISLANDE	108	109	112	113	2660
IRLANDE	136	139	146	150	2510
ITALIE	130	139	137	145	2520
NOVEMBRE	117	116	118	123	2680
PCILGNE	127	129	135	134	2620
PORTUGAL	119	126	128	131	2450
ROUMANIE	115	114	127	128	2650
ESPAGNE	115	117	134	135	2460
SUÈDE	113	113	117	117	2690
SUISSE	126	129	125	131	2690
ETATS-UNIS	132	133	129	132	2520
YUGOSLAVIE	131	131	139	138	2540
AUSTRALIE	121	124	128	120	2660
POLYNESIE FRANCAISE	123	128	115	117	2260
NOUVELLE-CALEDONIE	126	131	128	114	2280
NOUVELLE-ZELANDE	135	134	132	133	2640
PAKISTAN, REPUBLIQUE DE	92	96	97	100	2280
SAO TOME	90	93	99	100	2280
ILES SALOMON	96	93	90	94	2280
TONGA	106	112	135	141	2280

TABLEAU ANNEXE 17. PART ANNUELLE DE L'AGRICULTURE AU SENS "LARGE" DANS LES ENGAGEMENTS OFFICIELS TOTAUX DE SOURCES MULTILATERALES ET BILATERALES, POUR TOUS LES SECTEURS, 1973-80

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980 ^{1/}
	%							
Engagements, y compris les engagements à des conditions de faveur								
Institutions multilatérales ^{2/}	26	32	38	32	36	39	36	37
Banque mondiale ^{3/}	27	33	40	31	39	41	37	33
Banques régionales de développement ^{3/}	19	28	37	36	35	31	33	45
Aide multilatérale de l'OPEP ^{3/}	-	41	8	25	13	30	7	16
Sources bilatérales	6	9	7	7	10	9
CAD/CEE	6	10	8	8	11	11	12	11
Aide bilatérale de l'OPEP	5	3	6	5	6	3
Toutes sources (multilatérales + bilatérales)	12	15	14	14	17	17
Engagements à des conditions de faveur uniquement (APD)								
Institutions multilatérales ^{2/}	34	45	43	46	44	49	49	47
Banque mondiale ^{3/}	33	46	43	44	54	52	52	43
Banques régionales de développement ^{3/}	31	48	46	54	50	48	53	61
Aide multilatérale de l'OPEP ^{3/}	-	33	21	29	11	29	7	16
Sources bilatérales	9	12	10	9	14	13	16	13
CAD/CEE	9	14	13	11	16	17	18	16
Aide bilatérale de l'OPEP	4	4	5	5	7	3	7	2
Toutes sources (multilatérales + bilatérales)	13	16	14	15	18	19	21	19

1/ Données préliminaires. 2/ Y compris PNUD, GCRAI, FAO/PCT (à partir de 1977) et FIDA (à partir de 1978). 3/ Non compris les engagements en faveur du GCRAI.

Source: FAO et OCDE.

TABLEAU ANNEXE 18. VENTILATION EN POURCENTAGE DES ENGAGEMENTS OFFICIELS DE SOURCES MULTILATERALES ET BILATERALES EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE AU SENS "LARGE", 1973-80.

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980 ^{1/}
	%
Engagements y compris les engagements à des conditions de favuer								
Institutions multilatérales								
Banque mondiale 2/	55	52	58	57	57	58	52	59
Banques régionales de développement 2/	41	37	41	37	38	43	34	35
Aide multilatérale de l'OPEP 2/	9	11	13	14	14	10	12	16
Autres 3/	-	1	-	2	2	2	-	1
Sources bilatérales	5	3	4	4	3	3	6	7
CAD/CEE	45	48	42	43	43	42	48	41
Aide bilatérale de l'OPEP	42	44	31	36	38	40	44	40
Autres 3/	3	4	11	7	5	2	4	1
Toutes sources	100	100	100	100	100	100	100	100
Engagements à des conditions de faveur uniquement (APD)								
Institutions multilatérales	46	37	38	47	36	41	37	45
Banque mondiale 2/	31	22	21	23	19	26	18	21
Banques régionales de développement 2/	8	10	10	15	11	8	11	12
Aide multilatérale de l'OPEP 2/	-	1	1	3	2	2	-	2
Autres 3/	7	4	6	6	4	5	8	10
Sources bilatérales	54	63	62	53	64	59	63	55
CAD/CEE	52	59	50	47	56	56	59	54
Aide bilatérale de l'OPEP	2	4	12	6	8	3	4	1
Toutes sources	100	100	100	100	100	100	100	100

^{1/} Données préliminaires. - ^{2/} Non compris les engagements en faveur du GCRAI.

^{3/} Y compris PNUD, GCRAI, FAO/PCT (à partir de 1977) et FIDA (à partir de 1978).

TABLEAU ANNEXE 19. VENTILATION EN POURCENTAGE DES ENGAGEMENTS OFFICIELS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE (NON COMPRIS LES DONS SOUS FORME D'ASSISTANCE TECHNIQUE) PAR CATEGORIES D'UTILISATION, 1973-80

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980 ^{1/}
	%							
Mise en valeur des terres et des eaux <u>2/</u>	19	21	21	19	25	26	18	26
Services agricoles	12	6	7	7	12	12	10	13
Fournitures de facteurs de production agricoles	10	12	7	7	4	5	3	5
Production végétale	10	5	4	10	5	8	7	6
Elevage	8	5	3	5	3	4	3	2
Pêches <u>3/</u>	2	3	2	2	3	3	3	3
Recherche, vulgarisation, formation	-	-	3	3	4	4	3	4
Agriculture (montants non attribués)	18	10	11	13	11	12	17	10
TOTAL, SENS "ETROIT"	79	62	58	66	67	74	64	69
Développement rural/infrastructure	7	13	16	16	16	15	16	19
Fabrication de facteurs de production agricoles <u>4/</u>	4	16	23	7	5	4	11	1
Agro-industries	9	3	2	10	9	5	6	6
Forêts	1	5	1	1	2	2	3	2
Développement régional	-	1	-	-	1	-	-	3
TOTAL, SENS "LARGE"	100	100	100	100	100	100	100	100

1/ Données préliminaires. 2/ Y compris l'aménagement fluvial. 3/ Y compris des facteurs de production tels que chalutiers et engins de pêche. 4/ Principalement des engrains.

TABLEAU ANNEXE 20. PAYS DU CAD: ENGAGEMENTS BILATERAUX APD DES DIFFERENTS PAYS
ET PART DESTINEE A L'AGRICULTURE (AU SENS LARGE)

	APD bilatérale destinée à tous les secteurs				Part de l'APD destinée à l'agriculture			
	1977	1978	1979	1980 ^{1/}	1977	1978	1979	1980 ^{1/}
	millions de \$ E.-U.				%			
Australie	460.1	453.0	452.5	521.5	18.6	16.6	13.8	8.3
Autriche	88.3	114.6	69.7	140.0	13.3	43.9	20.1	47.4
Belgique	357.7	444.3	462.2	508.7	3.0	4.1	4.1	4.1
Canada	901.8	1136.2	675.6	533.2	14.9	22.6	20.7	31.5
Danemark	155.1	394.8	288.1	260.0	30.3	18.6	32.2	38.0
Finlande	23.1	35.1	85.2	111.6	4.3	28.5	7.9	15.1
France	2453.1	2976.6	3745.5	4766.2	8.2	6.0	7.3	5.8
Allemagne	1717.8	2445.7	3971.7	4617.4	18.7	20.5	20.8	15.6
Italie	77.9	62.9	63.4	137.6	5.6	9.1	14.7	23.5
Japon	1899.7	2272.1	2527.8	3369.1	17.8	22.9	25.4	15.4
Pays-Bas	909.6	1271.8	1327.4	1591.9	29.1	28.7	35.1	23.6
Nouvelle-Zélande	34.8	46.8	53.0	53.7	40.8	20.1	17.7	23.3
Norvège	168.2	226.4	234.3	246.6	24.9	32.7	25.4	28.1
Suède	685.1	520.7	782.3	610.7	35.1	11.0	31.2	34.1
Suisse	153.6	109.5	174.0	139.1	15.2	29.8	13.2	31.6
Royaume-Uni	693.9	1530.1	1964.1	1457.9	15.4	8.2	10.9	5.8
Etats-Unis	4291.0	4756.7	5185.5	5377.9	9.7	13.8	14.7	20.1
Total pays CAD	15070.7	18797.3	22062.1	24443.0	15.0	16.0	17.5	15.7

1/ Données préliminaires

Source: OCDE.

AGENTS ET DÉPOSITAIRES DE LA FAO

Algérie	Société nationale d'édition et de diffusion, 92, rue Didouche Mourad, Alger.
Allemagne, Rép. féd. d'	Alexander Horn Internationale Buchhandlung, Spiegelgasse 9, Postfach 3340, 6200 Wiesbaden.
Arabie Saoudite	The Modern Commercial University Bookshop, P.O. Box 394, Riyad.
Argentine	Editorial Hemisferio Sur S.A., Librería Agropecuaria, Pasteur 743, 1028 Buenos Aires.
Australie	Hunter Publications, 58A Gipps Street, Collingwood, Vic. 3066; Australian Government Publishing Service, P.O. Box 84, Canberra, A.C.T. 2600; and Australian Government Service Bookshops at 12 Pirie Street, Adelaide, S.A.; 70 Alinga Street, Canberra, A.C.T.; 162 Macquarie Street, Hobart, Tas.; 347 Swanson Street, Melbourne Vic.; 200 St. Georges Terrace, Perth, W.A.; 309 Pitt Street, Sydney, N.S.W.; 294 Adelaide Street, Brisbane, Qld.
Autriche	Gerold & Co., Buchhandlung und Verlag, Graben 31, 1011 Vienne.
Bangladesh	ADAB, 79 Road 11A, P.O. Box 5045, Dhanmondi, Dacca.
Belgique	Service des publications de la FAO, M.J. de Lannoy, 202, avenue du Roi, 1060 Bruxelles. CCP 000-0808993-13.
Bolivie	Los Amigos del Libro, Perú 3712, Casilla 450, Cochabamba; Mercado 1315, La Paz; René Moreno 26, Santa Cruz; Junín esq. 6 de Octubre, Oruro.
Brésil	Livraria Mestre Jou, Rua Guaiapá 518, São Paulo 05089; Rua Senador Dantas 19-S205/206, 20.031 Rio de Janeiro; PRODIL, Promoção e Dist. de Livros Ltda., Av. Venâncio Aires 196, Caixa Postal 4005, 90.000 Porto Alegre; A NOSSA LIVRARIA, CLS 104, Bloco C, Lojas 18/19, 70.000 Brasília, D.F.
Brunei	SST Trading Sdn. Bhd., Bangunan Tekno No. 385, Jln 5/59, P.O. Box 227, Petaling Jaya, Selangor.
Canada	Renouf Publishing Co. Ltd, 2182 St Catherine West, Montréal, Que. H3H 1M7.
Chili	Tecnolibro S.A., Merced 753, entrepiso 15, Santiago.
Chine	China National Publications Import Corporation, P.O. Box 88, Beijing.
Cypre	MAM, P.O. Box 1722, Nicosie.
Colombie	Editorial Blume de Colombia Ltda., Calle 65 N° 16-65, Apartado Aéreo 51340, Bogotá D.E.
Corée, Rép. de	Eul-Yoo Publishing Co. Ltd, 46-1 Susong-Dong, Jongro-Gu, P.O. Box Kwang-Wha-Moon 362, Séoul 110.
Costa Rica	Librería, Imprenta y Litografía Lehmann S.A., Apartado 10011, San José.
Cuba	Empresa de Comercio Exterior de Publicaciones, O'Reilly 407 Bajos entre Aguacate y Compostela, La Havane.
Denemark	Munksgaard Export and Subscription Service, 35 Nørre Søgade, DK 1370 Copenhague K.
El Salvador	Librería Cultural Salvadoreña S.A. de C.V., Calle Arce 423, Apartado Postal 2296, San Salvador.
Équateur	Su Librería Cía. Ltda., García Moreno 1172 y Mejía, Apartado 2556, Quito; Chimborazo 416, Apartado 3565, Guayaquil.
Espagne	Mundi Prensa Libros S.A., Castelló 37, Madrid 1; Librería Agrícola, Fernando VI 2, Madrid 4.
Etats-Unis d'Amérique	UNIPUB, 345 Park Avenue South, New York, N.Y. 10010.
Finlande	Akateeminen Kirjakauppa, 1 Keskuskatu, P.O. Box 128, 00101 Helsinki 10.
France	Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, 75005 Paris.
Ghana	Fides Enterprises, P.O. Box 14129, Accra; Ghana Publishing Corporation, P.O. Box 3632, Accra.
Grèce	G.C. Eleftheroudakis S.A., International Bookstore, 4 Nikis Street, Athènes (T-126); John Mihalopoulos & Son S.A., International Booksellers, 75 Hermou Street, P.O. Box 73, Thessalonique.
Guatemala	Distribuciones Culturales y Técnicas «Artemis», 5a. Avenida 12-11, Zona 1, Apartado Postal 2923, Guatemala.
Guinée-Bissau	Conselho Nacional da Cultura, Avenida da Unidade Africana, C.P. 294, Bissau.
Guyane	Guyana National Trading Corporation Ltd, 45-47 Water Street, P.O. Box 308, Georgetown.
Haiti	Librairie «A la Caravelle», 26, rue Bonne Foi, B.P. 111, Port-au-Prince.
Hong-kong	Swindon Book Co., 13-15 Lock Road, Kowloon.
Hongrie	Kultura, P.O. Box 149, 1389 Budapest 62.
Inde	Oxford Book and Stationery Co., Scindia House, New Delhi 110001; 17 Park Street, Calcutta 700016.
Indonésie	P.T. Sari Agung, 94 Kebon Sirih, P.O. Box 411, Djakarta.
Iraq	National House for Publishing, Distributing and Advertising, Jamhuria Street, Bagdad.
Irlande	The Controller, Stationery Office, Dublin 4.
Islande	Snaebjörn Jónsson and Co. h.f., Hafnarstraeti 9, P.O. Box 1131, 101 Reykjavik.
Italie	Section distribution et ventes, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome; Libreria Scientifica Dott. Lucio de Biasio «Aeiou», Via Meravigli 16, 20123 Milan; Libreria Commissaria Sansoni S.p.A. «Licosa», Via Lamarmora 45, C.P. 552, 50121 Florence.
Japon	Maruzen Company Ltd, P.O. Box 5050, Tokyo International 100-31.
Kenya	The Book Centre Ltd, Kijabe Street, P.O. Box 47540, Nairobi.

AGENTS ET DÉPOSITAIRES DE LA FAO

Koweït	Saeed & Samir Bookstore Co. Ltd, P.O. Box 5445, Koweït.
Luxembourg	Service des publications de la FAO, M.J. de Lannoy, 202, avenue du Roi, 1060 Bruxelles (Belgique).
Maroc	Librairie «Aux Belles Images», 281, avenue Mohammed V, Rabat.
Maurice	Nafanda Company Limited, 30 Bourbon Street, Port-Louis.
Mexique	Dilitsa S.A., Puebla 182-D, Apartado 24-448, Mexico 7, D.F.
Malaisie	SST Trading Sdn. Bhd., Bangunan Tekno No. 385, Jln 5/59, P.O. Box 227, Petaling Jaya, Selangor.
Nigéria	University Bookshop (Nigeria) Limited, University of Ibadan, Ibadan.
Norvège	Johan Grundt Tanum Bokhandel, Karl Johansgate 41-43, P.O. Box 1177 Sentrum, Oslo 1.
Nouvelle-Zélande	Government Printing Office, Government Printing Office Bookshops: Retail Bookshop, 25 Rutland Street, Mail Orders, 85 Beach Road, Private Bag C.P.O., Auckland; Retail, Ward Street, Mail Orders, P.O. Box 857, Hamilton; Retail, Mulgrave Street (Head Office), Cubacade World Trade Centre, Mail Orders, Private Bag, Wellington; Retail, 159 Hereford Street, Mail Orders, Private Bag, Christchurch; Retail, Princes Street, Mail Orders, P.O. Box 1104, Dunedin.
Pakistan	Mirza Book Agency, 65 Shahrah-e-Quaid-e-Azam, P.O. Box 729, Lahore 3.
Panama	Distribuidora Lewis S.A., Edificio Dorasol, Calle 25 y Avenida Balboa, Apartado 1634, Panama 1.
Paraguay	Agencia de Librerías Nizza S.A., Tacuarí 144, Asunción.
Pays-Bas	Keesing Boeken V.B., Joan Muyskenweg 22, 1096 CJ Amsterdam.
Pérou	Librería Distribuidora «Santa Rosa», Jirón Apurímac 375, Casilla 4937, Lima 1.
Philippines	The Modern Book Company Inc., 922, Rizal Avenue, P.O. Box 632, Manille.
Pologne	Ars Polona, Krakowskie Przedmiescie 7, 00-068 Varsovie.
Portugal	Livraria Bertrand, S.A.R.L., Rua João de Deus, Venda Nova, Apartado 37, 2701 Amadora Codex; Livraria Portugal, Dias y Andrade Ltda., Rua do Carmo 70-74, Apartado 2681, 1117 Lisonne Code; Edições ITAU, Avda. da República 46/A-r/c Esqdo., Lisonne 1.
Rép. Dominicaine	Fundación Dominicana de Desarrollo, Casa de las Gárgolas, Mercedes 4, Apartado 857, Zona Postal 1, Saint-Domingue.
Roumanie	Illexim, Calea Grivitei N° 64-66, B.P. 2001, Bucarest.
Royaume-Uni	Her Majesty's Stationery Office, 49 High Holborn, Londres, WC1V 6HB (seulement aux visiteurs); P.O. Box 569, Londres, SE1 9NH (commandes commerciales et expédiées par poste, Londres et région); 13a Castle Street, Edimbourg EH2 3AR; 41 The Hayes, Cardiff CF1 1JW; 80 Chichester Street, Belfast BT1 4JY; Brazenose Street, Manchester M60 8AS; 258 Broad Street, Birmingham B1 2HE; Southe House, Wine Street, Bristol BS1 2BQ.
Sierra Leone	Provincial Enterprises, 26 Garrison Street, P.O. Box 1228, Freetown.
Singapour	MPH Distributors (S) Pte. Ltd, 71/77 Stamford Road, Singapour 6; Select Books Pte. Ltd, 215 Tanglin Shopping Centre, 19 Tanglin Road, Singapour 1024; SST Trading Sdn. Bhd., Bangunan Tekno No. 385, Jln 5/59, P.O. Box 227, Petaling Jaya, Selangor.
Somalie	«Samater's», P.O. Box 936, Mogadishu.
Soudan	University Bookshop, University of Khartoum, P.O. Box 321, Khartoum.
Sri Lanka	M.D. Gunasena and Co. Ltd, 217 Norris Road, Colombo 11.
Suède	C.E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Regeringsgatan 12, P.O. Box 16356, 103 27 Stockholm.
Suisse	Librairie Payot S.A., Lausanne et Genève; Buchhandlung und Antiquariat Heinemann & Co., Kirchgasse 17, 8001 Zurich.
Suriname	VACO n.v. in Suriname, Dominee Straat 26, P.O. Box 1841, Paramaribo.
Tanzanie	Dar es-Salaam Bookshop, P.O. Box 9030, Dar es-Salaam; Bookshop, University of Dar es-Salaam, P.O. Box 893, Morogoro.
Tchécoslovaquie	ARTIA, Ve Smeckach 30, P.O. Box 790, 111 27 Prague 1.
Thaïlande	Suksapan Panit, Mansion 9, Rajadamnern Avenue, Bangkok.
Togo	Librairie du Bon Pasteur, B.P. 1164, Lomé.
Tunisie	Société tunisienne de diffusion, 5, avenue de Carthage, Tunis.
Uruguay	Librería Agropecuaria S.R.L., Alzeibar 1328, Casilla de Correos 1755, Montevideo.
Venezuela	Blume Distribuidora S.A., Gran Avenida de Sabana Grande, Residencias Caroni, Local 5, Apartado 50.339, 1050-A Caracas.
Yougoslavie	Jugoslovenska Knjiga, Trg. Republike 5/8, P.O. Box 36, 11001 Belgrade; Cankarjeva Zalozba, P.O. Box 201-IV, 61001 Ljubljana; Prosveta, Terazije 16, P.O. Box 555, 11001 Belgrade.
Zambie	Kingstons (Zambia) Ltd, Kingstons Building, President Avenue, P.O. Box 139. Ndola.
Autres pays	Les commandes ou les demandes de renseignements émanant de pays pour lesquels des agents ou des dépositaires n'ont pas encore été désignés peuvent être adressées à: Section distribution et ventes, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie.

PUBLICATIONS DE LA FAO

La FAO fait paraître un certain nombre de publications annuelles, revues et autres ouvrages embrassant une large gamme de sujets. Ci-après quelques-unes de ces publications.

Publications annuelles

Annuaire de la production

Annuaire du commerce

Annuaire des engrains

Annuaire statistique des pêches - Captures et quantités débarquées

Annuaire statistique des pêches - Produits des pêches

Annuaire des produits forestiers

Annuaire de la santé animale

FAO: Rapport et perspectives sur les produits

Revues

Revue mondiale de zootechnie

Bulletin mensuel FAO de statistiques

Alimentation et nutrition

Unasylva

Autres

Produits agricoles - Projections pour 1975 et 1985

Etude FAO: Forêts n° 18 - Prix des produits forestiers

Quatrième enquête mondiale de la FAO sur l'alimentation

Pour tous renseignements sur les disponibilités et les prix de ces publications, s'adresser aux agents et dépositaires de la FAO dont la liste figure par ailleurs dans le présent volume.

« Les clivages politiques s'accentuent; les disparités économiques s'aggravent; l'angoisse monte. L'oracle du prophète est renversé: avec les socs, on forge des glaives.»

« Je pense donc que le moment est venu d'examiner et de redéfinir les divers éléments de la sécurité alimentaire pour trouver des solutions nouvelles à ce problème apparemment insoluble.»

EDOUARD SAOUMA
Directeur général
Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture